

# Les pronoms dans les patois du Valais central

Étude syntaxique

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel  
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

Zygmunt OLSZYNA-MARZYS

Licencié ès lettres

1964

*La Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel,  
sur le rapport de MM. les professeurs Georges Redard et  
Jean Rychner, autorise l'impression de la thèse présentée  
par M. Zygmunt Olszyna-Marzys, licencié ès lettres, en  
laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.*

*Neuchâtel, le 11 juillet 1963.*

*Le Doyen de la Faculté des Lettres :*  
**JEAN GABUS**

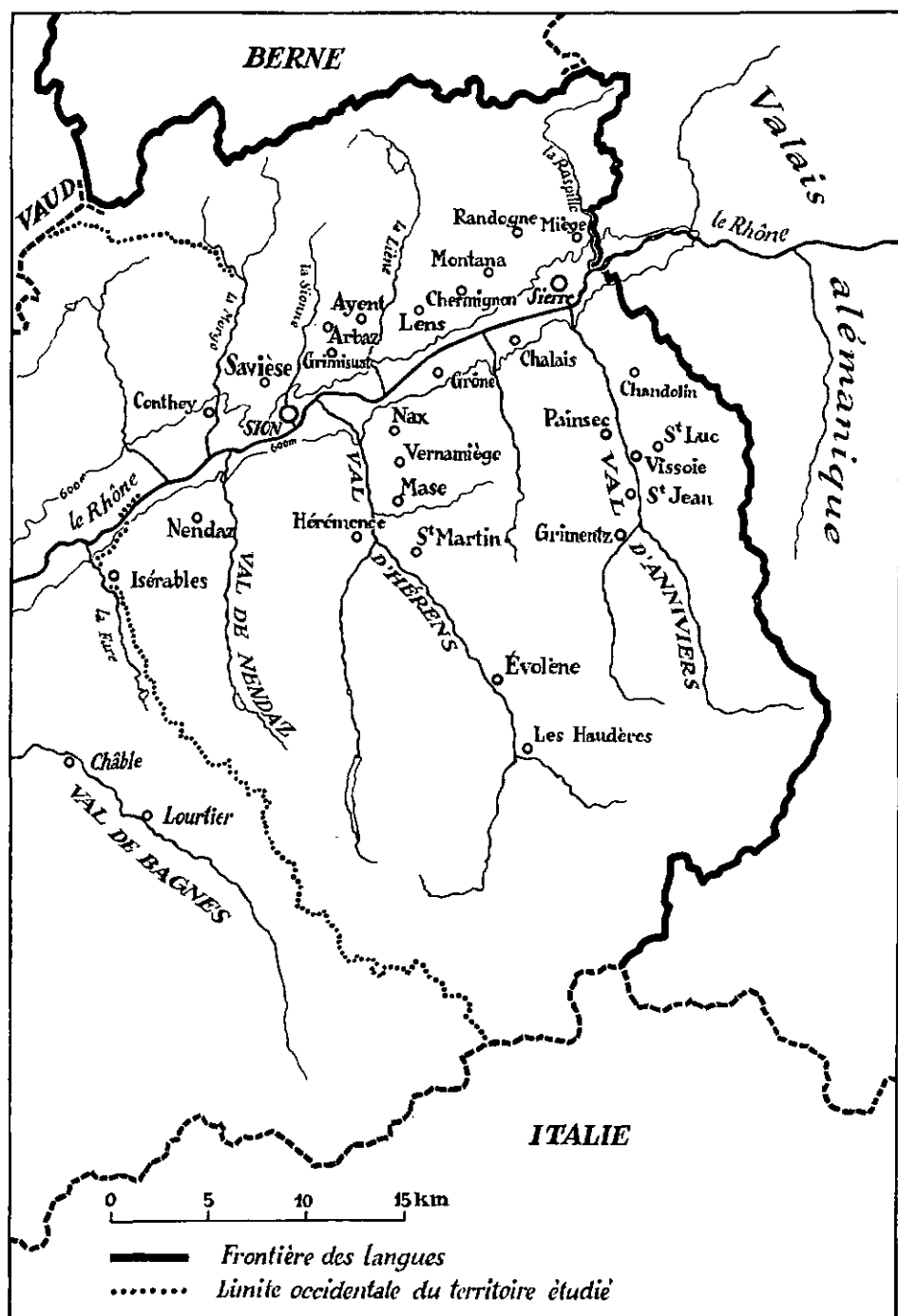
## AVANT-PROPOS

La présente étude n'est qu'un prolongement du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Elle est née des difficultés que j'avais rencontrées en collaborant à cet ouvrage : en effet, il n'est pas facile de présenter le fonctionnement d'outils grammaticaux dans le cadre d'un dictionnaire, surtout lorsque celui-ci embrasse une région aussi variée au point de vue linguistique que la Suisse romande. J'ai donc voulu saisir les faits de plus près, sur un territoire plus restreint et sans les inconvénients de l'ordre alphabétique. Ce faisant, j'ai utilisé largement les matériaux du *Glossaire romand*, que j'avais à ma disposition.

Plusieurs personnes ont droit à ma reconnaissance. M. Jean Rychner a été mon premier maître de philologie romane et n'a jamais cessé de s'intéresser à mes travaux. Sans ses conseils, ce livre aurait été beaucoup plus imparfait. Je dois à M. Georges Redard mon initiation à la linguistique générale et de précieux encouragements dans la préparation de cet ouvrage. Non content d'avoir apporté de très nombreuses corrections à mes manuscrits successifs, M. Redard a tenu également à corriger les épreuves d'imprimerie.

Dans une collaboration qui a duré plusieurs années, M. André Desponds m'a introduit à la dialectologie romane et m'a aidé à vaincre mille difficultés que posait l'interprétation des matériaux du *Glossaire romand*. M. Michel Burger a bien voulu lire mon manuscrit, ce qui m'a permis de l'améliorer en bien des endroits. M. et Mme Ernest Schüle m'ont aidé à corriger les épreuves, de même que mon ami François Voillat, qui a dessiné en outre la carte accompagnant cet ouvrage.

Ma gratitude va enfin au Conseil d'État du Canton de Neuchâtel et à la Commission administrative du *Glossaire romand*, dont les généreuses subventions ont permis l'impression de ce livre.



Carte du Valais central

## INTRODUCTION

### A. Notes géographiques

Le territoire sur lequel porte la présente étude est un tronçon de la vallée supérieure du Rhône long d'environ 25 km. Sur la rive droite du fleuve, il va de la Raspille à la Morge ; sur la rive gauche, du versant oriental du Val d'Anniviers jusqu'en aval de Nendaz. Le fond plat de la vallée, situé à 500 mètres environ au-dessus de la mer, est large de 3 à 4 km. C'est aujourd'hui un vaste verger, au milieu duquel nous trouvons les deux villes de Sierre et de Sion ainsi que quelques grands villages. Le versant nord s'élève rapidement jusqu'à 3000 m., coupé par des cours d'eau qui y ont creusé de profonds ravins. Sur ses pentes exposées au soleil, au-dessous du glacier et du roc, on voit s'étager les alpages et les forêts, les champs labourables et la vigne. Les habitations principales sont situées entre 900 et 1200 mètres, mais plus bas dans les vignes et plus haut dans les « mayens » (pâturages de printemps), des groupes de maisons plus ou moins primitives servent d'abri temporaire lors des travaux saisonniers. C'est dans les « mayens » de Montana et de Randogne que s'est développée la station de villégiature de Montana-Vermala.

Sur la rive gauche du Rhône débouchent deux grandes vallées latérales : le Val d'Anniviers et le Val d'Hérens, fermées au sud par des massifs montagneux dont quelques-uns dépassent 4000 mètres. Les villages sont construits au fond des vallées ou sur leurs flancs, parfois à une grande altitude, qui atteint 1900 m. à Chandolin (Val d'Anniviers). Plus en aval du Rhône, les villages de la commune de Nendaz occupent le débouché de la vallée du même nom, et Isérables s'accroche à la pente escarpée des gorges de la Fare.

Situé au centre du canton du Valais, notre territoire comprend les districts de Sierre, d'Hérens et de Sion, ainsi que les communes de Nendaz (district de Conthey) et d'Isérables (district de Martigny). Les montagnes le séparent de l'Italie et du canton de Berne. A l'est, il touche à la frontière des langues française et allemande, qui se prolonge d'ailleurs au nord et coïncide avec la frontière bernoise. Sa limite occidentale enfin correspond à la ligne de partage entre les deux principales zones dialectales du Valais romand <sup>1</sup>. Sur une superficie d'environ 1100 km<sup>2</sup>, il englobe 38 communes habitées par quelque 61 000 personnes, dont 22 000 environ résident dans les deux villes de Sion et de Sierre <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. p. 15.

<sup>2</sup> Selon le recensement fédéral de 1960. En 1950, notre territoire comptait environ 54 000 habitants, dont 48 000 de langue maternelle française et 47 000 originaires du Valais. Il n'existe aucune statistique concernant le nombre des patoisants, qui naturellement savent tous le français.

Jusqu'à une époque récente, le Valais était un canton entièrement agricole. Ses habitants faisaient l'élevage du bétail et cultivaient à la fois les céréales et la vigne, ce qui leur donnait, à défaut de richesse, une assez grande indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les difficultés de communication aidant, toute la vie se concentrait dans la commune, qui groupait en général plusieurs villages et dont le territoire correspondait d'habitude à celui de la paroisse. On possédait en commun les alpages et les « bisses » (canaux d'irrigation), souvent aussi des vignes ; et lorsque celles-ci se trouvaient hors du territoire communal — comme c'était souvent le cas pour les villages des vallées latérales —, on descendait pour les travaux saisonniers en groupes compacts qui se mêlaient peu aux habitants du lieu. Le caractère fermé des communautés favorisa aussi bien le conservatisme linguistique que l'émiettement des parlers locaux.

Au cours des dernières décennies seulement, l'introduction de l'industrie, le tourisme et la construction de harrages hydrauliques ont commencé à faire éclater peu à peu le cadre traditionnel de la vie valaisanne<sup>1</sup>. L'agriculture se spécialise et le nomadisme saisonnier entre la vigne, les labours et les pâturages se fait de plus en plus rare. On va travailler à l'usine ou aux harrages, on tâche de s'établir plus près de la plaine, on abandonne l'agriculture en partie ou totalement. Les jeunes gens s'en vont en nombre chercher du travail dans les autres cantons, et souvent ne reviennent plus au pays. Le nombre d'habitants s'accroît dans les deux villes et dans les communes où des activités nouvelles ont permis à la population d'augmenter ses ressources. En revanche, les villages restés entièrement agricoles se dépeuplent lentement. La commune de St-Luc, qui comptait 547 habitants en 1900, n'en avait plus que 240 en 1950 et 193 en 1960, cela malgré l'existence de trois hôtels dans le village et un modeste afflux de touristes durant l'été. Entre 1950 et 1960, la population de Vernamiège a passé de 330 à 277, celle de Mase de 347 à 278 personnes. Le village de Nax, qui avait 516 habitants en 1950 et 471 en 1960, compte une centaine d'enfants d'âge scolaire, mais très peu de jeunes gens entre 18 et 30 ans : le très fort accroissement naturel ne suffit donc plus à contrebalancer l'émigration, et comme la plupart des jeunes ménages quittent aujourd'hui la localité, le dépeuplement ne manquera pas de continuer.

Il résulte de tout cela une désorganisation de la vie communautaire et familiale, doublée d'une désaffection toujours plus grande à l'égard des anciennes coutumes comme de l'ancien langage. Le patois est en voie de disparition dans la plaine du Rhône. Il n'est plus parlé dans les deux villes ; dans les villages de plaine, rares sont les personnes de moins de cinquante ans qui l'emploient couramment. A la montagne, la même évolution est en cours avec le retard d'une génération. Les parents, bien qu'ils parlent patois entre eux, ne s'adressent plus qu'en français à leurs enfants. Ceux-ci comprennent le patois, mais ne l'emploient guère. Il y a toujours moins d'endroits où le patois est la langue naturelle de tout le monde.

Avant même qu'il soit définitivement abandonné, le patois se désagrège intérieurement. S'il conserve ses principaux traits phonétiques et morphologiques, son vocabulaire et sa syntaxe sont de plus en plus minés par le français. Les anciens mots tombent dans l'oubli, ce qui va souvent de pair avec la disparition des choses qu'ils désignaient ; les nouveaux sont empruntés tels quels au français, sans même être adaptés à la phonétique patoise. Les tours archaïques sont remplacés par des calques de la langue officielle, de sorte qu'il est parfois difficile de découvrir, chez les patoisants de la dernière génération, les articulations authentiques de l'ancien parler.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet : R. C. Schüle, *Le Valais, ce « vieux pays »*. *Folklore suisse* 47, 1957, 1\*-5\*.

Le centre de mon enquête est la commune de Savièse, qui comprend une dizaine de villages et hameaux éparpillés sur un plateau de 800-900 m. d'altitude immédiatement au nord de Sion, et habités par 3203 personnes. Les Saviciens sont relativement aisés : les excellents vignobles qu'ils possèdent leur apportent des gains appréciables, et la proximité de la ville leur permet d'aller travailler au-dehors tout en continuant à cultiver leurs domaines agricoles. Si l'afflux d'argent modifie de plus en plus l'aspect des villages — les anciennes maisons rustiques étant remplacées par des constructions modernes — la fréquence des relations avec la plaine n'a eu raison ni du costume traditionnel des femmes <sup>1</sup>, ni du patois, qui se conserve remarquablement bien et reste la langue normale de tous les habitants au-dessus de vingt ans.

A part Savièse, mes matériaux proviennent de vingt-deux autres localités situées des deux côtés du Rhône et dont deux seulement, Chalais et Grône, se trouvent dans la plaine. En voici la liste, dans l'ordre où elles seront citées habituellement : d'abord en remontant le Rhône sur la rive droite à partir de Savièse, puis en le redescendant sur la rive gauche. Autant que possible, je groupe ces localités par petites régions qui parlent à peu près le même patois. J'indique les numéros qu'elles portent dans le *GPSR* et, le cas échéant, dans les *Tabl.* et l'*ALF* <sup>2</sup>. Chaque nom géographique figure d'abord sous la forme, abrégée ou non, sous laquelle il sera cité par la suite.

1. — **Grimis.** : Grimisuat, 882 m., commune de 1006 h. sur la rive gauche de la Sionne, à 5 km. au nord-est de Sion. — *GPSR* V 62.

2. — **Arb.** : Arbaz, 1159 m., village et commune de 488 h. sur le plateau au nord de Grimisuat ; jusqu'en 1860, a fait partie de la commune d'Ayent. — *GPSR* V 61.

3. — **Ayent** : id., commune et groupe de villages sur la route conduisant au col du Rawyl. 2402 h. Village principal Botyre, 980 m. — *GPSR* V 70, *Tabl.* 27.

**Lens-Mont.** : région de Lens et Montana, ou Montagne de Lens, plateau qui s'étend sur la rive droite du Rhône, entre la Liène et la commune de Randogne. Les localités qui s'y trouvent formaient, jusqu'en 1904, une commune unique. Sur le territoire des communes actuelles est située en partie la station de Montana-Vermala <sup>3</sup>.

4. — **Lens** : id., 1150 m., sur la rive gauche de la Liène ; la commune a 1743 h. — *GPSR* V 80, *ALF* 979.

5. — **Cherm.** : Chermignon, commune de 1520 h. à l'est de Lens. Chermignon-d'en-Haut, 1168 m. ; Chermignon-d'en-Bas, 927 m. — *GPSR* V 80 a.

6. — **Mont.** : Montana, 1234 m., peu au nord-est de Chermignon. La commune a 1543 h. — *GPSR* V 81.

**Contrée** : Noble Contrée de Sierre, rive droite du Rhône entre Montana et la Raspille, torrent qui constitue la frontière des langues.

7. — **Rand.** : Randogne, 1200 m. ; la commune englobe une partie de la station de Montana-Vermala et compte 1508 h. — *GPSR* V 82 a.

8. — **Miège** : id., 720 m., village et commune de 560 h. à la frontière des langues, dans un vallon au nord-est de Sierre. — *GPSR* V 83, *Tabl.* 28.

<sup>1</sup> Sur le costume de Savièse, cf. *Archives suisses des traditions populaires* 28, 1928, 237-251.

<sup>2</sup> Pour ces abréviations, voir la bibliographie, p. 125 et ss.

<sup>3</sup> C'est pour cette raison que la commune de Montana, comme aussi celle de Randogne, compte un fort pourcentage d'habitants qui ne sont pas originaires du Valais : en 1950, il y en avait 573 à Montana et 729 à Randogne.

**Ann.** : Val d'Anniviers, une des grandes vallées latérales débouchant sur la rive gauche du Rhône. La frontière des langues suit sa crête orientale.

9. — **St-Luc** : id., 1643 m., village et commune de 193 h. sur le flanc droit de la vallée. — *GPSR* V 86.

10. — **Grim.** : Grimentz, 1570 m., village et commune de 270 h. au sud de Vissoie, à l'entrée du Val de Moiry. — *GPSR* V 89, *Tabl.* 31.

11. — **Pains.** : Painsec, 1310 m., village d'environ 160 h. en face de St-Luc, sur le versant du Mont-Tracui. Il appartient à la commune de St-Jean. — *GPSR* V 88.

12. — **Chal.** : Chalais, 522 m., village sur la rive gauche du Rhône, à 3,5 km. au sud-ouest de Sierre. La commune a 1597 h. et comprend aussi Vercorin, village situé sur les hauteurs dominant la vallée du Rhône et qui forme une paroisse séparée. — *GPSR* V 85.

13. — **Grône** : id., 526 m., commune de 1221 h. sur la rive gauche du Rhône, au pied du Mont-Noble. — *GPSR* V 84, *Tabl.* 29.

**Hér.** : Val d'Hérens, autre grande vallée latérale, qui se divise, peu au sud de l'embouchure, en Val d'Hérens proprement dit et Val d'Héremence.

**Bas-Hér.** : partie inférieure du Val d'Hérens, rive droite.

14. — **Nax** : id., 1282 m., village et commune de 471 h. sur le plateau supporté par l'éperon rocheux qui fait l'angle entre la vallée du Rhône et le Val d'Hérens. — *GPSR* V 72.

15. — **Vernam.** : Vernamiège, 1320 m., village et commune de 277 h. à 2 km. au sud de Nax. — *GPSR* V 73.

16. — **Mase** : id., 1348 m., village et commune de 278 h. peu au sud de Vernamiège. — *GPSR* V 74.

**Ht-Hér.** : partie supérieure du Val d'Hérens.

17. — **St-M.** : St-Martin, 1387 m., commune de 1155 h., séparée par un vallon transversal de la partie inférieure de la vallée. — *GPSR* V 74 a.

18. — **Évol.** : Évolène, 1378 m., village situé au fond du Val d'Hérens, sur la rive droite de la Borgne. La commune a 1786 h. et comprend en outre Les Haudères et quelques hameaux situés plus haut sur le flanc droit de la vallée. — *GPSR* V 75, *Tabl.* 30, *ALF* 988.

19. — **Haud.** : Les Haudères, 1447 m., village d'environ 300 h. à 4,5 km. au sud d'Évolène, au point où le Val d'Hérens bifurque pour former les deux vallons de Ferpècle et d'Arolla. — *GPSR* V 76.

20. — **Hérem.** : Héremence, 1230 m., village dominant la rive gauche de la Borgne et de la Dixence à leur point de jonction, au sud-est de Sion. La commune a 1868 h. et s'étend sur tout le Val d'Héremence. — *GPSR* V 71.

21. — **Nend.** : Nendaz, grande commune de 3838 h., composée d'une série de villages et hameaux qui occupent le débouché du Val de Nendaz, sur la rive gauche du Rhône. Villages principaux : Haute-Nendaz, 1255 m. ; Basse-Nendaz, 1013 m. — *GPSR* V 51, *Tabl.* 25, *ALF* 978.

22. — **Isér.** : Isérables, 1116 m., village et commune de 1157 h. au sud du Rhône, sur le flanc droit des gorges de la Fare. — *GPSR* V 36.



### Autres abréviations géographiques

**Sav.** : Savièse. — *GPSR* V 60, *Tabl.* 26.

**dist. Siere** : district de Siere, comprenant Lens-Mont., Contrée, Ann., Chal. et Grône.

## B. Sources ; méthode de travail

Mon investigation porte principalement sur le patois de Savièse, représenté par des matériaux provenant de trois sources :

1<sup>o</sup> Textes (récits, proverbes, etc.) recueillis sur le vif par les patoisants Christophe Favre et Basile Luyet <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> *Lexique du parler de Savièse*, par C. Favre et Z. Balet.

3<sup>o</sup> Enquête personnelle menée au printemps 1961, et dont les principaux informateurs furent :

M<sup>me</sup> Maurice Zuchuat, femme d'instituteur retraité, née en 1887 ;

M. Hubert Héritier, agriculteur <sup>2</sup>, né en 1898 ;

M. Jules Jacquier, maçon, né en 1897 ;

M. Denis Varone, ferblantier, né en 1909.

Ces quatre personnes m'ont fourni la grande majorité des matériaux utilisés. Mais j'ai interrogé une dizaine d'autres témoins, en les contrôlant souvent les uns par les autres.

Les matériaux provenant des vingt-deux autres localités ont également diverses origines, à savoir :

1<sup>o</sup> Ouvrages de dialectologie.

2<sup>o</sup> Relevés manuscrits faits par les rédacteurs du *GPSR*, surtout par J. Jeanjaquet.

3<sup>o</sup> Réponses des correspondants aux questionnaires du *GPSR*.

4<sup>o</sup> Textes imprimés ou manuscrits, soit notés par un enquêteur sous la dictée d'un témoin, soit rédigés par un patoisant.

5<sup>o</sup> Relevés personnels faits au cours de quelques brèves enquêtes en 1956-1957 et en 1961, dans les localités et avec les témoins suivants :

Grimisuat : R. P. Zacharie Balet, né en 1906 (enquête par correspondance) ;

Arbaz : M<sup>me</sup> Pierre Bonvin, ancienne institutrice, née en 1892 ; M. Eugène Bonvin, agriculteur, né en 1904 ;

Lens : M<sup>lle</sup> Elise Nanchen, lingère, née en 1909 ;

Randogne : R. P. Tharsice Crettol, né en 1897 (enquête par correspondance) ;

St-Luc : M. Marcel Salamin, cantonnier, né en 1914 ; M. Joseph Zufferey, ancien employé postal, né en 1883 ;

Chalais : M. Jean Duey, employé du téléphérique, né en 1903 ;

Grône : M. Pierre Hugo, ancien gérant de coopérative, env. 60 ans ;

Nax : M. René Grand, employé postal, né en 1914.

Parmi les sources écrites, j'ai accordé la plus grande attention à celles qui me paraissent rendre le mieux la langue spontanée, comme les récits pris sur le vif ou les

<sup>1</sup> Ces textes, comme mes autres sources écrites, sont énumérés dans la bibliographie. — Aussi bien les textes que le gros des matériaux du *Lexique* ont été recueillis vers 1920.

<sup>2</sup> Tous mes autres témoins de Savièse et d'ailleurs, à l'exception des religieux, sont plus ou moins agriculteurs à côté de leur profession principale.

exemples donnés par les correspondants du GPSR. Je n'ai fait crédit aux matériaux obtenus par traduction que s'ils offraient une coïncidence suffisante avec la langue des autres sources, ou des expressions et des tournures différentes de l'usage français. Pour mon enquête personnelle, j'avais établi des questionnaires, mais je ne m'y suis pas tenu rigoureusement, essayant d'obtenir des réponses aussi spontanées que possible. À côté de phrases-types, j'ai recueilli des récits, des proverbes, des fragments de conversations.

Mes matériaux sont donc d'origine disparate et, autre inconvénient, d'époques diverses. Le patois de 1900, date des premières sources, est souvent plus original, plus authentique que celui d'aujourd'hui, nivelé sur certains points par le français. Fallait-il abandonner les matériaux plus anciens et m'en tenir aux témoignages recueillis par moi-même ? Cela m'aurait privé d'indications précieuses sur des phénomènes aujourd'hui disparus ou en voie de disparition ; les matériaux de mes enquêtes étaient d'ailleurs insuffisants en quantité, et je n'eus pas le loisir de faire sur le terrain de plus longs séjours. J'ai donc essayé de faire de nécessité vertu : chaque fois que cela m'a été possible, j'ai tâché de rendre compte des transformations qui se remarqueaient dans la période de quelque soixante ans sur laquelle s'échelonnent mes sources.

La dernière difficulté, et non la moindre, était l'étendue territoriale et la diversité linguistique du domaine que j'avais entrepris de prospecter. En effet, du point de vue phonétique, on peut y compter une bonne douzaine de patois distincts, et dont plusieurs n'ont cours que dans une seule commune ou un seul village. J'avais eu l'ambition de montrer le fonctionnement d'un même système syntaxique à travers différentes variétés dialectales ; mais cela rendait difficile la présentation cohérente des faits dans chaque patois. Après bien des tâtonnements, je me suis résolu, sur le conseil de mes professeurs, à donner la priorité au patois de Savièse, en n'utilisant les matériaux des autres parlers qu'à titre de comparaison. Dans la mesure où les faits de Savièse présentent quelque originalité, je les traite séparément ; sinon, je me contente d'un seul exposé pour Savièse et pour les autres patois, tout en faisant chaque fois deux séries distinctes d'exemples.

Pour autant que le permette ce cadre assez large de temps et d'espace, j'ai tenté une étude synchronique de syntaxe. Les explications historiques n'interviennent que là où elles peuvent éclairer la situation actuelle. En tête de chaque chapitre, on trouvera un inventaire des formes, d'abord de Savièse, avec indication éventuelle des principales variantes phonétiques, ensuite des autres patois, pour lesquels je me contente de mentionner les différents types morphologiques. Les notes phonétiques ci-dessous permettront au lecteur de se rendre compte des variations qu'une même forme peut présenter d'un patois à l'autre.

En ce qui concerne la terminologie et le classement des faits, je suis resté autant que possible dans le cadre traditionnel de la grammaire française, ne tentant que çà et là quelques aménagements. Je suis parfaitement conscient de ce que ce cadre, rationaliste et rigide, a d'inadéquat pour une langue qui s'est formée sans aucune espèce de contrôle ou de contrainte extérieure. Mais, n'ayant pas de modèle suffisamment sûr, j'ai pensé qu'il serait aussi difficile que téméraire d'établir un cadre entièrement nouveau.

Je me suis efforcé, avec plus ou moins de succès, de ne pas fausser l'interprétation de faits patois en les faisant entrer de force dans des « cases » imposées par le français. En revanche, je recours souvent à la comparaison avec la syntaxe française. Cela me permet en premier lieu d'éliminer certains faits identiques dans les deux langues et qui, partant,

présentent peu d'intérêt ; mais aussi, par contre-coup, de relever les phénomènes propres au patois. Ensuite, il ne faut pas l'oublier, mes sujets sont bilingues : il n'est pas sans intérêt d'insister sur les divergences comme sur les points de rencontre entre deux systèmes qu'ils manient eux-mêmes tous les jours.

La comparaison avec l'ancien français sert, elle aussi, à mettre en lumière certains faits soit semblables, soit divergents, et non à établir des filiations historiques.

## C. Système de transcription

Le système de transcription est en principe celui du *GPSR*, mais modifié ou simplifié sur plusieurs points :

### Voyelles

|                |                                                                                                                                       |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>a, i</i>    | comme en français.                                                                                                                    |
| <i>é, á, ó</i> | voyelles fermées <sup>1</sup> .                                                                                                       |
| <i>è, â, ô</i> | voyelles ouvertes <sup>1</sup> .                                                                                                      |
| <i>e, æ, o</i> | voyelles moyennes ou indéterminées.                                                                                                   |
| <i>u</i>       | ou français, comme dans <i>clou</i> .                                                                                                 |
| <i>ü</i>       | u français, comme dans <i>ou</i> <sup>2</sup> .                                                                                       |
| <i>ə</i>       | <i>e</i> réduit, tendant plus ou moins vers <i>æ</i> , mais articulé généralement en arrière ( <i>ə</i> et <i>ẽ</i> du <i>GPSR</i> ). |
| <i>ɨ</i>       | entre <i>é</i> et <i>i</i> , mais prononcé également en arrière ; souvent difficile à distinguer de <i>ə</i> .                        |
| <i>ù</i>       | entre <i>u</i> et <i>ó</i> .                                                                                                          |
| <i>ö</i>       | entre <i>ò</i> et <i>â</i> .                                                                                                          |
| <i>â</i>       | <i>a</i> tendant vers <i>ò</i> .                                                                                                      |
| <i>ä</i>       | <i>a</i> tendant vers <i>é</i> .                                                                                                      |

Les diphtongues décroissantes sont marquées par simple juxtaposition de lettres : *éi*, *ou*, etc. Les voyelles séparées par un point (*a·i*, *é·a*, etc.) forment des syllabes distinctes.

La nasalisation est marquée, comme en français, par *n* qui suit la voyelle : *pan* « pain », *tsanson* « chanson ». J'écris *en* pour *e* nasal, *un* pour *u* nasal, *in* pour *i* nasal, *ein* pour *ei* nasal. Devant consonne ou à la fin d'un mot, *n* consonne qui suit une voyelle orale en est séparé par un point : *tsa·nta* « chanter », *u·n òmo* « un homme ». Il en est de même lorsque *n* suit une voyelle nasale : *lan·na* « laine ». Par contre, *n* entre voyelles orales est écrit comme en français : *āno* « âne ». — La nasalisation des voyelles est en général incomplète et variable (cf. *GPSR* I, 16 et Gerster 19). Je n'en note pas les différentes nuances et me borne à distinguer les voyelles plus ou moins nasalisées de celles qui ne le sont pas du tout : *tsanta*, *tsa·nta*, éventuellement *tsañta*. D'ailleurs, même cette distinction sommaire est parfois difficile à faire dans mes matériaux.

<sup>1</sup> Le timbre n'est indiqué que dans les monosyllabes ou sous l'accent.

<sup>2</sup> A. Évol. et Nend., *ü* tend en général vers *u*.

### Semi-voyelles

œ, ö, y représentent les semi-voyelles correspondant respectivement à u, ü et i.

Un e en hiatus devant voyelle a souvent la valeur d'une semi-voyelle proche de y : cf. *eó*, variante de *yó* « je, moi ».

### Consonnes

b, ch, d, f, j, k, l, m, n, p, r (généralement lingual), t, v, z ont la même valeur qu'en français.

dj semi-occlusive palatale sonore, ital. *gente*.

dz semi-occlusive dentale sonore, ital. *zelo*.

g toujours occlusive palatale, fr. *gain*.

h représente soit une simple aspiration (surtout entre voyelles), soit un son entre le h aspiré et le ch allemand de *ach* (surtout devant r) ou de *ich* (surtout devant l). Il correspond à h, ħ et ĥ du GPSR.

l l allongé, avec tendance à l'articulation vélaire (propre à Isér.).

l̥ l vélaire des langues slaves.

n vélaire, all. *eng*.

s toujours sourd, fr. *sou*.

ʃ fricative interdentale sourde, angl. *thing* ; à Isér., avec articulation latérale proche de l.

tch semi-occlusive palatale sourde, ital. *cento*.

ts semi-occlusive dentale sourde, all. *Zeit*.

z fricative interdentale sonore, angl. *father* ; à Isér., avec articulation latérale proche de l.

La combinaison consonne + y représente soit une consonne palatalisée, soit deux sons indépendants.

### Généralités

Les voyelles longues sont surmontées du signe — ; la longueur n'est notée que sous l'accent ou dans les monosyllabes.

L'accent tonique est noté par un trait vertical placé sous la lettre : *ef̣ina* « épine » ; *ṃandzo* « manche ». L'accent indiqué est celui du mot isolé. Sauf exception, sa notation est omise :

a) lorsqu'il frappe la dernière syllabe du mot ou lorsque la syllabe accentuée n'est suivie que d'un -ə : *tsanta* « chanter », *vinyə* « vigne » ;

b) lorsque la voyelle accentuée est é, è, ó ou è, è, ô : *sérklyo* « cercle », *oura* « heure » ;

c) lorsque la voyelle accentuée est longue : *āno* « âne », *riva* « rive ».

Les mots sont séparés en principe d'après l'étymologie. Les consonnes de liaison se rattachent au mot précédent, à moins qu'elles soient inhabituelles ou soudées au mot suivant : *lēj a* « il les a » ; mais *chi-l-òmo* « cet homme » ; *y é ju* « j'ai eu » ; *va tə* « va-t-il ».

Les lettres entre parenthèses marquent des sons qui peuvent s'amuir.

Contrairement aux habitudes du GPSR, il n'est pas fait usage des majuscules ni de l'apostrophe.

## D. Notes phonétiques

Ainsi que l'a montré Jeanjaquet <sup>1</sup>, les patois romands du Valais, tout en participant aux traits fondamentaux de la famille franco-provençale, se divisent en deux groupes distincts : un type archaïque et relativement homogène occupe la partie centrale du canton ; des parlers plus évolués et plus divers s'étendent sur la partie occidentale ou le Bas-Valais. Plusieurs traits phonétiques importants opposent ces deux groupes. Le vocalisme du Valais central est caractérisé par l'abondance de voyelles et diphtongues fermées : *i*, *éi*, *u*, *ou*. En revanche, on y note l'absence des diphtongues à grand écart d'aperture *èi*, *ai*, et des sons arrondis d'avant *ü*, *æ*, *œü*, propres les uns comme les autres au Bas-Valais. La répartition de ces sons à l'intérieur de chaque groupe donne lieu à d'autres divergences : en Bas-Valais, les résultats de *e* et *o* ouverts libres du latin coïncident avec ceux de *e* et *o* fermés ; en Valais central, les premiers aboutissent toujours aux sons simples *i*, *u*, et les seconds se présentent, dans la plupart des patois, sous forme de diphtongues. Divergence enfin dans le traitement du *a* tonique libre : à l'est, il se maintient intact dans tous les cas où il n'était pas précédé de consonne palatale ; à l'ouest, il a passé à *ô* en syllabe ouverte devant *t*, *v*, *l* et en syllabe fermée devant *l* double ou *l* + consonne. Le tableau suivant résume ces divergences :

| Latin                | Valais central               | Bas-Valais                    |
|----------------------|------------------------------|-------------------------------|
| mêl                  | <i>mi</i>                    | <i>mai</i> , <i>mèi</i>       |
| pîperc               | <i>péivro</i> , <i>pïvro</i> | <i>pqivro</i> , <i>péivro</i> |
| nôve                 | <i>nu</i>                    | <i>næ(ü)</i>                  |
| prôde                | <i>prôu</i> , <i>pru</i>     | <i>præ(ü)</i>                 |
| crûdu                | <i>kru</i>                   | <i>krü</i>                    |
| pratu                | <i>pra</i>                   | <i>prô</i>                    |
| sal                  | <i>cha</i>                   | <i>sô</i>                     |
| caballu <sup>2</sup> | <i>tseva</i>                 | <i>tsavô</i>                  |

Le consonantisme du Valais central donne une impression d'homogénéité face à la gamme de variantes qu'on relève en Bas-Valais. Il est aussi relativement simple. On y note l'absence de l'interdentale sonore *z* ; la sourde *ʃ* n'existe que dans une partie des parlers et dans un nombre de mots limité. Des occlusives mixtes *ts* et *dz*, seule la première est attestée partout ; la seconde s'est simplifiée généralement en *z*. Rares sont également les sons composés tels que *hl* (cf. Bjerrome 42). Le son *ly* et les groupes composés de consonne + *l* n'ont subi que peu de modifications. Ici encore, un tableau comparatif montrera l'opposition entre les deux groupes :

| Latin   | Valais central             | Bas-Valais                                  |
|---------|----------------------------|---------------------------------------------|
| diürnu  | <i>zô(r)</i>               | <i>dzô</i>                                  |
| cîñque  | <i>šin</i> , <i>sən</i>    | <i>ʃeïn</i> , <i>feïn</i> , <i>hleïn</i>    |
| calceas | <i>tsāse</i>               | <i>tsōse</i> , <i>tsōʃe</i> , <i>tsōhle</i> |
| palea   | <i>palyə</i> , <i>pala</i> | <i>pal(y)ə</i> , <i>paʒə</i> , <i>pada</i>  |
| clave   | <i>kl(y)a</i>              | <i>hlô</i> , <i>ʃô</i> , <i>fô</i>          |
| blancu  | <i>blan</i>                | <i>blan</i> , <i>bʒan</i> , <i>bvan</i>     |
| plorare | <i>plora</i>               | <i>plæra</i> , <i>pʒora</i> , <i>pʃora</i>  |

<sup>1</sup> Dans la *Revue de linguistique romane* 7, 1931, 23-51. Le présent exposé s'inspire largement de cet article.

<sup>2</sup> Voir aussi, pour l'évolution du *a*, les résultats de *calceas* et de *clave* ci-dessous.

Enfin, l'un des phénomènes les plus caractéristiques du Valais central est la formation de la consonne dite parasite. Ce son adventice apparaît après les diphtongues *éi*, *ou*, qui en général se réduisent du même coup à des voyelles simples, et après les voyelles *i*, *u*, lorsqu'elles continuent les mêmes sons latins : *pé(i)guro* « poivre », *pró(u)k* « prou, assez » ; *warik* « guérir », *krúk* « cru ». En revanche, on ne le rencontre jamais après *i*, *u* provenant de diphtongues anciennement réduites ; c'est ainsi que les résultats de *e*, *o* ouverts ne sont jamais affectés de consonne parasite, pas plus que ceux de *e*, *o* fermés là où ils se présentent sous forme de voyelles simples ; cf. les exemples p. 17 sous 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>. La consonne parasite est en général *k*, *g*, mais elle est *p*, *b* à Lens-Mont. après les voyelles d'arrière : *krúp* « cru », *púbzi* « puce ». Elle se forme surtout en fin de mot et sous l'accent, mais aussi à l'intérieur et même en syllabe atone, notamment à Lens-Mont., dans Ann. et Ht-Hér. : Mont. *tsùbdìrì* « chaudière », *kùpsyè* « coucher », *ùbjè* « oiseau » ; Évol. *tsougðrìrì*, *kukchjè*, *leigichya* « petit-lait » (< lactata). On la rencontre parfois également dans des mots d'emprunt : Évol. *chigva* « cible » (< all. suisse *Schibe*, cf. *GPSR* IV, 62), *le ruks* « les Russes » <sup>1</sup>.

Mais les patois du Valais central, tout en présentant des caractères communs qui les marquent très fortement, sont loin de former unité. Ils se différencient par de nombreux traits secondaires, qui touchent par exemple la réduction des diphtongues, la formation de la consonne parasite et l'évolution de certains groupes de consonnes. Dans une zone-limite occidentale, ils présentent des phénomènes qui ne s'étendent pas au reste du domaine, mais ont des prolongements en Bas-Valais : la conservation du son *dz*, la disparition de l'élément palatal dans *ly*, la vocalisation de *l* et de *v*. Enfin, certains patois, à savoir ceux d'Arb., Ayent, Nend. et Isér., ont un caractère intermédiaire plus ou moins marqué entre le type dialectal du Valais central et celui du Bas-Valais. Pour Nend. et Isér., localités situées à la limite des deux zones, ce fait s'explique historiquement (cf. Jeanjaquet 43) ; il est plus curieux pour Arb. et Ayent, séparés de cette limite par la grande commune de Savièse, et dont aucun document historique n'atteste de relations spéciales avec le Bas-Valais <sup>2</sup>. Les divergences entre le type commun du Valais central et les patois d'Arb., Ayent et Nend. portent essentiellement sur le vocalisme ; seul le patois d'Isér. participe aussi à la plupart des traits consonantiques bas-valaisans.

Les notes qui suivent présentent un choix de principaux faits phonétiques. Elles n'ont pas d'autre prétention que d'illustrer les traits communs et les divergences de nos patois, et de faciliter ainsi l'orientation du lecteur. Si elles ont pour base les sons latins, on voudra bien voir là un simple principe de classement <sup>3</sup>.

### Voyelles toniques

1<sup>o</sup> *a* tonique libre, lorsqu'il n'était pas précédé de consonne palatale, s'est conservé sans changement dans tous les cas, notamment devant *t*, *v*, *l* : pratu *pra*, clave *kla*, sal *cha*. Il en est de même de *a* entravé par *l* double ou par *l* + consonne : caballu *tseva*,

<sup>1</sup> Pour une étude plus complète de la consonne parasite, cf. Jeanjaquet 45, Gerster 145 et Keller 16.

<sup>2</sup> Jeanjaquet, p. 41, avait déjà signalé Ayent comme « îlot linguistique d'aspect bas-valaisan » ; il convient de préciser que les traits bas-valaisans de ce patois se bornent à l'évolution de *a* devant *t*, *v*, *l* et des voyelles d'arrière. Quant au patois d'Arb., il s'identifie à celui d'Ayent, à quelques divergences mineures près : traces de consonne parasite, vocalisation plus fréquente de *l*, passage du groupe *rs* à *st* (voir ci-dessous, nos 3<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> et 11<sup>o</sup>).

<sup>3</sup> Les formes patoises non localisées proviennent de Savièse.

calceas *tsāse*. — A Arb. et Ayent, *a* libre devant *t*, *ɐ*, *l* devient *ó* : pratu *pró*, clave *kl(y)ó*, sal *chó* ; *a* entravé devant *l* devient *ó* en finale, mais reste *a* à l'intérieur du mot : caballu *tsa-ó*, mais calceas *tsāse* ; calidu *tsó*, mais calida *tsāda*. — A Isér., *a* devant *t*, *ɐ* reste *a*, mais devant *l* devient *ó* : pra, *ša*, mais *só*, *tsa-ó* (> *tsqo*), *tsōse*.

2° Les diphtongues résultant de *e* et *o* ouverts libres se sont réduites à *i*, *u* : fèbre *fivra*, mël *mi* ; nōve *nu*, prōbat *prūe*. — A Arb., Ayent, Nend. et Isér., *o* ouvert aboutit à *ü* (tendant à *u* à Nend.) : nōve *nü*, probat *prü(ɐ)e*.

3° Les diphtongues résultant de *e* et *o* fermés libres se contractent également, mais aboutissent à trois résultats différents : a) *i*, *u* (Sav., Grimis., Lens-Mont.) : nīve *nī*, pīpere *pīvro* ; lupu *u*, prōde *pru*. b) *i*, mais *ou* (Contrée) : nīt, *pīvro* ; lōu, *prōu*. c) diphtongue affectée d'une consonne parasite (Ann., Chal., Grône, Hér.) : Évol. *nēk*, *pēi(g)vro* ; lōk, *prōk*. — A Ayent et Arb., les diphtongues respectives sont *ei* et *æü*, avec traces de consonne parasite à Arb. : nīve *nēi*, *nīk* ; pīsu *pēi*, *pīk* ; pīpere *pēivro* ; lupu *læü*, *læ(ü)k* ; prōde *præü*, *præ(ü)k*. A Nend., on a *ei*, *öü* (*æü* tendant à *ou*) : nīve *nēi*, pīpere *pēivro* ; lupu *öü*, prōde *pröü*. A Isér., on a *ei*, *æü* : *nēi*, *pēivro* ; *læü*, *præü*<sup>1</sup>.

4° *i* et *u* libres persistent tels quels (Sav., Grimis., Contrée) ou sont affectés d'une consonne parasite (Lens-Mont., Ann., Chal., Grône, Hér.) : Sav. rīpa *rīpa*, \*warīre *ɔwari* ; crūdu *kru*, perdūtu *pərdū*. Mont. rīgva, *warik* ; krūp, *perdūp*. — A Arb., Ayent et Nend., *u* aboutit à *ü* (tendant à *u* à Nend.) : Ayent crūdu *krü*, perdūtu *perdü*. A Isér., les deux sons se diphtonguent en finale, mais restent *i*, *ü* à l'intérieur du mot : \*warīre *ɔwarēi*, filu *fēi*, vīvu *vēi*, mais rīpa *rīpa*, lībra *īvra* ; crūdu *kræü*, perdūtu *perdæü*, matūru *mæü*, dūru *dæü*, mais matūra *mīra*, dūra *dīra*<sup>2</sup>.

### Consonnes

5° *c* initial ou appuyé devant *e*, *i*, ainsi que *cy*, *ty* appuyés, aboutissent normalement à *s*<sup>3</sup> : cīnque *sən*, \*lacticellu *wasēi*, calceas *tsāse*, cantione *tsanson*. — A Isér., on a *ʃ* : *ʃeīn*, *aʃē*, *tsōʃe*, *tsanʃon*.

6° Dans la plupart des patois, au son *j* français de diverses origines correspond *z* : Miège gente *zen*, larga *lārzi*, diūru *zōr*, villaticu *vilāzo*. — Mais on a *dz* à Sav., Grimis., Nend. et Isér. (*d* à Isér. dans le suffixe « -age ») : Sav. *dzen*, *wārdza*, *dzō*, *vewādzō* (Isér. *vyqdo*).

7° Le groupe *sc* devant *o*, *u*, ainsi que les groupes *st* et *sp* se simplifient par effacement de *s* (Sav., Grimis., Grône, Bas-Hér., Nend., Isér.) ou aboutissent à des consonnes fricatives (Arb., Ayent, Lens-Mont., Ann., Chal., Ht-Hér., Hérém.) : Sav. excūtere *əkūrə*, tēsta *tēita*, stricta *ətrita*, spīssu *epe* ; Mont. *ehūra*, *tēha*, *ehriti*, *efē* ; Évol. *ehōra*, *tēša*, *əʃréiti*, *efē*. Dans la Contrée, *st* se simplifie, mais *sc* et *sp* aboutissent à des fricatives : Miège *ehōura*, *tēita*, *etriti*, *efē*. — Le groupe *st* évolue de la même façon dans les possessifs « notre, votre » : Sav. *nōutrə*, *vōutrə* ; Mont. *nūhri*, *ūhri* ; Évol. *nūʃra*, (*ɔ*)*ūʃra* ; Miège *nōutri*, *vōutri*.

<sup>1</sup> Sur les restes de consonne parasite à Isér., cf. Jeanjaquet 47.

<sup>2</sup> Comme on le voit, les traits vocaliques bas-valaisans qu'on enregistre à Arb., Ayent, Nend. et Isér. n'ont pas la même distribution qu'en Bas-Valais. Le passage de *a* à *ó* n'atteint pas tous les cas où il a lieu dans le groupe occidental. La distinction entre les résultats de *e*, *o* ouverts et de *e*, *o* fermés est partout maintenue. Enfin, la diphtongaison de *i* et *u* à Isér. est un phénomène propre à ce patois et n'a de parallèle, d'ailleurs pour *i* seulement, que dans le Val d'Illeaz (cf. Fankhauser 28).

<sup>3</sup> En fait, cette évolution est souvent perturbée : voir à ce sujet Gerster 124 et GPSR III, 208 a ; cf. aussi les formes de « cercle » ci-après sous 9°.

8° Le groupe *rs* peut également se simplifier par effacement de *r* : Sav. transverse *tre-echa*, \**intōrsa antwēcha*, *būrsa bō(r)cha*. Mais à Arb., *rs* > *st* : *tra-esta*, *entwēsta*, *bōsta*.

9° Les groupes *cl*, *bl* et *pl* subissent peu ou ne subissent pas de modifications : Sav. clave *kla*, *cīrculu chērklo*, blancu *blan*, *plorare plora* ; Évol. *klya*, *chērklyo*, *blan*, *plora* ; Grim. *kla*, *chērklo*, *blan*, *plora*. — A Nend., *cl* aboutit à *hl* : clave *hlo*, *cīrculu chērhlo*. A Isér., tous ces groupes subissent des modifications plus considérables : clave *ša*, *cīrculu šērso*, blancu *bzan*, *plorare pšora*.

10° *l* palatalisé conserve en général le son *ly* : Miège vigilar *velyē*, *palea palyi*, *meliōre melyōur*, \**glacia lyachi*. — A Sav. et dans une moindre mesure à Arb. et Ayent, *ly* a perdu sa mouillure : Sav. *vele*, *pala*, *melūū*, *lachā*. — Dans Ann., à Nend. et Isér., *ly* présente une double évolution : devant *e*, *i* accentués, il se conserve tel quel (Ann., Isér.) ou aboutit à *y* (Nend.) ; dans d'autres positions, il passe généralement à *l* (Nend.), *l̥* (Ann.), ou *l̥* (Isér.) : Nend. *veyē*, *pala*, *melōū*, *lachā* ; Ann. *velyē*, *pāl̥i*, *melōū*, *l̥achi* ; Isér. *velyē*, *pala*, *melōū*, *lasā*<sup>1</sup>.

11° *l* initial ou intervocalique se vocalise à Sav., Arb., Nend. et Isér.<sup>2</sup>, mais le degré de vocalisation n'est pas partout le même. A Sav., *l* devient *u* et ne disparaît entièrement que devant voyelle vélaire : \**lacticellu waséi*, *pala pāwa*, *stēlas etīwe*, mais *lūpu u*, *lūna ūna*. A Arb., les résultats sont instables et différent d'un témoin à l'autre : j'ai noté *lasé*, *pāwa*, *ehéile*, *lōū*, *wūna*. A Nend. et Isér., l'effacement est complet, mais avec quelques cas de régression à Isér. : Nend. *asé*, *pāa*, *atēyā*, *ōū*, *ūna* ; Isér. *asé*, *pāa* > *pā*, *etēiye*, *ūna*, mais *lōū*. — Enfin, on trouve quelques traces de vocalisation à Ayent : *lūvra* (< *libra* + *-alis*) « balance romaine » ; *kōlē* > *ko-ē* « collet » ; *va tsasyā lō papa* « va chercher papa » (GPSR III, 414 b) ; *l a pa ūna komen sta po ōe tsasū* « elle n'a pas sa pareille pour courir après les hommes » (ib. 241 a).

12° *v* initial ou intervocalique s'amuit plus ou moins régulièrement à Sav., Grimis., Arb., Ayent, Hérém. et Nend. : Sav. *vacca atsā*, *venire anī*, *caballu tsū-a* ; mais *vīnea vānyā*, *avēna avān-na*. — Plus sporadiquement et surtout dans le voisinage d'une voyelle vélaire, l'amuïssement de *v* touche d'autres patois : Mont. *olī* « vouloir », *ūta* « vœut ». — Il atteint également les formes de « vous » et « votre » : Hérém. (*v*)*o*, (*v*)*ușrā* ; cf. d'autres exemples ci-dessus sous 7°.

## E. Phonétique et morphologie

Dans l'article cité plus haut, Jeanjaquet avait signalé la subsistance, en Valais central, de certains traits archaïques de morphologie : jeu complet de désinences verbales ; déclinaison de l'article défini et, dans quelques patois, celle du démonstratif ; restes du pluriel en *-s*. La conservation de ces traits tient en grande partie au caractère peu novateur de la phonétique patoise. Mais il n'est pas sans intérêt de voir les répercussions des innovations phonétiques sur la morphologie.

<sup>1</sup> Cependant, on a *ly*, *y* dans les participes passés en *-a* des verbes en *-lye* et dans les dérivés en «-eur» ou «-oir» : *balya*, *baya* « baillé, donné », *velya*, *veya* « veillé, (la) veillée », *kolyōu*, etc. « couloir », Ann. *velyōu* « veilleur ».

<sup>2</sup> Sur l'amuïssement de *l* et ses conséquences, cf. Gauchat, *Régression linguistique* ; Bjerrome 53 ; R.C. Schüle XI.



**Consonne parasite.** Essentiellement instable, la consonne parasite apparaît plus souvent en syllabe accentuée et à la pause qu'à l'atone ou à l'intérieur de la chaîne parlée. Il en résulte que les formes toniques des pronoms en sont affectées beaucoup plus régulièrement que les formes atones : St-Luc *awé lik* « avec lui », mais *ala li ùvrik* « aller lui ouvrir ». Nax *lôuj è biñ egal*, *a lok* « ça leur est bien égal, à eux » ; *vù tù stók u biñ hlók* « veux-tu ceux-ci ou ceux-là », mais *é-nd a dè hló kye diren* « il y a de ceux qui diront ». Cherm. *stì dra* « ce drap », mais *kiñ krwéi ke stik!* « quel vaurien que celui-ci ! »

Un autre effet du *k* parasite est la confusion entre certaines formes <sup>1</sup>. Il s'agit essentiellement des couples de démonstratifs : Ann. masc. *chui(k)/fém. chti*, masc. *hli(k)/fém. hli* ; Évol. et Haud. *chi(k)* « ce, celui-ci » / *chi* « ce, celui(-là) ». Dans chaque couple, un des termes est en *-i* affecté de consonne parasite, l'autre en *i* après lequel la consonne parasite n'apparaît jamais. Mais le *k* parasite a une tendance générale à ouvrir les voyelles fermées : cf. Grône *nik* « nid », *venik* « (vous) venez », *warik* « guérir », contre Miège *nit*, *veni*, *wari*. De même, pour le premier terme de chacun de nos couples, on a des variantes *chui(k)*, *hli(k)* dans Ann., *chi(k)* à Évol. et Haud. Lorsque le *k* s'efface, chacune de ces formes s'identifie à l'autre terme du couple, *chti*, *hli* ou *chi*. On aura ainsi : St-Luc *hli botchy* « ce gamin » et *hli lan-na* « cette laine » ; *chti bis* « ce bisse » et *chti drôla* « cette femme » ; Évol. *chi* (< *chik*) *li-nsiŋa* « ce drap-ci » (Tabl. 139) et *chi ki ès mi fô* « celui qui est plus fort » (Mél. Dur. 97).

**Évolution des groupes de consonnes.** L'évolution du groupe *st* en *š*, *h* vaut à certains patois une forme postposée de « tu », distincte de la forme antéposée. En effet, la terminaison *-s* de la 2<sup>e</sup> p. sg. des verbes s'est combinée avec l'initiale *t-* de *tu* : Évol. *tù tsq-nte* « tu chantes », mais *kə ũ šü ?* « que veux-tu ? » ; Arb. *tù tsqnte* ; *kyé ũ hù ?*

Le pronom enclitique de la 3<sup>e</sup> pers., qui est *ti*, *tə* dans les autres patois, a la forme *šə* à Hérém. (cf. Lavallaz 169). Cette forme provient probablement de *è šə* « est-il », où *š* est l'aboutissement, conservé en liaison, du groupe *st* : cf. *ès ala* « est allé », *ès aro-a* « est arrivé », etc. Mais l'influence du *šu* de la 2<sup>e</sup> p. sg. n'est pas exclue.

A Arb., l'évolution *-rs* > *-st-* a affecté également l'expression *dè pèr sè* « tout seul », litt. « de par soi », devenue *depestè* (cf. p. 55).

**Vocalisation de *l* et *v*.** Devant les mots qui ont perdu leur initiale *l-* ou *v-*, il n'y a, en principe, ni élision ni liaison <sup>2</sup> : Sav. *che achie a-a* « il se laissait aller » (FB 268) ; *e qche repoja* « il les laisse reposer » ; *tsikun repren che qtse* « chacun reprend ses vaches ». — St-M. *lò tè éjo kon-nya yon ou fôr* « je vais te le jeter dans le four » ; Vernam. *sta ôta* « cette voûte » ; Nend. *pè hlè ondza né* « par ces longues nuits » (GPSR III, 182 a). — Mais cet usage n'est pas absolument régulier : Sav. *ch achie pa feir* « il ne se laissait pas faire » ; Nend. *po pa èj achyè tro-à* « pour qu'on ne les trouve pas », litt. « pour ne pas les laisser trouver ». Isér. *è myoz èivra* « mes livres ».

Les conséquences de la vocalisation de *l* pour l'article défini ont été indiquées par Jeanjaquet (p. 30) <sup>3</sup> : l'article disparaît complètement devant voyelle, sauf dans les cas où celle-ci était précédée d'un *l* ou d'un *v* aujourd'hui effacés : Nend. *etchyé-a* « l'échelle », *àbro* « l'arbre », mais *i atsə* « la vache », *on vei a ùna* « on voit la lune ». Mais la langue résiste parfois à cette destruction. A Isér., le nominatif *i* se maintient et seul l'accusatif *a*, *a* s'efface : *i àno* « l'âne », mais *embata àno* « embâter l'âne » ; *i etchā l è dresaya* « l'échelle

<sup>1</sup> Cette confusion apparaît à l'oreille de l'enquêteur ; mais il se peut fort bien qu'elle n'existe pas pour le sujet parlant.

<sup>2</sup> Cf. Bjerrome 54 n. 1.

<sup>3</sup> Cf. aussi Bjerrome 59 et R.C. Schüle XI.

est dressée », mais *ā enó p etchā* « monter l'échelle », litt. « aller en haut par l'échelle ». A Sav., *l* s'est entièrement effacé dans l'article non élide : *i kɔnio l e jùsto* « le compte est juste » ; *kloura a pùrta* « fermer la porte ». Mais devant voyelle, la vocalisation de *l* s'est arrêtée au stade *w* : *w ovèe l e on* « l'hiver est long » ; *va pa unkó a w ekóuwa* « il ne va pas encore à l'école ».

Jeanjaquet a signalé également le moyen thérapeutique utilisé par les patois de Sav. et Nend. pour éviter l'effacement du pronom régime, et dont il sera question plus loin (p. 47). Mais il y a lieu de relever ici un phénomène qui n'a pas encore été étudié. Dans bon nombre de nos patois, le pronom sujet de la 3<sup>e</sup> pers., parfois aussi celui de la 1<sup>e</sup> p. sg., a la forme *l* devant voyelle : Sav. *l e* « il est », *l on* « ils ont », *l aïo* « j'avais », etc. Cette forme accompagne presque toujours le verbe et échappe en grande partie aux tendances qui régissent l'omission du pronom sujet (p. 27 et 33). Seul le patois de Nend. emploie les verbes à initiale vocalique sans pronom sujet à la 1<sup>e</sup> p. sg. et à la 3<sup>e</sup> pers. : *é* « il est », *an* « ils ont », *a-ô* « j'avais » ; c'est sans doute parce que l'ancien pronom *l* s'est amuï comme l'article défini élide <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le même phénomène se retrouve à Conthey et à Bagnes, cf. *Tabl. passim* et ci-dessous p. 122.

## I. LES PRONOMS PERSONNELS

Nos patois offrent une différence fondamentale entre les pronoms personnels des deux premières personnes et ceux de la troisième. Aux deux premières personnes, tant au singulier qu'au pluriel, les mêmes formes, suivant leur fonction ou leur position dans la phrase, peuvent porter ou non l'accent ; en revanche, du moins au sg., on distingue toujours entre cas sujet et cas régime : *tù arûa*, tu arrives <sup>1</sup> ; *ché méi vyu kyé tù*, je suis plus vieux que toi ; *te fôu parti*, il te faut partir ; *va antchye te*, va chez toi. — A la 3<sup>e</sup> pers. au contraire, le système patois est le même que celui du français moderne ; on distingue toujours entre formes atones et formes toniques, mais, pour ces dernières, on confond cas sujet et cas régime : *i kri ren*, il ne croit rien ; *rlwi krôjje pa*, lui ne croyait pas ; *fôu ô tva*, il faut le tuer ; *awwei rlwi*, avec lui <sup>2</sup>.

Si, au cas régime, l'emploi des pronoms de toutes les trois personnes est cependant semblable, au cas sujet la divergence entre les deux premières personnes et la troisième ne touche pas seulement le système des formes, mais aussi leurs fonctions. Dès lors, il est indiqué de scinder en deux l'étude du pronom sujet.

### A. Cas sujet, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> personnes

| Formes pleines       |                    |  | Formes réduites     |
|----------------------|--------------------|--|---------------------|
| <b>Savièse</b>       |                    |  |                     |
| Sg. 1                | <i>yó (eó)</i>     |  | <i>l</i>            |
| 2                    | <i>tù</i>          |  | <i>t</i>            |
| Pl. 1                | <i>nó</i>          |  | <i>n</i>            |
| 2                    | <i>ó</i>           |  | <i>ow</i>           |
| <b>Antres patois</b> |                    |  |                     |
| Sg. 1                | <i>yo</i>          |  | <i>y, l</i>         |
| 2                    | <i>tu (su, hu)</i> |  | <i>t</i>            |
| Pl. 1                | <i>no (noj)</i>    |  | <i>n</i>            |
| 2                    | <i>vo (voj)</i>    |  | <i>v (vw), y, j</i> |

<sup>1</sup> Les exemples non localisés proviennent de Savièse.

<sup>2</sup> L'exemple de nos pronoms personnels illustre, une fois de plus, la situation particulière de la 3<sup>e</sup> pers. par rapport aux deux autres ; cf. E. Benveniste, *Structure des relations de personne dans le verbe*.

Localisation des variantes. 1<sup>e</sup> p. sg. : *l* Arb., Ayent, Chal. ; *y* partout ailleurs sauf Nend. — 2<sup>e</sup> p. sg. : *tu* partout ; *su*, *hu* (formes postposées, cf. p. 19) Arb., Ayent, Lens-Mont., Ann., Chal., Hérém. — 1<sup>e</sup> p. pl. : *no* partout ; *noj* (forme prévocalique) Grimis., Grône, Nax, Mase. — 2<sup>e</sup> p. pl. : *vo* partout ; *voj* (forme prévocalique) Grimis., Grône, Nax, Mase, Évol., Hérém. ; *v* Lens-Mont., Contrée, Ann., Haud., Nend., Isér. ; *ow* Nend., Isér. ; *y* Vernam., Évol. ; *j* Nax.

La plupart des formes réduites proviennent de l'élision : *y(o)*, *t(u)*, *n(o)*, *v(o)*. A la 1<sup>e</sup> p. sg., *l* est analogue de la 3<sup>e</sup> pers. A la 2<sup>e</sup> p. pl., *y* est sans doute de même origine ; dans *ow*, le *o* de la forme pleine se réduit à une semi-consonne <sup>1</sup> ; *j* est un reste de *voj*.

## 1. Généralités

Les formes pleines du pronom sujet sont susceptibles de deux emplois différents. D'une part, elles ne font qu'indiquer la personne du verbe, faisant en général double emploi avec les désinences, suffisamment différenciées pour remplir cette fonction par elles-mêmes <sup>2</sup> ; d'autre part, elles s'emploient de façon indépendante, soit pour mettre en relief le sujet du verbe, soit en dehors de toute proposition verbale. Par commodité et faute de meilleurs termes, je parle de sujet faible dans le premier cas et de sujet fort dans le second.

Certaines variantes des formes pleines ne peuvent servir que de sujet faible ; ainsi les formes postposées de la 2<sup>e</sup> p. sg. *su*, *hu*, et les formes prévocaliques *noj*, *voj* des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> p. pl. : Arb. *kyé ü hü* <sup>3</sup> que veux-tu ? mais *tu repo·ndri tu*, c'est toi qui répondras ; Grimis. *noj aru·en*, nous arrivons. Il en est évidemment de même des formes réduites, qui s'emploient exclusivement devant certaines formes verbales à initiale vocalique (cf. p. 27).

La place du sujet faible est fixe. Dans l'affirmation et la négation, il précède immédiatement le verbe ou n'en est séparé que par un pronom régime atone : *tù te ple la* <sup>4</sup>, tu te plais ici ; *nó krijen pa chen*, nous ne croyons pas ça <sup>4</sup>. Dans l'interrogation directe, le sujet suit en principe le verbe : *pùra vó balq d aséi* <sup>2</sup> pourriez-vous (me) donner du lait ? (Cah. 7, 100). — Au contraire, le sujet fort peut être détaché du verbe : *t aprendri pru a vivra, yó* ! je t'apprendrai bien à vivre, moi ! (FB 37) ; *tù, da bünüü kyé t a pa fatchya mei fura a tçita*, toi, heureusement que tu n'as pas mis la tête plus en dehors (Cah. 7, 82).

L'expression du pronom sujet est obligatoire à la 2<sup>e</sup> p. sg. et très régulière aux deux premières personnes du pluriel ; mais elle est facultative, dans la majorité de nos patois, à la 1<sup>e</sup> p. sg. Les paradigmes normaux seront donc : *krijo*, je crois ; mais *tù kri*, *nó krijen*, *vó krida* ; *arüo*, j'arrive ; mais *tù arüa*, *nó arü·en*, *vó arü·a*.

## 2. Emploi de *yo*

En raison de ce qui vient d'être dit, le pronom sujet de la 1<sup>e</sup> p. sg. occupe une position à part. En effet, il entre dans une opposition à trois termes : *vçnyo*, *yó vçnyo*, (*yó*) *vçnyo yó*. Le premier terme correspond à *tù van*, le troisième à *tù van tù* ; le second est

<sup>1</sup> On rencontre d'ailleurs une variante *ow*, qui peut se former aussi bien à partir de *v* que de *ow*.

<sup>2</sup> Cf. les paradigmes ci-dessous. Cependant, les formes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> p. sg. sont identiques : *tù kri*, (*i*) *kri* ; *tù arüa*, (*i*) *arüa*. Sur le rôle possible du pronom sujet dans leur différenciation, cf. p. 118.

<sup>3</sup> Sur *la « ici »*, cf. p. 74.

<sup>4</sup> On remarquera que la négation « ne » n'a pas d'équivalent en patois.

ambigu et peut signifier soit « je viens », soit « moi, je viens » ; mais sa situation n'est pas identique dans tous les patois.

**Savièse.** Même lorsqu'il précède immédiatement le verbe, *yó* fonctionne souvent comme sujet fort : *yó krijó pa chen*, moi, je ne crois pas ça (FB 179) ; *tù, mǎndza ta tser-nachá* ; *yó mǎndzo ma mùtachá*, toi, mange ta viande ; moi, je mange mon fromage (Contes 662) ; *va amu tù ch tù u, yó réisto lá*, monte si tu veux, moi je reste ici. — En revanche, lorsqu'il n'y a pas de mise en relief, le sujet est omis dans la majorité des cas : *vqjo ba u martchya*, je descends au marché ; *chei resta bā mijon*, je suis resté à la maison ; *qn-mo pa hu mǐ-ndo wéi*, je n'aime pas ces gens-là. — A quelques exceptions près, mes témoins traduisent toujours « moi je » par *yó* et omettent le sujet pour rendre « je » seul.

Cependant, on peut se servir de *yó* comme d'une simple désignation de personne, correspondant au « je » français. La limite entre les deux emplois est difficile à fixer ; on constate cependant que l'expression de *yó* n'est pas entièrement libre, mais dépend en partie des conditions syntaxiques. La statistique suivante, qui porte sur toutes les propositions à la 1<sup>e</sup> p. sg. dans *Cah. 7*, donne une idée sur la fréquence et les conditions de l'expression de *yó* :

| Place du sujet                             | Total des propositions | Sujet omis<br>nombre | %    |
|--------------------------------------------|------------------------|----------------------|------|
| En tête de phrase devant le verbe          | 92                     | 57                   | 62 % |
| A l'intérieur de la phrase devant le verbe | 103                    | 89                   | 86 % |
| Devant pronom régime                       | 19                     | 16                   | 84 % |
| Ensemble ou en moyenne                     | 214                    | 162                  | 76 % |

Dans cette statistique, on a assimilé à l'omission du sujet les cas où *yó* ne se trouvait pas à la place fixe assignée au sujet faible. D'autre part, on y a inclus les propositions où le pronom sujet figure à la forme réduite, et qui ne représentent que le 4 % du total. Ces précisions données, on peut dégager quelques conclusions.

1<sup>o</sup> Le pronom sujet est le plus fréquent lorsque, d'une part, il commence la phrase et que, d'autre part, il précède immédiatement le verbe : *yó chei kunpeira a djyan*, je suis compère de Jean (FB 175) ; *yó kǎnto komen i avwi dǎre*, je raconte comme j'ai entendu dire (N. Contes 508).

2<sup>o</sup> Il est plus souvent omis à l'intérieur de la phrase, c'est-à-dire : a) après un complément : *pó chen pǔri pru te seda*, pour ce prix, je pourrais bien te le céder (*Cah. 7*, 94) ; *qra a nei pǎrto ba mijon*, ce soir, je descends à la maison (ib. 92) ; — b) en proposition subordonnée ou dans une principale qui suit sa subordonnée : *kan chei itǎe dóu tre pa ba, rekǎntro marje*, quand je suis descendue quelques pas plus bas, je rencontre M. (ib. 122) ; *tù ǔwarderei a tsǔdire tan kya vǎndri o tǎ dǎwǎvra*, tu garderas la chaudière jusqu'à ce que je vienne le délivrer (*Lég. I*, 182) ; — c) dans la seconde de deux coordonnées, même si elle n'a pas le même sujet que la première : *ren me me ǎromǎdzo, e pasyǎntari ǎ chiron komen dee-an*, rends-moi mes fromages, et je supporterai les cirons comme avant (*Cah. 7*, 105).

Les exemples contraires à cette seconde tendance se laissent réduire à deux cas principaux : a) le mot placé en tête de phrase n'est pas un véritable complément, mais un adverbe « vide » qui sert à introduire un nouveau développement : *qra* [maintenant] *eó chei pa komen fajj-on*, je ne sais pas comment ils faisaient (*Cah. 7*, 104) ; — b) *yó* est

parfois exprimé dans une proposition subordonnée, mais non dans la principale qui la suit : *chə yo dechè-ndo, vajo ej əngela*, si je descends, je vais les engueuler.

3<sup>o</sup> Le pronom sujet est rare également devant un pronom régime : *me rapjo kya* ..., je me rappelle que ... (*Cah.* 7, 142) ; *uj ei ren də porkye*, je ne leur ai pas dit pourquoi (ib. 92). — Mais il apparaît parfois aussi dans cette position, sans doute avec un effet d'insistance plus ou moins marqué : *yó me depyeto tan kan e mündo chon pa ā mijon dotāa*, je suis très dépitée quand les gens de ma famille ne rentrent pas le soir (FB 204) ; *yó ó t éi pru kũnyu*, je l'ai bien connu (*Contes* 660).

Du moment que *yó* antéposé au verbe peut servir indifféremment de sujet fort ou de sujet faible, on recourt à d'autres procédés pour une mise en relief plus nette :

1<sup>o</sup> On sépare *yó* du verbe par d'autres éléments de la phrase : *yó óra i tsandjya de plache*, moi, j'ai maintenant changé de place (*Cah.* 7, 120) ; *yó, l e destra vwero me mawanyo*, moi, c'est extraordinaire combien je m'inquiète (FB 317).

2<sup>o</sup> On le place après le verbe : *i pru kũnyu eó nāsə dzoje*, j'ai bien connu, moi, Ignace-Joseph (*N. Contes* 508) ; *te bəlo a mitchya daa poma, e w qtra mitchya męndzo yó*, je te donne la moitié de la pomme, et l'autre moitié je la mange moi(-même).

**Autres patois.** On peut les diviser en trois groupes :

1<sup>o</sup> Grimis., Arb., Ayent, Lens-Mont., Hérém., Nend. — Dans ces patois, *yo*, même placé immédiatement devant le verbe, sert de sujet fort : *Lens kan yó djoyò kəkye tchyūja, tũ tũ kò-nte dīre lò ko-ntréryo*, quand moi je dis quelque chose, toi tu te crois obligé de dire le contraire. Hérém. *yó, m'en vājo aprē-ndre a li pacha l eĩn-nuyur*, moi, je vais lui apprendre à n'avoir plus peur (*Lautbibl.* 66, 6). Nend. *yó, mé tanyo*, moi, je me tiens [ici] (*ALF* 1295). — Le sujet faible est normalement omis : Nend. *wajo u martchya*, je vais au marché ; *a chanqn-na pacha chi tseju ba*, la semaine passée je suis tombé ; *tə dəjo kə wāe*, je te dis que oui.

Pour mettre *yo* en relief, ces patois peuvent cependant, comme celui de Savièse, le séparer du verbe ou le postposer : *Lens yó, chĩ fũro zũvəna komen vó, męndzerqo mĩ kyé cheĩn*, moi, si j'étais jeune comme vous, je mangerais plus que ça. Hérém. *yo, prou terno, i kru chen*, moi, assez stupide, j'ai cru ça (*Lavallaz* 299). Grimis. *lacha pyə chen, fari yó* ! laisse donc ça, je le ferai, moi !

2<sup>o</sup> Isérables. — L'expression de *yo* est obligatoire, au même titre que celle de *tu*, *no* et *vo* : *yó véjo čũ martcha* ; *a sanqn-na pasa yó si tchčũ* ; *yó tē djò kē wē*. (Ces phrases correspondent à celles de Nend. ci-dessus.)<sup>1</sup> — Pour mettre le sujet en relief, il faut le répéter : *yo vyézo yo*, j'y vais, moi ; *si kyé y é, yo*, celle que j'ai, moi, c.-à-d. ma femme.

3<sup>o</sup> Contrée, Ann., Chal., Grône, Bas-Hér., Ht-Hér. — Ici la situation est plus complexe. Le pronom sujet est exprimé plus souvent qu'à Savièse : dans 50 % des cas environ dans Contrée et Hér., plus fréquemment encore dans Ann. Lorsqu'il est antéposé au verbe, il peut, mais rarement, servir de sujet fort : *Rand. yó, chéi li fəna* ; *tu, tu charéi jyaméi kē li bó fis*, moi, je suis sa femme ; toi, tu ne seras jamais que son beau-fils. St-Luc *yó travəlo biĩ* ; *t éi tũ kē tũ cha pa travalye*, moi, je travaille bien ; c'est toi qui ne sais pas travailler. — Mais habituellement, *yo* en cette position correspond à « je » : *Rand. kan yó véijo ehóure lò blyə*, quand je vais battre le blé ; *Grim. yó lò pochònyo*, je le regrette.

<sup>1</sup> Voici cependant un exemple isolé de l'omission de *yo* à Isér. : *tə fodré pa enwa pertòt sē-n kya t é dēt*, il ne te faudra pas colporter partout ce que je t'ai dit.

L'expression de *yo* semble ici, en grande partie, un fait de style ou d'habitude individuelle. C'est ainsi que le relevé fait par Jeanjaquet aux Haudères en 1899 contient 21 propositions à la 1<sup>e</sup> p. sg. ; dans toutes, le sujet est omis. Le relevé fait par Keller en 1942 dans la même localité en contient 16 ; dans toutes, le sujet est exprimé. La différence chronologique peut évidemment jouer un rôle ; mais elle n'en joue aucun pour deux relevés de Grimentz, l'un contenu dans les *Rel.* de 1899, l'autre dans les *Tabl.* et datant de 1905 : dans le premier, le sujet de la 1<sup>e</sup> p. sg. est exprimé dans 11 propositions sur 22 ; dans l'autre, il figure dans la totalité des 15 propositions <sup>1</sup>.

Mais il est possible de découvrir des tendances syntaxiques dans certains patois qui offrent des matériaux suffisants et de bonne qualité. C'est le cas notamment de St-Martin, où une statistique portant sur tous les textes disponibles révèle des faits semblables à ceux de Savièse :

| Place du sujet                             | Total des propositions | Sujet omis<br>nombre | %    |
|--------------------------------------------|------------------------|----------------------|------|
| En tête de phrase devant le verbe          | 50                     | 11                   | 22 % |
| A l'intérieur de la phrase devant le verbe | 43                     | 26                   | 60 % |
| Devant pronom régime                       | 40                     | 31                   | 77 % |
| Ensemble ou en moyenne                     | 133                    | 68                   | 51 % |

L'écart entre le premier cas et les deux autres est plus sensible qu'à Savièse ; l'expression de *yo* dépend donc plus fortement encore de la place que ce pronom occupe dans la phrase <sup>2</sup>. On aura normalement : a) sujet exprimé en tête de phrase et immédiatement devant le verbe : *yò ché lè tchyò frârè*, je suis ton frère (*Contes* 168) ; *yò purei pa drumik*, je ne pourrais pas dormir (*Lautbibl.* 67, 6) ; — b) sujet omis à l'intérieur de la phrase : *aprè ché partèi*, après je suis parti ; *devan kè fùcho mó, ìro dóu konchèl*, avant de mourir, j'étais membre du conseil communal (*Contes* 175) ; — c) sujet omis également devant pronom régime : *lò li é pa preša*, je ne le lui ai pas prêté ; *e biñ, tè promèto*, eh bien, je te le promets (*Lautbibl.* 67, 7).

Pour mettre le sujet en relief, les patois du troisième groupe se servent aussi bien de la séparation ou de la postposition de *yo* observées à Savièse et dans le groupe 1, que du redoublement propre au patois d'Isér. : Rand. *yò, chen mujata mèi lwen, liy éi izya*, moi, sans réfléchir davantage, je l'ai aidé ; *pwéi ren dire utan, yò !* je ne peux pas en dire autant, moi ! St-M. *cha prou yò porkyè !* moi, je sais bien pourquoi ! — Rand. *tu mè pikeréi tò lò bèi ben ki yò t éi porta yò dè mijon*, tu me dissiperas tout le beau bien que je t'ai apporté, moi, en dot. Grim. *é yò, d uktò-n, yò tè fari rìgre é tsantā*, et moi, en automne, je te ferai rire et chanter.

Ainsi la fréquence et la valeur de *yo* varient considérablement d'un patois à l'autre. Les parlers de notre groupe 1 ne l'emploient que pour mettre le sujet en relief ; à Isérables en revanche, il accompagne obligatoirement le verbe et ne peut servir de sujet fort que s'il est répété. On a une situation intermédiaire à Savièse et surtout dans les patois du groupe 3 : *yo* peut accompagner le verbe ou non, sans que sa présence soit

<sup>1</sup> Le type des phrases de tous ces relevés est sensiblement le même.

<sup>2</sup> L'écart entre le deuxième et le troisième cas, qui n'existe pas à Savièse, tient à l'usage plus fréquent de la forme réduite, qui peut se mettre devant un plus grand nombre de formes verbales ; or elle est normalement exprimée à l'intérieur de la phrase devant le verbe, mais non devant pronom régime ; cf. p. 27.

nécessairement équivalente à une mise en relief. Souvent l'expression de *yo* semble entièrement libre ; mais à Savièse et à St-Martin, nous avons pu découvrir qu'elle était partiellement tributaire de l'ordre des mots. Le pronom sujet apparaît le plus souvent dans les énoncés qui suivent l'ordre progressif : sujet — verbe — compléments. Mais on a tendance à l'omettre dès que cet ordre est perturbé : soit que la phrase commence par un autre élément, soit qu'un pronom régime vienne se placer devant le verbe. Nous retrouverons les mêmes faits à la 3<sup>e</sup> personne.

### 3. Emploi de *tu*, *no* et *vo*

A la 2<sup>e</sup> p. sg. et aux deux premières personnes du pluriel, le pronom sujet antéposé au verbe est toujours faible : *tù avanserei plù, atramen tù chqle di tqwe tère*, tu n'avanceras plus, sinon tu sors de tes terres (*Lég.* I, 24) ; *achi nó ìron twi aa penta*, hier soir nous étions tous à l'auberge ; *vó vója kerya dé ma tòrdzò*, vous vous injuriez toujours.

Pour mettre *tu*, *no* et *vo* en relief, il est nécessaire de les redoubler : Sav. *tù, tù cha rën*, toi, tu ne sais rien ; *nó, n òn pru utr a mijon de chó*, nous, nous avons assez de ça à la maison (*Cah.* 7, 106) ; *vo mē-ndjyé ren, vo*, vous ne mangez rien, vous. — Arb. *tu repo·ndri*, tu, tu répondras, toi. Rand. *n alen féire, nò, óra, na kumisyon*, quant à nous, nous allons faire maintenant une course. St-Luc *vó lè konisre pa enkòr, vò*, vous ne les connaissez pas encore, vous (*Cah.* 29, 14).

On exprime toujours le sujet de la 2<sup>e</sup> p. sg. ; mais on peut omettre parfois *no* et *vo*.

**Savièse.** L'omission de *no* et *vo*, très rare, se produit : a) devant un pronom réfléchi : *noj entendran inā wei du pri*, nous nous entendrons là-haut au sujet du prix (*Cah.* 7, 108) ; *vóje wanyì trwa*, vous vous fatiguez trop ; — b) dans quelques autres cas, où la raison de l'omission n'est pas claire : *parten aw e qise ā muntanya è wei metem bara*, nous allons à l'alpage avec les vaches et là nous les faisons lutter ; *d abò kya úwə pa prenda ky a mitchya ...*, puisque vous ne voulez prendre que la moitié ... (*N. Contes* 513).

**Autres patois.** Dans Contrée, Ann. et à Isér., *no* et *vo* sont toujours exprimés. Ailleurs, ils sont omis assez irrégulièrement, comme à Savièse. Il semble que *vo* est le plus instable des deux et qu'il est omis surtout devant pronom régime ou en proposition subordonnée : Arb. *ei baleréi ren*, vous ne lui donnerez rien. Nend. *voj ita blechya*, vous vous êtes blessé<sup>1</sup>. — Arb. *drumé jya kan a-ó drumi*, elle dort déjà quand vous allez dormir. Évol. *chi aweitchyès biñ adrèk, vò verèiks ...*, si vous regardez bien, vous verrez ... (*Mél. Dur.* 98).

Mais on peut omettre *vo* aussi en proposition principale et immédiatement devant le verbe : Ayent *ùdrò ka lò chupicho pā*, vous voudriez que je ne le sache pas (*Tabl.* 337). Cherm. *ayi pā chalā stì chùpa*, vous n'avez pas salé cette soupe. St-M. *verèis kè n aleïn lóu fér ùna zè-nta zèra*, vous verrez que nous allons leur faire une belle peur (*Contes* 187).

*no* est omis également en toute position, mais trop rarement pour qu'on puisse tenter d'établir des constantes : Grône *è no, pa mi ren a pika. pochañ pa mi. nò chen katchya ...*, et nous, plus rien à manger. Nous n'en pouvions plus. Nous nous sommes cachés ... (*Lautbibl.* 71, 6). Nax *parten anéi, chen tò konten*, nous partons ce soir, nous sommes tout contents. Nend. *un pu pa dèrə ky aren pa də en*, on ne peut pas dire que nous n'aurons pas de vin (R.C. Schüle).

<sup>1</sup> \* Vous êtes blessé » se dirait (*v*) *ita blechya*.



#### 4. Emploi des formes réduites

Les formes réduites s'emploient, en concurrence avec les formes pleines, devant les verbes à initiale vocalique. La répartition entre les deux types diffère suivant les patois.

**Savièse.** Les formes réduites ne peuvent figurer que devant les formes des verbes « être » et « avoir » qui commencent par une voyelle autre que *i* ; partout ailleurs, on se sert des formes pleines, pour autant que le sujet soit exprimé : *l aïo*, j'avais ; *t ei*, tu es ; *komen n aqchon*, comme si nous avions ; *ow èite*, vous êtes ; mais (*yô*) *i dâ*<sup>1</sup>, j'ai dit ; *tù atendreï*, tu attendras ; *nô îron*, nous étions ; *vô arû-a*, vous arrivez.

Toutefois, la voyelle de *tù* et *nô* peut se fondre avec celle du verbe dans *t û*, tu veux, *n owen*, nous voulons, attestés à côté de *tù u*, *nô ûwen*. En revanche, dans un débit lent, on trouve *vô ei*, vous avez, *vô èite*, vous êtes, à côté de *ow ei*, *ow èite*.

À la 1<sup>e</sup> p. sg., la forme réduite est régulièrement exprimée, au contraire de la forme pleine : *l aïo fan é chi*, *i mi-ndjya*, j'avais faim et soif, j'ai mangé. Elle figure notamment dans des propositions subordonnées : *kan l aïo a byei*, d'abatya *baïo*, quand j'avais assez (de lait), d'habitude j'en donnais (Cah. 7, 100) ; *i dâ kya l aïo tabe-a*, j'ai dit que j'avais rêvé (ib. 126). — Mais il y a hésitation devant le subjonctif de « avoir », qui prend d'ailleurs deux formes différentes suivant qu'il est accompagné ou non de *l* : *cha l a-qcho pru de waséi*, si j'avais assez de lait ; mais *l ûrqo pa kru cha qcho pa yu*, je n'aurais pas cru si je n'avais pas vu (Cah. 7, 101).

**Autres patois.** L'emploi des formes réduites est en général plus large qu'à Savièse. Dans Ann. et à Chal., elles sont les seules employées devant voyelle : St-Luc *y ariïvo*, j'arrive ; *t ariïe*, *n ariveïn*, *v ariïa* ; Chal. *n ehrigjèñ*, *v ehrigrø*, nous écrivons, vous écrivez.

À Isér., seul le pronom de la 2<sup>e</sup> p. pl. peut avoir la forme pleine devant un verbe à initiale vocalique : *y awpsø*, j'entends, *t awpt*, *n awpsèiny*, mais *vô awida* ; cf. cependant *ow èi*, vous avez. — Devant les pronoms *ô*, *a*, *è* « le, la, les », le pronom sujet ne s'élide pas à proprement parler, mais sa voyelle se soude avec ces formes en les allongeant : *yô /qzo*, je le fais ; *yâ bqlø pø rè-n*, je la donne pour rien ; *tè mè bala*, tu me les (litt. tu les me) donnes.

Ailleurs, les formes réduites alternent avec les formes pleines, sans qu'il soit possible d'établir des constantes : Miège *y îro* et *yô îro*, j'étais ; *t â(t)*, tu as ; mais *tu avit*, tu avais ; *v ekrîre*, vous écrivez ; mais *vô alâ*, vous allez. Évol. *y êjo*, je vais ; mais *yô ulek*, je voulais ; *t qnme*, tu aimes ; mais *k tu aligche*, que tu ailles. Arb. *n alîn* et *nô alîn*, nous allons.

Dans une région qui comprend Grimis., Grône et la plus grande partie de Hér., *no* et *vo* peuvent prendre une consonne de liaison devant voyelle. *voj* rend généralement superflue la forme réduite, qui n'est pas attestée à Grimis., Grône, Mase et Hérém. Mais à la 1<sup>e</sup> p. pl. toujours et à la 2<sup>e</sup> p. pl. parfois, on trouve trois formes parallèles : *no*, *noj*, *n* (Grimis., Grône, Nax, Mase), *vo*, *voj*, *y* ou *j* (Nax, Évol.). Les trois peuvent s'employer devant voyelle : Évol. *vo(j) alis* ou *y alis*, vous alliez. Mais plus souvent, la concurrence se limite à *noj*, *voj* et aux formes réduites, les formes *no* et *vo* n'étant employées que devant consonne : Grimis. *nôj aru-en*, nous arrivons ; *nôj en* ou *n en*, nous avons. Nax *vôj ekrir*, vous écrivez ; *j èi ûbla*, vous avez oublié.

<sup>1</sup> La forme *i* « j'ai » est probablement la contraction de *y ei*, où *y* provenait d'un *yô* élidé. En effet, la forme *ei* pour la 1<sup>e</sup> p. sg. se conserve après pronom régime, c.-à-d. lorsqu'elle n'aurait pas pu être précédée d'un pronom sujet réduit : *wi ei dâ*, je lui ai dit ; mais *i dâ*, j'ai dit.

A la 1<sup>e</sup> p. sg., on exprime le pronom sujet lorsqu'on peut se servir de la forme réduite, même dans les patois qui omettent régulièrement la forme pleine. La forme réduite est en général beaucoup plus fréquente qu'à Savièse, car elle peut accompagner un plus grand nombre de formes verbales, et notamment l'ind. présent du verbe « avoir » : Arb. *l ajo fan é chéi, l é mijya dè pan*, j'avais faim et soif, j'ai mangé du pain. Mont. *chéi ù-n e-nfa-n dè lè-n ə y é nùñ jyožèt*, je suis un enfant de Lens et je m'appelle (litt. j'ai nom) Joseph (*Trois laits* 301). — La forme réduite peut doubler *yo* employé comme sujet fort : Mont. *yó, y é pā bejñ də tsūja*, moi, je n'ai besoin de rien (ib. 303).

Le patois de Nend. n'a pas de forme réduite à la 1<sup>e</sup> p. sg. (cf. p. 20) : *a-ò fan é chei, i mi-ndjya* (*Tabl.* 211). — A Grimis., la forme réduite *y* n'est attestée que par Jeanjaquet dans les matériaux de 1899 : *y é mé kə tū*, j'(en) ai plus que toi. Aujourd'hui, le P. Balet rend toujours « j'ai » par *n éi*, qui est une réduction de *a-nd éi* « j'en ai », cf. p. 52.

Tant à Savièse qu'ailleurs, la forme réduite de la 1<sup>e</sup> p. sg. ne suit donc pas les tendances qui président à l'expression de la forme pleine. En particulier, elle n'est pas gênée par un élément de la phrase qui la précède : cf. St-M. *devan kè fūcho mó*, litt. avant que je fusse mort, et *kan y awižo lò fransé pe ste kótse*, quand j'entends le français dans nos coins. En revanche, lorsque le verbe est précédé d'un pronom régime, il est impossible d'employer la forme réduite : cf. St-M. *y é frék*, j'ai froid, et *lò li é pa preša*, je ne le lui ai pas prêté. Alors on la remplace parfois par la forme pleine : St-M. *yò l é fèt*, je l'ai fait. Mais le plus souvent le verbe reste sans pronom sujet <sup>1</sup>.

## 5. Pronom sujet dans l'interrogation directe

L'interrogation directe est marquée normalement par l'inversion du sujet, qui est toujours exprimé : *chari yo wéi po vwarda é piti ?* suis-je là pour garder les petits ? *kyé vajen nó fère deman ?* qu'allons-nous faire demain ? — L'habitude d'antéposer le pronom sujet, surtout à la forme réduite, s'étend cependant aussi à l'interrogation directe. Il y a deux solutions possibles : la plus généralement répandue consiste à le placer à la fois avant et après le verbe ; mais certains patois ont la possibilité de garder l'ordre direct même dans l'interrogation.

**Savièse.** Le sujet n'est employé à double que si on peut placer devant le verbe une forme réduite : *t éi tū arūwa a ten ?* es-tu arrivé à temps ? (FB 443) ; *n ən nó uikó de palə ?* avons-nous encore de la paille ? *kyé vw éi vó desida ?* qu'avez-vous décidé ? (FB 207). — Mais la présence du sujet antéposé, même à la forme réduite, n'est pas obligatoire : *a tū yū o par a me ?* as-tu vu mon père ? *éi vó komensya a prepara é begādzə ?* avez-vous commencé à préparer les bagages ?

Lorsque la question est précédée de la particule *bei* <sup>2</sup>, qui exprime l'étonnement, il n'y a pas d'inversion : *bei a kwi t a bala ó wjvəro a me ?* à qui as-tu bien pu donner mon livre ? (FB 69).

<sup>1</sup> Sur d'autres solutions possibles, cf. p. 48.

<sup>2</sup> Cette particule est un reste du verbe « s'ébahir », dont l'infinitif s'emploie aussi sous sa forme pleine pour introduire une question : *ch eba-i chə vandre pa d abò*, je me demande s'il ne viendra pas bientôt (FB 130). Les questions introduites par *bei* sont donc, à l'origine, des questions indirectes ; elles peuvent d'ailleurs en avoir la forme : *bei chə chon djya chūrti da mēcha*, je me demande si les gens sont déjà sortis de l'église (FB 69).

**Autres patois.** Dans la plupart des patois, le sujet postposé peut être doublé d'une forme réduite devant le verbe : Grimis. *n en nò unko d ardzen* ? avons-nous encore de l'argent ? Rand. *kwè v ai vò* ? qu'avez-vous ? Chal. *t ā hó fan* ? as-tu faim ? — Mais ce redoublement n'est pas régulier, alors que l'inversion du sujet est quasi obligatoire : Grimis. *dèk ou tū fèire* ? que veux-tu faire ? (Alm. 1949, 93). Rand. *veni vò pa* ? vous ne venez pas ? *kìn hejen avitan nò dè* ..., quel besoin avions-nous de ...

Les patois d'Ann., Hérém. et Isér. redoublent aussi la forme pleine : St-Luc *d awə tū vyen şù* ? d'où viens-tu ? Hérém. *òj èi wò fan* ? avez-vous faim ? cf. Lavallaz 294. Isér. *yo t é yo fè ùn sakyè* ? t'ai-je fait quelque chose ? — Ce procédé se rencontre sporadiquement ailleurs : Grimis. *qwe no chen no* ? où sommes-nous ? (Alm. 1949, 93). St-M. *tū vanyèi şù pa anèit* ? ne venais-tu pas ce soir ? (Contes 181).

Les questions sans inversion, relativement rares, proviennent en majeure partie de l'enquête et sont calquées, semble-t-il, sur le français parlé : Grimis. *qwe tū va* ? où vas-tu ? Rand. *kwè tu dit* ? que dis-tu ? St-Luc *dè awə tū vyè-n* ? d'où viens-tu ?

A Lens, j'ai noté presque toujours l'ordre sujet-verbe dans l'interrogation directe<sup>1</sup>, alors que les matériaux plus anciens donnent en général l'ordre verbe-sujet. Enq. : *kan tū yen èr mə* ? quand viens-tu chez moi ? *nò pwen fuma* ? pouvons-nous fumer ? — Mais : *a hù prêt lò dinā* ? ton dîner est-il prêt, litt. as-tu prêt le dîner ? (mat. du GPSR) ; *pura vò pa nòj endika* ... ? ne pourriez-vous pas nous indiquer ... ? (Studer 28).

A Nend., l'ordre direct est fréquent aussi dans les matériaux anciens et le redoublement du sujet est inconnu : *dèkyə tū di* ? ou *kya di tū* ? que dis-tu ? (Jeanjaquet) ; *dəkyé t ā* ? *porkyé tū plöüre* ? qu'est-ce que tu as ? pourquoi pleures-tu ? (P. Michelet).

Dans l'ensemble, l'interrogation directe a bien conservé sa marque caractéristique qui est la postposition du sujet. Elle s'oppose très nettement à l'affirmation, où le pronom sujet est antéposé ou omis. Elle a été assez peu touchée par l'influence du français parlé : l'ordre direct ne s'est imposé que dans un ou deux patois, et la périphrase interrogative (cf. p. 96) reste rare.

## 6. Pronom sujet employé isolément ou dans une phrase nominale

Les formes pleines du cas sujet s'emploient aussi indépendamment du verbe, notamment comme formes d'appel, dans des comparaisons, dans des phrases sans verbe ou comme apposition à un autre sujet. Savièze : *tū, mąndza ta tsernachə*, toi, mange ta viande (Contes 662) ; *chéi méi vyu kyé tū*, je suis plus vieux que toi ; *vqjo pa ina*. — *yó nım plü*, je ne monte pas. — Moi non plus ; *yò e i chwir a me, n ən o plü akunpara*, moi et ma sœur, nous avons le plus peiné (FB 58). — **Autres patois** : Rand. *ala pyè, vò !* allez-y vous-mêmes ! Isér. *vo farèi twèi kóme yo*, vous ferez tous comme moi. Grône *n en laehya lò tsqmo lé, è nò vja*, nous avons laissé le chamois là, et de fuir, litt. et nous loin (Lautbibl. 71, 6). — Dans des comparaisons, où sa valeur grammaticale est la moins claire, le pronom sujet peut être remplacé par le pronom régime, cf. p. 54.

Certains patois possèdent une interjection *yo*, qui s'identifie probablement avec le pronom sujet de la 1<sup>e</sup> p. sg. : Grimis. *a mun Djyü yó !* ah mon Dieu ! (Contes 436). St-M. *mon jyu ! yó yó !* mon Dieu ! pauvre de moi ! (Contes 168) ; *a ! yò yò, yò yò, ora ché*

<sup>1</sup> Le sujet est souvent précédé d'un « que » qui semble sortir de la périphrase interrogative, cf. p. 96.

*perducha!* ah, pauvre de moi, maintenant je suis perdue! (ib. 179). — Il faut peut-être voir aussi le pronom pers. dans l'exclamation de Savièse, aujourd'hui inanalysable : *póro dé yó (i)!* c'est vrai! (FB 387).

Dans les expressions qui correspondent à « c'est moi », « c'est toi », le pronom personnel postposé garde généralement sa valeur de sujet et commande l'accord du verbe ; il peut être redoublé comme dans une mise en relief ordinaire. Savièse : *l açcho chùpù kyé tû ìre tû, l ùròo defe-ndu*, si j'avais su que c'était toi, je t'aurais défendu ; *chenm pa nó e proprietéiro*, ce n'est pas nous les propriétaires ; *vw éite de vo-ùù!* — *na, vw éite vó!* vous êtes des voleurs! — Non, c'est vous! — Autres patois : Arb. *kwi é té inü?* — *chi yó*, qui est venu? — C'est moi. St-M. *è bîn, ki a ti reijon?* — *t é tû, tónyo*, eh bien, qui a raison? — C'est toi, Antoine. Rand. *chen nó l enköja*, c'est notre faute, litt. c'est nous la cause ; *v éite vò lè charvqzo!* c'est vous les sauvages!

Dans la forme interrogative, le verbe garde de plus son sujet faible postposé, ce qui peut avoir pour résultat de tripler le pronom sujet : Sav. *vw éite vó vó i prejidan?* est-ce vous le président? — Rand. *t éi tu pa tu li pûta chavqta?* n'est-ce pas toi la vilaine savate? — Sur ces expressions suivies d'une proposition relative, cf. p. 89.

Lorsqu'on emploie la forme impersonnelle du verbe « être » comme en français et que le pronom personnel joue le rôle d'attribut, il reste néanmoins au cas sujet : Sav. *l é yo kyé êrdzo vwi*, c'est moi qui arrose aujourd'hui ; *l é tû kyé t ā rijon*, c'est toi qui as raison. — Nax *y é pa tu kè tu mè dāri kòme dēi chē fēra*, ce n'est pas toi qui me diras comment cela doit se faire.

## 7. Récapitulation

Dans l'ensemble, la valeur de *yo*, *tu*, *no*, *vo* est la même qu'en ancien français. Ils peuvent être employés comme sujets forts ou comme sujets faibles ; mais dans ce dernier cas aussi, ils gardent une certaine indépendance du verbe puisqu'ils font double emploi avec les terminaisons. Ils ne peuvent donc pas être assimilés, comme « je » et « tu » en français moderne, à de simples désinences verbales, et conservent tous les quatre la position qui est encore celle de « nous » et « vous » français<sup>1</sup>. Cependant, l'expression obligatoire ou quasi obligatoire de *tu*, *no* et *vo*, ainsi que la nécessité de les redoubler pour les mettre en relief, les lient au verbe plus étroitement que leurs correspondants en ancien français ; *yo* est seul à conserver, dans la majorité des patois, sa pleine valeur de pronom.

Les formes réduites qui correspondent à *tu*, *no* et *vo*, bien qu'étroitement liées au verbe, s'emploient dans les mêmes conditions que les formes pleines et leur ressemblent suffisamment pour que l'identification s'en fasse aisément. Il n'en est pas toujours de même pour la forme réduite de la 1<sup>e</sup> p. sg. En effet, Sav. *l aïo* « j'avais » correspond à *krājio* « je croyais » : *l* ne rappelle *yo* ni par sa forme, ni par son emploi. De plus, il s'identifie à la forme consonantique de la 3<sup>e</sup> pers. et ne s'emploie, du moins à Savièse, que devant quelques formes verbales. *l* apparaît donc comme faisant partie intégrante du verbe ou comme un son adventice : dans une première version de FB, il était défini comme « lettre euphonique ». Devenue ainsi inutile, la forme réduite finit par être soit éliminée par le jeu de l'évolution phonétique comme à Nendaz, soit remplacée par un élément d'origine différente comme à Grimisuat.

<sup>1</sup> Cf. Wartburg, *Einführung* 75.

## B. Cas sujet, 3<sup>e</sup> personne

### Savièse

#### Formes faibles

Proclitiques  
*i (il), l*

Enclitique  
*ti*

#### Formes fortes

M. sg.  
*rlwi*

F. sg.  
*lə<sup>1</sup>*

Pl.  
*rlùù*

### Autres patois

Formes faibles (sauf Ann., Ht-Hér. et Hérém.)

Proclitiques  
*i (il), y, l*

Enclitique  
*ti*

Localisation des variantes : *i* partout sauf Grimis., Arb., Ayent ; *il* (forme prévocalique) Chal., Isér. ; *y* Grimis., Lens-Mont., Contrée, Grône, Bas-Hér., Nend., Isér. rare ; *l* Arb., Ayent, Chal., Isér.

#### Formes faibles (Ann., Ht-Hér., Hérém.)

##### Proclitiques

##### Enclitiques

|         | M. sg. et pl.    | F. sg.                   | F. pl.       |           |
|---------|------------------|--------------------------|--------------|-----------|
| Ann.    | <i>i (il), l</i> | <i>li, ly</i>            | <i>lè(j)</i> | <i>ti</i> |
| Ht-Hér. | <i>i, y</i>      | <i>li, l</i>             | <i>lè(j)</i> | <i>ti</i> |
| Hérém.  | <i>ye, y</i>     | <i>lə<sup>1</sup>, y</i> | <i>y</i>     | <i>ʂə</i> |

#### Formes fortes

M. sg.  
*lwi*

F. sg.  
*lyè*

Pl.  
*lôu*

Parmi les formes proclitiques, on distinguera des formes qui contiennent une voyelle : *i, li, lê*, etc., et celles qui sont réduites à une consonne : *y, l, ly*. Je les appellerai formes vocaliques et formes consonantiques. De ces dernières, seul le f. sg. *l* de Ht-Hér. résulte de l'élision. Ailleurs, *l* provient de l'ancienne forme *il*, conservée ou rétablie dans quelques patois ; *y* est la forme prévocalique de *i*, et le féminin de Ann. *ly* celle de *li*.

La forme enclitique *ti* contient l'ancienne terminaison verbale *-t* agglutinée. Sur Hérém. *ʂə*, voir l'introduction, p. 19.

## I. Généralités

A la 3<sup>e</sup> personne, le patois oppose les formes faibles du pronom sujet aux formes fortes, communes au cas sujet et au cas régime : *i vən*, il vient ; *rlwi ch angrändze ren*, lui ne se fâchait pas du tout (Cah. 7, 93). Les formes faibles ne font qu'indiquer la personne et

<sup>1</sup> L'identité phonétique entre Sav. et Hérém. *lə* est fortuite : le premier, tonique, correspond au *lyè* des autres patois ; le second, atone, correspond à Ann. et Ht-Hér. *li*.

restent toujours dans la stricte dépendance du verbe. Seules les formes fortes sont de véritables pronoms et peuvent s'employer de façon indépendante<sup>1</sup>.

Les formes faibles se différencient selon la position qu'elles occupent et le verbe qu'elles accompagnent : *i chondzə kyé l e un gran tipe*, il croit qu'il est un grand type ; *vən ti ?* vient-il ? En revanche, la plupart des patois ignorent, pour les formes faibles, la distinction de genre et de nombre : *i che vətə komen e marən-ne d entchyé no*, elle s'habille comme les femmes de chez nous ; *i brali-on tordzò mei fōo*, ils criaient toujours plus fort ; *dri ky un kôrbe he brantse, i chuton*, dès qu'on courbe ces branches, elles se cassent (FB 168). Seuls les patois d'Ann., Ht-Hér. et Hérém. distinguent, pour les formes proclitiques, entre masculin et féminin, et en partie entre singulier et pluriel.

1<sup>o</sup> Hérém. — La distinction de genre se limite aux formes vocaliques du sg. : *yè ch èş afublyə*, il s'est habillé (Lautbibl. 66, 6) ; mais *lə chə fèi pro la bèla*, elle se fait assez belle (Lavallaz 282). Au pl., la forme vocalique du féminin n'est pas attestée, le sujet de la 3<sup>e</sup> pers. étant en général omis ; celle du masculin est la même qu'au sg. : *ye chon ju to rəboyə*, ils furent tout étonnés (ib. 294). Quant à la forme consonantique *y*, elle est commune aux deux genres et aux deux nombres : *y e envidou di feməla*, il aime les femmes (ib. 287) ; *y e manəta*, elle est sale (ib.) ; *y an totun tro-a*, ils ont quand même trouvé (ib. 322) ; *le meijon y an tot eışa burlayə*, les maisons (elles) ont été toutes brûlées (ib. 348). Une forme *l* est attestée dans cette seule phrase : *we eni enprunta lo fla-i*. — *l a prou la pertə ma l a pa la ərə*, je veux venir emprunter le fléau. — Il a bien la perche mais il n'a pas la verge (ib. 294).

2<sup>o</sup> Ann. et Ht-Hér. — Ces patois ont au sg. un jeu complet de quatre formes, deux pour chaque genre : Grim. *i m a donā dè pükəsa blə-ntsi*, il (le médecin) m'a donné de la poudre blanche (Tabl. 391) ; *st ève li chə-n lə puné*, cette eau (elle) n'est plus fraîche, litt. sent le « punais » ; *l è zījik*, il est couché ; *ly è zījicha*, elle est couchée. Au pl., les formes du masc. sont les mêmes qu'au sg., alors que le fém. a sa forme propre : Grim. *li mò-ndo chə chōvo-n kòm i pūvo-n*, les gens se sauvent comme ils peuvent ; *tə chə-n ky i pachəve deva-n lə vats*, le *turnəvo-n fère dè briky*, à mesure qu'il passait devant les vaches, elles recommençaient à faire du bruit.

La distinction de genre est bien observée pour les formes vocaliques ; en fait de dérogation, je ne connais qu'un cas de *i* employé au féminin : Grim. *li derotchya* (fém.) *i komənse*, la dégringolade (elle) commence. Mais on confond parfois les formes consonantiques. Dans Ann., Jeanjaquet a recueilli vers 1915, à côté d'exemples réguliers : a) la forme du masculin pour le fém. sg. et pl. : St-Luc *sti vətse l a lə kórne en grībyo*, cette vache (elle) a les cornes en avant ; *lè mōse l an fé lè motrwəs*, les mouches (elles) ont fait des vers. Grim. *l è benīcha*, elle est bénie ; — b) la forme du fém. sg. pour le masculin : *yì-n è-n arpitəta ešəve riboré*. *ly əyè dè tsan, dè kurti è dè vīnye*, à A. habitait Riborrey. Il avait des champs, des jardins et des vignes. — A Évol., les matériaux recueillis vers 1900 ne montrent aucune hésitation entre *y* « il » et *l* « elle » ; mais dans les notes de F. Jaquenod, publiées en 1939, on trouve : *y èş trwa pətikta li plach*, la place (elle) est trop petite (Mél. Dur. 97) ; *l a la lənəwa pò dīre nā chi y üt pā*, elle a la langue pour dire non si elle ne veut pas (ib. 96) ; *l a pacha lə ku ch lə pilèi*, il a passé le derrière sur le hillot (ib. 95).

<sup>1</sup> En d'autres termes, les formes faibles font partie du groupe verbal, alors que les formes fortes constituent des groupes nominaux (Gougenheim 153). Je m'autorise de cette distinction pour appeler sujet nominal tout sujet de la 3<sup>e</sup> pers. qui n'est pas un pronom faible.

## 2. Emploi des formes proclitiques

**Savièse.** La forme *i*, pour autant qu'elle soit exprimée, s'emploie devant tous les verbes sauf devant les formes de « être » et « avoir » qui commencent par une voyelle. Dans ce dernier cas, on emploie normalement *l*, mais parfois *il*, surtout dans le patois d'aujourd'hui : *i tsê chiüven*, il tombe souvent ; *i u pa*, il ne veut pas ; *i aprénjon ren*, ils n'apprennent rien. — *l e*, il est ; *l aïe*, il avait ; *l aran*, ils auront. — *il e partits u me-en*, elle est allée au « mayen » ; *il an awi üna bîjê üriblo*<sup>1</sup>, ils ont entendu un vent terrible.

Devant l'imparfait du verbe « être » : *îre*, *îron*, il n'y a jamais ni *i*, ni *l* ; en revanche, la forme *l ita* « il a été », contraction de *l a ita*, se présente toujours avec *l* : *kan l ita amu a son*, *îre ba a pya*, quand (le garde champêtre) fut au sommet de la pente, (le voleur) était au pied (*Cah.* 7, 123).

On exprime toujours le pronom sujet lorsqu'on peut employer la forme consonantique ; on l'omet généralement ailleurs : *l a fe de cha tēta*, *pae-a dā cha bōrcha*, il a fait à sa tête, il paie de sa bourse (*Prov.* n° 122) ; *chon arowa ba e l an apri ky îre mò*, ils sont descendus et ils ont appris qu'il était mort (*Contes* 653).

La forme consonantique fait corps avec les verbes qu'elle accompagne. Elle subsiste donc constamment en présence d'un sujet nominal : *i vae-on l è etri*, le sentier est étroit ; *i bütchyö l a de grucha kūrna*, le bœuf a de grandes cornes ; *l an tōt ê tsōuje na fan*, toutes choses ont une fin (*Prov.* n° 156) ; *rlwi l a ju ina*, lui est monté (*Contes* 652). — Dans l'interrogation directe, il arrive que *l* s'attache à la 2<sup>e</sup> p. sg. du verbe « avoir » : *awēro l a tū ünkō d ardzen* ? combien as-tu encore d'argent ? *kyé l a tū a tan ridā* ? qu'as-tu à tant rire ?

Au contraire de *l*, *i* est très rare dans les textes et dans FB. On n'en trouve pas plus de dix exemples dans tous les récits reproduits sur les 67 pages de *Cah.* 7 ; dans FB, les cas où *i* est exprimé ne dépassent pas le 5 % des propositions à la 3<sup>e</sup> pers. qui n'ont pas de sujet nominal et où la forme verbale n'appelle pas *l*. On rencontre *i* surtout en tête de phrase et immédiatement devant le verbe : *i kleryjā pa na gōta*, il ne voyait goutte (FB 149) ; *i paron po trākūü*, ils partent pour T. (*Cah.* 7, 115). A l'intérieur de la phrase, *i* apparaît parfois dans des propositions indépendantes ou principales, mais jamais dans des subordonnées : *dā kūtūma i kortedziā pru*, d'habitude il parlait volontiers (*Cah.* 7, 119) ; *chā vi ren kye na mōtsā dāren a chiūpa*, *i tōtsā pa*, s'il voit ne serait-ce qu'une mouche dans la soupe, il n'y touche pas (FB 259) ; *kan rōchiū-on*, *i dōjiū-on* ..., quand ils recevaient (des coups), ils disaient ... (*Cah.* 7, 131).

Devant pronom régime, *i* est normalement omis : *ch e pru repentwa*, elle s'est bien repentie (*Contes* 647) ; *wa viū-on dāren pe w çiwwe*, on la voyait dans l'eau (*Cah.* 7, 119) ; *nōj a fe chen de kadōu*, il nous a fait cadeau de cela (FB 111). — De même, *i* ne se rencontre guère comme sujet de verbes impersonnels : *fe fre wwi*, il fait frais aujourd'hui (FB 287) ; *chāreve ren d atsāta de byōj alon*, il ne sert à rien d'acheter de beaux habits (ib. 4) ; cf. cependant *l a pru bala de plūdza*, *ma i fābli ora*, il est tombé beaucoup de pluie, mais ça faiblit maintenant (ib. 269).

Enfin, lorsque le verbe est accompagné d'un sujet nominal, *i* n'est jamais exprimé dans les textes. Il l'est parfois dans FB, surtout lorsque le sujet nominal est postposé ou représenté par un relatif : *i dāppre ora che chōrijyā*, ce cerisier dépérit maintenant (FB 202) ; *chen kye wau anjūstamen i priūfītse pa*, ce qui s'acquiert injustement ne profite pas (ib. 240).

<sup>1</sup> Sic : *ürīblo*, qui s'emploie surtout comme exclamation, semble invariable, malgré l'indication de FB 351.

Dans les matériaux de l'enquête, *i* est beaucoup plus fréquent. Il est vrai qu'il est toujours absent des propositions subordonnées : *i ganye pa w éiowe kyé bi*, il ne gagne pas l'eau qu'il boit ; *aréi kyé u pa a-a u tsan*, *i reisteré a mïjon*, du moment qu'il ne veut pas aller aux champs, il restera à la maison. — Mais il est exprimé assez régulièrement en toute autre position, notamment devant un pronom régime ou un verbe impersonnel : *i me di unko sen fran*, il me doit encore cent francs ; *i te varé mawe*, il t'arrivera malheur ; *i va ini dé ni*, il va venir de la neige.

On peut penser que la fréquence plus grande de *i* tient au caractère des matériaux, obtenus en bonne partie par traduction. Mais *i* est tout aussi fréquent dans les récits spontanés qui font partie de la même enquête ; d'autre part, et c'est là l'argument décisif, il apparaît souvent à côté d'un sujet nominal, quels que soient la place et le caractère de ce dernier : *i pache vit i matina*, la matinée passe vite ; *u dzwa di karte, ché kyé pè i di pa-é a ché kyé ganye*, au jeu de cartes, celui qui perd doit payer à celui qui gagne ; *i fisa a me i va a w ekouwa ba a chyun*, mon fils va à l'école à Sion ; *e chen wéi i dūra penden setanta dzó*, et cela dure pendant septante jours. — Ces exemples indiquent une réelle évolution du patois, qui se sert de *i* beaucoup plus souvent aujourd'hui qu'il y a quarante ans.

**Autres patois.** Devant les verbes à initiale vocalique, la distribution des formes varie d'un parler à l'autre.

1<sup>o</sup> Ann. et Ht-Hér. — Au masculin, le patois d'Ann. a le choix entre *il* et *l*, celui de Ht-Hér. entre *i* et *y* : St-Luc *l arigve*, il arrive ; *l é pa kweï*, il n'est pas mauvais ; *il é plu gru kè yo*, il est plus grand que moi. Évol. *y a-n*, ils ont ; *y anmu-n*, ils aiment ; *i alavu-n*, ils allaient. — Au f. sg., on ne trouve devant voyelle que la forme consonantique du pronom sujet : St-Luc *ly é partiti*, elle est partie ; Grim. *ly amâche*, elle ramasse. Évol. *l arûve*, elle arrive ; *l isâve*, elle habitait. — Au f. pl. au contraire, il n'y a pas de forme réduite, mais la forme pleine prend un *j* de liaison : St-Luc *lej a-n krevä*, elles ont crevé. Évol. *lej alävo-n*, elles allaient.

2<sup>o</sup> Les patois de Chal. et Isér. emploient en général *l*, mais parfois *il* : Chal. *l ire engri-ndjyayi*, elle était fâchée ; *fa kriya pò kè l awechechaché*, il faut crier pour qu'il entende ; *il a dik*, il a dit. Isér. *l e môrt*, il est mort ; *l awason*, ils entendent ; *il e tchæu*, il est tombé. — A Isér. la forme *y* s'emploie essentiellement devant les pronoms régimes *ò*, *a*, *é* « le, la, les », dont l'initiale *l* s'est amuïe : *y ò m a prèi*, il me l'a pris ; *y ò an mèt vja*, ils l'ont envoyé loin de la maison.

3<sup>o</sup> Ailleurs, les formes consonantiques sont employées surtout devant « être » et « avoir », les formes vocaliques surtout devant les autres verbes, pour autant que le sujet soit exprimé : Rand. *y èt*, il est ; *y an*, ils ont ; mais *yi arive*, il arrive ; *yi alävon*, ils allaient.

Comme à Savièse, le pronom sujet est exprimé devant les verbes qui appellent une forme consonantique, mais couramment omis ailleurs : Ayent *ly a byü dè pwijon, mür*, il a bu du poison, il meurt (Tabl. 243) ; *l a chòno, drûme*, elle a sommeil, elle dort (ib. 328). — La forme consonantique subsiste à côté d'un sujet nominal : Ayent *la ria ly é chrèti*, la rive est étroite (Tabl. 65) ; *la bëichyo l a dè kôrne*, le bœuf a des cornes (ib. 87).

A Arb., *l* peut accompagner le verbe « avoir » à d'autres personnes que la 3<sup>e</sup>, tant dans l'interrogation directe que dans l'affirmation : *kè l a hó ?* qu'as-tu ? *òra l in pa ke sin konselè*, *é djyan l aï-on chat*, maintenant nous n'avons que cinq conseillers communaux, et autrefois nous en avions sept ; *l qe übló dè chawa sta chûpa*, vous avez oublié de saler cette soupe.



Le patois de Nend. fait exception ici comme à la 1<sup>e</sup> p. sg. L'ancienne forme *l* semble s'y être amuïe (cf. p. 20) et n'a été remplacée que sporadiquement par *y*, qui est plus rare que la forme vocalique et ne s'emploie jamais à côté d'un sujet nominal : *a byi dā pwenjon*, *i mu* ; *a chōno*, *i drumā* ; *i riā* et *etrēiti* ; *i bŷtchyo a dā kōrnā* (Tabl., cf. les exemples d'Ayent ci-dessus). — Mais : *y* *è trē chō*, il est très sourd.

En ce qui concerne l'expression de *i*, la situation est moins nette qu'à la 1<sup>e</sup> p. sg. Dans quelques patois (Grimis., Arb., Ayent), *i* n'est pas attesté du tout. A Nend., il est très rare dans les textes, mais plus fréquent dans les matériaux obtenus par traduction. A Hérém. de même, Lavallaz n'en signale que peu d'exemples, mais les relevés plus récents de Keller en contiennent davantage.

A Isér., où le sujet de la 1<sup>e</sup> p. sg. est toujours exprimé, *i* peut être omis dans certains cas, à savoir : a) devant pronom régime : *è tsq̄se vja*, il les chasse ; *mē pon rē-n fēra*, ils ne peuvent rien me faire ; — b) en proposition subordonnée : *i ganya pa y ōvva kyā bēi*, il ne gagne pas l'eau qu'il boit (Cah. 15, n° 135) ; *on derēi kyē ponm pa myē tsavi anm pé*, on dirait qu'ils ne peuvent plus tenir dans leur peau (Lautbibl. 58, 7) ; — c) devant des verbes impersonnels : *fō kyē travalyēsān komen ēz ōmo*, il faut qu'elles travaillent comme les hommes (ib. 6) ; *kan fō, fō*, quand il faut, il faut (Cah. 15, n° 44) ; *myā tsandzā, myā l ē pari*, plus ça change, plus c'est pareil (ib. n° 63).

Mais d'autre part, le patois d'Isér. exprime très souvent *i* à côté d'un sujet nominal : *i kats swēy*, le soleil se couche (GPSR III, 18 a) ; *è femaya i djon ō vārē rē-n kyē kan sē trōnpon*, les femmes ne disent la vérité que lorsqu'elles se trompent (Cah. 15, n° 29) ; *sēt kyā komandā i payā*, qui commande paie (ib. n° 73).

Dans les autres patois, les conditions où *i* peut être omis ne sont pas toujours faciles à préciser. En principe, la situation est celle qu'illustrent ci-après les exemples de Rand. — a) Le sujet personnel est omis devant pronom régime : *lō pren dusīnen ē lō pōurte fura*, elle le prend doucement et l'emporte ; *chē lŷon*, ils se lèvent. — b) Il est omis après conjonction de subordination : *kan charē plyēn-na dē fen*, quand elle (la grange) sera pleine de foin ; *ki plyantŷchan pyē la vŷnyi chŷ vŷlon* ! qu'ils plantent donc la vigne s'ils veulent ! (Progr. 19). — c) Il est exprimé ou omis ailleurs : *yī fŷran tan konten*, ils seraient si contents ; *d un kōu yī zŷte ba lō yāzo*, tout à coup il laisse tomber sa charge ; mais : *chavi tō fēire*, il savait tout faire (Progr. 13) ; *chōn malonēito*, ils sont malhonnêtes. — d) Le sujet impersonnel est généralement omis : *fa lō mētre drumi*, il faut le coucher ; *faji bēi ten*, il faisait beau temps (Progr. 19) ; *va bŷn* ! ça va bien !

Ce n'est là qu'un schéma général, qui souffre de nombreuses exceptions. Sans être accentué, *i* peut s'employer comme renforcement ou sans raison apparente, même devant un pronom régime : Rand. *en-n ēidi* ! *yī mē tŷe* ! au secours ! il me tue ! *echkouja mē, musyu l enkura*, ma *yī mē fat ala vŷtre*, excusez-moi, Monsieur le curé, mais il me faut sortir.

Souvent l'expression de *i* échappe à toute règle. Dans ce couplet d'Évolène, elle semble n'être commandée que par des besoins rythmiques : *chāvū-n byēn-n arya | pu, kan fō, reŷa | kōnyu-n lō travā | i chāvū-n rekovra | i pēju-n pa dē tēh*, ils savent bien traire, puis arrêter quand il le faut ; ils connaissent le travail ; ils savent ramasser de l'argent ; ils ne perdent pas de temps (Lautbibl. 68, 9). — Sans être en vers, les textes suivants présentent un emploi de *i* tout aussi peu régulier : St-M. *treīn-nāvun dē tsēīn-ne, dē pāle, ē yā kriyāvun kŷme dē tsas ē dē tsīn, ē yā dāvājāvun fō*, ils traînaient des chaînes, des pelles, et ils criaient comme des chats et des chiens, et ils parlaient fort (Contes 407). Rand. *l ēi yŷcha ē-n ōdre, yō ! iŷrē dŷŷchto aretqŷi lēi u kvinēt* ; *yī faji dēnche* : ..., je l'ai bien vue, moi ! elle était arrêtée juste là au coin ; elle faisait ainsi : ...

Plus rarement qu'à Isérables, *i* peut s'employer concurremment avec un sujet nominal : Rand. *komen yi fan lè zouvèno dè randònyi*, comme font les jeunes gens de R. (Progr. 13). St-Luc *hlu é vùlon aïre un chovyè-n*, ceux-là veulent avoir un souvenir (Cah. 29, 14). Évol. *lè paşóuchə i chē chò-n dît*, les bergers se sont dit (Lautbibl. 68, 6). — Dans Ann. et Ht-Hér., l'emploi de *li*, *lè* « elle(s) » à côté d'un autre sujet est plus fréquent que celui de *i* « il(s) » : St-Luc *en velya, lèj qmo kartāvo-n la lqn-na è lè drôle lè filqvo-n*, en veillée, les hommes cardaient la laine et les femmes filaient. Évol. *d ātro vyāzo lè fāye lèj işāvo-n en la nyşra kumyna. lèj ūne lè chē muchyēvo-n pé lè bwqè dèi chēs ... è d ātre lè chē krojqvo-n dè pertūs e-mpè dè myro dè rü-inə*, autrefois les fées habitaient dans notre commune. Les unes se cachaient dans les fissures des rochers, et d'autres se creusaient des trous dans des matériaux d'éboulis (Lautbibl. 68, 5)<sup>1</sup>.

Si l'expression de *i* obéit à des tendances moins régulières que celle de *yo*, cela peut tenir à deux causes : d'une part, au peu de valeur grammaticale que possède cette forme ; d'autre part, à l'interférence du français.

Les pronoms des deux premières personnes désignent toujours un sujet réel et sont seuls à le désigner. Au contraire, celui de la 3<sup>e</sup> pers. ne fait que représenter un sujet nominal exprimé précédemment, ou encore, dans le cas des verbes impersonnels, ne désigne aucun sujet du tout. De là le sentiment de sa relative inutilité et une plus grande facilité à l'éliminer : cela se remarque par exemple à Isérables, où le sujet de la 1<sup>e</sup> p. sg. est toujours exprimé, mais celui de la 3<sup>e</sup> pers. peut être omis, — ou dans les matériaux anciens de Savièse, où *i* est bien plus rare que *yo* sujet faible.

L'inutilité de *i* est aggravée par le fait que, lorsque deux ou plusieurs sujets sont en jeu, il est impuissant à les distinguer. Qu'il soit donc exprimé ou non, les mêmes confusions peuvent se produire ; dans les deux exemples qui suivent, la présence de *i* n'ajouterait rien à l'intelligence de l'énoncé : Sav. *dou kyə l an parya, un kyə ujqe pa a-a amu me-en, a nei dā tosen, e w ātre kyə ujqe. pō etrə chweə kyə vaji amu, l a kùmanda de prēnde ba o kùtan ky ire krotchya dərən ā grāndze*, deux (hommes) ont parié, l'un (disant à l'autre) qu'il n'oserait pas monter au « mayen », le soir de la Toussaint, l'autre (affirmant) qu'il l'oserait. (Le premier,) pour être sûr que (son compagnon) y montait bien, lui a commandé d'apporter le cotillon qui était suspendu dans la grange (Lég. I, 168) ; *e l a pa manka, l a tarya, e l a fəru, e l e mō*, et cela n'a pas manqué d'arriver, il a tiré, il a atteint (son compagnon), et (celui-ci) est mort (Cah. 7, 116).

D'autre part, à la 1<sup>e</sup> p. sg., *yo* peut être sujet fort : à Savièse, *yō vənyo* « moi je viens » s'oppose normalement à *vənyo* « je viens ». Un sujet bilingue, s'il veut conserver cette opposition, n'aura pas tendance à dire *yō vənyo* pour « je viens » par analogie au français. Au contraire, à la 3<sup>e</sup> pers., il y a trois termes : *vən*, *i vən*, *lwi* ou *i pqrə vən*, dont les deux premiers sont interchangeables. Rien n'empêche donc de rendre « il vient » par *i vən* et d'aligner ainsi le patois sur le français. Mais rien n'empêche non plus de dire *i pqrə i vən* pour *i pqrə vən*. Voilà qui explique pourquoi, dans plusieurs patois et notamment à Sav., Hérém. et Nend., *i* devient de plus en plus fréquent, alors que *yo* est toujours aussi rare.

### 3. Sujet de l'interrogation directe

**Savièse.** L'interrogation directe est marquée à la 3<sup>e</sup> pers. par l'adjonction de la forme enclitique *ti*. Le verbe, lorsque sa forme s'y prête, peut être précédé ou non de *l* : *kyé l e*

<sup>1</sup> L'emploi de *li*, *lè* avec un sujet nominal semble constant à Évol. ; cf. Bull. 2, 26 et Tabl. 299, 314.

*tì devenwâe ?* qu'est-ce qu'elle est devenue ? *porhyé e ti pa inu ?* pourquoi n'est-il pas venu ? — Je n'ai recueilli qu'un exemple du verbe à la forme interrogative précédé de *i* : *i fan ti e devwêe ?* font-ils leurs devoirs ?

Tout sujet de l'interrogation directe à la 3<sup>e</sup> pers., quelles que soient sa place et sa nature, est repris par *tì* : *awâ cho-n ti hu gamen ?* où sont ces gamins ? *kyé n awi ti ?* qu'est-ce qu'on entend ? — Dans ce cas encore, le verbe peut être précédé de *l* : *kyé (l) e ti chô ?* qu'est-ce que ceci ? *kwi l a ti ûvêe a pûrta ?* qui a ouvert la porte ?

L'interrogation directe ne se passe de *tì* que si elle est introduite par la particule interrogative *bei* (cf. p. 28) : *bei kye chârve de tan brulq ?* à quoi sert-il de tant gronder ? (FB 107) ; *béi kwi l e kyé pâche ?* qui est-ce qui passe ?

Dans un récit, la construction en *tì* peut servir à renforcer une affirmation : *l e ju vère che ma-ado e akûla tô pa ha brûta ma-adi !* il est allé voir ce malade et voilà qu'il a attrapé cette sale maladie ! (FB 10) ; *fu gamen l an tô pa fe ûna kiwîra fran u mîten de vâa !* voilà que ces gamins ont fait une glissoire juste au milieu du chemin ! (FB 166).

**Autres patois.** Là où *i*, *li* sont fréquents dans l'affirmation, ils figurent parfois aussi dans l'interrogation directe, concurremment avec *tì* : St-Luc *awâ li charè tît alaya ?* où est-elle allée ? Évol. *i prênju-n ti pa ?* ne prennent-ils pas ? Isér. *i fan têt ô devwêr ?* font-ils leur devoir ?

Comme à Savièse, on reprend n'importe quel autre sujet par *tì*, ce qui n'empêche pas le verbe d'être accompagné par *y* ou *l* : Rand. *kwé un puri ti prênde ?* que pourrait-on prendre ? *ki y è ti venu ?* qui est venu ? Évol. *kî-n qjyo y a ti li tchyô pati frare ?* quel âge a ton petit frère ? Isér. *porhyé l è têt sê-n ?* pourquoi est-ce ?

A Nend. comme ailleurs, le verbe de l'interrogation directe à la 3<sup>e</sup> pers. est régulièrement accompagné de *ti*, alors qu'aux deux premières personnes l'inversion du sujet n'est pas obligatoire : *komen wa ti antchyé vô ?* comment ça va chez vous ? *unm pu ti fuma ?* peut-on fumer ? *kâ è ti cho ?* qui est-ce ? (Alm. 1956, 149).

Cependant, l'interrogation peut parfois se passer de *tì* lorsqu'elle est introduite par un mot interrogatif : St-Luc *kwiñ l a fé chèn ?* qui a fait cela ? Nend. *kâ a fé a kîwîra a prûmyêri brontsonâ d êwâ ?* qui a fait cuire la première marmite d'eau ? St-M. *kî-n qjyo y a lè tchyô patik frarâ ?* quel âge a ton petit frère ? Chal. *pôr kwi-n travqlyo-n stôu chi ?* pour qui travaillent ces gens ? — Mais on notera que ces exemples, à l'exception de celui de Nend., ont été obtenus par traduction.

L'exemple suivant, où l'interrogation directe se passe aussi bien de *tì* que d'un mot interrogatif, reste isolé ; remarquons cependant que le sujet suit ici le verbe, comme dans les phrases qui précèdent : St-Luc *chti chônq-n na l eh a tē li mûlêt ?* est-ce toi qui disposes du mulet cette semaine ?

*tì* suit parfois le verbe à une autre personne que la troisième : Évol. *kumen y ûro ti pochû lô fêire ?* comment aurais-je pu le faire ? (Mél. Dur. 98). Arb. *pwi tē awa awâ tē ?* puis-je aller avec toi ? *ken zôr cheïn tē ?* quel jour sommes-nous ? *kē vajêîn tē fîre ?* qu'allons-nous faire ?

*tì pa* peut correspondre à « n'est-ce pas » : Évol. *ti pa kî chôn-byô ?* n'est-ce pas qu'ils sont beaux ?

La marque spécifique de l'interrogation directe est donc encore mieux conservée à la 3<sup>e</sup> pers. qu'aux deux premières. En effet, l'adjonction de *tì* est pratiquement obligatoire dans tous les cas, sauf là où l'interrogation est marquée par un mot spécial, — ou parfois par une périphrase interrogative (cf. p. 96) ; encore ces exceptions tiennent-elles sans doute à l'influence de la construction française.

#### 4. Emploi des formes fortes

Les formes fortes de la 3<sup>e</sup> pers. sont employées plus souvent qu'en français, surtout par les patois qui omettent régulièrement les formes faibles. Dès qu'on veut préciser le genre ou marquer une légère opposition, on se sert de la forme forte. Parfois, celle-ci est employée sans raison apparente, surtout à l'intérieur de phrases complexes, même pour reprendre le sujet de la proposition immédiatement précédente. Elle peut être placée avant ou après le verbe. Savièse : *l a dā kyə, chə l aɣə un trejō, rlwi chajə dākruwi*, il a dit que, s'il y avait un trésor caché, il savait le découvrir (*Cah.* 7, 97) ; *i di fère tōtə chen kyé li komqnde*, il doit faire tout ce qu'elle commande ; *l ūran pūchu fer ó ma kyə chvetq-on rliū*, ils pourraient faire le mal qu'ils souhaitaient (*Cah.* 7, 98). — Autres patois : St-M. *lə munton néi léiy a refonduk kē lwik ir un zo-əno*, le tas noir lui a répondu qu'il était un jeune homme (*Contes* 178). Hérém. *lə mqta ūlei pa chə lachye fīrə komen ūlei lwi*, la fille ne voulait pas se prêter à ce qu'il voulait (*Lavallaz* 297). Nend. *hla vyēli chorchiri a di kyə yei aqī dīya traaya ché né*, cette vieille sorcière a dit qu'elle avait déjà travaillé cette nuit-là (*Lautbibl.* 62, 5).

Le pronom fort peut fonctionner comme sujet de propositions qui ne contiennent pas de verbe conjugué : Sav. *óra rlwi, ūna vāntən-na de pa mei rlwen, amaryə*, et lui, une vingtaine de pas plus loin, de viser (*N. Contes* 512) ; *i mūwe e i tsare l an tō derotchya ba, rlwi munta chu*, le mulet et le char ont dégringolé avec lui, litt. lui monté dessus (*Cah.* 7, 127) ; *l a mōtu ba wēi ə-n un kwən a bwitə dij ūti e rlwi deplan chu ó fən*, il a posé là dans un coin sa boîte à outils et s'est étendu (litt. et lui à plat) sur le foin (*N. Contes* 505) ; *i pāre l a tapa e rlwi vīa*, son père l'a battu et il est parti, litt. et lui loin.

A Isér., les pronoms forts de la 3<sup>e</sup> pers. peuvent être accompagnés, comme les démonstratifs, de la particule locale *ənkye* : *ē rlwé ənkye ven tēt ?* et lui, vient-il ? *ē lyi ənkye kyé fé ?* et elle, que fait-elle ?

A Nend. et Isér., ils peuvent s'employer comme nominaux : Nend. *ywi, yēi*, Isér. *rlwé, lyi*, mon mari, ma femme. Isér. *on mēt pa só əz qtro ē chó defó, ky ēi repon rlwé*, on ne met pas ses défauts sur les autres, lui répond son mari ; *lyi dē ché*, la mère de cette famille, litt. elle de ceux-là. — Cf. aussi p. 53.

#### 5. Sujet neutre

En français, le sujet des verbes impersonnels peut être « il », « ce » ou « cela, ça ». Dans tous ces trois cas, le patois emploie le pronom personnel ou laisse le verbe sans sujet : *i fé tsā, l ē ūn byó ten*, il fait chaud, c'est un beau temps ; *kan un kónya nyun, kóte ren*, quand on ne connaît personne, on n'a pas de dépenses, litt. cela ne coûte rien (*Prov.* n° 133).

**Passage d'une forme impersonnelle à une forme personnelle.** L'absence d'un sujet neutre nettement caractérisé a facilité la construction personnelle du verbe « falloir ». En effet, des constructions comme celles-ci ont pu être interprétées des deux manières : Sav. *chen<sup>1</sup> fajje tamen fri kyə l a falu kīre tót ā nei*, il faisait si froid qu'il a fallu (ou : qu'il a dû ?) courir toute la nuit (*Cah.* 7, 125). — Rand. *chéi pa fotwqyi d ala tan k u bōu chen fali* [infinitif] *mē repoja*, je ne suis pas capable d'aller jusqu'à l'étable sans qu'il faille (ou : sans que je doive ?) me reposer.

<sup>1</sup> Ici, contrairement à la règle générale, le sujet neutre qui serait « il » en français est rendu par un démonstratif. Cf. à ce propos p. 81.

De là des constructions nettement personnelles, limitées il est vrai par le caractère défectif du verbe. En effet, si l'on peut dire « elle fallait » ou « nous avons fallu », il est impossible d'employer « falloir » aux deux premières personnes ou à la 3<sup>e</sup> p. pl. des temps simples sans créer de formes nouvelles. Sav. *i falu bire de wasé*, j'ai dû boire du lait ; *i marùli falie chona dijənuj ənmòde*, le marguillier devait sonner dix-neuf coups (Cah. 7, 129) ; *n ən falu dejerba tôte e vənɲe*, nous avons dû désherber toutes les vignes (FB 197). — Arb. *e merisiri l a fawü ini*, le médecin a dû venir. Rand. *t a tu pa falu tè detrachyè chu pè la reïcha ?* n'as-tu pas dû peiner en haut à la scierie ? St-Luc *una partje du mōndo falyève revenék a chégro*, une partie des gens devaient rentrer à Sierre (Cont. romand 15 janv. 1958).

**Construction impersonnelle et inversion du sujet nominal.** Pour suppléer à la disparition de l'ordre verbe-sujet, le français a généralisé la construction impersonnelle suivie d'un groupe nominal (type : « il est arrivé un accident »). En apparence, la même construction est courante en patois : Sav. *che pachāe pa na nei kya zche pa desparu ùna plānta u w ātra*, il ne se passait pas une nuit sans qu'il ait disparu un arbre ou l'autre (N. Contes 495) ; *chə wje ó matən na krwēe bijə*, le matin, il se lève une mauvaise bise (FB 356). — Haud. *m ɛʃ aruwa u-n achó*, il m'est arrivé un accident (GPSR 11, 60 a). Isér. *i móse deden yūna nèire*, il y entre une (vache) noire.

Cependant, le nom postposé peut commander l'accord du verbe : Sav. *i m arū-on tūi e ma-ūu*, il m'arrive tous les malheurs ; *chon enu e grēilo chū e vənɲe*, il est tombé de la grêle sur les vignes. — Rand. *yì rechtāvon unkòr kəke prunme u chak*, il restait encore quelques prunes dans le sac. Isér. *m è venwa i tchér dèi dzenéle*, j'ai eu la chair de poule, litt. m'est venue ... (GPSR 111, 264 b).

Rien n'interdit dès lors de considérer comme vrai sujet le nom qui suit le verbe, la présence d'un sujet nominal n'empêchant pas, comme on l'a vu, l'expression du pronom sujet faible. Nous avons donc affaire non à une construction impersonnelle, mais à une simple inversion du sujet, courante dans nos patois. Les exemples produits ci-dessus ne diffèrent pas essentiellement de ceux qui suivent, et qui ne présentent aucune trace de construction impersonnelle : Sav. *l è arowa i fəsa de chūrda*, mon fils est rentré du service (FB 184) ; *chajə pa i fəna de chen*, sa femme n'en savait rien (Cah. 7, 95). — Rand. *y è pa fura li mi dè mai*, le mois de mai n'est pas terminé. Isér. *i korèt [court] i tenqiro*, le tonnerre gronde.

Nous nous trouvons plus près de la construction impersonnelle lorsque le groupe nominal est sans article ou à la forme partitive : Sav. *kan l e inu dzò*, quand le jour s'est levé ; *fəwə-on tan kyé vanyə chən-no*, elles filaient jusqu'à ce qu'elles eussent sommeil ; *l a pusa de krwēi érba*, il a poussé de la mauvaise herbe. — St-Luc *mè vyè-n frit*, je frissonne, litt. me vient froid. Isér. *m a komeŋsya a venèi pwire*, j'ai commencé à avoir peur, litt. m'a commencé à venir peur. Grim. *l è tsejuk dè grīlo*, il est tombé de la grêle.

Enfin, le caractère impersonnel de la construction est nettement marqué : a) lorsque le verbe reste au sg., alors que le groupe nominal est au pl. : Sav. *l ə tsəju cha tsatawan*, il est tombé sept châtelains (Cah. 7, 142) ; *krie byen de tchyèvre sti an*, il meurt beaucoup de chèvres cette année (FB 178). — Grim. *l a tò puxa dè filèt*, il a poussé plein de vrilles de vigne ; — b) lorsque le caractère transitif du verbe ou la présence d'un article défini au cas régime dans le groupe nominal montre que celui-ci n'est pas considéré comme sujet : Sav. *kan l e arūwa utr ù-n tro a* [la, cas régime] *məcha*, au milieu de la messe, litt. quand il est arrivé outre un bout la messe. — Lens *tò le zòr fè lò* [cas régime] *cholè*, tous les jours il fait du soleil. St-Luc *il a dona una grūcha ramā dè plòze*, il est tombé, litt. il a donné une grande quantité de pluie. Évol. *kan iy è venu tchika tā lò* [cas régime] *zò*,

quand le jour fut avancé, litt. quand il est venu un peu tard le jour. Isér. *i bazerè a nèi*, il tomhera de la neige, litt. il donnera la neige <sup>1</sup>.

« **C'est, ce sont** ». Comme le français, le patois connaît la construction impersonnelle du verbe « être » suivie d'un attribut pluriel : Sav. *l é pa de tej afère*, ce n'est pas tes affaires ; *l e lóu kyé enriyon*, c'est eux qui commencent. — Grim. *y é tozòr awé* [« avec » = aussi] *lè mème itanje*, c'est toujours les mêmes rengaines. Nax. *ìre pa dè tsòj a fèrè*, ce n'était pas des choses à faire. — Mais plus souvent, le verbe est au pluriel et le nom qui le suit fonctionne comme sujet : Sav. *iron trè chyèfa*, c'étaient trois chefs (*Contes* 655) ; *chon de pòure dzen*, ce sont de pauvres gens ; *fóu pa kye chi dè kye chon rlùù*, il ne faut pas qu'on dise que ce sont eux (FB 204). — Rand. *chon pa dè fàrse chen ! ça*, ce n'est pas des farces ! St-Luc *chon dè nokeré pò fèrè pwirè ij enfa-n*, ce sont des bêtises pour faire peur aux enfants.

Le patois de St-Luc, qui possède à la 3<sup>e</sup> pers. des pronoms sujets distincts pour le masculin et le féminin, rend parfois « c'est » suivi d'un nom féminin par « elle est » : *n èin peñcha ké li chère lyék*, nous avons pensé que c'était elle ; *ly é li chyla vinyi ké li burjwazik ly a dè pur fe-ndañ*, c'est la seule vigne de pur « fendant » que possède la bourgeoisie (*Cah.* 29, 14).

Le verbe « être » suivi du sujet rend parfois « il y a » : Sav. *ìre pa i mijon*, *ìre ren ky ùna granzè*, il n'y avait pas de maison, il n'y avait qu'une grange (*Cah.* 7, 95) ; *ina u fòmari le i wan kye mèton chu e cherei*, dans la cheminée il y a la planche sur laquelle on met les séracs (FB 280). — Nend. *i fromèdzò tr deren àrts*, *aw y èr* [était] *ch ó ko-èhlo ché gró krèpon*, le fromage était dans l'arche, où il y avait sur le couvercle cette grosse pierre (*Lautbibl.* 62, 10).

« **Il y a** ». Dans la majorité des cas, l'expression qui correspond à « il y a » ne se distingue pas formellement de « il a », « y » n'ayant pas d'équivalent patois : Sav. *awwa l a pa de fwa*, *l a pa dè füméi*, où il n'y a pas de feu, il n'y a pas de fumée (*Prov.* n° 158) ; *l aia un adzo un paren ...*, il y avait une fois un homme ... (*Contes* 648) ; *l a tè pa un kâr d'ura jàsto ?* n'y a-t-il pas juste un quart d'heure ? (*Cah.* 7, 126). — Cherm. *y a tra d'èwe*, il y a trop d'eau ; cf. *y a tsüja balya*, il n'a rien donné. St-Luc *qwe l a dè jèin-na*, *l a pa dè plijik*, où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir ; cf. *l a yù*, il a vu. Évol. *y a dè nek*, il y a de la neige (*Tabl.* 39) ; cf. *y a mǎ*, il a mal (ib. 406). Nend. *i kordanyè a di k aqi k un rəmyèdzò*, le cordonnier a dit qu'il n'y avait qu'un remède (*Lautbibl.* 62, 6) ; cf. *hla vyèli chorchiri a di k aqi baya mǎ*, cette vieille sorcière a dit qu'elle avait jeté un mauvais sort (ib. 5).

Cependant, on trouve des traces d'un « y », soit ancien, soit introduit sous l'influence du français : Cherm. *l y a de pézi*, il y a de la résine. St-Luc *il y ara pā gra-n frityère*, il n'y aura pas beaucoup de fruits. Évol. *i y a rè-n a fèr*, il n'y a rien à faire (*GPSR* III, 135 a). Nend. *un ku, y aqi un pūro kordanyè*, une fois, il y avait un pauvre cordonnier (*Lautbibl.* 62, 5) ; cf. aussi *y a* « il y a », mais *a* « il a », *Tabl.* 39 et 243.

A Isér., « il y a » est rendu par *e(i)ly a* : *eily a dè tēin pò tòt*, il y a des temps pour tout (*Cah.* 15, n° 47) ; *yèr ély avèi pu dè rozā*, hier il y avait peu de rosée. *e(i)ly* est la forme prévocalique de l'adverbe *ei* « là, y » : cf. *èi son ā*, (ils) y sont allés ; *ù-n èily ariüwə*, on y arrive (*Cah.* 15, n° 99) <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La facilité avec laquelle on passe de la construction impersonnelle à l'inversion du sujet nominal est bien illustrée par ces trois exemples de Nend., de sens identique : *i borniyo*, *i borniyo a* [cas régime] *nè*, *i borniyo i* [cas sujet] *nè*, la nuit tombe (R. C. Schüle 3).

<sup>2</sup> Historiquement, *e(i)ly a* doit représenter *l y a* « il y a », où s'est amalgamé l'adverbe *ei* « là ». Partant de cette expression qu'on n'analyse plus, *e(i)ly* est devenu la forme prévocalique normale de *ei*.

On rencontre sporadiquement ailleurs des adverbes de lieu rendant « y » dans le tour qui correspond à « il y a » : Hand. *enpè chi pèlyo ché* [type « ça », cf. GPSR 111, 1] *y a u-n qma en pèhna*, dans cette chambre il y a une âme en peine (GPSR I, 336 a). Évol. *lé* [type « là »] *a pa nyun*, il n'y a personne. Nend. *kyè eiy* [idem] *a ti ?* qu'y a-t-il ? — Cf. Lavallaz 296.

On voit avec quelle facilité le patois passe de la construction impersonnelle à la construction personnelle d'une part (*l a falu* « il a fallu » ou « il a dû »), à l'inversion du sujet de l'autre (*chà wje na krwée bije* « il se lève une mauvaise bise » ou « une mauvaise bise se lève »). Comme la présence du pronom sujet ne lève pas cette ambiguïté, on se rend compte, une fois de plus, combien la valeur de ce pronom peut être imprécise. Il est tantôt le représentant d'un nom exprimé auparavant, tantôt un anaphorique (dans des phrases du type Isér. *i korèt i tençiro* « le tonnerre gronde »), tantôt une particule sans fonction déterminée, puisqu'elle ne désigne aucun être ou objet et n'est même pas indispensable pour marquer la personne du verbe.

## 6. Sujet indéterminé

### Savièse

Formes pleines : *un*, *nun*, *nù*.

Forme réduite : *n*.

### Autres patois

Formes pleines : *un* partout sauf St-M. ; *nun* Grimis., Grône, Vernam., Mase, Ht-Hér. ; *nù* St-M.

Forme réduite : *n* Grimis., Rand., Vernam., St-M., Haud., Nend.

La forme *un*, la plus courante, s'emploie devant consonne comme devant voyelle ; dans ce dernier cas, on fait la liaison et la voyelle de *un* est le plus souvent dénasalisée : Sav. *ch un fajie pa chen*, *ù-n irə pri*, si on ne faisait pas cela, on était pris (N. Contes 507). Rand. *un dje pa mujata*, on n'ose pas penser ; *kan u-n e konten*, quand on est content. — *nun* se rencontre surtout à l'intérieur d'une proposition après voyelle et permet en particulier d'éviter l'élision des conjonctions : Sav. *chà nun u atsəta*, si l'on veut acheter (FB 338). Grimis. *tan kyè nun vi-te ren mèi*, jusqu'à ce qu'on ne vit plus rien (Contes 440). — *nù*, variante dénasalisée de *nun*, n'est attestée à Sav. que dans *chà nù u*, si l'on veut ; *tan kye nù u*, tant qu'on veut. — Enfin, *n* s'emploie devant voyelle en concurrence avec *un* : Sav. *n è tordzò meprijya pè a brutchya*, on est toujours méprisé par des vauriens. Rand. *kan n è chu*, quand on est en haut (Byor 581).

Le patois de St-M. se sert de *nù*, parfois de *nun*, devant consonne, et de *n* devant voyelle : ... *y eş kə nù la vèi jyami fèr un sɛnyo də krwi*, c'est qu'on ne la voit jamais faire un signe de croix ; *nu-n vèk la lyna*, on voit la lune ; *m a dît kə n irə mi byéin pə chilya*, il m'a dit qu'on était mieux ici.

Le patois rend le sujet indéterminé soit par « on » suivi de la 3<sup>e</sup> p. sg., soit par la 3<sup>e</sup> p. pl. Les deux formes se rapportent à un être indéfini, singulier ou collectif ; cependant, il y a entre elles une distinction assez nette<sup>1</sup>. « On » désigne un sujet tout à fait

<sup>1</sup> Cette distinction correspond à celle que fait K. Sanfeld entre les deux valeurs de « on » en français littéraire, cf. *Syntaxe* I, § 219.

vague ; c'est la forme des proverbes, des recettes de toute sorte, des constatations d'ordre général ; c'est vraiment tout le monde et personne. En revanche, « ils » représente implicitement une collectivité : « les gens », « les habitants du village », « les vieux », « ceux qui étaient présents », — ou encore peut se substituer à « quelqu'un ». On dira donc : « ils (= les responsables) ont convoqué le conseil communal » ; « ils (= quelqu'un) ont frappé à la porte » ; mais « quand on (= tout le monde) a des enfants, on a des soucis ».

**Emploi de « on ».** Sav. *ən che parlen, un ch ənten*, en se parlant, on s'entend (*Prov.* n° 76) ; *fəu jamei ch əngrəndjye əwwei a fəna, ʔ-n e obidjya de kaponə*, il ne faut jamais se fâcher contre sa femme, on est obligé de céder (*GPSR* III, 76 a) ; *un pūwje vərə dərən*, on pouvait regarder dedans (*Cah.* 7, 86). — Rand. *kan u-n è konten, li bon dju ize*, quand on est content, le bon Dieu aide ; *un chə mɔrye ren əwwei na barəka*, on se ne méric pas avec une maison ; il faisait si sombre que *un veyit pa la man devan lèj wès*, on ne voyait pas sa main devant ses yeux.

Comme en français, « on » peut désigner une personne déterminée et atténuer ainsi l'affirmation : Sav. *te va tə ra ? — na ! pa trwa, kan ʔ-n a dej ómo kyə kyon tót ə* [pour *tóta a*] *nei*, ça va-t-il ? — Non, pas trop bien, quand on a des mēris qui courent toute la nuit, dialogue entre un homme et sa femme (*Cah.* 7, 95) ; *l e fūchə d əni rətsə kan ʔ-n e pru jwiʃə*, on doit devenir riche quand on est juif à ce point (FB 307) ; *un pūri me dərə chen*, vous pourriez me dire ça (FB 359).

Contrairement au français parlé, le patois n'emploie que rarement « on » pour « nous ». On met à la 1<sup>e</sup> p. pl. même des phrases qui ont une certaine portée générale : Sav. *nó tənjen dè mètr a vinya dərən a vinya*, nous tenons à planter la vigne à la même place que la vigne arrachée ; *nó arjen e ətsə dóu ədzo pe dzò*, nous trayons les vaches deux fois par jour. — Arb. *nó meteïn ʔ sili è pomdetère*, nous mettons les pommes de terre à la cœve ; *nó engrachin a rjēcha è sta kwēna dè bəkon*, nous graissons la scie avec cette couenne de lard. — Dans les quatre exemples, il ne s'agit pas de la manière de faire d'un individu ou d'une famille, mais d'une pratique générale.

Parfois, les patoisants traduisent par « nous » le fr. « on » contenu dans un questionnaire, lorsque le contexte ne permet pas d'y voir un vrai indéterminé. Je reproduis exactement, après le texte patois, la phrase du questionnaire : Sav. *nó chen pa méi kyé fère de a plūdza*, on ne sait plus que faire avec cette pluie ; *nó achen pa a fère tó chen kyé ʔ-on ij enfan*, on ne laisse pas les enfants faire tout ce qu'ils veulent. — St-Luc *nó pwim pa chona lè klòse*, on ne peut pas sonner les cloches. Arb. *n èn jyami yū dè tsūje dēinč*, on n'a jamais vu de choses pareilles.

L'emploi de « on » pour « nous » est attesté cependant par quelques exemples : Sav. *hu ky ʔ-n a əwwi, un chā fran ...*, nous qui l'avons entendu savons bien ... (*Cah.* 7, 121) ; *ʔ-n e pa a kù de tra-ó sti an*, nous ne sommes pas à court de travail cette année (FB 151). — Grimis. *n uri puchu plora*, nous aurions pu pleurer (*Atm.* 1949, 93). Rand. *kwè un vu ti tsanta ?* qu'allons-nous chanter ?

**Emploi de la 3<sup>e</sup> p. pl.** Sav. *che chon moka de me*, on s'est moqué de moi ; *fajčhon chen óra, ən ! ky ən riran !* si quelqu'un faisait ça maintenant, eh ! qu'on en rirait ! (*Cah.* 7, 140) ; *bei kye chərve d a-a vər ó mərəsan kan chon mó ?* à quoi sert-il d'aller voir le médecin quand le malade est mort ? (FB 68). — Arb. *ʔ nuvel an mizon dè nwa*, à Nouvel-An, on mange des noix. Rand. *óra chəvon remei zuyé dè zè-nte fərse*, maintenant on ne sait plus jouer de jolies farces. Grim. *vinyo-n mè kriyā*, on vient m'appeler (*Tabl.* 273).



Les expressions qui correspondent au fr. « on dit », « on raconte », sont toujours à la 3<sup>e</sup> p. pl. : Sav. *i dɣyon kɣə l a ó kansée ā korale*, on dit qu'il a le cancer à l'œsophage (GPSR III, 59 a) ; *chen kontɔ-on kye ...*, on racontait que ... (Cah. 7, 84). — Miège *y é lé kɣè lé patou ky an fèi lò mā chufréchon, kumen dɣyon*, c'est là que les bergers qui ont fait du mal souffrent leur peine, d'après ce qu'on dit (Lautbibl. 67, 10). Évol. *i jyon kè li kafé wɔwɔrə dóu rózo*, on dit que le café guérit (le porc) du rouget (GPSR III, 27 b).

« On l'appelle X » est rendu de même par (i) *dɣyon* : Sav. *komen dɣyon tɔ chen ?* comment appelle-t-on ça ? *ɔra a che dɔjɔ-on dɣyan fransi mûwən*, celui-là s'appelaient Jean-François Monlin (Cah. 7, 88). — Rand. *li rwè, yì [ils] dɣjyèvon anperèr*, le roi, on l'appelaient empereur (Progr. 13). Hérém. *ba a pya dè la mu-ntany, āw i dɣyon lé dóléj*, au pied de la montagne, à l'endroit qu'on appelle les Delèses (Lautbibl. 66, 5).

**Points de rencontre entre « on » et la 3<sup>e</sup> p. pl.** La limite entre les deux formes de sujet indéterminé n'est pas rigoureuse. Parfois, la 3<sup>e</sup> p. pl. se trouve dans des dictons ou des constatations générales où l'on attendrait « on » : Sav. *fóu pa kɣə depāchon a chən dani u me-en d utoŋ*, il ne faut pas dépasser la St-Denis aux pâturages d'automne (Prov. n° 41) ; *ó dzò vɛ-on pa pacha a chənagóuda*, de jour, on ne voit pas passer le sabbat (Contes 652). — Arb. *fajéi taamen tópo kè ve-an pa a du pa*, il faisait si sombre qu'on ne voyait pas à deux pas. Nend. *kan kupè-on daren è chɔ-ndrə, vɔnyon də ma-an*, quand on crache dans les cendres, on attrape des croûtes au visage (GPSR III, 195 a).

Plus rarement, et surtout dans les matériaux de l'enquête, « on » figure là où l'on attendrait « ils » : Sav. *drən ché ten, n atsátə pa tan de-j-alon a chyun*, en ce temps-là, on (= les gens de Savièse) n'achetaient pas tant d'habits à Sion. — Arb. *k un di té a chen ?* comment appelle-t-on ça ?

Les deux formes paraissent parfois interchangeable : Sav. *i flūri, chen l ə i chardzei kɣə mɛton chu w etchyəso po tənɪ ə chəndrə, dɔjə chon ə wəndzo ky un bwèe*, le flūri est le drap de toile grossière qu'on met sur la cuve à lessive et qui est destiné à recevoir les cendres ; dessous se trouve le linge qu'on lave (Contes 646) ; *kan l aɣ-on fūrni, vajɔ-on a mijon də hu kɣə l aɣ-on fə emapa, e pwe wei balɔ-on a bɪrə, kan ū-n aɣə fūrni*, quand on avait fini, on allait à la maison de ceux qui avaient fait tiller le chanvre, et ceux-ci donnaient à boire, quand on avait fini (Cah. 7, 143).

#### **Autres moyens d'exprimer le sujet indéterminé.** Ces moyens sont :

1<sup>o</sup> La forme réfléchie du verbe avec valeur passive, cf. p. 50.

2<sup>o</sup> La 3<sup>e</sup> p. sg. lorsqu'elle équivaut à « quelqu'un » : Sav. *l a bala un kóu kɣə l ita pwira d awɔwɔrə*, on frappa un coup qui faisait peur à entendre (N. Contes 503) ; *l a falu resta wei tqnkɣe kan l e arowa o tɔ dəwəvra*, il a dû rester là jusqu'à ce qu'on soit venu le délivrer (Lég. 1, 182). — Grimis. *y a torna awwère, ma sti ādzə plorāe méi fòo*, elle a de nouveau entendu (pleurer), mais cette fois on pleurait plus fort (Contes 416). Arb. *l a bochya aa pūrta*, on a frappé à la porte.

3<sup>o</sup> L'infinitif ou le gérondif, lorsqu'ils n'ont pas le même sujet que la proposition dont ils dépendent : Sav. *i vən to o tən chən o kərya*, il vient toujours sans qu'on l'appelle ; *e maadi vənyon chən tsasyɔ*, les maladies viennent sans qu'on les cherche (Dict. n° 179). — St-Luc *i fé tsója chein lò pũksa*, il ne fait rien sans qu'on le pousse. Chal. *è-n debosé-n, li bwè va tót è-n motsai*, lorsqu'on dévoile le bois, il se casse en morceaux. Nend. *en dechü-en döü trè ku, i kükü jò ò kan*, lorsqu'on l'imite deux ou trois fois, le coucou s'en va.

4<sup>o</sup> Rarement, la 2<sup>e</sup> p. sg. : Grimis. *t a byó tralye, va pa èn dee-an !* on a beau travailler, ça n'avance pas ! Nend. *pò erdjyɔ, fó pröü cha-i kum, t ənru-ènə vito*, pour irriguer, il faut connaître son affaire, on provoque facilement un petit ravinement (R. C. Schüle 41) ;

*t a vèi pros a den, i ten wa tsandjyɔ*, la Dent de Nendaz semble toute proche (litt. tu la vois proche, la Dent), le temps va changer (ib. 9).

Le patois conserve ainsi, à peu près intacts, deux degrés de forme indéterminée. Il les distingue en général parfaitement et donne à chacun sa valeur propre. Il est plus proche en cela du français parlé, qui fait grande consommation de « ils » avec valeur indéterminée, que du français littéraire, qui ne connaît que « on ». Mais en français, même populaire, « ils » est d'un emploi plus restreint qu'en patois : on ne dira pas, avec valeur indéterminée, « ils ont frappé à la porte », ou « ils racontaient autrefois que ... ». D'autre part, « on » français cumule de plus en plus la fonction de sujet indéterminé et celle de sujet de la 1<sup>e</sup> p. pl., d'où un certain flottement dans son emploi. En patois, « on », « ils » et « nous » ont chacun leur domaine bien circonscrit et les empiètements restent assez rares, malgré l'interférence, çà et là, de l'usage français.

## 7. Récapitulation

Parmi les formes faibles du pronom sujet de la 3<sup>e</sup> pers., seule la forme enclitique *ti* a une fonction grammaticale constante : celle de marquer l'interrogation. Mais le sujet étant indiqué soit par un nom, soit par la forme verbale, *ti* n'y ajoute aucune précision supplémentaire. Cette forme doit donc être considérée plutôt comme particule interrogative que comme pronom sujet, d'autant plus qu'elle peut accompagner le verbe à la 1<sup>e</sup> ou à la 2<sup>e</sup> pers.

Quant aux formes proclitiques, elles ont un caractère explétif. Elles ne sont pas des pronoms, puisqu'elles n'ont aucune indépendance et peuvent accompagner un sujet nominal. Elles ne sont pas davantage des désinences verbales, puisqu'on peut s'en passer pour désigner la personne du verbe. Enfin, au contraire de *ti*, elles n'ont acquis aucune fonction nouvelle.

Il faut mettre à part peut-être les patois où *i*, *li*, *lè* marquent le genre et, au féminin, le nombre ; là ces formes ont une fonction grammaticale, encore qu'elles fassent souvent double emploi avec un sujet nominal. Mais là où *i* est employé pour les deux genres et les deux nombres, il n'est qu'une particule amovible et sans utilité.

Le rôle des formes consonantiques *y*, *l* est encore plus restreint. Même là où une distinction de genre subsiste, des confusions sont possibles. Ailleurs, du fait que *y* ou *l* n'accompagne que certaines formes verbales et qu'il les accompagne quasi obligatoirement, il semble en faire partie intégrante. Comparons les exemples suivants : *l e gru*, il est grand ; *vən avvéi nò*, il vient avec nous ; *i vəjəna l e ma-qda*, la voisine est malade ; *i vəjəna vən anéi*, la voisine vient ce soir. Qu'il y ait dans la phrase un sujet nominal ou non, *l e* correspond toujours à *vən*.

Ainsi les pronoms sujets de la 3<sup>e</sup> pers. fonctionnent tout autrement que ceux des deux premières. Ceux-ci s'emploient soit comme éléments nominaux indépendants, soit, à l'exception de la forme réduite de la 1<sup>e</sup> p. sg., comme marques de la personne du verbe. Parmi ceux-là, les formes fortes sont les seules à conserver à la fois leur autonomie dans la phrase et des fonctions grammaticales précises. Les formes faibles sont non seulement étroitement liées au verbe, mais encore ont perdu en grande partie leur fonction de morphèmes marquant la personne.

## C. Cas régime

### Savièse

| Pers.              |                               | Sg.       | Pl.         |
|--------------------|-------------------------------|-----------|-------------|
| 1                  |                               | <i>me</i> | <i>nó</i>   |
| 2                  |                               | <i>te</i> | <i>vo</i>   |
| 3 r. direct faible | m. <i>ó</i> , f. <i>(w)a</i>  |           | <i>(w)e</i> |
| r. indirect faible | <i>wi</i>                     |           | <i>u</i>    |
| formes fortes      | m. <i>rlwi</i> , f. <i>lò</i> |           | <i>rlùù</i> |
| forme réfléchie    | <i>che</i>                    |           | <i>che</i>  |

Adv. pronominal : *(n)ən*, devant cons. *ə-nd*

### Autres patoia

| Pers.              |                               | Sg.       | Pl.                     |
|--------------------|-------------------------------|-----------|-------------------------|
| 1                  |                               | <i>mè</i> | <i>no</i>               |
| 2                  |                               | <i>tè</i> | <i>vo</i>               |
| 3 r. direct faible | m. <i>lo</i> , f. <i>la</i>   |           | <i>lè</i>               |
| r. indirect faible | <i>li</i> , <i>lei</i>        |           | <i>lòu</i> , <i>lei</i> |
| formes fortes      | m. <i>lwi</i> , f. <i>lyè</i> |           | <i>lòu</i>              |
| forme réfléchie    | <i>chè</i>                    |           | <i>chè</i>              |

Adv. pronominal : *en* (*yè-n*), devant cons. *è-nd*

Localisation des variantes. 3<sup>e</sup> pers., régime indirect : Sg. *li* Grimis., Arb., Ayent, Lens-Mont., Contrée, Ann., Chal., St-M. rare, Évol., Haud. ; *lei* Arb., Ayent, Grône, Bas-Hér., St-M., Nend., Isér. — Pl. *lei* Arb., Ayent, Isér. ; *lòu* (et variantes, cf. p. 46) partout ailleurs. — Adv. pronominal : *en*, *è-nd* partout ; *yè-n* (forme postposée, cf. p. 48) Isér.

Le type *lei* est de même origine que l'adverbe de lieu *lè*, *lei* « là », mais il n'y est pas toujours identique : Grône *balèstr lèi tè funne un ku*, B. lui tire un coup de fusil (*Lautbibl.* 71, 6) ; *i lèk ou tən-na*, il lui en veut, litt. il lui veut haine ; mais *n en lachya lò tsqmo lè*, nous avons laissé le chamois là (ib.). Nax *ponm pa lèi fèrə tsój*, ils ne peuvent rien lui faire ; *vòta lèk lò tsapé*, ôte-lui son chapeau ; mais *tó parteré pā dè lé*, tu ne partiras pas de là.

### 1. Généralités

Comme en français, le pronom régime peut être conjoint au verbe ou former un groupe nominal indépendant. Reprenant les termes appliqués au cas sujet, je parlerai de pronom faible dans le premier cas et de pronom fort dans le second. Toutefois, ces termes ne recouvrent pas la même réalité. Au cas sujet, ils marquent une différence de valeur, puisque seul le sujet fort est un véritable pronom ; mais ils n'indiquent qu'une différence de construction ou d'accentuation pour les formes du cas régime, qui, même en position faible, gardent généralement leur pleine valeur de pronoms.

Les pronoms régimes des deux premières personnes, ainsi que le réfléchi *chè*, ont la même forme, qu'ils soient en position forte ou faible : *me chei fè ma*, je me suis fait mal ;

*nan awei me*, viens avec moi ; *un vó vi pa mei*, on ne vous voit plus ; *antchye vó*, chez vous ; *i che ple chila*, il se plaît ici ; *che méimo*, soi-même.

A la 3<sup>e</sup> pers., les formes fortes non réfléchies divergent en principe des formes faibles : *vqjo ó twa*, je vais le tuer ; *dema-nda wi*, demande-lui ; mais *awei riwi*, avec lui. — Mais ce n'est pas un fait constant. Au sg., la forme forte *lwi* s'introduit parfois à la place de *li*, sans doute sous l'influence du français : Sav. *ky i bun djiyú rlwi perdóna*, que le bon Dieu lui pardonne (FB 375). Grimis. *no lwi chenten la man frida*, nous sentons sa main froide (Alm. 1947, 107). Évol. *lwi a falu kanselā d arzè-n*, il lui a fallu payer de l'argent (GPSR III, 59 a). — Au pl., la forme faible du régime indirect *lôu* représente le même type morphologique que la forme forte. La différence d'accentuation a entraîné, dans quelques patois, une divergence formelle : Sav. *l an ren antchyé rlùù*, ils n'ont rien chez eux ; mais *fou pa u fere de ma*, il ne faut pas leur faire de mal (FB 178). Lens *qntre lûr*, entre eux ; mais *twis lu diyon bonzôr*, tout le monde leur dit bonjour. Nax *lôuj è biñ egal*, a lok, ça leur est bien égal, à eux (cf. p. 19). Nend. *chen aréi byen konvenü pòr lû*, cela conviendrait bien pour eux ; mais *öü bala a tsakun na metchya*, il leur donne à chacun une moitié. Mais ailleurs, *lôu* a la même forme sous l'accent qu'en position atone : Rand. *devan lóur*, devant eux ; *nò volen pa lóur féire dè ma*, nous ne voulons pas leur faire de mal. Grim. *chi a-uk entchyé lôu*, j'ai été chez eux ; *li vyèle lôu kriye ...*, la vieille leur crie ... Évol. *y a-n lachya kākō tsōja dèri lôu*, ils ont laissé quelque chose derrière eux (Mél. Dur. 101) ; *en lòu fajè-n dè ky-nte*, en leur faisant des contes (ib. 100).

Au cas régime indirect, le type *lei* s'emploie généralement pour le singulier et peut coexister avec *li* dans un même patois : Arb. *tù èi* [type *lei*] *diri dè katchyé chen*, tu lui diras de cacher ça ; mais *wi* [type *li*] *fawie kajena è qtse*, il lui fallait soigner les vaches. St-M. *kə lə bon jyu lèi fache perdon*, que le bon Dieu lui pardonne (Contes 176) ; mais *lò li è pa preša*, je ne le lui ai pas prêté. — A Arb., Ayent et Isér., *lei* s'est étendu au pluriel et a éliminé « leur » : Arb. *chen èi kòhe tchyér*. — *chon rətso, pwon pa-è*, ça leur coûte cher. — Ils sont riches, ils peuvent payer. Ayent *lèj qtra lei pōjon tōta chōrta dè kechtyon* ; *nyan lei kunte ...*, les autres lui posent toutes sortes de questions ; Jean leur raconte ... (Lautbibl. 65, 6). Isér. *i səlōn tò dreï fura di è sōkye, ky èi fò dza a siggra*, ils viennent à peine de quitter leurs sabots d'enfants, qu'il leur faut déjà le cigare (ib. 58, 7).

En position atone, les formes du sg., à l'exception de *li*, *lèi*, s'élident devant voyelle : Sav. *m an fe de ma*, ils m'ont fait du mal (Cah. 7, 110) ; *ch angrandzje*, elle se fâchait (ib. 93). Rand. *nyaméi un l a yu pyórno*, jamais on ne l'a vu triste (Alm. 1957, 148) ; *l èi prou yucha*, je l'ai bien vue. — Mais l'élision de *me*, *che* n'est pas constante devant les verbes autres que « être » et « avoir » : Sav. *chi vən ùnkò mè embeita*, s'il vient encore m'embêter ; *i che anmā-on pru è pru*, ils s'aimaient beaucoup. Mont. *li tèra chə ũrə*, la terre s'ouvre (Trois laits 302). Isér. *a to eizéi də mè eidjè ? as-tu le temps de m'aider ?*

A Isér., on peut empêcher l'élision en insérant une consonne de liaison : *mə-z-è krevāy i amaswirə*, mon abécès a crevé ; *sè-z-è deperdœü pè chon*, il s'est égaré à Sion.

Les formes du pluriel prennent une consonne de liaison devant voyelle : *nó pven pa nój antendre*, nous ne pouvons pas nous entendre (FB 225) ; *po uj idjye*, pour leur aider (Cah. 7, 142). — La consonne de liaison, suivie d'une voyelle d'appui, a donné naissance, dans certains patois, à une forme élargie du pronom régime devant consonne : Sav. *nóje fou parti*, il nous faut partir (FB 307) ; *vója manari an-n un rlwa u tsa*, je vous conduirai dans un endroit où il fait chaud (Lég. I, 177) ; *chéi yo wéi pó qje warda ?* suis-je là pour les garder ? *nyūn uwie qje balè ũna plasa pū drūmi*, personne ne voulait leur donner une place pour dormir. — Grimis. *dyo vóje dāra*, je dois vous dire (Alm. 1947, 107). Arb. *èje vè-o pa mi èr vó*, je ne les vois plus chez vous. Nend. *nòja minə amü*, il nous conduit en haut (Alm. 1956, 150).

A Sav., Grimis. et Nend., les pronoms de la 3<sup>e</sup> pers., surtout « le » et « la », sont généralement suivis de la particule *te*. Issus d'un ancien « datif éthique » de la 2<sup>e</sup> p. sg., cette particule a perdu aujourd'hui toute valeur expressive : Sav. *ha tsandjwa ó te chyuwja*, cette torche le suivait (N. Contes 495) ; *ũ-on ti a te vwarda gran tən* ? veulent-ils la garder longtemps ? *ũwio pa wi tə kərya de ma*, je ne voulais pas l'injurier, litt. lui crier du mal ; *py-on pa e te klerya*, ils ne peuvent pas les supporter (FB 261). — Nend. *pyéro ó tə vei aru-ā*, Pierre le voit arriver (Alm. 1956, 150) ; *kōma a tə kōnto i dzu-ano*, comme je la raconte aux jeunes gens ; *è èi tə bala*, il les lui donne. Grimis. *ché kyé la tē truwāe, puwīe la tē marya*, celui qui la trouverait, pourrait l'épouser (Contes 426) ; *pó léje tē detchyachyé*, pour les chasser (ib. 425).

Devant voyelle, *te* réduit à *t* accompagne toujours « le » et « la », ce qui permet d'éviter leur élision. A Sav. et Nend., où *l*-initial est amui, c'est un moyen de défense contre l'effacement complet du pronom<sup>1</sup> ; mais tel n'est pas le cas à Grimis., où *l*-initial subsiste : Sav. *l a gra-n ten ky ó t éi pa mēi yu*, il y a longtemps que je ne l'ai plus vu ; *vajje ba a t atēndre*, il descendait pour l'attendre (Cah. 7, 90). — Nend. *ó t é yū*, je l'ai vu ; *pren atsə a t etatsə pēr un chapen*, il prend la vache et l'attache à un sapin. Grimis. *nyun a puchu lo t areta*, personne n'a pu l'arrêter (Alm. 1949, 93) ; *sti la t a ankoradjja*, celui-ci l'a encouragé (Contes 437).

## 2. Place du pronom faible

**Avec l'infinitif.** Lorsque le pronom personnel sert de complément à un infinitif régi par un autre verbe, il se place soit devant celui-ci (type « je le veux faire »), soit, comme en français, immédiatement devant l'infinitif (type « je veux le faire »).

Le patois de Savièse connaît presque exclusivement la seconde construction : *ché martchyan uwīe me roba*, ce marchand voulait me voler ; *vənyo vōje konta*, je viens vous raconter (Cah. 7, 120). — Je n'ai enregistré qu'un seul exemple divergent : *i m an uwu fère ini prejidan*, on a voulu me faire élire président.

La construction « je veux le faire » est de même la seule attestée à Grimis., Arb., Lens-Mont. et dans Contrée : Grimis. *ulie ló t apəlyé*, il voulait le saisir (Contes 414). Arb. *fodréi ó repara*, il faudrait le réparer. Mont. *falit alā ló kerik*, il fallait aller le chercher (Trois laits 299). Rand. *nóutri patwé, nò konten ló manteni*, notre patois, nous devons le maintenir. — Mais le pronom est redoublé et placé à la fois devant l'infinitif et devant le verbe principal dans : Rand. *m an totun pochu mē la zuyé, la fərsi* ! ils ont tout de même pu me la joner, la farce !

Dans Ann., Ht-Hér., Bas-Hér. et à Nend., on rencontre les deux constructions : Pains. *fā ló krjre*, il faut le croire. Évol. *y é pā pochuk l apyā*, je n'ai pas pu le rejoindre (GPSR I, 549 b). Vernam. *ya vólon lei vota la pé*, ils veulent lui ôter la peau. Nend. *a di k aēi ren k un ramyédzo k uchei pūchū a wari*, il a dit qu'il n'y avait qu'un seul remède qui pourrait la guérir (Lautbibl. 62, 6). — St-Luc *lò fāt apòndre*, il faut l'allonger. Haud. *en fó pa volé a hló kə vōj ensənyon*, il ne faut pas en vouloir à ceux qui vous corrigent. Vernam. *kyé lə bon chen djan nò vənye endromi sti popun*, que le bon saint Jean vienne nous endormir ce poupon. Nend. *i ji-an ó t a pūchū treina fūra*, le géant a pu le traîner dehors.

A Hérém. (Lavallaz 296) et Isér., on place, en règle générale, le pronom devant le verbe principal : Isér. *èi fó dère vó*, il faut lui dire vous ; *ũ-n ó ā bon mètr ó*, on a beau le

<sup>1</sup> Cf. Jeanjaquet 30 n. 2.

mettre en haut ; *pò è-n venèi agotà*, pour venir en goûter. — Cependant, pour éviter la rencontre de deux pronoms, on peut en mettre un devant chacun des deux verbes : Isér. *si môis èi va sè mètr kontr a dzyta*, cette mouche va se mettre sur sa joue, litt. lui va se mettre contre la joue.

Les patois de Nend. et d'Isér. offrent de plus une construction particulière : le pronom placé après l'infinitif : Nend. *chə pwei motrā a*, s'il pouvait la montrer ; elle lui a demandé *k uchei partei bretchyè ò*, d'aller le chercher. Isér. *sè-n fër yè-n dè kat*, sans en faire cas ; *i pon pa twèl vwardā ùna vats*, è *ùnkòr mēin twā yè-n*, ils ne peuvent pas tous entretenir une vache, et encore moins en tuer (une) ; pour obtenir des gens du bon patois, *fodrèi vyètrə səü pšas è fër è predje è kontā*, il faudrait être sur place et les faire parler et raconter, litt. et faire les ... — Ici encore, le pronom peut être redoublé par suite du mélange de deux constructions : Isér. *èi fodri pa dér èi mèrda*, il ne faudrait pas lui dire merde.

**Avec l'impératif.** Le pronom complément d'un impératif à la forme négative se place, à Savièse, avant ou après le verbe : *wi hqle pa!* ou *bqle wi pa!* ne (le) lui donne pas ! *kri me, kri me pa, l e tòt a fe egāwe!* crois-moi, ne me crois pas, c'est tout à fait égal ! — Le pronom est redoublé dans : *m ən parla me pa!* ne m'en parlez pas ! (FB 35).

Ailleurs, le pronom régime suit normalement l'impératif à la forme négative : Arb. *fid ū pa dè biwa pòr lwi!* ne vous faites pas de bile pour lui ! Lens *bqlye li pa!* ne (le) lui donne pas ! St-Luc *dì mè pa dè hlè tchyòrne!* ne me dis pas ces bêtises !

**Deux pronoms au cas régime.** Le régime indirect suit généralement le régime direct, quelle que soit la personne <sup>1</sup> : Sav. *tù ó me bqle*, tu me le donnes (FB 322) ; *ò m a pri*, il me l'a pris. — Rand. *la m an robayì*, ils me l'ont volée. St-Luc *i fāt lò mè dona*, il faut me le donner. Évol. *y a fè cheremè-n dè pa mi la chē lachyè ziyé*, il a fait le serment de ne plus se la laisser jouer [la farce] (*Mél. Dur.* 99). Isér. *t è mè bala tò ?* me les donnes-tu ?

Mais l'ordre « me le », etc., se rencontre aussi : Sav. *t ā ten d əni mə o dəwəvra*, il est (litt. tu as) temps de venir me le délivrer (*Lég.* I, 182). — Rand. *nyun ki puran nò lò dīre*, (il n'y a) personne qui pourrait nous le dire (*Progr.* 13). St-Luc *yò tè lò dono pa*, je ne te le donne pas. Évol. *i mə l a balya*, il me l'a donné.

**Pronom régime et pronom sujet.** Lorsque le verbe est accompagné d'un pronom régime faible, il ne peut normalement être précédé d'une forme consonantique de pronom sujet (cf. p. 28). Parfois cependant, celle-ci reste attachée au verbe. Il y a alors trois solutions possibles. Ou bien c'est le pronom régime qui n'est pas exprimé (cf. p. 56). Ou bien le pronom régime se place devant le pronom sujet : Arb. *wi l è pa parlò dè chē afire*, je ne lui ai pas parlé de cette affaire ; *mè l an tapó*, on m'a battu ; *ché l e pa achya fire*, il ne s'est pas laissé faire. St-Luc *la l a-n minqyì a l opital*, on l'a conduite à l'hôpital ; *lò l a chyiuk*, il l'a suivi. Chal. *lò mè l a pri*, il me l'a pris ; *lò l è puxa kò-ntrə la murqlyi*, je l'ai poussé contre le mur (*GPSR* IV, 276 a) <sup>2</sup>. — Ou encore, dans un temps composé, le pronom régime suit le verbe auxiliaire : Grimis. *y è chē metycha a dzenolyon*, elle s'est mise à genoux (*Contes* 416) ; *y è chē demunta*, il a mis pied à terre (ib. 404) <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le cas est assez rare à Savièse, où le régime direct de la 3<sup>e</sup> pers. n'est en général pas exprimé en présence d'un régime indirect, cf. p. 56. Mais l'ordre « le te » se conserve là où « te » joue le rôle de particule de renforcement, cf. ci-dessus p. 47.

<sup>2</sup> *l*, inhabituel comme sujet de la 1<sup>e</sup> p. sg. à Chal., semble ici analogique de la 3<sup>e</sup> pers.

<sup>3</sup> Cette dernière construction n'est attestée qu'à Grimis.

### 3. Emploi du pronom faible

**Pronoms non réfléchis.** Le patois, d'ailleurs économe dans l'emploi du pronom régime (cf. p. 55), fait un assez grand usage du régime indirect pour nommer la personne qui est en jeu, mais qui n'est pas désignée par le sujet de la proposition.

Les formules relatives à la santé — du type « ça va-t-il ? » — sont d'habitude accompagnées du pronom régime : Sav. *te va ta byen ? ça va bien ?* (Cah. 7, 130) ; *komen vò va ta ?* comment allez-vous ? (FB 2). — Rand. *mè vadri chwir un mani myòs*, j'irais sûrement beaucoup mieux. St-M. *l'urè volük lóu demanda kùmen lóuj alàve*, elle aurait voulu leur demander comment ils allaient (Contes 180).

On n'hésite pas à construire à la fois l'impersonnel « il faut » et l'infinitif qu'il régit avec des compléments pronominaux : Sav. *me foudre wi balq ùna bóna dója*, je devrai lui donner une bonne dose (Cah. 7, 103) ; *te fòu ma batchy ina*, pousse-moi en haut (ib. 87). — Hérém. *ta fo ta demounta*, il te faut mettre pied à terre (Lavallaz 340). Isér. *nó fodré nó pasà dè sé-n kyé n en pā*, il faudra nous passer de ce que nous n'avons pas.

On enregistre quelques cas de « datif éthique » dont la valeur expressive est encore sensible (cf. p. 47) : Sav. *qche mè ba che tra-ó*, laisse-moi ce travail de côté ; *che krwei bordon i t agranyè pó fuma*, ce sacré gamin cherche par tous les moyens à fumer (FB 21 ; le verbe *agranyè* est intransitif). — Rand. *kuka mè vèr un póu hyòu du vitòr*, regarde-moi donc un peu la famille de Victor. Vernam. *chalya lèi tè chòfle monstro*, ici le vent souffle très fort, litt. ici il t'y souffle monstre (GPSR 111, 476 b).

Le pronom personnel peut s'employer assez largement comme complément d'appartenance ou d'intérêt ; mais cet emploi est plus rare à Savièse qu'ailleurs (cf. p. 56) : Sav. *l are ju twa un kapùtsan po wi a-i a vèlwèrè*, il aura tué un capucin pour avoir ses habits (Cah. 7, 128). — Grimis. *no lwi chenten la man frida*, nous sentons sa main froide (Alm. 1947, 107). Rand. *lè folyézo mè vinyon ren enséi*, les feuilles ne me viennent pas ici toutes seules. St-M. *la tsasanyà tè veilerè la chànq-n-na kə vən*, ta vache appelée Châtaigne vèlera la semaine prochaine (Contes 181). Isér. *m è sœütä i chërso è-n ùna bós*, le cercle d'un tonneau m'a sauté, c.-à-d. ma femme a accouché (GPSR 111, 206 b) ; *si mòts èi va sè mètr kontr a dzyta*, cette mouche va se mettre sur sa joue.

Enfin, le pronom régime indirect désigne parfois la personne qui, en fait, est l'acteur principal du procès présenté par le verbe : St-Luc *m es e-nwqye li prīnma chūr*, j'ai eu la chair de poule, litt. m'est venue la sueur fine. Hérém. *ma chon dimyèrə tornayə ubla*, je les ai de nouveau à moitié oubliées, litt. elles me sont de nouveau tournées oublier (Lavallaz 362). Nend. *èi vinyèi fan*, il avait faim, litt. il lui venait faim. Isér. *s t üsə fan*, *tè sarèi bon*, si tu avais faim, tu trouverais bon, litt. ça te serait bon (Cah. 15, n° 11).

Certains patois — mais non celui de Savièse — emploient le pronom régime de la 3<sup>e</sup> pers. comme anaphorique. Ainsi un nom figurant en tête de proposition peut être intégré à la proposition comme régime grâce à un pronom personnel. Il ne semble pas que ce procédé comporte nécessairement, comme c'est le cas en français, une mise en relief (type « ton frère, je lui ai dit de venir ») : Lens *l un nò fa ba en len*, l'un de nous doit descendre à Lens, litt. l'un il nous faut bas en L. (Studer 32). Grim. *Riboré ly ehape l rigre*, le rire échappe à Rihorrey. Nend. *i jī-an èy a chenmba bon i kafé*, le café a semblé bon au géant.

Un pronom régime fait parfois double emploi avec un complément introduit par « à », même lorsque celui-ci suit le verbe : Rand. *tu cha pa chen ki li arīve a la fransija ?* tu ne sais pas ce qui arrive à Françoise ? Nend. *kòpə ò pan pè tranche, pwè è èi tə [les lui tē] balə ā atsə*, il coupe le pain en tranches, puis les donne à la vache.

Un lo peut annoncer une préposition complétive qui suit : Rand. *tu va lò vère kî tu t engraveréi*, tu vas voir que tu t'en repentiras. Hérém. *eni a mùlin dà lo de-ena chen kà chà matonet y a ulu dirà*, réussir à deviner ce que ce petit garçon a voulu dire (Lavallaz 295 ; autres exemples ib.).

Les confusions entre régime direct et régime indirect, à la 3<sup>e</sup> pers., sont rares. A Savièse, j'en ai enregistré dans la bouche d'un témoin occasionnel, né en 1926 : *i fôu wêje [les] flânka un pâr de jîfle*, il faut leur flanquer une paire de gifles ; *ûde vó ó [le] té dirà d ini entchyé nó ?* voulez-vous lui dire de venir chez nous ?<sup>1</sup>

Le patois d'Évol. et Haud. redouble parfois le régime indirect de la 3<sup>e</sup> p. sg. Cette construction peut remplacer « le lui » ou « la lui » : Évol. *li li é za balya*, je le (ou la) lui ai déjà donné. Mais on la rencontre aussi là où un « le » serait hors de mise : Évol. *li li fère pa dè ma*, ne lui fais pas de mal (GPSR III, 549 a). Haud. *chon lè bûnne zè-n kà lè lè frunjon lò pan*, ce sont les bonnes gens qui lui fournissent le pain<sup>2</sup>.

**Pronoms réfléchis.** Différents verbes, surtout de pensée et de volonté, peuvent se construire avec un pronom réfléchi comme complément indirect. Ils constituent ainsi une espèce de forme moyenne qui, sans changer le sens du verbe, marque un engagement plus intense du sujet dans l'action<sup>3</sup> : Sav. *fôu pa te kràrà ky i venendza fûwàchà bôwa*, ne t'imaginer pas que la vendange soit belle (FB 179) ; *l aje trè kyà chà daskutà-on*, il y avait trois individus qui discutaient (Lég. I, 176) ; *i mètrà pàto ch è pri pwîre*, le herger en chef a pris peur (ib. 171) ; *pachyenta vó !* prenez patience ! (FB 363) ; *un chaie pa àwà chà balà dà tèita*, on ne savait pas où donner de la tête (ib. 459). — Rand. *chèi pa mè konprè-nde vùvèiro chon ju bëihyi*, je ne peux pas comprendre qu'ils aient été si bêtes ; *péncha tè vèr !* pense donc ! Évol. *yò mè mûjo kè ...*, je pense que ... (Mél. Dur. 99). Haud. *u-n ètre kà chà jami chèn kà ché üt*, un homme qui ne sait jamais ce qu'il veut. Hérém. *chà krenjei kà lè atse fûchà jû-a trwa en-n orgwè*, il craignait que la vache ne fût trop vive (Lavallaz 366). Nend. *i gró dzàty ch è churi*, le gros Jacques a souri (Lautbibl. 62, 10).

Pour certains verbes, la forme réfléchie correspond à la forme intransitive du français ; les deux constructions peuvent d'ailleurs coexister en patois avec un sens identique : Sav. *i katson a nó ch engrachà pa*, notre porc n'engraisse pas (FB 239) ; *e dzànple chà mû-on òra*, les poules muent maintenant (FB 335) ; *vù ei ren ky a vò sinyà*, vous n'avez qu'à signer, mais *yò chèi pa sinyà*, je ne sais pas signer (FB 430) ; *chen chà pùrà avwei ó ten*, cela pourrit avec le temps, mais *che fen pùrere chu ó pra*, ce foin pourrira sur le pré (FB 387). — Ayent *l an desidò dè lèi fèirè yna kà ché kunt*, ils ont décidé de lui jouer un tour qui compte (Lautbibl. 65, 5) ; cf. GPSR IV, 228 b. Pains. *ché tsanze li vùè*, la voix mue, mais *tsanze li ten*, le temps change (GPSR III, 315 a). Nend. *i pü pa chà böüdjyè*, il ne peut pas faire de mouvement (ib. II, 620 b).

La forme réfléchie sert souvent de passif : Sav. *jamei l are pùchu chà dokriwi*, jamais on n'aurait pu le découvrir (Cah. 7, 96) ; *chà trèjon pa denchà è tsuson*, ce n'est pas ainsi qu'on enlève les bas (FB 453) ; *e konsele che ngmon tsikyà katr an*, on élit les conseillers communaux tous les quatre ans. — St-Luc *li mòta ché fèt tsikùn pò ché ij éihro*, on fait les petits fromages chacun pour soi à la maison. Évol. *li klyòpo fwik è li me-ntou ch atrapà*,

<sup>1</sup> C'est une manifestation isolée de la tendance entièrement réalisée à Ruffieu-en-Valromey, cf. Ahlborn 59.

<sup>2</sup> Selon Jeanjaquet, on ne dit jamais *lò li*, *la li* à Évol. Les gens de cette localité donnent le sobriquet *lò li* à ceux de St-M., où cette construction est en usage : *lò li è pa preça*, je ne le lui ai pas prêté. Un exemple isolé atteste même à St-M. *lò li* au sens de « lui » : *tà fò lò l konya bā un mwe dòu kuvertou*, il te faut lui envoyer au village un bout de ta couverture (Lautbibl. 67, 7).

<sup>3</sup> Cf. GPSR, art. *aider, comprendre, compter*.



le boïteux fuit, mais on attrape le menteur. Isér. *däü pan bzan s en predjèv a pô pri ren*, du pain blanc, on n'en parlait presque pas (*Lautbibl.* 58, 6).

Pour exprimer le passif, le patois emploie aussi « se voir » suivi du participe passé : Sav. *nün che vi jaméi meprijya kyé pè hu kyé vq-on mwen kyé ché méimo*, on n'est jamais méprisé que par ceux qui valent moins que soi ; *pə bünñü kye e räte batchyynon byen*, *atramen cha varan datqnche*, heureusement que les souris se propagent bien, sinon elles seraient détruites (FB 75) ; *u ten di planta i fêmei cha vi nete-a*, au temps des semailles le fumier disparaît, litt. se voit nettoyé (FB 381). — Évol. *la fāya l a eiša ešonāya dè ché vër cha byein tratāya*, la fée fut étonnée d'être si bien traitée (*Bull.* 2, 28). Nend. *cha cha ve-èi davorā*, s'il était dévoré. Isér. *l è krwè dè sondjé ky on s è yæü mwër dèi sarpè-n*, c'est mauvais de rêver qu'on a été mordu par des serpents.

Dans certains patois, les verbes de mouvement peuvent se construire avec pronom réfléchi, mais sans « en » (cf. p. 52) : Grimis. *ché chon parti*, ils sont partis (*Contes* 411). Hérém. *chə müda*, partir (Lavallaz 362). Venthône (Contrée) *chi yò ɣro lò ten, mè vadrèyo a chyon*, si j'avais le temps, j'irais à Sion. Cf. aussi GPSR I, 284 b. — De là une locution curieuse de Nend. : *kan ch èt inü öütrə pā* [par la] né, quand on fut au milieu de la nuit (*Lautbibl.* 62, 5) ; *kan ch èt inü i dzò da po-é*, quand vint le jour de monter à l'alpage ; *kan ch èt inü i tò a dzqkye*, quand vint le tour de Jacques (*Alm.* 1956, 149). A première vue, on serait tenté de rapprocher ces phrases du tour français « quand ce vient à ... », attesté encore à l'époque classique (Littré), et dont l'équivalent existe à Savèse : *kan chen vandre a pae-e*, quand il s'agira de payer, cf. p. 81. *ch* serait alors la forme élidée du démonstratif neutre *cho* ou *chen* employé comme sujet impersonnel. Mais ni *cho*, ni *chen* ne s'élident jamais ; d'autre part, deux des trois exemples de Nend. contiennent un sujet nominal, qui ne pourrait guère être doublé par un démonstratif. *ch* est donc bien le pronom réfléchi <sup>1</sup>.

Mes matériaux ne fournissent qu'un exemple du réfléchi *ché* se rapportant à une autre personne que la troisième : Lens *nò ché dötanm hün dè kqkye tchyūja*, nous nous doutions bien de quelque chose (enq. 1961) <sup>2</sup>.

**Adverbe pronominal.** « En », qui est employé très couramment, n'a pas une valeur grammaticale très nette. Il peut accompagner le verbe sans représenter aucun complément, surtout dans des exclamations : Sav. *ej enfan vwerə and atrəston tə e paren kan chā-on pa che kundwəre!* les enfants, comme ils attristent leurs parents quand ils ne savent pas se conduire ! (FB 52) ; *ən pu tə che de-oja kan vən pər ʔnkye!* peut-elle se désoler quand elle vient ici ! (FB 201). — Arb. *dè tsūje kè t en regārdon pa*, des choses qui ne te regardent pas. Cherin. *nè-m pūde blagā!* comme vous pouvez blaguer ! Mase *t end eita po kajena dotre krulyon de vatsə!* tu en mets du temps (litt. tu en restes) à soigner quelques petites vaches !

D'autre part, « en » fait souvent pléonasme avec un complément introduit par « de » : Sav. *chaje pa ky ən fərə di chiron*, il ne savait pas que faire des cirons (*Cah.* 7, 105) ; *ən bi-on tə de ha pəkyeta!* en boivent-ils de cette piquette ! (FB 232) ; *e famāwe fajj-on pa kyé pre-é pô ch ənm prejerva du dɣyāblo*, les femmes ne faisaient que prier pour se préserver du diable.

<sup>1</sup> Cf. l'exemple fourni par le correspondant du GPSR à l'Étivaz (Vaud) : *kan ché vən devèr lo tar*, quand il se fait tard. Ici la forme *ché* ne peut être que le pronom réfléchi ; d'ailleurs le correspondant traduit son exemple « quand il se vient devers le tard ».

<sup>2</sup> Voilà encore l'ébauche d'un phénomène courant à Ruffieu-en-Valromey, cf. Ahlborn 61. — A Mont., on entend dire en français : « je se doute », « nous s'amusons » (communication de M<sup>me</sup> Schüle).

De là certains verbes, surtout réfléchis, sont toujours accompagnés de « en », qui finit par être senti comme faisant partie de la forme verbale. C'est ainsi que « s'en souvenir de », « s'en mêler de », « en chaloir », etc., peuvent être considérés comme des verbes composés : Sav. *l a pa pûchu ch an pacha de pa rîre*, il n'a pas pu s'empêcher de rire, litt. s'en passer de pas rire (Cah. 7, 131) ; *ôra ch an pârle pa mei de chen*, maintenant on ne parle plus de cela (FB 193) ; *de tsôuje kye wi an tsawî-on pa*, des choses qui ne lui convenaient pas (FB 253 ; cf. art. *chaloir* dans GPSR III, 274). — Arb. *ch en rijon dè lé*, ils se moquent d'elle. Haud. *m en fé pa ma* [mal] *dè lô vèr en la majêra*, je ne m'en fais pas de le voir dans la misère. Nend. *ûn ch an chu-an pa da tò chen kyè û-n a awi*, on ne se souvient pas de tout ce qu'on a entendu.

De même que « s'en aller », d'autres verbes de mouvement se construisent avec le pronom réfléchi et « en » : Sav. *a pwè ch an parte ba*, et il descend (N. Contes 501). — Lens *ch an turnon chûp*, ils remontent (Lautbibl. 69, 6). St-Luc *un ch en yè-n u vilâzo*, on revient au village. Nend. *tôrna t en a ta meijon*, retourne dans ta maison.

La soudure de « en » avec le verbe est totale lorsque : a) « en » est redoublé : Sav. *and a pûchu anmbîre ! il a pu en boire !* St-M. *li jyêblo y a jyuk ch en-n enmela*, le diable a dû s'en mêler (Alm. 1940, 102). Isér. *m è-n enfè bwen mó dè sé*, je le plains beaucoup, litt. je m'en en fais bien mal de celui-là ; — b) « en » précède immédiatement le participe dans un temps composé : Sav. *me chei pa anchwenqa*, je ne m'en suis pas souvenu (FB 234) ; *mûra ch e anpri*, Maurice s'en est pris (FB 246). Évol. *chè tu tè fûche pa enmela*, si tu ne t'en étais pas mêlé. Hérém. *cha chon enpacha dè dirè*, ils se sont bien gardés de dire (Lavallaz 343) ; *ch eș enpartei fûra du seli chen k y a pûchu*, il est sorti de la cave aussi vite qu'il a pu (ib. 377). Nend. *kan èy a pā mé antsaliû*, quand ça ne lui agréait plus (GPSR III, 275 b). St-Luc *d âtro chè chò-n e-ndala alyûr*, d'autres sont partis pour d'autres régions ; — c) « en » modifie le sens du verbe simple : Sav. *m anchânble pru*, cela m'est assez pénible, litt. il m'en semble bien (FB 233). — L'exemple suivant tient à la fois de a), b) et c) : Isér. *m end a ensenbla kyè sèi pa venèû mē dir bonzôr*, cela m'a choqué qu'il ne soit pas venu me dire bonjour.

« En » est fréquent devant le verbe « avoir ». Parfois, il double un complément à la forme partitive ; dans d'autres cas, il ne remplit aucune fonction précise : Sav. *îre mōstro vwerō and aîe de frita sti an*, c'est extraordinaire combien il y avait de fruits cette année (FB 331). — Rand. *l evêke nē-nd a volu avi mēmo dè hyi gotêta*, l'évêque lui-même a voulu avoir de ce bon petit vin (Progr. 15). Vernam. *y end an twi dè chornqte*, tout le monde a des surnoms (GPSR IV, 15 a). Nend. *end a-i un tsa-ā en plachā d a-i ren k un burîko*, il avait un cheval au lieu de n'avoir qu'un âne. St-Luc *l è-nd an freîn è freîn*, è lô l am pa okrotchya, ils ont tiré et tiré, et ils ne l'ont pas atteint.

A Savièse, on dit souvent *a-nd èi* pour *i « j'ai »*, sans aucune différence de sens : *i-nd èi ùbla d ota w èivwa di chó o fwa*, j'ai oublié d'enlever l'eau du feu ; *kri tù ky a-nd èi ren a fère ?* crois-tu que je n'ai rien à faire ? *a-nd èi jaméi yu ou i jaméi yu*, je ne (l')ai jamais vu. — « En » tend ainsi à remplir le même rôle que certains pronoms sujets : élargir une forme verbale sentie comme trop brève. Comme les pronoms sujets, il s'efface en présence d'un pronom régime : *e-nd èi ou t èi pri pó û-n âtre*, je t'ai pris pour un autre ; *i-nd èi ou t èi ate-ndu*, je t'ai attendu. — Mais *a-nd* à son tour se réduit à la consonne de liaison : *d èi a fivra*, j'ai la fièvre ; *d èi pûchu apelé*, j'ai pu (l')attraper. Ce *d* fait donc, en dernière analyse, partie intégrante de la forme verbale, sans rapport formel ou sémantique avec le mot dont il est issu.

La même évolution a eu lieu à Grimis. à date plus ancienne. *yo* élidé n'est attesté qu'en 1899 par Jeanjaquet, cf. p. 28. Dans les *Contes* de Favre-Balet, publiés en 1928, « j'ai », lorsqu'il n'y a pas de pronom régime devant le verbe, est rendu toujours par

*and éi : té krijō ky and éi chi*, bien sûr (litt. je te crois) que j'ai soif (Contes 422) ; *un ādzo ky and éi pacha pèr léi*, une fois que j'ai passé par là (ib. 421) ; *and éi avwi batre dūdijy urre*, j'ai entendu frapper minuit (ib.). Mais aujourd'hui, le P. Balet rend toujours « j'ai » par *n éi*, qu'il considère lui-même comme une « abréviation » de *and éi : n éi ūna bēla majon*, j'ai une belle maison ; *n éi repondu kyē chen fajjē ren*, j'ai répondu que cela ne faisait rien (Alm. 1942, 112). Effectivement, « en » peut apparaître à Grimis., aussi dans d'autres contextes, sous la forme *n : sti atrapié lé verūwe, é l ātre n āle pa méi*, celui-ci attrapait les verrues, et l'autre (n')en avait plus (Contes 440).

#### 4. Pronom régime fort

Le pronom fonctionnant comme complément direct ou indirect se place très souvent après le verbe.

Complément direct : Sav. *ch e trowa un gru tsan nēe pó akunpanyā rlvī*, il s'est trouvé un gros chien noir pour l'accompagner (Contes 661) ; *devansā tūi nō*, il nous devance tous (FB 210) ; *kwi l a tē [a-t-il] pita tē ?* qui t'a battu ? — Pains. *l a pri līk*, il l'a pris ; *yō krijō lyēk*, je la crois. Nax *iro lé*, an *pri mē*, j'étais là, c'est moi qu'on a pris. Hérém. *chi u keirā me*, s'il veut me croire (Lavallaz 298). Nend. *i mō a rāpondū kyā arei trūtchya yūi awi*, la mort a répondu qu'elle le toucherait lui aussi (Bull. 7, 47).

Complément indirect : Sav. *l an dā kye chen balī-on a rlvī*, ils ont dit qu'ils lui donneraient cela (Cah. 7, 111) ; *i antarva a sta ch ūwā āni idyā a nō*, je lui ai demandé si elle voulait venir nous aider (FB 344) ; *te kō-nto sta kō-nta komen l an kō-nta a me*, je te raconte cette histoire comme on me l'a racontée. — Grimis. *n éi ren mēi dā tsōuja a lūū dē chen*, je ne leur en ai plus parlé. Rand. *dīre pa a mē chen !* ne me dis pas ça ! Évol. *bālye la a lūwīk*, donne-la lui. Isér. *prīse pa grō a mē*, cela ne me presse pas beaucoup.

Cette construction, très courante surtout à Savièse, ne semble pas comporter toujours une mise en relief. Elle est simplement plus analytique que celle du pronom faible devant le verbe, chaque élément gardant son accent et par conséquent son indépendance. Parfois, elle constitue un moyen d'éviter la rencontre de deux pronoms : sujet avec régime (Pains. *yō krijō lyēk*), régime direct avec régime indirect (Évol. *bālye la a lūwīk*), pronom personnel avec pronom démonstratif (Sav. *chen balī-on a rlvī*). Elle s'est d'ailleurs introduite dans le français local ; j'ai noté à Savièse des phrases comme : « le capucin vient voir vous pour confesser » ; « viens en ça aider à moi ».

Le pronom fort précédé de « à » fonctionne comme régime direct dans : Rand. *pwen nō pa lē vē-ndre, lē vīnye ?* — *vē-ndrayō phyutōu a tē !* ne pouvons-nous pas les vendre, les vignes ? — C'est toi que je vendrais plutôt !

On peut employer le pronom fort de la 3<sup>e</sup> pers. comme nominal (cf. p. 38) : Rand. *fēijo vīto u-n esapo tan k a mijon, dīre a lvi dē veni ba*, je fais vite un saut jusqu'à la maison, pour dire à mon mari de descendre. Isér. *yūn ēily a dēt kyē falīve dēre a rlvē dē tsandjē a frēta dē meizon*, quelqu'un lui a dit (à la femme) qu'il fallait dire à son mari de changer le faite de la maison.

A Savièse, le pronom régime fort, surtout indirect, peut se placer aussi devant le verbe sans être repris par un pronom faible (cf. p. 55). La mise en relief semble alors plus nette : *mē avēi l an pita*, moi aussi, on m'a battu ; *a vō bālo pa*, à vous, je ne vous le donne pas (Cah. 7, 134) ; *tūdri pūvi āni, a rlvī l e bān egāwe kan*, pourvu qu'il puisse venir, ça lui est égal quand (FB 446). — Ailleurs, je ne connais qu'un exemple de cette construction : Nend. *a yūi fayē etatchye una bōna trōpa*, à lui, il fallait lui en attacher une bonne quantité.

Enfin, pour mettre le pronom régime en relief, on peut le redoubler comme en français. — a) Régime direct : Sav. *te fôu mǎ bǎtchy ina me dee-an*, pousse-moi en haut la première (Cah. 7, 87) ; *te ve-ndri plütò tè!* c'est toi que je vendrais plutôt ! St-Luc *mè ari, m a-n tapa*, moi aussi, ils m'ont battu. Nax *tè, ù-n tè kònyǎ!* toi, on te connaît ! St-M. *t è-nd a konyùk ùna trôpa, pari kǎme tù m a konyù mè*, tu en as connu plusieurs, comme tu m'as connu, moi (Contes 180). — b) Régime indirect : Sav. *me venyǎ gri a me d a-a utrǎ*, cela m'ennuyait, moi, d'y aller (FB 300) ; *a vǎo vǎje dǎrǎ*, à vous, je vais vous le dire. Rand. *mè fari ren tan, a mè*, ça ne me ferait pas grand-chose, à moi. St-M. *lǎ mǎma tsója lǎi jǎrǎ arǎ-ǎvǎ a lwik*, la même chose lui était arrivée, à lui (Contes 170). — c) Régime direct renforcé par un pronom précédé de « à » : Sav. *a me, chen m en-nǔwe*, moi, ça m'ennuie. Rand. *a mè ari, yǎ m an vǎwǎn*, moi aussi, ils m'ont battu.

La distinction entre cas sujet et cas régime, aux deux premières personnes du sg., commence à se brouiller. C'est ainsi qu'on enregistre quelques exemples du cas régime fort employé comme sujet dans des comparaisons. Sauf indication contraire, ils proviennent de l'enquête et représentent donc le dernier état du patois : Sav. *i cha mèi kye me*, elle sait mieux que moi (Contes 648) ; *e-nd éi mèi kyé té* ou *i mèi kyé tù*, j'en ai plus que toi ; *tù feréi tǎtǎ komen me* ou *tù fari tǎtǎ komen eǎ*, tu feras tout comme moi. — St-Luc *yǎ chik pa ta-n difisiǎlo kǎ tè*, je ne suis pas aussi difficile que toi. Pains. *y è-nd é mè ke tè*, j'en ai plus que toi (Rel.). Nax *y é mi grǔ kǎ mè*, il est plus grand que moi.

Le pronom réfléchi *chè*, placé en position forte, peut se rapporter à un sujet déterminé : Sav. *l a yu ó pǎrǎ drǎse dee-an che*, il a vu son père debout devant lui (Cah. 7, 116) ; *chondziǎ ǎntre che*, il pensait en lui-même (N. Contes 498). — Rand. *lǎ pǎri uri tan vǎlu lǎ teni avǎéi chè*, son père aurait tant voulu le garder près de lui (Progr. 13). Isér. *che kye l an ré-n vǎr sǎ*, ceux qui n'ont rien chez eux (Cah. 15, n° 97).

*chè* s'emploie comme forme forte, sujet ou régime, de « on » : *che mèimo ù-n ùri kala ó chan*, « soi-même » — vous et moi — on aurait le sang figé (Cah. 7, 84) ; *i ma ky un kunbǎta ij ǎtro arǎwe a che mèimo dee-an cha pǎrta*, le mal qu'on souhaite aux autres vous arrive devant votre porte (FB 175) ; *nun vie pǎ du pa de-an chè*, on ne voyait pas à deux pas devant soi. — Évol. *nǔ-n é jyami mǎfrijya kǎ pǎ hlóu kǎ vǎlu-n mǎén kǎ chè*, on n'est jamais méprisé que par ceux qui valent moins que nous. Haud. *pa fǎr éj ǎtro chǎén k u-n udrǎ pa kǎ fajicha-n a chè*, il ne faut pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent. Hérém. *kan un-n abandǎnǎ lo bon jyu, lǎ bon jyu abandǎnǎ topari chè, tan k arǎwe kǎ lǎ dyǎblo demǔrǎ avǎ chè komen lǎ tsat avǎ la rǎta*, quand on abandonne le bon Dieu, le bon Dieu nous abandonne aussi, jusqu'à ce qu'il arrive que le diable joue avec nous comme le chat avec la souris (Lavallaz 298).

Sur les pronoms personnels employés comme équivalents du possessif, cf. p. 61 ss.

## 5. Pronom régime dans des locutions figées

Le pronom régime entre dans des locutions où il a plus ou moins perdu son indépendance.

1° « S'il vous plaît ». Dans certains patois, les éléments de cette formule restent distincts : Rand. *chi vǎ plyéi, paren!* s'il vous plaît, parrain ! — Ailleurs et notamment à Savièse, ils se sont fondus par suite de l'amuïssement du *v* dans *vo* : Sav. *ma chople! kya fe tù?* mais s'il vous plaît ! que fais-tu ? (Cah. 7, 134) ; *nóǎ a pretǎ un pǎu d arden, ma n ǎn pru falu fǎre chople*, il nous a prêté un peu d'argent, mais nous avons dû joliment le supplier (FB 144). — Grimis. *chǔplǎ, lachyé mè ala ǎn ùna kǎcha*, s'il vous plaît, laissez-moi entrer pour un petit moment (Contes 432). St-M. *a mè avǎ, choplǎt mèi mǎma!* à moi aussi, s'il vous plaît maman !

2° « Fiez-vous », complètement figé, a pris le sens de « bien sûr » : Sav. *fou pa pèdre korqdzò pó chen*. — *fyão pru!* il ne faut pas perdre courage pour cela. — Bien sûr ! (FB 290). — Rand. *flyqvo prou ki y è damqzo!* bien sûr que c'est dommage ! Évol. *fyãvo ka tu tè mûje kè va-ndri pa!* tu t'imagines sûrement que je ne viendrai pas ! — Même expression à Mont. et Hérém.

3° « Tiens-toi » : Sav. *un tante va mei kye dóu t arei*, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras (Prov. n° 65 ; même expression à Évol. et Nend.) ; *l e un bon tante unkò*, il est encore solide, ou il a de la fortune (FB 440).

4° « Chez soi » : Sav. *kan ù-n a pa d antchyeche* ..., quand on n'a pas de chez-soi ... (FB 249). — Sens fig. : St-Luc *chire pa tchyé liky*, il était gêné, mal à son aise, litt. il n'était pas chez lui (GPSR III, 555 b). Nend. *djan è pröü dër tsij wi* [devers chez lui], Jean est bien réservé, d'accès difficile (R.C. Schüle).

5° « De par » suivi d'un pronom personnel signifie « tout seul » : Sav. *fu kye van de pø rlüü a rümo*, ceux qui vont à Rome pour leur compte, en dehors d'un voyage organisé (FB 439). — Grimis. *tù tè kri kyè t èi dè pèr tè an sti myndo*, tu t'imagines que tu es seul au monde. Arb. *e frère ch en-niè depestè* (< *dè pèr sè*, cf. p. 19), mon frère s'ennuie tout seul. Nend. *mə maryā at uñ krwi sokatéro dench, qnmo mè chobrā dā pèr mə!* me marier avec un sale sabotier pareil, j'aime mieux rester fille ! (GPSR IV, 1).

6° L'expression « pauvre toi », « pauvres vous », etc., s'emploie comme exclamation, mais peut être substantivée : Sav. *poura te! pouro nó!* pauvre de toi ! pauvres de nous ! (FB 386). Nend. *pūro vo, fëir antenchyon!* pauvres de vous, faites attention ! (Lautbibl. 62, 7). — Sav. *nyun l a ren bala a ché pouro té*, personne n'a rien donné à ce pauvre diable. Rand. *y è fran a plyè-ndre, li poura tè!* elle est bien à plaindre, la pauvre ! Isér. *ché son puro sè*, ceux-là sont des misérables (GPSR III, 223 a).

7° « Soûl moi », etc., correspond à l'expression adverbiale « à mon soûl » : Sav. *i mən-djya chōu me*, j'ai mangé à mon soûl (FB 142) ; *bali-on achəbən chūpa wei chōu rlüü*, là on leur donnait aussi à manger à leur appétit (N. Contes 514). — Pains. *münzyè, drumik chōu ché*, manger, dormir à son soûl. Évol. *n ein chu nô*, nous avons assez.

## 6. Omission du pronom régime

**Savièse.** Le patois est économe dans l'emploi du pronom régime : *porké a tū preta o kütéi a ché gamen?* — *i pa preta*, il a pri, pourquoi as-tu prêté ton couteau à ce gamin ? — Je ne (le lui) ai pas prêté, il (me l')a pris (sic la phrase du questionnaire) ; *dzyan l a ko-nta de kò-nte di mò* ; *i di kyé falie vwarda pū rlwi*, Jean a raconté des histoires de revenants ; je (lui) ai dit qu'il fallait (les) garder pour lui ; *fürōo pa tsəju chə zəhc pa fe o klope*, je ne serais pas tombé s'il ne (m')avait pas fait un croche-pied (FB 151).

L'omission du pronom régime ne suit pas toujours une règle précise ; mais il est possible de dégager certaines tendances. C'est ainsi qu'on omet plus souvent les pronoms de la 3<sup>e</sup> pers. que ceux des deux autres, et à la 3<sup>e</sup> pers. plus souvent le régime direct que le régime indirect.

Lorsqu'un complément direct ou indirect est placé au début de la proposition, on ne le reprend pas par un pronom personnel : *chen vvi pa, mersi*, ça, je ne (le) veux pas, merci ; *i tsan kyé l e plen dé tsardon, vwarda por té*, le champ qui est plein de chardons, garde(-le) pour toi ; *a ché gamen il a pa prūstichya dè resta a mijon*, à ce gamin, ça ne (lui) a pas fait de bien de rester à la maison. — Cf. aussi p. 53.

Il suffit que le mot servant de complément se trouve à proximité du verbe sans faire partie de la proposition, pour qu'on néglige de le reprendre par un pronom : *chə l aja un*

*trejòò, rlwi chája dèkrùwi*, s'il y avait un trésor enfoui, lui savait (le) découvrir (*Cah.* 7, 97) ; *i tqwa mijon l e pitiña, ma qnmo mèi kyé a cháwwa*, ta maison est petite, mais je (l')aime mieux que la sienne ; *l a pacha i gran janvyé, i bala a san mawe fran*, le « Grand Janvier » est venu, je (lui) ai donné les cinq mille francs (*Lég.* II, 39).

Le complément non exprimé peut être indiqué par le sujet de la proposition précédente, lui-même omis ou représenté par un pronom sujet faible : *l a kùru komen i djyāblo ach enporta*, il a couru comme si le diable (l')avait emporté (*Cah.* 7, 87) ; *cha cháje dère chen, ùri fe un pèti kadou*, s'il savait dire cela, il (lui) aurait fait un petit cadeau (*Lég.* II, 31).

Un « le » neutre représentant une proposition est rarement exprimé : *l ùrqa pa kru chá qcho pa yu*, je ne (l')aurais pas cru si je ne (l')avais pas vu (*Cah.* 7, 101) ; *chá ù-n an riuch u tardi* [réussit au tardif], *di pa a tu-n ami*, si une année tardive donne de bonnes récoltes, ne (le) dis pas à ton ami (*Dict.* n° 111).

Comme le patois évite l'accumulation des pronoms faibles, le régime direct de la 3<sup>e</sup> pers. s'efface le plus souvent devant le régime indirect : *pó chen pùri pru te seda*, pour ce prix, je pourrais bien te (le) céder (*Cah.* 7, 94) ; *falje pā mei wi anvé-e*, il ne fallait plus lui (en) envoyer [des pierres] (*ib.* 105) ; *bale mé*, donne-(le-)moi.

Devant un infinitif, le pronom régime est également peu fréquent : *fu chon ju apréi pó demanda pó torna ina ā muntanyə, ma l an pa pūchu aprosyé*, ils l'ont suivie [la truie] pour (l')appeler afin de (la) reconduire à l'alpage, mais ils n'ont pas pu (la) rejoindre (*Contes* 656) ; *l an desida pó férə pru chūfri d akūli ba u chéi viven*, ils ont décidé, pour (le) faire souffrir [l'aigle] davantage, de (le) lancer vivant du haut du rocher ; *n an dawwe bwee-andjre pó idjyə*, nous avons deux huandières pour (nous) aider (*FB* 96).

Le pronom régime de n'importe quelle personne peut entrer en collision avec le pronom sujet. Lorsque l'omission de celui-ci est possible, le pronom régime ne fait que la faciliter (cf. p. 24 et 33) ; mais il a tendance à s'effacer dans le cas contraire, notamment devant les verbes à la 2<sup>e</sup> p. sg. et aux deux premières du pl., devant ceux qui, à n'importe quelle personne, appellent une forme consonantique du pronom sujet, ou encore lorsque celui-ci est mis en relief : cf. *no faran a komisyon*, nous (lui) ferons la commission, et *wi fari ha kumisyon*, (je) lui ferai cette commission ; *t a jamé re-ndu*, tu ne (me l')as jamais rendu, et *t ũ pa mè rēndre*, tu ne veux pas me (le) rendre ; *l an bala d aseï*, ils (lui) ont donné du lait (*Lég.* II, 45), et *i kri to chen kyé wi te djyon*, il croit tout ce qu'(ils) lui disent ; *yó i pa kùnyūwa*, moi, je ne (l')ai pas connue (*FB* 341), et *wa té fari pru tani kia*, (je) la ferai bien rester tranquille (*FB* 353).

De même que le patois se passe souvent de l'adjectif possessif (cf. p. 62), il omet aussi les compléments d'appartenance qui seraient exprimés par un pronom personnel, réfléchi ou non : cf. *chá trocha a tsq̄nba* (*FB* 455) et *kacha a tsq̄nba* (*FB* 110), se casser la jambe ; *me chei būnya e koute* (*FB* 85) et *i būnya e koute* (*FB* 166), je me suis enfoncé les côtes ; *il an falu wi trocha o bré*, on a dû lui couper le bras, et *i pacha chu a q̄wwa*, je lui ai marché sur la queue (*FB* 221) ; — *i tsq̄te l a chūpla e mūstātse*, le chat s'est flambé les moustaches (*FB* 144) ; *fé ontensyon de pa ematchyə e di*, fais attention de ne pas t'écraser les doigts (*FB* 231) ; *l ai-on pa pwirə de defasona un mūndo : voryi-on a tēta utrə dəri*, elles n'avaient pas peur de défigurer un homme : elles lui tournaient la tête en arrière (*Contes* 650).

Assez curieusement, le pronom réfléchi peut être omis dans les temps composés des verbes pronominaux, qui cependant se construisent avec « être ». En partic, on pourrait expliquer ce fait par la collision avec le pronom sujet : *l a matu a raada*, il s'est mis à regarder (*Cah.* 7, 92) ; *l e kacha ùna tsq̄nba*, il s'est cassé une jambe (*Lég.* II, 38) ; *l a ju vīa a tēta e l e pa aparchyu*, il a eu la tête coupée et il ne s'en est pas aperçu. — Mais on

omet aussi le réfléchi là où il n'entre pas en concurrence avec un autre pronom : *chon ren dabata*, ils ne se sont doutés de rien (Contes 664) ; *l an kuru tan k u vawādzō*, *chon katchya daran u bu*, ils ont couru jusqu'au village, ils se sont cachés à l'étable ; *chen mitu a bire*, nous nous sommes mis à boire ; *chéi fē yē ē-n tseje-n du tsare*, je me la suis faite [la blessure] hier en tombant du char. — Partant de là, la construction intransitive avec « avoir » peut remplacer la construction réfléchie avec « être » : *l an tōtē katchya utrā dāri hu chapōne*, elles se sont toutes cachées derrière les petits sapins (Lég. II, 23) ; *l e torna daran u pīlo e l a pa ankyaeta*, il est rentré dans la chambre et ne s'en est pas inquiété (FB 240) ; mais *rlwi ch ankyaeta pa de he tsōuje*, lui ne s'inquiète pas de ces choses (ib.).

Le pronom réfléchi peut être absent aussi devant un infinitif : *chéi ju konfēcha ba i kapūtsen*, j'ai été me confesser chez les capucins (FB 159) ; *tu fē kyē prūmena*, tu ne fais que te promener ; *dzwē a katchyē*, jouer à cache-cache, litt. jouer à cacher<sup>1</sup> ; cf. GPSR III, 18 a et IV, 238 a.

**Autres patois.** On omet le pronom régime le plus souvent dans les patois qui expriment rarement le pronom sujet : cf. Nend. *i pa preta*, *a prei mēimo*, je ne (le lui) ai pas prêté, il (me l')a pris lui-même, et Pains. *yō lō ly ē pa preša*, *i lō m a pri*.

Exception faite des cas particuliers dont il sera question ci-dessous, les patois n'omettent guère que le régime direct de la 3<sup>e</sup> pers. Seul celui de Nend. se passe aussi des autres pronoms : *i ats a no u pa a-ā*, *fo mèir o chobō*, notre vache ne veut pas avancer, il faut (lui) mettre le licou (GPSR III, 602 b) ; *ē du meinā an rapondū k ychan baya kākā tsūja pō we-ādzō*, les deux enfants ont répondu qu'il fallait (leur) donner [litt. qu'ils aient donné] quelque chose pour le voyage ; *pren adē chen*, *balārē a rēsta aprē*, prends toujours ça, je (te) donnerai le reste après.

Le régime direct de la 3<sup>e</sup> pers. est omis dans les mêmes conditions qu'à Savièse, c'est-à-dire : a) lorsque le complément qu'il représenterait est placé au début de la même proposition : Grimis. *la vya vō balyō pa*, la vie, je ne vous (la) donne pas (Contes 444). St-Luc *preyē*, *erjyē*, *fa fēra mēmo*, prier, irriguer, il faut (le) faire soi-même. Nend. *ē bēchye kan chon krapē un-n enkrōūja*, les bêtes, quand elles sont crevées, on (les) enterre ; — b) lorsque le nom servant de complément se trouve à proximité sans faire partie de la proposition : Arb. *pren ha brachya dē pālē ē pūrta tan k āū bēū*, prends cette gerbe de paille et porte(-la) jusqu'à l'étable. Cherm. *sti bronyacharik va tchūja mi*, *fa balyē u patir*, ces chiffons ne valent plus rien, il faut (les) donner au chiffonnier ; — c) lorsque le complément à représenter est une proposition : Rand. *un vi pru ki tu chāt* ! on voit bien que tu (le) sais ! Grim. *vō vudra ki yō chupūcho pā*, vous voudriez que je ne (le) sache pas (Tabl. 337) ; — d) en présence d'un pronom régime indirect : Miège *yō li ē pa balya*, je ne (le) lui ai pas donné. Évol. *i lōuj a konyā*, il (le) leur a envoyé. Isér. *ēi prē-n*, il (le) lui prend ; — e) devant un infinitif : Nend. *ché vyō ēy a dāmānda chē wei achya a-a munta ch ō chyō tsa-ā*, ce vieux lui a demandé s'il voulait (le) laisser monter sur son cheval (Bull. 7, 46). Isér. *pō vwarēi ō mō dēi dē-n*, *i fō mwēdrā ūna fēra dēi sarpē-n sē-n tūtchz avw ē man*, pour guérir le mal des dents, il faut mordre une peau de serpent sans (la) toucher avec les mains.

D'autres pronoms peuvent être omis, comme à Savièse, dans les cas suivants : a) en présence d'une forme consonantique de pronom sujet : Arb. *l an fermō a pūrta ū na*, ils (m')ont fermé la porte au nez. St-Luc *l a tiryā ūn ku hlē rēin*, il (lui) a tiré un coup de

<sup>1</sup> Ces verbes, à un mode personnel, sont réfléchis ; cf. les articles correspondants de FB et du GPSR. D'autres verbes, par ex. « dépêcher », « marier », etc., peuvent s'employer intransitivement en patois à n'importe quel temps ou mode. Je n'en fais pas état ici : c'est un problème de vocabulaire plutôt que de syntaxe.

fusil sur les reins; — b) comme compléments d'appartenance : Rand. *pən-na lēj wēs*, essnie(-toi) les yeux. Évol. *stī vātsi l a kacha la tsənba*, cette vache s'est cassé la jambe (GPSR III, 139 b). Grimis. *chen chūrtie pa fūra dā gōrdza*, ça ne (lui) sortait pas de la bouche (Contes 405). Nend. *i terya un būchyon*, i trocha è *dqwej āe*, j'ai tiré sur un oiseau, je (lui) ai cassé les deux ailes (GPSR I, 220 a); i *tsənba formèle*, j'ai des fourmillements dans la jambe, litt. la jambe (me) fourmille; — c) dans les temps composés des verbes réfléchis : Arb. *l é fite zēnta*, elle s'est faite belle. St-Luc *mè chō-n dresya li pi hla tēša*, mes cheveux se sont dressés sur la tête. Hérém. *chī pa lachya engujā*, je ne me suis pas laissé tromper. Nend. *chéi trocha ô bréi en tchyejen*, je me suis cassé le bras en tombant; i *prānchyēcha è veryèi kontr ô ji-an*, la princesse s'est tournée contre le géant; — d) devant l'infinitif des verbes réfléchis : Grim. *alā konfēchā*, aller se confesser. Nend. *ch è metiū antramyē di du po pa ēj achyē batr*, il s'est mis entre les deux pour ne pas les laisser se battre. Isér. *dzūyē a katchē*, jouer à cache-cache.

## 7. Récapitulation

Le pronom régime a conservé sa valeur grammaticale mieux que le pronom sujet. Deux formes seulement l'ont perdue dans certains cas : le régime faible « te », lorsqu'il ne fait qu'appuyer les pronoms de la 3<sup>e</sup> pers., et l'adverbe pronominal « en », lorsqu'il ne représente aucun nom ou s'intègre à la forme verbale. D'autre part, le pronom régime entre dans des expressions adverbiales ou nominales où sa valeur propre est plus ou moins atténuée. S'il la garde encore dans *dé pēr chē* « tout seul » ou dans *chōu chē* « à son soûl », il est définitivement amalgamé dans *fyāvo* « hien sûr » ou *un pōuro te* « un pauvre bougre ».

L'originalité du pronom réfléchi consiste surtout à marquer un engagement plus intense du sujet dans l'action (*che krāre*, *che pachyenta*, etc.) et le passif (*e konsele che npon*, i *femei cha vi nete-a*). Il faut relever aussi l'emploi de *chē* comme forme tonique de « on », tant au cas sujet qu'au cas régime.

Mais ce qui distingue surtout le patois du français, c'est qu'il peut omettre le pronom régime ou le placer en position forte beaucoup plus librement que la langue littéraire. Les deux phénomènes sont d'ailleurs corollaires et ont en partie une cause commune, qui est la tendance du patois à éviter l'accumulation des pronoms atones. Pour ne pas faire suivre un pronom sujet d'un pronom régime, il y a plusieurs solutions possibles. a) On omet le pronom sujet (cf. p. 24 et 33) : *me rapjwo pa chen kye m a di*, je ne me rappelle pas ce qu'il m'a dit. — b) On omet le pronom régime : *l a bala ūna pāra*, il m'a lancé une pierre. — c) On rejette le pronom régime après le verbe : *l a əntsagrəna te*, il t'a fait du chagrin (FB 252). — d) Enfin, tout en exprimant les deux pronoms faibles, on déplace le régime, qui soit précède le sujet, soit suit le verbe auxiliaire (p. 48).

Pour éviter la rencontre de deux pronoms régimes, on omet le plus souvent le régime direct : Sav. *kwi t a tī bala ?* qui te (l')a donné ? Mais on peut aussi mettre le régime indirect en position forte : Hérém. *po la balye a vo*, pour vous la donner (Lavallaz 298).

Le fait d'omettre le pronom régime ou de le placer en position forte n'est pas toujours conditionné ainsi. En particulier, le régime direct de la 3<sup>e</sup> pers., qui ne fait que représenter un nom déjà mentionné, n'est pas toujours indispensable à la compréhension de l'énoncé, et peut rester sous-entendu dans n'importe quelles circonstances. Mais il ne semble pas que l'expression du pronom régime ait, par contrecoup, une valeur d'insistance, comme l'a souvent celle du pronom sujet. Voici deux exemples de même construction et provenant du même témoin : i *mūwe a me l a brika ūna tsqmba*, n ə-n djiyu o



*te fère abqtre*, mon mulet s'est cassé une jambe, nous avons dû le faire abattre ; *i nótra tchyq̄ra l e deperdwqe ye*, *i fó a-a tsachyé ina a a mù-ntanya*, notre chèvre s'est perdue hier, il faut aller (la) chercher à la montagne. Le pronom régime, exprimé dans la première phrase, ne dit rien de plus que le pronom zéro dans la seconde. De même le rejet du pronom régime en position forte ne comporte pas toujours une mise en relief : à Savièse, « il nous a vus » est rendu indifféremment par *nój a yu* ou *l a yu nó* (FB 341).

On a donc trois degrés du pronom régime comme du pronom sujet : pronom fort, pronom faible, pronom zéro. Mais leur valeur respective n'est pas la même dans les deux cas. Le pronom sujet n'est pas nécessaire à l'énoncé, la forme verbale suffisant à marquer la personne. Lorsqu'il est exprimé, ou bien il fait double emploi avec la forme verbale (sujet faible), ou bien il a une valeur emphatique (sujet fort). Le pronom régime, au contraire, marque un complément indispensable : lorsqu'il est omis, le complément est suggéré par le contexte ; et le fait de le mettre en position forte peut n'avoir aucune valeur stylistique. En d'autres termes, les trois degrés du pronom sujet expriment trois nuances différentes : il y a une progression entre *v̄anyo*, *yó v̄anyo* et *v̄anyo yó*. Mais *l a yu*, *ó t a yu* et *l a yu rlwi* sont synonymes et peuvent se traduire tous trois par « il l'a vu ».

## II. LES POSSESSIFS

Nos patois possèdent deux types de possessifs : un type faible (I), employé exclusivement comme adjectif, et un type fort (II), toujours accompagné de l'article défini, qui peut s'employer comme adjectif ou pronom dans certains patois, seulement comme pronom dans d'autres.

### Savièese

#### Type I

| Pers. | m. sg.      | f. sg.     | m. et f. pl. |
|-------|-------------|------------|--------------|
| Sg. 1 | <i>mun</i>  | <i>ma</i>  | <i>me</i>    |
| 2     | <i>tun</i>  | <i>ta</i>  | <i>te</i>    |
| 3     | <i>chun</i> | <i>cha</i> | <i>che</i>   |

Pl. comme le type II.

#### Type II

| Pers. | m. sg.                   | f. sg.           | m. pl.        | f. pl.          |
|-------|--------------------------|------------------|---------------|-----------------|
| Sg. 1 | <i>myó</i>               | <i>maya (mæ)</i> | <i>myó</i>    | <i>mæ</i>       |
| 2     | <i>tchyó</i>             | <i>tq(v)wa</i>   | <i>tchyó</i>  | <i>tq(v)we</i>  |
| 3     | <i>chyó</i> <sup>1</sup> | <i>cha(v)wa</i>  | <i>chyó</i>   | <i>cha(v)we</i> |
| Pl. 1 | <i>nóutra</i>            | <i>nóutra</i>    | <i>nóutro</i> | <i>nóutre</i>   |
| 2     | <i>vóutra</i>            | <i>vóutra</i>    | <i>vóutro</i> | <i>vóutre</i>   |
| 3     |                          | <i>rlùù</i>      |               |                 |

### Autres patois

#### Type I

|       | m. sg.      | f. sg.     | m. pl.                  | f. pl.     |
|-------|-------------|------------|-------------------------|------------|
| Sg. 1 | <i>mun</i>  | <i>ma</i>  | <i>móu</i>              | <i>me</i>  |
| 2     | <i>tun</i>  | <i>ta</i>  | <i>tóu</i> <sup>2</sup> | <i>te</i>  |
| 3     | <i>chun</i> | <i>cha</i> | <i>chóu</i>             | <i>che</i> |

Pl. : les formes du type I, pour autant qu'elles soient en usage, sont identiques à celles du type II, à une exception près : 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> p. pl., m. et f. pl. : *no*, *vo* Grimis., *Lens*, *Hérém*.

<sup>1</sup> Pour *chyó* et *chyon*, cf. *GPSR* III, 599, et IV, 7 b.

<sup>2</sup> Dans les *Proverbes de Lens* recueillis par G. Pfeiffer, *Bull.* 3, 8, on trouve : *tu pra è tu vinyə*, tes prés et tes vignes, à côté de *ta pomèts*, tes pommes de terre (nos 29 et 30). À ce propos, dans *Bull.* 4, 30, E. Muret reproduit une information de P. Studer, selon laquelle « les deux formes (*tu* et *ta*) sont en usage au féminin pluriel ». Cette information n'est confirmée ni par mes matériaux, ni par l'ouvrage de M. Studer lui-même, qui indique pour *Lens* *tó* au m. pl. et *té* au f. pl. (p. 20).

## Type II

| Pers. | m. sg.               | f. sg.                 | m. pl.               | f. pl.        |
|-------|----------------------|------------------------|----------------------|---------------|
| Sg. 1 | <i>myo, myon</i>     | <i>mayə</i>            | <i>myo, myon</i>     | <i>maye</i>   |
| 2     | <i>tchyö, tchyon</i> | <i>təwə</i>            | <i>tchyö, tchyon</i> | <i>təwə</i>   |
| 3     | <i>chyö, chyon</i>   | <i>chəwə</i>           | <i>chyö, chyon</i>   | <i>chəwə</i>  |
| Pl. 1 | <i>nóutra (-o)</i>   | <i>nóutra</i>          | <i>nóutro (-e)</i>   | <i>nóutre</i> |
| 2     | <i>vóutra (-o)</i>   | <i>vóutra</i>          | <i>vóutro (-e)</i>   | <i>vóutre</i> |
| 3     |                      | <i>lóu (cho, etc.)</i> |                      |               |

Localisation des variantes : *myon, tchyon, chyon* sont attestés à côté de *myo, tchyö, chyö* à Lens et seuls à Rand. A Grimis., on a *nóutro, vóutro* au m. sg. et *nóutre, vóutre* au m. pl. ; à Lens-Mont. le m. sg. est *nuhrə, vuhrə* ou *nühro, vühro*, le m. pl. toujours *nühro, vühro*. A la 3<sup>e</sup> p. pl., on a *cho* à Isér. (formes identiques à celles de la 3<sup>e</sup> p. sg.), *lóu* partout ailleurs.

La forme *lóu*, en principe identique pour les deux types, peut se différencier suivant l'accentuation, le type I étant atone et le type II, lorsqu'il est employé comme pronom, tonique : Grimis. *tòta ló vya*, toute leur vie ; mais *li lùù*, le leur. Chal. *lóu parì*, leur père ; mais *li lóur*, le leur. Nax *lóuj enfan*, leurs enfants ; mais *lè lük*, les leurs.

Comme en français, les formes *mun, tun, chun* servent de féminin devant voyelle : Sav. *l ùri pùchu prendə chun-n arma*, il (le diable) pourrait prendre son âme (*Contes* 660) ; *funtən-na, birei pa də tun-n ɛwə*, fontaine, je ne boirai pas de ton eau (*Prov.* n° 56).

## A. Adjectifs possessifs

**Savièse.** En principe, les deux types s'emploient comme adjectifs, mais le type *mun* est de beaucoup le plus fréquent et gagne toujours du terrain aux dépens de *myó*. Dans les textes et FB, les relations de parenté ou de possession réelle sont marquées soit par *mun*, soit par *myó* : *yó chei tun päre*, je suis ton père (*Lég.* I, 175) ; *nó chen ən nóutra mijon*, nous sommes dans notre maison (FB 342) ; *l a pa un di myó paren*, il n'y a pas un de mes parents (*N. Contes* 497) ; *chə vère ekó di chyój enfan*, être battu par ses enfants (FB 469) ; *l aje greila chu a rliù kanpənye*, il avait grêlé sur leurs champs (*Lég.* II, 31). — En revanche, on n'emploie que *mun* pour exprimer de simples rapports de connexité, surtout avec des substantifs abstraits : *che pée pa chun dri*, celui-là ne perd pas son droit (FB 216) ; *tòt ən kontənùwen rliù róta*, tout en continuant leur route (*Lég.* II, 31) ; *fari adei mun pùchiblo*, je ferai toujours mon possible (FB 384).

Dans les relevés de 1961, le champ des possessifs avec article est encore plus restreint : à de rares exceptions près, ils ne sont employés que par le plus âgé de mes témoins, M<sup>me</sup> Zuchuat : *e myój enfan chon twi vĩa*, mes enfants sont tous partis ; *i təwə mijon l e pùjta*, ta maison est petite. D'autres témoins disent : *kan chari vyu, ahiteri əntchyé méj enfan*, quand je serai vieux, j'habiterai chez mes enfants ; *tòtso pa ni a ton bən ni a ta mijon*, je ne touche ni à ton bien ni à ta maison.

Le patois possède deux équivalents de l'adjectif possessif. Pour marquer fortement l'appartenance ou la parenté, il recourt à un pronom personnel précédé de « à » : *a tū yū o pār e a mār a me* ? as-tu vu mes parents ? *l e i frārə a rlwi kye l a fe chen*, c'est son frère

qui a fait cela (FB 217) ; *cha tù kye fransi a vò l ə mò ?* sais-tu que votre François est mort ? (Cah. 7, 126) ; *é vinyə a té*, tes vignes ; *ən w əlija a nó*, dans notre église (FB 159) ; *a pya du le a lə* [à elle], au pied de son lit (Cah. 7, 120).

D'autre part, le rapport d'appartenance peut n'être indiqué que par le contexte, le substantif en question étant déterminé par l'article défini ou même employé sans article. Ce possessif zéro est en usage surtout, mais pas exclusivement, pour des relations de parenté : *yó e i pāra*, moi et mon père (FB 224) ; *i mərə a tsarl ərəti ə i chwira*, la mère de Charles Héritier et la sœur de celle-ci (Cah. 7, 86) ; *l a-i una bwəta kye anmə pru ə pru ó tsəte*, il y avait une fille qui aimait beaucoup son chat (Cah. 7, 90) ; *i-nd éi fəlu vè-ndr a atsə*, j'ai dû vendre ma vache ; *fan ti e devwāa ?* font-ils leurs devoirs ? *bondzò, ómo* [article amuī] *è ti wéi ?* bonjour, votre mari est-il là ? *vendrə mijon*, vendre sa maison (FB 328) ; mais *i mijon du kùmun*, la maison communale (ib.).

La forme du possessif s'est altérée dans l'expression figée : *ó modjyq don !* ô mon Dieu ! (textes passim) ; *l an di : modjyq, modjyq, i tchyévra a nó va kre-a !* ils ont dit : mon Dieu, mon Dieu, notre chèvre va crever ! (enq.). — Cf. *o mun djiyù !* (Lég. I, 178) ; *a mun djiyù, owala noutə nəgó əngrəndjiya !* ah mon Dieu, voilà notre nigaud en colère ! (enq.).

**Autres patois.** On peut les répartir en quatre groupes suivant les rapports entre *mun* et *myó*, les équivalents de l'adjectif possessif (pronom personnel et possessif zéro) étant attestés partout.

1<sup>o</sup> Contrée, Grône, Hér. — Les types *mun* et *li myo* sont employés tous deux comme adjectifs. La vitalité de *mun* n'est pas partout la même ; c'est ainsi qu'on a pu mettre en doute le caractère indigène de ce type à Évol., Haud. et Hérém<sup>1</sup>. Il est vrai que *mun*, *tun*, *chun* y sont moins courants que *myo*, *tyo*, *chyó* ; mais ils font au m. pl. *móu*, *tóu*, *chóu*, formes qui n'ont pas pu être empruntées au français.

La répartition entre les deux types, sans être rigoureuse, est généralement plus nette qu'à Savièse et semblable à celle qu'indique M. Bjerrome (p. 76) pour Bagnes : *li myo* marque essentiellement la possession réelle et les relations de parenté, alors que *mun* est réservé d'habitude pour de simples rapports de connexité. — Type *myo* : Rand. *lè noutro bon vyóuj ansyan*, nos bons ancêtres (Byor 578) ; *lè tchon iwès*, tes yeux. Grône *li mayə fəna*, ma femme ; *lè nptre vinye*, nos vignes. Nax *ùn tsachyók a rəko-ntra lò chyó pā*, un chasseur a rencontré son père. St-M. *yó ché la tchyó frāra*, je suis ton frère (Contes 168). Hérém. *y an pochya la lou brənta*, ils ont vidé leur « branc » (Lavallaz 371). — Type *mun* : Rand. *lò wéi pa ton nun !* je ne le veux pas, le nom que tu me donnes ! Grône *y a furnek chu zò*, il a fini ses jours. Vernam. *yə kontanóve cha rōta*, il continue sa route. St-M. *nò fó kon-nya ba dè stóu chés tsekun nəsrə tsārza*, il nous faut jeter de ces rochers chacun notre charge (Contes 172). Hérém. *en-n a-e də hlou kə blantsiyyon louj afira*, il y en avait qui se ruinaient, litt. qui blanchissaient leurs affaires (Lavallaz 349).

Dans un vocatif, on emploie *mun* ou *myo* sans article ; la première forme est seule attestée à Rand., et la seconde à Hérém. (cf. Lavallaz 292) : Rand. *vò dejola pa, móuj enfan !* ne vous désolerez pas, mes enfants ! St-M. *flomjine, ma póra flomjine !* Philomène, ma chère Philomène ! (Lautbibl. 67, 6). Évol. *mè chorchyère, resta lei pyé ei pertwis*, mes sœurs, restez donc dans vos trous (Bull. 2, 29). — St-M. *a mè awé, choplét mèi mąma !* à moi aussi, s'il vous plaît maman ! Évol. *myó meinó, ahuta mè !* mes enfants, écoutez-moi ! *póra mèi anchyənəta, y ɛsə trwa féigbla pò fère hla vayı*, ma pauvre petite vieille, vous êtes trop faible pour faire ce chemin (GPSR I, 392 b). — Enfin, les deux types de possessif figurent parfois ensemble dans un même appel : St-M. *ma póra mèi mąma !*

<sup>1</sup> GPSR III, 601 a ; Lavallaz 204, 291.

ma chère maman ! Évol. *m è partèi un boton, t è fôch* [il t'est force], *ma mèi fèna, dè torna lò mè pla-nta*, j'ai perdu un bouton, il te faut, ma chère femme, me le recoudre.

Équivalents du possessif : a) pronom personnel : Rand. *li mulèt a mè*, mon mulet ; *fari myòs dè kuka aprèi lè dāvve bèle mète a lyè*, elle ferait mieux de surveiller ses deux jolies filles. Hérém. *po dirè kè la qtsè fūchə pa balyèts ba dè hlo* [sur le] *tei, y a esatchya la kōrda enpe la tsanba a lwi*, pour que la vache ne tombe pas du toit, il s'est attaché la corde à la jambe (Lavallaz 292) ; — b) possessif zéro : Rand. *li pāri kwè tè dīji tī ?* ton père, que te disait-il ? *li rwè y a perdu la kapèta du nēit*, le roi a perdu son bonnet de nuit. Évol. *tsikuñ deǰò là ték*, chacun sous son toit (Lautbibl. 68, 9).

2<sup>o</sup> Nend. et Isér. — Les adjectifs possessifs normaux sont ceux du type *myo* : Nend. *i mæ chwèra a a fivra*, ma sœur a la fièvre ; *irə einó a konyètra e lu vinya*, il était facile de reconnaître leurs vignes (Alm. 1956, 149). Isér. *y è predja cœü vōtra para*, j'ai parlé à votre père ; *i owarde a sqwa vats*, il garde sa vache (GPSR III, 600 a) ; *ché difiktité l er-è-n cœü nutr avantqdzò*, ces difficultés tourneront à notre avantage. — Le patois d'Isér. emploie *chyò* aussi pour la 3<sup>e</sup> p. pl. : *i cho mayény ou i m. a èr* [à eux], leur « mayen » ; *i suvan pa kyé sè dère d awwèi un trēin pari, tənkyo kan l an zœü enprēin una motsèta è kyé l an zœü yœü è du chó bii*, ils ne savaient pas que penser en entendant un bruit pareil, jusqu'au moment où ils ont allumé une allumette et où ils ont vu leurs deux hœufs (GPSR III, 600 b ; autres ex. ih.).

Les possessifs sans article ne sont attestés qu'au sg. ; le m. pl. *móu, tóu, chóu* est inconnu. D'ailleurs, le seul possessif de ce type qui soit réellement employé est *chun* ; encore ne l'est-il que dans des expressions proverbiales, dans des tours calqués sur le français, ou dans des textes où l'influence de la langue littéraire est manifeste : Nend. *a-i prei chun parti*, il avait pris son parti ; *i fò kakya tsūja a òmo po okipā chu-n espri*, il faut quelque chose à l'homme pour occuper son esprit. Isér. *tsakun sun vilēn gò*, à chacun son mauvais goût (Cah. 15, n<sup>o</sup> 77).

Équivalents du possessif : a) pronom personnel : Nend. *i ma-en a nò*, notre « mayen » ; *òmo a mæ*, ou avec nom propre, *pyéro a nò*, dira une femme de son mari ; le mari dira *i fèna a mæ* ou *jabé* [Élisabeth] *a nò*. Isér. *i kwèütè a rlvé*, son couteau ; — b) possessif zéro : Nend. *i meijon dü pāra*, la maison de mon père. Isér. *l òmo, i fèna*, mon mari, ma femme ; *i kòr l e pūro* [pauvre], son corps est maigre <sup>1</sup>.

3<sup>o</sup> Lens-Mont., Ann., Chal. — Les seuls adjectifs possessifs sont ceux du type I : Mont. *tón frəre put eniñ ka-n è ut*, ton frère peut venir quand il veut. St-Luc *n ein ko-nta vè-ndra nyhra vatsə*, nous avons dû vendre notre vache. Chal. *ma chwèra a la fibra*, ma sœur a la fièvre. — Voici le seul exemple divergent : Chal. *li nòuhri mùlèt l è plu bèi kè li tchyó*, notre mulet est plus beau que le tien.

Équivalents du possessif : a) pronom personnel : Lens *li lq-nta a lwik* ou *a lyè*, sa tante ; *li kurti a mè l è dè l ātre di la dù torēin*, mon jardin est de l'autre côté du torrent. St-Luc *li mār a mè l è mi vygè kè li tqwa*, ma mère est plus vieille que la tienne ; — b) possessif zéro : Lens *li fèna y è tozò malāda*, sa femme est toujours malade ; *wi li balyè lō tsapè*, je veux lui donner mon chapeau. St-Luc *chéik ala vère la chwəra*, je suis allé voir ma sœur.

<sup>1</sup> A Nend., l'évolution la plus récente semble aller dans la même direction qu'à Grimis., Arb. et Ayent (groupe 4) : l'adjectif possessif est éliminé au profit de ses équivalents. L'ouvrage de M<sup>me</sup> Schüle, pourtant riche en phraséologie, ne présente qu'un seul exemple de possessif du type *myo* employé comme adjectif : *i chəwa pe-echa*, sa pelisse (p. 3). On y trouve par contre, assez couramment, des expressions comme *è bōts a mæ*, mes souliers (p. 21), *i tsan a nò*, notre champ (p. 36), *i pāra a lu*, leur père (p. 37), etc. Quant aux possessifs du type *mun*, ils ne sont attestés que dans des proverbes (p. 87, 91, 134) et dans l'expression *nōtrə dāma*, manifestement empruntée au français (voir op. cit., index sous *notre*).

4<sup>o</sup> Grimis., Arb., Ayent. — Le type *myo* est très rarement employé comme adjectif ; je n'en connais que deux exemples, tous deux de Grimis. : *fran léi y é li myó pa-i*, c'est bien là mon pays (*Alm.* 1940, 106) ; *lé myó tsuson*, mes bas. — Les adjectifs possessifs dont on se sert normalement sont ceux du type *mun* : Grimis. *y a etatchya chun piti enfan chu ló ratei*, il lui a attaché son petit enfant sur le dos (*Contes* 412). Arb. *owéi l é tü-n tòr d erjyé*, aujourd'hui c'est ton tour d'irriguer. Ayent *t a a-ntehó nünhre méihre*, tu as assommé notre berger en chef (*Lautbibl.* 65, 6). — Mais ces possessifs ne semblent pas bien enracinés en patois. Le m. pl. *móu, tóu, chóu* n'est pas attesté. Pour Grimis., le P. Balet indique *lé myó, lé tyó* comme pluriel de *mun, tun* ; à Ayent, le seul exemple où soit employé le m. pl. de *chun* offre la forme *che* : *che kunpanyon l an afrü-ó tóta chórta dè jwa*, ses compagnons ont essayé toute sorte de moyens (*Lautbibl.* 65, 5).

Les moyens les plus courants de marquer la possession sont ici les équivalents du possessif que nous avons trouvés partout ailleurs : a) pronom personnel : Grimis. *y an búchya a la pórtà a nó*, on a frappé à notre porte ; *li mār a mé kontāe k ire aruwa u gróu a lyé chen kyé vājo dère*, ma mère racontait qu'à son grand-père était arrivé ce que je vais dire (*Contes* 420). Arb. *è katson a nó chon mī gra kè è vūhro*, nos pores sont plus gras que les vôtres ; — b) possessif zéro : Grimis. *li pāre ire pa konten kan partie dēnche*, son père n'était pas content qu'elle parte ainsi. Arb. *chèi ju entchyé awu* [mot employé sans article], j'ai été chez mon oncle.

La situation de ce groupe se rapproche donc de celle de Savièse, à cette différence près que *myo* a été éliminé encore plus radicalement et qu'à la place on utilise des moyens d'expression d'origine purement patoise, plutôt que le possessif « à la française » *mun*.

## B. Pronoms possessifs

Les pronoms possessifs sont partout très courants et leur emploi ne présente pas de différences d'un patois à l'autre. Ils prennent souvent la valeur de nominaux :

1<sup>o</sup> Au sg., ils désignent une personne proche, un membre de la famille : Sav. *i nóutra l a trowa un kunpanyon*, mon fils a trouvé un compagnon (FB 175) ; *kan l a yu a chavwa, l a pa pūchu ch on pacha dè pa rīre*, quand il a vu sa bonne amie, il n'a pas pu s'empêcher de rire (*Cah.* 7, 131). — Lens *kan l ayentò ch èh aprochya, lə nunhrə chè mèt a tūédre cha lə-ntān-na*, quand l'Ayentot s'est approché, le nôtre (le champion de Lens dans un combat singulier) se met à tordre son rameau de viorne (*Lautbibl.* 69, 5). St-M. *kan y eš engrīnīya lə nušrə, yī cha pa mī chen k yī fēt*, quand papa est fâché, il ne sait plus ce qu'il fait (c'est la mère qui parle à sa fille). Nend. *i myó*, mon mari ; *i mwèi*, ma femme.

2<sup>o</sup> Au m. pl., ils désignent les membres de la famille, les gens du village : Sav. *e pive un l a dè : nó fōu a-a utr u kārō* ; *chei pa chə iron ərlūū*, puis l'un d'entre eux a dit : il nous faut aller au K. ; je ne sais pas s'il avait là de la parenté, litt. si c'étaient les leurs (*Lég.* I, 176) ; *ma chon e nóutro kyé chon parti de-an nó!* mais ce sont les gens de chez nous qui sont partis avant nous ! — Rand. *hyi charonyeri dè binèt lī n en ereta di vóutro*, cette saleté de petit domaine que nous avons hérité de tes parents. Isér. *èi vó yæū è nūtro?* avez-vous vu mes parents ?

3<sup>o</sup> Au m. sg., ils désignent le bien, les affaires de quelqu'un : Sav. *tsəkun rāde aprèi ó chyó*, chacun se soucie de ce qui lui appartient (FB 148) ; *i noye l e chu ó nóutra*, le noyer

est sur notre propriété (ib. 147). — Arb. *fi ó tchyó dyan kè t en mewa düj ätro*, fais ton devoir avant de te mêler des affaires d'autrui. St-M. *chen kə nó minzèin y è dóu nuşrə*, ce que nous mangeons, nous l'avons produit nous-mêmes, litt. c'est du nôtre.

4° Le f. pl. désigne, de manière vague, une notion abstraite : Sav. *yó i e mää, vw ei e vóutre*, j'ai mes épreuves, vous avez les vôtres (FB 472) ; wéi, *l a yu e chəwwe*, là, il en a vu de toutes les couleurs (ib. 149). — Chal. *li dyablo fajyèwe torna dè chəwwe*, le diable faisait de nouveau des siennes (Alm. 1945, 83).

5° Dans le proverbe suivant, *tchó* sort probablement d'une fausse interprétation du fr. « tiens » : Isér. un *tchó va myè kyè du t ari*, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras (Cah. 15, n° 50).

Sur les équivalents du pronom possessif, cf. p. 78.

### C. Récapitulation

Le fait caractéristique, en ce qui concerne les possessifs, est la richesse des moyens dont disposent nos patois pour exprimer l'appartenance. Ils possèdent, comme l'ancien français, deux séries d'adjectifs possessifs : *mun, li myo*. Dans certains patois l'une des séries est débile : c'est le cas de *mun* à Nend. et Isér. et, à un moindre degré, à Évol., Haud. et Hérém., de *myo* dans le patois actuel de Sav. et dans ceux de Grimis., Arb., Ayent, Lens-Mont., Ann. et Chal. Mais ailleurs (Contrée, Grône, Bas-Hér.), les deux types restent en usage et ne sont pas entièrement équivalents : d'une façon générale, *li myo* a un sens plus fort que *mun*. De plus, tous nos patois possèdent deux autres manières d'exprimer l'appartenance : d'une part, le possesseur peut être indiqué simplement par le contexte ; d'autre part, lorsqu'on veut insister, on se sert du pronom personnel précédé de « à ». La gradation de ces quatre moyens d'expression, du plus faible au plus fort, sera donc : possessif zéro, *mun, li myo, a mè*. Il faut y ajouter le complément d'appartenance exprimé par un pronom personnel faible, qui a parfois plus d'extension qu'en français : ainsi *l aré ju twa un kapütsən po wi a-i a vətwiŕe*, il aura tué un capucin pour avoir son habit, cf. p. 49. Ce moyen d'expression, lui aussi, a son « degré zéro » : *i tsəte l a chüpla e müstətsə*, le chat s'est flambé les moustaches, ou *i pacha chu a kəwə*, je lui ai marché sur la queue ; cf. p. 56.

L'évolution du patois suit cependant celle du français, bien qu'à plusieurs siècles de distance : *li myo* se spécialise de plus en plus dans la fonction de pronom. On peut saisir ce procès sur le vif à Savièse : les textes et FB offrent encore les deux possessifs dans la fonction d'adjectifs, bien qu'avec prédominance de *mun*, alors qu'aujourd'hui seules quelques vieilles personnes disent encore *e myóŕ enfan, i təwa mijon*, etc. Le type *myo* succombe à une double concurrence. D'une part, avec l'appui du français, il cède du terrain à *mun*, la différence d'intensité entre ces deux formes n'étant plus sentie ; d'autre part, lorsqu'on veut maintenir cette différence, on emploie de préférence *a mè*, qui la marque plus nettement.

Ceci ne signifie nullement la disparition du type *myo*, qui est très vivant comme pronom, et qui s'emploie couramment avec valeur de nominal : *li myo* « mon mari », *lè noutro* « ma famille », *l è lò chyò* « c'est son bien », etc. Trait de langue populaire, cet emploi comme nominaux de pronoms qui sont normalement représentants va se retrouver dans d'autres chapitres de cette étude.

### III. LES DÉMONSTRATIFS

Tous nos patois possèdent, bien vivantes, deux séries de démonstratifs, qui s'opposent de deux manières. D'une part, ils situent un objet ou une personne dans l'espace, un événement dans le temps : les uns (*sti*, etc.) comportent alors une idée de rapprochement, les autres (*ché*, etc.) une idée d'éloignement. D'autre part, ils se distinguent par leur « force démonstrative »<sup>1</sup> : *sti* est employé surtout pour présenter les êtres ou les objets nouveaux, et qu'on a normalement sous les yeux ; *ché* pour faire référence à ceux dont on a parlé. Cette seconde opposition n'est pas rigoureuse et admet d'assez nombreux points de rencontre entre les deux séries. Enfin, les démonstratifs de la série *ché* sont seuls à pouvoir s'employer comme antécédents du relatif ou de prépositions.

Les démonstratifs masculins et féminins s'emploient comme pronoms ou adjectifs ; les neutres, qui n'ont pas de pluriel, sont exclusivement pronoms.

Voici tout d'abord l'inventaire des formes<sup>2</sup> :

#### Savièse

| 1 <sup>e</sup> série |            |            | 2 <sup>e</sup> série                    |                            |
|----------------------|------------|------------|-----------------------------------------|----------------------------|
|                      | sg.        | pl.        | sg.                                     | pl.                        |
| m.                   | <i>sti</i> | <i>stu</i> | <i>ché</i>                              | <i>hu</i> ( <i>fu</i> )    |
| f.                   | <i>sta</i> | <i>ste</i> | <i>h(w)a</i> ( <i>fwa</i> , <i>fa</i> ) | <i>h(w)e</i> ( <i>fe</i> ) |
| n.                   | <i>chó</i> | —          | <i>chen</i>                             | —                          |

#### Autres patois (sauf Isérables)

| 1 <sup>e</sup> série |                               |             | 2 <sup>e</sup> série                     |             |
|----------------------|-------------------------------|-------------|------------------------------------------|-------------|
|                      | sg.                           | pl.         | sg.                                      | pl.         |
| m.                   | <i>sti(k)</i> , <i>chi(k)</i> | <i>stou</i> | <i>ché</i> ( <i>chə</i> ), <i>hli(k)</i> | <i>hlou</i> |
| f.                   | <i>sta</i> , <i>stì</i>       | <i>stè</i>  | <i>hla</i> , <i>hli</i>                  | <i>hlè</i>  |
| n.                   | <i>cho</i>                    | —           | <i>chen</i>                              | —           |

<sup>1</sup> Cf. Ahlborn 65.

<sup>2</sup> La plupart de ces démonstratifs font l'objet d'articles séparés au *GPSR*, sous en-têtes français ou anciens. Voici les correspondances entre mes formes types et les en-têtes du *GPSR* : *sti*, *sti(k)* = *cestui* ; *sta* = *cette* ; *stì* = *cesti* ; *stu*, *stou*, *stœü* = *cestour* ; *ste*, *stè* = *cestes* ; *hli(k)* = *celui* ; *h(w)a*, *hla* = *celle* ; *hli* = *celi* ; *hu*, *hlou* = *celour* ; *h(w)e*, *hlè* = *celles* ; *che* pl. (Isér.) = *ces* 1 et 2 ; *chó*, *cho*, *sò* = *ce* 2. Il ne manque ainsi, au *GPSR*, que les m. sg. *chi(k)* ou *sèi* et *ché* ou *sə(t)*, le f. sg. d'Isér. *si/sa* et le neutre *chen* ou *sen*. Il est bien entendu que je me sers souvent de matériaux déjà publiés, tout en essayant de les regrouper pour présenter en un seul exposé ce qui est dispersé dans une série d'articles. Mais il m'a paru inutile de donner des références chaque fois que je cite un exemple qui se trouve déjà dans le *GPSR*.



Localisation des variantes. M. sg. *sti/ché* Grimis., Lens-Mont., Grône, Bas-Hér., Hérém. ; *sti/hli* Lens-Mont., Contrée, Ann., Chal. ; *chi(k)/ché* Arb., Ayent, St-M., Évol.-Haud. (et *cha*, cas sujet de *ché*), Nend. — F. sg. *sta/hla* Grimis., Arb., Ayent, Lens-Mont. (pron.), Grône, Ht-Hér. (cas régime), Hérém., Nend. ; *sti/hli* Lens-Mont. (adj.), Contrée, Ann., Chal., Ht-Hér. (cas sujet).

### Isérables

|    | 1 <sup>e</sup> série |              | 2 <sup>e</sup> série            |            |
|----|----------------------|--------------|---------------------------------|------------|
|    | sg.                  | pl.          | sg.                             | pl.        |
| m. | <i>séi</i>           | <i>stæti</i> | <i>sə(t)</i> ( <i>sét, sé</i> ) | <i>che</i> |
| f. | <i>sta</i>           | <i>stè</i>   | <i>si</i> ( <i>sa</i> )         | —          |
| n. | <i>sò</i>            | —            | <i>sen</i>                      | —          |

## A. Généralités

Comme on le voit, la plupart des patois possèdent un système de démonstratifs réduit à dix formes, cinq pour chaque série. A Savièse, *fu*, *f(w)a*, *fe* sont de simples variantes phonétiques. Mais quelques parlers offrent un système plus complexe, soit que certaines formes se partagent les fonctions de pronom et d'adjectif (ci-après 1<sup>o</sup>), soit qu'il subsiste des restes de déclinaison (2<sup>o</sup>-5<sup>o</sup>) ; enfin, une seule forme peut occuper deux positions de notre schéma fondamental (6<sup>o</sup>).

1<sup>o</sup> A Lens-Mont., on trouve des formes doubles pour le m. sg. de la 2<sup>e</sup> série : *ché*, *hli(k)*, et pour le f. sg. des deux : *sta*, *sti* ; *hla*, *hli*. Les formes féminines en -a sont pronoms, celles en -i adjectifs : Lens *sta u hla*, celle-ci ou celle-là ; mais *sti mijon*, cette maison ; *hli nèt*, cette nuit-là. Quant aux masculins *ché* et *hli(k)*, le premier s'emploie comme adjectif, le second comme adjectif ou pronom : Lens *dè ché la* ou *dè hli la*, de ce côté-là ; mais *stik u hlik*, celui-ci ou celui-là ; *hlé dè lèin*, l'homme de Lens (*Lautbibl.* 69, 5). Je ne connais qu'un exemple de *ché* antécédent du relatif : *ché ky a byup, beré*, qui a bu, boira (*Bull.* 3, 25). D'ailleurs, *ché* n'est attesté que dans les relevés faits vers 1900.

2<sup>o</sup> A Évol. et Haud., au m. sg. de la 2<sup>e</sup> série, le cas sujet est *cha*, *chi*, le cas régime *ché*<sup>1</sup> : Évol. *chi e-n/a-n ploure*, cet enfant pleure ; *chopā ché partwi*, boucher ce trou. Mais la distinction entre les deux formes est brouillée par leur ressemblance phonétique, et aussi sans doute par le parallèle de la forme unique *chi(k)* dans la 1<sup>e</sup> série ; c'est ainsi que nous trouvons *ché* en fonction de cas sujet : Évol. *ché hatimè-n y a dōu pélyo*, ce bâtiment a deux étages ; *ch arq-n ché tsoderon*, ce chaudron se couvre de vert-de-gris.

3<sup>o</sup> Dans Ht-Hér. (y compris St-M.), au f. sg. des deux séries, le cas sujet est *sti*, *hli* et le cas régime *sta*, *hla* : Évol. *sti famèla l è vyélyi*, cette femme est vieille ; *hli matèta l a fèt cha preyÿri*, cette fillette a fait sa prière (*Tabl.* 325) ; mais *pōta mè sta tsèin-na*, apporte-moi cette chaîne ; *y é trova hla famèla*, j'ai trouvé cette femme.

4<sup>o</sup> A Isér., au m. sg. de la 2<sup>e</sup> série, la situation n'est pas claire. Jeanjaquet note régulièrement *sə* ou *sət* (parfois *st* devant voyelle) au cas sujet, et *sé* au cas régime : *sə(t)*

<sup>1</sup> Cf. le paradigme établi par Jeanjaquet dans *Bull.* 2, 33.

*tsapé l é tchér*, ce chapeau est cher ; *st ābro l é vyü*, cet arbre est vieux ; mais *kopëin sé ābro*, coupons cet arbre. Le correspondant du GPSR, pour sa part, distingue entre *sét* cas sujet et *sé* cas régime, ce dernier empiétant parfois sur le cas sujet : *sét pan l é sqdo*, ce pain est légèrement salé ; *sé pyro adon eily a dét ...*, ce pauvre alors lui a dit ... ; *dezôt sé qbro*, sous cet arbre. Enfin, O. Keller, en 1948, n'a noté que la forme *sé* : *sé enšwät dā lyi l é melcëü kyé ātre*, ce drap est meilleur que l'autre ; *jō avèt pādja dā sé æüiri*, il faut avoir pitié de cet ouvrier.

5° A Isér., au f. sg. de la 2<sup>e</sup> série, le cas sujet est *si* et le cas régime *sa* : *si fréta l é mūra*, ce fruit est mûr ; mais *pôr ā è-n sa montānye*, pour aller à cet alpage.

6° A Isér., le pluriel de la 2<sup>e</sup> série est le même pour le masculin et le féminin : chez *ômo*, *che femai*, ces hommes, ces femmes.

Quelques variations phonétiques méritent d'être signalées <sup>1</sup>. A Lens et dans Ht-Hér., *stou* et *hlou* toniques sont affectés de la désinence du pl. -s, -ch (cf. GPSR III, 191 a) : Lens *stuch u hluch*, ceux-ci ou ceux-là ; mais *stu tsapé*, ces chapeaux ; *y a dā hlu kyé ...*, il y a des gens qui ... Haud. *stous ou hlous* ; mais *hlou myndo*, ces gens ; *hlé kə jyon la fortuna*, ceux qui disent la bonne aventure. A St-M., on trouve *hlou* ou *hlous* comme antécédent du relatif : *hlou kə chün resta*, ceux qui sont restés (*Lautbibl.* 67, 5) ; *hlous k lö volan destrwǝre*, ceux qui voulaient le détruire (*Contes* 175).

Dans certaines locutions figées, l'adj. dém. sg. peut prendre une forme particulière : Lens *sty an*, cette année ; mais *sti(k) qbro*, cet arbre. Nend. *chy öüton*, cet automne ; *ch an ky en* [qui vient], l'année prochaine ; mais *chi öüri*, cet ouvrier. Isér. *dé si byé*, de ce côté ; mais *sëi mæü*, ce mur.

Employés comme adjectifs, les dém. pl. prennent une consonne de liaison devant voyelle : Sav. *stuj ābro*, ces arbres ; *a hej üre*, à ces heures-là. Lens *stěj érbe*, ces herbes. Évol. *hlouj enfans*, ces enfants.

Au sg., *sta* et *hla* s'élident dans la plupart des patois <sup>2</sup> : Grône *hl aféra*, cette affaire. Évol. *st emāzi*, cette image. Isér. *st emba*, cette bande de champ. — Mais il n'y a pas d'élision à Sav. et Arb. : Sav. *sta érba*, cette herbe ; *ha çija*, ce vase. Arb. *sta elije*, cette église ; *a sta æüira*, à cette heure.

Parfois, les adj. dém. du sg. prennent un -l- de liaison : Ayer (Ann.) *sti-l-ômo*, cet homme. Haud. *cha-l-ômo*, cet homme-là. — A Sav., la consonne de liaison est devenue -w-, conformément à la phonétique de ce patois : *sta-w-asə*, cette hache ; *sta-w-amādza*, cette image.

## B. Démonstratifs masculins et féminins

L'opposition de lieu entre *sti* et *ché* est partout vivante. A Savièse, mes témoins l'indiquent expressément et sans hésiter : *sti l é tū*, *ché l é u-n dé fu*, *sti* c'est toi, *ché* c'est un de ceux-là (geste vague), répond l'un d'eux ; *sti würo* [livre] est celui qui est devant moi, *ché würo* est celui qui est plus loin, explique un autre.

<sup>1</sup> Cf. aussi l'introduction, p. 19, à propos de la consonne parasite.

<sup>2</sup> Sauf devant les mots à initiale *l-* ou *v-* amuë, cf. p. 19.

Lorsque *sti* et *ché* s'opposent dans la même phrase, *sti* désigne l'objet le plus proche et *ché* l'objet le plus éloigné : Sav. *fu dóu pùmi chon ita planta u mēmo ten : che l e ənu destra byó e sti l e ren kye un krwei tweche*, ces deux pommiers ont été plantés en même temps ; celui-là est devenu très beau et celui-ci n'est qu'un mauvais petit rabougri (FB 450) ; *fodre kopa stuj ābro e vwarda hu*, il faudra couper ces arbres et garder ceux-là ; *sti kuté kòpe myó kyé ché*, ce couteau coupe mieux que celui-là. — Lens *sti tit é hlik*, ce toit et celui-là (Studer 20). St-Luc *chti vatsə l é mé gracha kè hli*, cette vache est plus grasse que celle-là. Nax *kyé-nta vù tù, sta u hla ?* laquelle veux-tu, celle-ci ou celle-là ? Nend. *stōū chon mé dzen kə hlōū*, ceux-ci sont plus beaux que ceux-là.

*sti* et *ché* peuvent s'employer ensemble avec le sens de « un tel ... un autre, différentes personnes » : Sav. *l a komensya a maprijyq sti, a maprijyq ha*, il a commencé à déhlatérer contre celui-ci et contre celle-là (FB 326) ; *ənterva a che, a sti, a w ātrə*, demander à tout le monde (FB 250).

*sti* s'oppose parfois à *ātrə* de la même façon qu'à *ché* : Sav. *kyé-nta u tù, sta u w ātrə ?* laquelle veux-tu, celle-ci ou celle-là ? *chəndze-e sti e w ātrə*, singer tantôt celui-ci, tantôt celui-là (FB 132). — Chal. *stik tsevā l é plū bei kyé l ātrə*, ce cheval est plus beau que l'autre. Hérém. *də chorhye kə balyèvon də ma a sti a l atrə chu də mqundo* [sur du monde], des sorciers qui jetaient le mauvais sort sur différentes personnes (Lavallaz 360).

## 1. Pronoms toniques

**Présentation.** Lorsqu'il n'y a pas d'opposition à marquer, le pronom démonstratif présentant l'être ou l'objet qu'on voit est toujours *sti*. Il s'emploie souvent là où le français se servirait du démonstratif neutre ou des adverbes « voici » et « voilà » : Sav. *chó l e i ratéi, e sti l e un ratéi du fēe* ; *e pwèi stu chon i kapyon di mwerda*, ceci est le râteau (de bois), et celui-ci est un râteau de fer ; et ces outils-ci sont des binettes qu'on emploie en ébourgeonnant la vigne ; *i tridan (fém.) l e sta*, le trident, c'est ceci ; *tó, un kyé konyə e machīne, sti!* en voilà un qui connaît les machines ! *sta l e i fələ a nò*, voici notre fille (FB 270). — Arb. *sta l é ūna zənta zū-əna*, voici une jolie jeune fille. Rand. *kyka mē chti!* regarde-moi cet individu ! St-Luc *l é pa krwéi chtik!* il n'est pas mauvais, ce vin ! Isr. *e-n agoten óna pometéra, i pwèi dère sen sé tronpā : sta l é kwéite*, en goûtant une pomme de terre, il pouvait dire sans se tromper : celle-ci est cuite.

A Savièse, *sti* peut désigner la 1<sup>e</sup> personne : *tū pu konta kye t arei a fère avwei sti*, tu peux être sûr que tu auras affaire à moi (FB 161) ; *l a tsasya gran ten a a-i fura* [avoir dehors], *ma sti l ita mei fən*, il a cherché longtemps à me faire trahir ce secret, mais j'ai été le plus fin (FB 21) ; *stu chon dè botsāa*, nous sommes des richards.

**Représentation.** On reprend par *sti* ou par *ché* le nom qu'on vient de mentionner. Lorsque la mention ne précède pas immédiatement, on emploie de préférence *ché*. — a) *sti* : Sav. *i kordanye ... l aia un wjəro pó fer əni ó dɣjāblo. sti l ə ənu, e w ātrə ó fajie trale*, le cordonnier avait un livre à l'aide duquel on faisait venir le diable. Celui-ci est venu, et l'autre le faisait travailler (Contes 658) ; *l a akunsyu ūna pōura vyelēta. i di : qwe va tu ? sta i repon : vajo amun chavyéje*, elle a rencontré une pauvre petite vieille. Elle dit : Où vas-tu ? Celle-ci répond : Je monte à Savièse. Mont. *y a dezinyā dū di l ōmo dū lasē blyan. chtik chə redrēchə ...*, il a désigné du doigt l'homme qui tenait le lait blanc. Celui-ci se redresse ... (Trois laits 301). St-M. *pəre k y a yuk dē móch è stous léiy an parla*, il paraît qu'il a vu des revnans et que ceux-ci lui ont parlé (Contes 185). — b) *ché* : Sav. *un dzó l e plen a un ky ūri u trowa de remyēdo pó fère parti ə chiron. ma ĩre pa un du mēmo rlwa che*, un jour il s'est plaint à quelqu'un, disant qu'il voudrait trouver un

remède contre les cirons. Mais celui-là n'était pas du même endroit (*Cah.* 7, 105) ; *viï-on parti un avw ó chawøn ródzo dee-an. che mænqe e eqtse tan kye pe a son di präsipisyo*, ils voyaient aller en avant un homme à la sacoche rouge. Celui-ci menait les vaches jusqu'au bord des précipices (*Lég.* 1, 179). Rand. *yò zuyó pa a hyi!* je ne joue pas à ce jeu-là, qu'on vient de proposer. St-M. *ù-n ātra granz a pār dè hla*, une autre grange à côté de celle-là (*Lautbiibl.* 67, 6).

Plus généralement, *sti* et *ché* désignent le personnage qu'on connaît ou dont on a parlé. Dans cet usage, où *ché* est plus courant que *sti*, les démonstratifs sont très proches des pronoms personnels. — a) *sti* : Sav. *i anterva a sta ch ùwĩa ani idjyq a nó, e sta e nyirə nyarə ən plachə de dère fran*, je lui ai demandé si elle voulait venir nous aider, et elle de dire ni oui ni non au lieu de répondre franchement (FB 344). Cherm. *y e insista, e stik m a balja*, j'ai insisté, et il m'a donné. — b) *ché* : Sav. *che ch ən kri byen*, il s'en croit (FB 180) ; *e rejan ùw-ön plü tani w ekóuwa chə pə-ön pa pó nu mi, parskyé hu chon un ta de fene-an*, les instituteurs ne voulaient plus enseigner si on ne les payait pas pour neuf mois dans l'année, parce qu'ils sont un tas de fainéants ; *d abò ire ómo a hwa ...*, puisqu'il était son mari ... (*Lég.* 1, 174). Grimis. *ché y a pa iju dè byó dzò po frùni*, il n'a pas eu de beaux jours pour finir (*Contes* 418). Arb. *nó peĩnchə-ön k ire ha, ma owañ pa w embeta*, nous pensions que c'était elle, mais nous ne voulions pas l'embêter. Isér. *sét i va pè vè sà*, ce jeune homme fréquente cette jeune fille (GPSR 1, 285 b).

Les nuances qui séparent ici *sti* de *ché* sont souvent imperceptibles. Ces deux pronoms peuvent par exemple désigner tour à tour les mêmes personnages : Sav. *l a-i un ādzo un kya vajje frekanta ùna džiũwəna pó marya, e pwe hwa je kajənĩre ... l a ənvita chun bó-n ami po wi tani kunpanyə. e sta l aə pri ba də vən ...*, il y avait une fois un jeune homme qui fréquentait une jeune fille ; celle-ci était vachère. Elle a invité son bon ami à lui tenir compagnie. Elle avait apporté du vin (*Cah.* 7, 87) ; *stu l an chondjya kya l a-i etsapa ba di muntanyə ; óra fu chon ju apréi pó demanda*, ils ont pensé qu'elle (la truie) s'était échappée de l'alpage ; ils l'ont suivie pour l'appeler (*Contes* 656).

Cependant, on préfère *sti* à *ché* lorsqu'il s'agit de nommer, de façon constante, le ou les personnages principaux d'un récit : Sav. *i pretrə l a ju komensyq a mēcha ; sti radqe tordzò*, le prêtre est allé commencer la messe ; le cordonnier regardait toujours (*Lég.* II, 43) ; *aj un di bōse vənyĩ-ön ba u səwi kari də vən po bir, u ten kye ste kavwesə-ön*, quelques-uns des jeunes gens descendaient à la cave chercher du vin pour boire, pendant que les jeunes filles folâtraient (ib. 23). — Grimis. *li mōo, kan y a yu sti, y é parti*, le revenant, quand il a vu le curé, est parti (*Contes* 408). St-M. *chya un mūmanèt, y èş arü-a en zapen. chi l a areşa*, au bout d'un petit moment, il (le chien) est arrivé en aboyant. Le prêtre l'a arrêté (*Contes* 175).

**Expression d'une nuance affective.** Le simple fait de désigner une personne par un pronom démonstratif plutôt que par son nom ou par un pronom personnel marque une nuance affective, mais qui est souvent devenue imperceptible. Dans les cas où elle reste nette, le patois de Savisèe emploie généralement *ché* : *che, dee-an ky avùwa, che fari kopa pe mwée!* celui-là, avant d'avouer, se ferait couper en morceaux ! (FB 55) ; *che pó aputronyq e tsata!* celui-là s'entend à gâter les chats ! (FB 35) ; *kan ha kavwesere pa mei!* quand celle-là cessera de folâtrer ! (FB 122). — Ailleurs, l'emploi de *ché* avec nuance affective est rare : Isér. *ā sét l è yó!* qu'il est fort ! litt. ah celui-là est fort ! En général, on préfère *sti*, *chi*, que la personne en question soit présente ou non : Ayent *a, ma te dyo ke chi l e un chənzo fūrnéi!* ah, mais je te dis que c'est un singe fini ! Cherm. *kiñ křwéi ke stik!* qu'il est méchant ! St-Luc *chtóu n a-n jyamé prók!* ceux-là n'ont jamais assez ! Nax *lò kònyo chtik!* je le connais, cet oiseau-là !

## 2. Adjectifs

**Expressions de lieu et de temps.** Employés comme adjectifs, *sti* et *ché* s'opposent le plus nettement dans les expressions de lieu et de temps. Dans les premières, *sti* désigne l'endroit où l'on est ou qui se trouve à proximité immédiate : Sav. *cha vò torna dà sti byéi*, si vous revenez chez nous, litt. de ce côté ; *bei kye vən fəre ənsei pe ste kòtse* [coins] ? que vient-il faire par ici ? (FB 171). — Lens en *chti pa-ik*, dans ce pays (ALF 984). St-M. *la bon jyu m a kondana a fère penetèinsə pè stou lwa*, le bon Dieu m'a condamné à faire pénitence ici, litt. par ces lieux (Contes 176). Isér. *en fò vyèrə pè sèi mōndo* ! il faut en voir dans ce monde ! (Cah. 15, n° 57).

*ché* désigne un endroit éloigné : Sav. *yò konyècho pa fu pa-i*, je ne connais pas ces pays-là (N. Contes 498) ; *i rēiste ba pe he kakyerə*, il habite là-bas dans ces vilaines maisons (FB 113). — Lens *li kùrti a mè l è dè hli la ou dè l qtrè di la diu torèin*, mon jardin est de l'autre côté du torrent. St-M. *ya travalyèye ... è-n àtə dè ché la*, il travaillait en haut de ce côté-là, près de l'endroit qu'on vient de nommer (Contes 420). Isér. *sé rliwa l onkòr* [*< l è onkòr*] *dèins əwi*, cet endroit(-là) est encore tel aujourd'hui.

Dans les expressions de temps, *sti* désigne le moment présent ou proche du présent : Sav. *óra tù atrape ó kanalə sti kóu*, cette fois-ci, tu attrapes le voleur (Cah. 7, 123) ; *ù-n e pa a kù de tra-ó sti an*, on n'est pas à court de travail cette année (FB 151) ; *stu dari dzò*, ces derniers jours ; *stu dzò kyé ən* [qui vient], ces prochains jours. — Arb. *stəüj an pachò*, ces dernières années. St-Luc *chti chanən-na l èh a tè li mülèt* ? est-ce toi qui disposes du mulet cette semaine ? Nax *d awə vi-n tù a chtièj ùr* ? d'où viens-tu à cette heure ? Nend. *chi an n aran d abó évé*, cette année nous aurons l'hiver de bonne heure.

*ché* se rapporte à une époque éloignée dans le passé : Sav. *óra ché kóu l an fe ej ar-mun-ne utr a tsandüwən*, cette fois-là on a fait les « aumônes » (distribution de nourriture) à Chandolin (N. Contes 514) ; *dren ché ten n atsətəe pa tan de-j-alon a syun*, en ce temps-là, on n'achetait pas tant d'habits à Sion ; *kan l enu a pākye dè ché mēmo an*, quand on fut à Pâques de cette même année ; *chūpojəo pa kye furi ənu a hej yre*, je ne supposais pas qu'il viendrait à cette heure-là (FB 144). — Mont. *kwik po-ī ti èhrə lé a hləj ūrə* ? qui pouvait être là à cette heure, au moment du récit ? (Trois laits 300). St-Luc *è fajyèvo-n iinkòr èn hlik tēin a la man*, en ce temps-là, on eusait encore à la main. St-M. *hlou zò devan* (Contes 423), *hlou zòr apré* (ib. 412), les jours précédents, suivants, dans un récit au passé. Isér. *sé dzòr l avan fè kwirə dè tchèr*, ce jour-là, ils avaient fait cuire de la viande.

Assez curieusement, Nend. *stōüj an (pacha)*, Isér. *stəüz an (pasa)* ne signifie pas « ces dernières années », mais « autrefois » (cf. GPSR 111, 232 a) : Nend. *i tserbon è mwən enple-a kyé stōüj an*, le charbon de bois est moins employé qu'autrefois. Isér. *stəüz an pasā kye l əvon pu v ò martchan, trovəvon moyein dè rè-n ache vāko*, autrefois, lorsque les gens allaient peu au magasin, ils trouvaient moyen de ne rien laisser en friche <sup>1</sup>.

Inversement, mais de façon plus sporadique, *ché* peut désigner le moment présent ou peu éloigné : Sav. *un de huj an*, une de ces dernières années (FB 26). — Arb. *a hēj èüire* ou *a sta èüira*, à cette heure-ci. Chal. *huj an pacha*, ces dernières années. Nend. *hlouj an pacha*, id. ; *che ku n en ò byó ten*, cette fois-ci nous avons le beau temps <sup>2</sup>.

Lorsque les démonstratifs concernent les paroles prononcées, *sti* se rapporte normalement à ce qui va être dit, *ché* à ce qui vient d'être dit : Sav. *akuta è sta kənta, vò a te konyètre pa*, écoutez donc ce conte, vous ne le connaissez pas ; *vój éi ko-nta ha kə-nta*

<sup>1</sup> Mme Schüle atteste toujours pour Nend. *stōüj an pacha*, et non *stōüj an* tout court, au sens de « autrefois » ; voir l'index de son ouvrage sous *stow*.

<sup>2</sup> La plupart de ces exemples (sauf celui de Sav. et le dernier de Nend.) proviennent de mon enquête.

komen l a ənsenya i grôu, je vous ai fait ce récit comme me l'a appris mon grand-père. — Évol. un bon vyôl nôj a fé sta kû-nta, un bon vieux nous a fait le récit suivant (*Stimmen der Heimat* 64). Nend. aprî m an tchyachya via é chî inü par chi pô konta lla kônta, après on m'a chassé et je suis venu ici pour raconter cette histoire, conclusion d'un conte.

**Présentation.** Pour présenter un substantif, on emploie de préférence *sti* : Sav. téi sti ôuchə, tû pu chûchyq a myôwa, tiens cet os, tu peux sucer la moelle (FB 338) ; e paren chon naku den sta mijon, mes parents sont nés dans la maison où nous sommes ; vvwānyo ste rāve pòr me e pó e wāre, je sème ces raves pour moi et pour les voleurs (*Prov.* n° 40). — Rand. dè chti pa véijo ba, de ce pas je descends (*Alm.* 1957, 157). Grim. dóna mè la mitchya dè sti pòma, donne-moi la moitié de cette pomme. Nend. stōū si-i chon fé a ūta, ces caves sont voûtées.

Mais *ché* empiète parfois sur le domaine de *sti* : Sav. vqjo utr ən che tsawe avwei che paren, je vais dans ce chalet avec cet homme (*N. Contes* 496) ; rāda ha bēwa mijon ! regarde cette belle maison ! — Rand. chî vò plyéit, lachyè mè hyi ramelèt ! s'il vous plaît, laissez-moi ce petit rameau ! (*Progr.* 17). Grim. hlik linswél l è tigio, ce drap n'est pas blanc. Nend. dərən hla tsanbra è rəlōfā, on étouffe (litt. c'est étouffé) dans cette chambre.

A Isér., hors des expressions de lieu et de temps, on n'emploie que très sporadiquement les démonstratifs de la série *sti* comme adjectifs : en sei patyèt ély a dè meinycho-nerèi pw è meina, dans ce paquet il y a des bagatelles pour les enfants ; sta frēta l è mīra, ce fruit est mûr. Normalement, on se sert de la série *ché*, aussi pour présenter un objet qu'on a sous les yeux : balə mè sè tsapè, donne-moi ce chapeau ; ty ély a tə den sa bwēt ? qu'y a-t-il dans cette boîte ? chē tsəūşon son mapār, ces bas ne forment pas la paire.

**Représentation.** Pour faire référence à l'être ou l'objet dont on a parlé, on emploie généralement *ché* : Sav. o wendeman, kan uj an fe hwa kûmachyon ..., le lendemain, quand on leur a fait cette commission ... (*Cah.* 7, 125) ; l a ūta ənprunta ūna dzəŋqla u vqjən. l a mitu dru [< dərən ū] pulayè ha dzəŋqla, il est allé emprunter une poule au voisin. Il a mis cette poule au poulailler ; pó fer a paretr un mò, fôu pwəndre avwei ū-n a-ula che mò dee-an ky əntera, pour faire apparaître un mort, il faut piquer ce mort avec une aiguille avant de l'enterrer (FB 172). — Grimis. tû alūmerèi un bon fwa, ma tē dījo óra komen fôu féire chē fwa, tu allumeras un bon feu, mais je te dis maintenant comment il faut faire ce feu (*Contes* 441). Rand. hyi ovri y avi l èr bruto lanyā, cet ouvrier avait l'air bien fatigué. Évol. fajein vīgto bulika dè lasé ... nò lə kolerein una mestrāyā dè chē lasé burlē-n, faisons vite bouillir du lait ... Nous lui verserons un seau de ce lait bouillant (*Bull.* 2, 28).

Mais on trouve *sti* avec la même valeur : Sav. e sti paren l ə ju ūtre, et cet homme, le héros du récit, y est allé (*Cah.* 7, 108) ; ste dāvve che chon rakontré, les deux femmes, dont on vient de parler, se sont rencontrées. — Rand. chti mqta y è pa mèi chīlyā, cette jeune fille n'est plus là. St-M. lə bon jyu m a kondana a fère penetēinsə pè stōu lwa ... e sta penetēinsə lə durerè ..., le bon Dieu m'a condamné à faire pénitence dans ces lieux ... et cette pénitence durera ... (*Contes* 176).

**Expression d'une nuance affective.** Ici, *sti* et *ché* sont presque interchangeables. A Savièse, *sti* est le plus rare des deux, mais *ché* a généralement une valeur démonstrative affaiblie : kynta kûmqre sta gamina ! quelle bavarde que cette gamine ! ste femāwe ūn cha pa chen kyè l an deri a tēita ! ces femmes, on ne sait pas ce qu'elles ont derrière la tête ! — l an pa tan gra fu pajane avwei ha mūsyūri ! ces petits paysans n'ont pas le dessus avec les citadins ! (FB 297) ; kye de tsouje fan ənütiblamen pe he vewe ! que

de choses fait-on inutilement dans ces villes ! (FB 242) ; *rakò-nta plù dè hè machò-ndze, krìjo kan mamo pa* ! cesse de raconter ces mensonges, je n'y crois quand même pas !

Ailleurs, on rencontre aussi bien *stì* que *ché*, sans distinction apparente : Cherm. *ma stik bwèbo pa sàrolyè* ! quel bricoleur que ce gamin ! St-M. *stòu bon paejan d'entche nó*, ces bons paysans de chez nous. Haud. *pa ta-n de ste chamalyejon* ! pas tant d'histoires ! — Rand. *pa tan dè hyòu dichkur* ! pas tant de ces discours ! St-Luc *kwìn bordé fa-n en hli mijon* ! quel bruit ils font dans cette maison ! Nend. *un dèvrèi tchyachyè da kumuna hla pordachwiri*, on devrait chasser de la commune cette engeance de mendiants. Isér. *sèt krwè vyü*, ce méchant vieux, *sèt krwè mālò* [mâle], expressions par lesquelles une femme désigne son mari ; *ché femay*, ces femmes, dit le mari en parlant de sa femme.

**Adjectif démonstratif de valeur atténuée.** A Savièse, l'emploi des démonstratifs avec nuance affective peut conduire ceux-ci à perdre entièrement leur valeur démonstrative et à devenir équivalents de l'article défini. C'est très souvent le cas pour les formes du pluriel de la série *ché*<sup>1</sup>, mais parfois aussi pour le sg. de cette série et pour le pl. de la série *stì* : *kùre tò ò dzò pà fu kwèn, pe he rapachè*, courir toute la journée par les recoins, par les pentes (N. Contes 510) ; *e chürda fòu ky astikyachon huj alon*, les soldats doivent nettoyer leurs habits (FB 47) ; *de tsaten fajè ó gidè pe he muntqnye*, en été il faisait le guide à la montagne (FB 294). — *l e ren ijya a che-e kan ha èrba l e tóta br-nyosqe*, il n'est pas facile de faucher quand l'herbe est tout emmêlée (FB 103) ; *en plachè d a-a tralè, tò ò dzò che bren-werei pe ste óute* [voûtes], au lieu d'aller travailler, voilà ce flâneur toute la journée dans les coins de rues (FB 104).

Dans quelques autres patois, on rencontre sporadiquement le pluriel de la série *ché* avec valeur d'article défini : Pains. *l è pè slòu cholèk*, il est au soleil. Chal. *ti katson l è pè hlè dòble*, le porc court les rues. Hérém. *rebulye pè hlej artse*, fouiller dans les coffres (Lavallaz 299). Nend. *hlöüj anchyan dejan* ..., les vieux disaient ... Isér. *s è deperdæü pe chez äse dæü vatseret*, il s'est égaré dans les solitudes du Vacheret.

Les démonstratifs de la série *ché* accompagnent l'indication d'une date importante, surtout d'un jour de fête : Sav. *un ädzo, che dzò da tosen, vonyj-on ensei dawwe marèn-ne*, une fois, le jour de la Toussaint, deux femmes venaient au village (Contes 654) ; *il a ha nëi de pälkye üna cheremoni a w ëlije*, la nuit de Pâques, il y a une cérémonie à l'église ; *ha mëcha de minei*, la messe de minuit (FB 329). — Grimis. *hla nëi dè tsalindre ou hla nëi dè la mëcha a myenèi*, la nuit de Noël (Contes 442, 443). Arb. *ché zòr dü chj-ndre*, le mercredi des Cendres ; *ché zòr dè pwé*, le jour où l'on monte à l'alpage ; *fò pa remwa ó betaly hëü zòr dü kartein*, il ne faut pas faire changer d'étable au bétail les jours des Quatre-Temps. St-M. *madeli-n, t è fran tu ché zò dei nòsè* ! Madeleine, elle est tout à fait comme toi le jour de nos noces !

Un nom déterminé par une proposition relative peut être accompagné de *ché*, qui marque une nuance affective plus ou moins nette : Sav. *chon da hu charjnye kyè fan tóta chòrta pó nòje fère pwère*, ce sont des coquins qui font toute sorte de choses pour nous faire peur (Lég. I, 26) ; *l aia atrapi un da fu wjvro kyè chon plen de kanalari*, il avait attrapé un de ces livres qui sont pleins de mauvaises choses (Contes 658) ; *ché dzò kyé nò chen parti, i balie de plüdza a toren*, le jour de notre départ, il pleuvait à torrents. — Rand. *chéi pa komen hyòu tsasu* [dérivé de *tsäse* « chausses, pantalon »], *kì tsanzon d idè komen tsanzon dè tsimiji*, je ne suis pas comme les hommes, qui changent d'idée comme ils changent de chemise (c'est une femme qui parle ; GPSR III, 314 a) ; St-Luc *awè l è hlik morbye kè t è tan fyèr ?* où est cette pendule dont tu es si fier ? Nax *jre en ché ten awè twik vajan u mayen*, c'était à l'époque où tout le monde allait au « mayen ».

<sup>1</sup> Cf. GPSR III, 181 b, 188 b.

### 3. Emploi des particules

Les démonstratifs, qu'ils soient pronoms ou adjectifs, peuvent être accompagnés d'adverbes de lieu. Mais les formes composées conservent le même jeu d'oppositions que les formes simples : c'est ainsi qu'à *sti* s'attachent les particules qui marquent la proximité et à *ché* celles qui marquent l'éloignement. Ces particules sont les suivantes <sup>1</sup> :

#### Savièse

Série *sti* : *chəla*, *hla*, *la*.

Série *ché* : *wei*.

#### Autres patois

Série *sti* : *ché*, *chə* (*chi*), *chilya*, *lya*.

Série *ché* : *lé* (Nend. *ré*, Isér. *é*).

On aura donc normalement : Sav. *sti chəla*, *sti hla*, *sti la* « celui-ci, ce ... ci » ; *ché wei* « celui-là, ce ... là ». Pains. *chtik ché*, *chtik chə* « celui-ci, ce ... ci » ; *hlik lé* « celui-là, ce ... là ».

Les échanges entre séries sont peu nombreux. A Savièse, *ha* peut être accompagné de particules marquant la proximité : *achə pyə ha la*, *pren ha wei*, laisse celle-ci, prends celle-là (FB 303) ; *ha dzüwəna chəla*, cette jeune fille-ci (ib.) <sup>2</sup>. — Ailleurs, on rencontre exceptionnellement *lé* avec *sti* adjectif : Chal. *stik qbro léi*, Nax *chti qbro lé*, cet arbre-là.

Les patois de Sav., Nend. et Isér. emploient, en plus des particules mentionnées, l'adverbe *ənkye*, dont le sens est ambigu. A Sav. et Nend., il peut s'attacher aussi bien à *ché* qu'à *sti*, qui expriment alors tous deux la même nuance de proximité : à Sav. *sti ənkye*, *ché ənkye* « celui-ci », *sta ənkye*, *ha ənkye* « celle-ci » sont équivalents entre eux et s'opposent à *ché wei* « celui-là », *ha wei* « celle-là » (FB 130, 303, 432) ; le patois de Nend. offre *chi inkyə* et *ché inkyə* « celui-ci », équivalents de *chi chi* « id. ». — A Isér., *ənkye* ne s'attache qu'à la série *ché* (m. sg. *sé*, *sə*, *sət*), en lui conférant une valeur intermédiaire : *s(ə)t éinkyə* désigne un objet plus proche que *st é* « celui-là », mais plus éloigné que *séi la* « celui-ci ».

Il arrive enfin qu'une forme simple s'oppose à une forme composée de la même série : Sav. *i foudré kopa huj ābro e pwéi vwarda hu wéi*, il faudra couper ces arbres et garder ceux-là. Grim. *ameré-o mé hlé pōmə kè hlé lé*, j'aimerais mieux ces pommes que celles-là.

Ces exceptions mises à part, les particules ne font que renforcer la valeur contenue déjà dans les formes simples. Les oppositions décrites plus haut s'en trouvent plus nettement marquées.

Lorsqu'ils s'opposent dans la même phrase, *sti* désigne l'objet le plus proche et *ché* l'objet le plus éloigné : Sav. *l a pa u ha wei*, *ma sta chəla*, il n'a pas voulu celle-là, mais celle-ci (FB 432) ; *ste pōme dé tère son méi bōne kyé hé wéi*, ces pommes de terre sont meilleures que celles-là. — Lens *stə vətse é hla lé*, cette vache(-ci) et celle-là (Studer 20). Évol. *vu šu chig chilya ou ché lé ?* veux-tu celui-ci ou celui-là ? Isér. *stəü la son myé vyü kyé chə*, ceux-ci sont plus vieux que ceux-là. — *sti* peut s'opposer aussi à *l ātrə* : Sav. *s tū pren sti chəla*, *yó prendri w ātrə*, si tu prends celui-ci, je prendrai l'autre (FB 431). St-Luc *yó lənmō mī chtik chi ké l ātrə*, j'aime mieux ce vin-ci que l'autre.

<sup>1</sup> Correspondance entre mes formes types et les en-têtes du GPSR : *ché* = *çà* ; *chə* = *ci* ; *chəla*, *chilya* = *chélyə* ; *hla* = *hlyə* ; *la*, *lya* = *lyə* ; *wei*, *lé* = *là*.

<sup>2</sup> Cf. un exemple de *sti wei* à la p. 75.



**Pronoms.** L'emploi des composés est identique à celui des formes simples : la présentation est assumée par *sti*, la représentation par *sti* ou par *ché*.

Pour désigner l'être ou l'objet qu'on voit, on emploie donc toujours *sti* : Sav. *kyenta e ti i plù bona di atso ? — l e sta la*, quelle est la meilleure vache ? — C'est celle-ci ; *kyé ù ti sti la ?* que veut cet individu ? — Rand. *véijo tserka ù-n qtri motchour, chti chéi y è tra piti*, je vais chercher un autre mouchoir, celui-ci est trop petit. Chal. *pòr kwi-n travalyo-n stou chi ?* pour qui travaillent ces gens ?

Le nom qu'on vient de mentionner est représenté soit par *sti*, soit par *ché*. — a) *sti* : Rand. *yi turnave a mijon avvéi lò guchlin du tani. chti chéi ire tò dròlo chòrnyo*, il rentrait à la maison avec Augustin fils d'Antoine. Celui-ci était tout triste (*Alm.* 1957, 148). Nend. *a balya un môstro ku da pwen a yun da nend at, tan kyé chi chqla a rubata*, il a donné un énorme coup de poing à un homme de Haute-Nendaz, si bien que celui-ci est tombé (*Lautbibl.* 62, 9). — b) *ché* : *pra mæ chpnble kye che wei l a da ky atendi-on d abò ù-n âtre*, il me semble que celui-là, le revenant dont il vient d'être question, a dit qu'on attendait la prochaine arrivée d'un autre (*Cah.* 7, 114). Nend. *i prnchyécha è varyèi kontr ò ji-an, pèskyà ché rì tr un byò gonâte*, la princesse s'est tournée vers le géant, parce que celui-ci était un beau gaillard.

Plus généralement, *sti* et *ché* désignent la personne qu'on connaît, dont on a parlé, avec une valeur proche de celle du pronom personnel. — a) *sti* : Sav. *chon pacha ansci tò prei da la ... ora sta la fajie : ó mó djys don !* ils ont passé tout près d'elle. Elle criait : ô mon Dieu ! (*Contes* 652). Nax *sti ché yé partè en fransè*, il part pour la France. Isér. *y è dét un môt a sta la*, je lui ai dit un mot. — b) *sti* accompagné de *wei « là »* : Sav. *e dri sti wei pó balq de w ænpāra u rlùù*, et le voilà tout de suite à fournir de l'aide aux membres de sa famille (FB 243). — c) *ché* : Sav. *ché wé va ini vya*, il va devenir fort, vigoureux ; *nó chen de-j-ami avwei hu wei*, nous sommes amis avec eux (FB 23). Chal. *hlu lé chon dè rjtso*, ils sont riches. Nend. *i baya d ardzen u maton da ché ri*, j'ai donné de l'argent au fils de cette personne.

*sti* sert à nommer le ou les personnages principaux d'un récit : Sav. *l ai-on nyun totchya, iron unkò tôte wei chu a ppra. ora sti chqla ire wanya æ pwa l aia chi*, personne n'avait touché aux prunes, elles étaient encore toutes là sur la pierre. Or notre héros était fatigué et avait soif (*IV. Contes* 509) ; *mei ste utsi-on, mei repondi-on. ste la chæ kræji-on ...*, plus les jeunes filles « huchaient », plus on leur répondait. Elles croyaient ... (*Lég.* II, 23). — Nend. *kan an jü itā unkò tsika, chi chi a di kya tutun ywi pwèi pā mi endurā*, au bout d'un moment (litt. quand ils ont eu resté encore un peu), notre héros dit que tout de même il n'en pouvait plus ; dans tout le conte, le héros n'est pas désigné par son nom, mais par des pronoms, en particulier par *chi chi*.

A Savièse, *ché* accompagné de particules peut exprimer une nuance affective : *radā è ché wéi !* regarde donc ce type-là ! *a fu wei preta l e balq !* à ceux-là, prêter c'est donner ! (FB 393). — Ailleurs, on se sert plutôt de *sti* : Rand. *dì mè vèr chi y a pa ari bon chòno, chti chéi !* dis-moi donc s'il n'a tout de même pas un bon sommeil, celui-là ! Nend. *chi jñkye y a pa bejven dè dawanā, cha præ chæ chirvi méimo !* celui-là, on n'a pas besoin de l'inviter, il sait se servir tout seul !

**Adjectifs.** *sti* désignant le temps présent n'est que rarement accompagné de particules : Sav. *un cha prū kyé stuj an chila il a bokū*, on sait bien que ces années-ci il y en a beaucoup (de travail). — Les composés de *ché* s'emploient plus fréquemment pour désigner le temps passé, encore qu'ils ne soient pas attestés à Sav. : Lens *hluj an lé*, ces années-là (*Studer* 20). Nax *a ché momen lé, y a balya*, à ce moment-là, il a plu. Nend. *da ché ten ré i po-an pa ereta*, en ce temps-là, ils (les bâtards) ne pouvaient pas hériter.

Pour le reste, les composés s'opposent plus fortement que les simples : *sti* présente toujours l'objet ou la personne qu'on a devant soi, *ché* fait référence à ceux dont on a parlé. — a) *sti* : Sav. *chə bəḷcho sta q̄tse la ən plāche, tsandzəri tū pa ?* si je te donnais cette vache que je tiens en compensation, ne ferais-tu pas l'échange ? (*Cah.* 7, 94). Rand. *è ch̄tōu dōu ch̄ḷya v̄ulon tō dē bon fila i plan mayen*, et ces deux que voici veulent pour tout de bon filer aux P. — b) *ché* : Sav. *q̄nmo pa hu m̄i-ndo wēi*, je n'aime pas ces gens-là. Hérém. *h̄la f̄ṣa lē y e tenwa pa la plo bēla dā to l an*, cette fête-là est considérée comme la plus belle de toute l'année.

Pour marquer une nuance affective, on se sert aussi bien de *sti* que de *ché* : Sav. *ó t̄a kōnyo, sti makinyon la !* je le connais, ce maquignon ! *he trōble wei*, ces étourdies (*Contes* 646). — Rand. *charen ti pa efi pyè ch̄tē rōḷe ch̄ḷya k̄i m an zuya la p̄ta f̄arsi ?* ne seraient-ce pas ces vauriens qui m'ont joué la vilaine farce ? Grōne *ché b̄ygro lē i m a pacha devan*, ce bougre-là m'a devancé.

A Sav. et Nend., l'article défini suivi d'un adverbe de lieu peut remplir la même fonction que l'adjectif démonstratif : Sav. *e v̄əḷən ch̄ḷa l an ju ù-n arowqe v̄wi*, nos voisins ont eu une visite aujourd'hui (FB 45) ; *i w̄itchya la che ch̄ḷe pa*, ce petit-lait ne se sépare pas du fromage (GPSR III, 473 b) ; *w a-u dzoḷe ch̄ḷa*, oncle Joseph qui habitait ici (ib. 476 b) ; *i v̄inyə wēi l e a n̄u*, cette vigne est à nous ; *i rejyan wei l e mei bon pó brama kye pó ansenye*, ce régent est meilleur pour crier que pour enseigner (FB 99) ; *dzoje amu wei*, Joseph qui habitait là-haut (*N. Contes* 494). — Nend. *i t̄ua chi è ma-èina*, ce carré de jardin est difficile à travailler (R. C. Schüle 54) ; *i ats chi a o pe-q̄dzo f̄an kum un derbon*, cette vache a le pelage fin comme une taupe (ib. 116) ; *i mu-ḷ ré u pa byen a-a*, ce mulet-là ne vent pas bien marcher (ib. 133).

#### 4. L'antécédent *ché*

**Devant le pronom relatif.** Les démonstratifs de la série *ché*, employés comme antécédents du relatif, servent souvent de nominaux : Sav. *i k̄onta de hwa k̄ya l a yu ùna gōta de chan*, le conte de la femme qui a vu une goutte de sang (*Cah.* 7, 124) ; *fu kye chon da p̄npa*, les pompiers, litt. ceux qui sont de la pompe (FB 384). — Évol. *a h̄la k̄i v̄iñ !* à la prochaine fois ! litt. à celle qui vient ! Haud. *chə k̄ə f̄ē lē tsarēs*, le charron, litt. celui qui fait les chars. Isér. *s̄i kyé y é yò*, ma femme, litt. celle que j'ai, moi.

La tournure de *hlōu kye*, etc. « des gens qui » (cf. GPSR III, 186 b) est particulièrement répandue : Sav. *kan l ita amu un tró, l aḷə d̄ə hu k̄ya traal̄i-on prei d̄ā rōta*, quand il eut fait un bout de chemin, il rencontra des gens (litt. il y avait de ceux) qui travaillaient près de la route (*Cah.* 7, 137) ; *chon ita p̄urchyu, l aḷə de fu kye u kr̄uts̄i-on pe e ta-on*, ils ont été poursuivis, il y en avait qui marchaient sur leurs talons (FB 182). — Grimis. *kan v̄anȳi-on chu dē chyun, aḷə dē hlōu kyé aw̄iji-on brulȳə un m̄onstro b̄utchyo*, des gens qui remontaient de Sion entendaient mugir un bœuf énorme, litt. quand ils venaient en haut de Sion, il y avait de ceux qui entendaient ... (*Contes* 405) ; Nax *è-nd a dē hlō kye d̄iren : y è dē mechondz*, il y a des gens qui disent : c'est des mensonges.

*ché kye* peut avoir le sens de « si quelqu'un » ou de « qui » interrogatif : Sav. *ché kyé l aḷə o f̄ə aw a m̄arka dē m̄ijon, j̄re boku myó*, si quelqu'un avait le fer avec la marque de la maison, c'était beaucoup mieux ; *i demanda ché kyé uw̄ie ini aw̄éi me*, j'ai demandé qui voulait venir avec moi.

Exceptionnellement, l'antécédent du relatif peut être accompagné de *lē* « là » : St-Luc *hl̄ik lē k̄i l lē ven̄uk ȳér*, celui qui est venu hier. Évol. *lē pwa-n balȳè dē ma a hlōu lē k̄i*

*lèj ɥgra-n ensültāye*, elles (les fées) pouvaient jeter un mauvais sort sur ceux qui les auraient insultées.

*ché kye* « celui qui » entre dans certaines locutions fixes :

1° *tsa ché kye* « quiconque, tous ceux qui »<sup>1</sup> : Sav. *tsa che kye l e atrapi fôu pa-e*, quiconque est attrapé doit payer (FB 456) ; *tsa che kye dajja un mô l aïe rebatu e klôu ɛ-n ôdra*, quiconque disait un mot avait son clou rivé comme il faut (ih. 404). — Nend. *i mô a kumenchya a trütyhè tsā ché kya churtiā*, la mort s'est mise à toucher tous ceux qui sortaient de l'église (Bull. 7, 47).

2° *ché kye pu méi* « à qui mieux mieux, à l'envi » : Sav. *tvi apreï rouwa che kya püwje mei*, tous en train de courir à qui mieux mieux (Lég. II, 43). — Hérém. *lè zo-éno kräblq-on i kilôte*, est ché kə po-è mi fura p la pòrta, les jeunes gens tremblaient dans leurs eulottes, et filaient par la porte à qui mieux mieux (Alm. 1959, 142). Isér. *óra sèt ky en porè myé!* maintenant à qui mieux mieux ! — Cf. aussi p. 84 et 89.

**Devant une préposition.** Lorsqu'il est accompagné d'un complément introduit par « de », le démonstratif *ché* a souvent la valeur d'un nominal désignant aussi bien des personnes que des objets. — a) Personnes : Sav. *i tsasyu e che da pyÿka*, le chasseur et l'homme à la pique, titre d'un conte (Contes 662) ; *ché da pāa ɳnkye*, notre voisin, litt. celui d'à côté ici (FB 362) ; *ɳna de he di bende*, une de ces filles qui courent ça et là en bande (FB 76). — Grimis. *ché du chapən y a avwi chen léi*, l'homme qui était sur le sapin a entendu cela (Contes 424). Nend. *ché dā mōta frēsī*, le garçon au fromage frais, désignation constante du héros d'un récit, dont le nom n'est jamais mentionné. — b) Objets : Sav. *che di blantsète l e tō rāso*, le prunier des « blanchettes » (sorte de prunes) a des fruits en abondance (FB 403) ; *ché dā karqe*, les excréments, litt. celui du lieu d'aisances ; *kan l a a plūmqse hwa d eren*, l ɛ un sɳnyo dē krwei ten, quand la Dent d'Hérens a un plumet de nuages, c'est signe de mauvais temps (Dict. n° 39) ; *fu du pakatən du ma da tēta*, les remèdes qui se trouvent dans le sachet contre le mal de tête (FB 362). — Grimis. *fata chu lo raté*, *hla* [sans doute pour *barilə*] *du po ɛn man* ..., sac à pain sur le dos, barillon contenant un pot de vin à la main ... St-M. *hlə* [fém. pour *kənta*] *dēi manpas*, l'histoire des sorciers (Contes 415) ; manière habituelle d'intituler les contes.

On remplace couramment le nom d'une personne par *ché*, *hla* de suivi du nom de son père, de son mari, etc. : Sav. *kyən mūndo kaprisyu che de tsqrle!* quel personnage capricieux que le fils de Charles ! (FB 117) ; *irə ha kya daji-on ha de frantson*, c'était la femme qu'on appelait « celle de F. » (N. Contes 500) ; *i mijon a fu d antwéno*, la maison de la famille d'Antoine. — Grimis. *hlōu dē dzantwéno dē djan*, les descendants de Jean-Antoine fils de Jean. Vernam. *hla du dzojè y è zqba*, la femme de Joseph est enceinte. Isér. *i sōbre pā mye nyun de che de djan ferdelekye*, il ne reste plus personne de la famille de Jean-Frédéric.

On peut de même désigner une personne, et surtout une collectivité, par *ché*, *hlōu* accompagnés d'une indication de lieu. Sav. *l aïe de hu de tsandowən ky i-on ɛnu enséi*, il y avait des gens de Chandolin qui étaient venus ici ; *he de dewei rɳn-no pūrton de byō tsapei farbewa*, les femmes de la rive gauche du Rhône portent de beaux chapeaux à falbalas (FB 268) ; *hu dā mijon* ou *dā mijon*, les gens de la maison, la famille du héros du récit (Cah. 7, 90 ; Lég. I, 177). — Grimis. *lé bütchye chyujj-on tordzō ché dē chen martən*, les bœufs suivaient toujours notre compagnon de St-Martin (Alm. 1942, 112). St-M. *ch abalye kɳme hle dē pēr iñk*, s'habiller comme les femmes de chez nous, litt. de par ici.

<sup>1</sup> *tsa* (< lat. *cata*, FEW II, 481 b) sert normalement de distributif : Sav. *tsa un*, un à un ; *tsa pou*, peu à peu, doucement ; cf. FB 456 et ci-après p. 85, 110.

Isér. *ché dèù kazen son salèi p ò vyè arevwā*, les gens du chalet sont sortis pour le voir arriver ; *che dezœura nó* ou *che damun nó*, nos voisins d'en dessus ; *che dezòt nó* ou *che da-ù nó*, nos voisins d'en dessous <sup>1</sup>.

Enfin, *ché* de sert à former des périphrases soit euphémiques, soit plaisantes. — a) Euphémismes : Sav. *ché di kurne*, celui des cornes, le diable ; *ché du barni du bou*, celui de la fourche de bois, la mort ; *hwa dà pèsta*, la personnification de la peste (*Lég.* II, 34). — Isér. *sèt d enò é*, celui de là-haut, Dieu. Lens *hlé du pilyo dejòt* [chambre inférieure], le diable. Pains. *šlik di tsāse vèrde* [pantalon vert], id. — b) Périphrases plaisantes : Sav. *che di on di*, l'homme aux longs doigts, le voleur (FB 347) ; *ha du gru vèntro*, la femme enceinte (FB 301) ; *un de fu di on dzò*, un trainard, litt. un de ceux des longs jours (FB 222) ; *un dè hu du kòwà drisè* [col raide], un élégant (*GPSR* IV, 154 a). — Lens *hlu du latin*, les gens instruits (*Bull.* 3, 8) ; *t è mi dè hlu dè priro*, tu es en meilleurs termes avec les gens d'Église, litt. tu es plus de ceux des prêtres (Studer 32). Vernam. *lòu dèi chatsè* [sachets], les garçons. Haud. *cha dèj epolète*, le gendarme ; *hlò dè la gròcha manza* [grosse manche], les autorités. Nend. *ché da kāpa bēchi* [casquette à deux pointes], l'évêque (R. C. Schüle) ; *hlöü dü on nā*, ceux du long nez, les cochons. Isér. *sèt dèi tsòše* [pantalon], *sèt dèi motqcho* [moustache], termes par lesquels une femme désigne son mari.

*ché* de, exceptionnellement *ché* a, suivi d'un pronom personnel, peut remplacer un pronom possessif : Sav. *qmo mèi a mijon a te kyé ha de rlwi*, j'aime mieux ta maison que la sienne. — Lens *lè vinye a wò y an mi dè rùjìn kyé hlè dè lūr*, vos vignes ont plus de raisins que les leurs. Grimis. *n éi dīyaméi yu un plū norun-nerèi kyé ché a vò*, je n'ai jamais vu un plus grand rouspéteur que votre fils ; *lé katson a nó chon mèi gra kyé hlòu d a vò* [d'à vous], nos pores sont plus gras que les vôtres.

## 5. Récapitulation

Dans les deux séries de démonstratifs, les mêmes formes simples servent d'adjectifs ou de pronoms toniques : cet usage, hien qu'attesté en dehors du Valais central (cf. *GPSR* III, 173 b, 180 a, etc.), est particulièrement bien enraciné dans nos patois. Ceux-ci en effet ne manifestent aucune tendance à restreindre l'emploi des formes simples au profit des formes composées (cf. Bjerrome 78), ni à spécialiser l'une des deux séries dans la fonction d'adjectifs (cf. *GPSR* III, 239 b).

Quant à l'opposition sémantique entre les deux séries *sti* et *ché*, elle n'est pas également nette dans tous les cas. Elle ne souffre aucune exception lorsqu'il s'agit de présenter deux objets : le plus proche est toujours désigné par *sti* et le plus éloigné par *ché*.

Employés séparément, *sti* et *ché* gardent relativement bien leur valeur respective lorsqu'ils sont pronoms : ainsi, pour présenter un être ou un objet qu'on a sous les yeux, on ne peut employer que *sti*. Cependant, pour représenter un nom déjà mentionné ou pour désigner une personne absente, mais sur l'identité de qui il n'y a pas de doute, on peut se servir aussi bien de *sti* que de *ché*, qui prennent souvent une valeur démonstrative atténuée et se rapprochent du pronom personnel. Pour nommer de façon constante le héros d'un récit, on emploie même plus volontiers *sti* que *ché* <sup>2</sup>.

L'opposition entre *sti* et *ché* adjectifs est bien marquée dans les expressions de lieu et de temps : on distingue clairement entre *dè chi bé* « de ce côté-ci » et *dè ché bé* « de ce côté-là » (Nend.) ; entre *sti kòu* « cette fois-ci » et *ché kòu* « cette fois-là » (Sav.). Il

<sup>1</sup> A remarquer ici l'usage exceptionnel de prépositions autres que *de*.

<sup>2</sup> A l'inverse de l'ancien français, qui se sert alors de *cil* ; cf. Foulet, *Petite syntaxe* 170.

n'empêche que, même là, on constate quelques hésitations chez les témoins de la génération actuelle, et surtout une exception importante attestée dès les plus anciens relevés, à savoir l'emploi de *stöüj an*, etc., au sens de « autrefois » à Nend. et Isér.

Pour le reste, l'opposition entre *sti* et *ché* adjectifs est plutôt une tendance qu'une règle. En principe, l'adjectif de présentation est *sti* et l'adjectif de représentation *ché*, mais les confusions sont nombreuses dans les deux sens ; en effet, l'atténuation de l'opposition n'a pas conduit à la victoire d'une série sur l'autre, sauf à Isér. où la série *ché* l'emporte largement sur la série *sti*.

Il faut ajouter que *sti* adjectif garde une valeur démonstrative plus nette que *ché*. En effet, s'ils peuvent tous deux exprimer une nuance affective, *ché* est pratiquement seul à équivaloir parfois à l'article défini ; il est de même seul à pouvoir accompagner un substantif déterminé par une proposition relative <sup>1</sup>.

Les démonstratifs pouvant s'employer seuls comme pronoms toniques, et l'opposition fondamentale entre *sti* et *ché* étant malgré tout sauvegardée, les particules qui les accompagnent ont surtout une valeur d'insistance : Sav. *sti chəla*, *che wei* n'ont pas d'autre sens que *sti*, *che*, mais ils s'opposent plus fortement que ces derniers. Seule la particule *ənkye* peut modifier les positions respectives et même faire passer telle forme d'une série dans l'autre.

Le patois concorde avec l'ancien français en ce qu'il emploie les démonstratifs d'une seule des deux séries, celle de *ché*, comme antécédents du relatif et de préposition. Ce qui est propre au patois, langue parlée, c'est qu'il donne très couramment au pronom antécédent la valeur d'un nominal. Si le français peut parfois désigner une personne indéfinie par « celui qui », le patois va bien plus loin dans cette direction. Il emploie *de hlōu kye* aussi pour désigner un groupe de personnes bien défini, mais dont on n'a pas encore parlé : « des gens qui ». Mais surtout, il se sert de *ché de*, etc., pour nommer des personnes et des choses déterminées : Sav. *che de tsqrle* « le fils de Charles », *hu de tsandowən* « les gens de Chandolin », *hwa d eren* « la Dent d'Hérens ». Ceci participe encore à la tendance générale du patois à employer les représentants comme nominaux, tendance que nous avons rencontrée déjà en étudiant les pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> pers. (p. 38, 53) et les pronoms possessifs (p. 64), et que nous allons retrouver à propos des démonstratifs neutres.

## C. Démonstratifs neutres

Les deux pronoms démonstratifs neutres *cho* et *chen* peuvent porter l'accent. Lorsqu'ils s'opposent dans la même phrase, *cho* désigne l'objet le plus proche et *chen* l'objet le plus éloigné : Sav. *bəle me chó et wārda chen por tē*, donne-moi ceci et garde ça pour toi. — Arb. *ky qnme hū mī, chū u chēn ?* que préfères-tu, ceci ou cela ? Pains. *chō l ēs a mē, chēn l ēs a tē*, ceci est à moi, cela est à toi.

Ils entrent ensemble dans des locutions où ils désignent des objets indéterminés : Sav. *tō fuj ɛitro chon ənkbola de chó e chen*, tous ces locaux sont encombrés de fatras (FB 234) ; *l aré pūt être chó, l aré pūt être chen*, c'est peut-être ceci, c'est peut-être cela, résumé de la

<sup>1</sup> Ceci encore est contraire à l'usage de l'ancien français, qui emploie dans des cas semblables les deux pluriels *cil* et *ces* : Foulet, o. c. 174.

conversation de deux hommes affairés autour d'une machine en panne ; *l an t̃wi dóu atatchya un chó w̃ âtrə chen, t̃añkye chá chon ɛñgrəndjya*, ils ont soutenu l'un ceci, l'autre le contraire, si bien qu'ils se sont fâchés (FB 49). — Arb. *nò koherjỹ-on dè chó è dè chen*, nous parlions de choses et d'autres. Rand. *yò, yò djò chò, tu, tu k̃onte d̃re chen*, quand moi je dis quelque chose, toi tu te crois obligée de dire le contraire. Hérém. *k̃n póro ten, yé fé pa ni cho ni chen*, quel drôle de temps, il ne fait ni beau ni vilain.

## 1. Emploi de *cho*

Employé seul, *cho* désigne normalement un objet qu'on a devant les yeux. Il ne se rencontre que dans le discours direct et accompagne d'habitude le verbe au présent : Sav. *tei chó po o nun d̃a d̃jỹu*, prends ceci au nom de Dieu (Cah. 7, 108) ; *cha t̃u kyé d̃jyon a chó ?* sais-tu comment on appelle ceci ? *ky é t̃a chó ?* qu'est-ce que ceci ? — Mont. *cho y a bején d̃ ùn rek*, cette cuisine a besoin d'un nettoyage. Vernam. *no volen beire ch̃u chu lo p̃izo*, nous voulons boire ceci sur le pouce, sans nous attarder. Isér. *yò t̃è b̃alo sò*, je te donne ceci.

*cho* peut se rapporter à ce qu'on va dire : Sav. *ak̃yta byen chó : ch̃i t̃u tra-ɔle po, t̃ aréi jamé ren*, écoute bien ceci : si tu ne travailles pas, tu n'auras jamais rien. — Rand. *adéi chò y é ch̃wir*, en tout cas ce que je vais dire est sûr.

Appliqué à des personnes, *cho* comporte une nuance de mépris : *bun d̃jỹu kỹə w̃ ei o p̃ũvi de f̃ere t̃ôte ! f̃ere tsandjỹa chó t̃ôt ɛn charpen !* bon Dieu qui avez le pouvoir de tout faire ! changez tous ces gens en serpents ! (Lég. II, 28).

Même lorsqu'il représente l'objet dont on vient de parler ou les paroles qu'on vient de prononcer, *cho* ne s'emploie que dans le discours direct : Sav. *cho l e byen parla !* voilà qui est bien dit ! — Rand. *chò t̃ apre-ndrè a pa mèi baowata*, ce qui vient d'arriver t'apprendra à ne plus bavarder. Hérém. *no faj̃-on pro chen cho*, nous nous passions bien de cela.

Placé devant « est, sont », *cho* a parfois une valeur démonstrative à peine plus forte que « ce » en français : Sav. *komen nun d̃i t̃a chó ? chó l e na br̃e-nta*, comment appelle-t-on ceci ? — C'est une « brante » à vendange ; *chó l e un ṽan fran*, c'est un vin pur (FB 287) ; *un kap̃uts̃ən ? portan chó chon b̃en de bon m̃undo*, un capucin ? pourtant ce sont de bien braves gens (Cah. 7, 128). — Rand. *chò d̃i ìtre un mw̃èr d̃e chol̃éi*, ce doit être un morceau de soleil (Progr. 17). Chal. *chò l è pa puch̃igblo !* ce n'est pas possible ! Nend. *chò èt un reṽenan*, c'est un revenant (Alm. 1956, 149).

Le patois de Savièse emploie *cho* comme exclamation, seul ou en composition avec *óra* « maintenant » : *ma na, chó ! un ṽi fran kỹə l è dr̃oo*, mais non, ça ! on voit bien qu'il est toqué (Cah. 7, 94) ; *óra, óra, chóra !* ça alors ! (FB 144).

## 2. Emploi de *chen*

**Pronom tonique.** Plus fréquent, *chen* empiète parfois sur le domaine de *cho* et désigne l'objet qu'on a sous les yeux ou les paroles qu'on va prononcer : Sav. *a kyé ch̃əṽə t̃i chen ?* — *chen ch̃əṽə pó porta a ṽenend̃ə*, à quoi ça sert ? — Ça sert à porter la vendange ; *b̃ale mé chen !* donne-moi ça ! *va ren chen : t̃u g̃abe ej un e t̃u m̃ap̃rije ej âtro d̃ij enfan*, ça ne vaut rien : tu vantes certains de tes enfants et tu médis des autres (FB 291). — Arb. *q̃che chen, ò f̃ari m̃imo*, laisse ça, je le ferai moi-même. St-Luc *al̃ūye m̃é chen !* arrange-moi ça ! Hérém. *kouñta chen*, écoute ceci (Lavallaz 352).

Mais la fonction normale de *chen* est de représenter l'objet déjà mentionné ; c'est pratiquement le seul démonstratif neutre employé dans la narration. On le rencontre aussi là où le français se servirait d'un pronom personnel ou d'un substantif. Sav. *l a dóuj an an dori da chen*, il y a deux ans de cela ; *pó chen pùri pru te seda*, pour ce prix, je pourrais bien te le céder (*Cah.* 7, 94) ; *un prepar a mijon de tēra krablāe*, un mē *chen anpē de chākye*, on prépare à la maison de la terre criblée, on la met dans des sacs ; *kan l aia pūchu taryā de bēitchyā*, *etatsie chen a-n etsēpa*, quand il avait pu tuer du gibier, il se l'attachait en écharpe (*N. Contes* 510). — Grimis. *sta y a konta chen a ù-n ātra māta*, elle a raconté cela à une autre jeune fille (*Contes* 428). St-Luc *hli tīla li vinyēve tēindra kōme dē koton*, è l'employēvo-n *chē-n avwē pō lē pātē dij e-nfa-n*, cette toile devenait souple comme du coton, et on l'employait même pour faire des langes. Nend. *andi ōra farēi pa mē chen*, désormais je ne ferai plus cela.

Plus couramment que *cho*, *chen* désigne des personnes, en général avec nuance dépréciative : Sav. *rāda brochyā chen ! regarde comme il avale ! chen chon naku pō fere de ma*, ces gens sont nés pour faire du mal (FB 339) ; *dan ó ten vanyā-on amu a tsandūwān tó chen porta de j enfan kyā l aī-on pa pūchu bate-e*, autrefois tout le monde montait à Chandolin apporter des enfants morts qu'on n'avait pas pu baptiser (*Cah.* 7, 139). — Nend. *ir on bon va-e, paskyā chen irā vyā*, c'était un bon valet, parce qu'il était fort. Isér. *tyeny mōndo torme-nta l ē sē-n !* quel individu possédé que celui-là !

**Démonstratif de valeur atténuée.** Le sujet neutre sans valeur démonstrative est normalement omis ou exprimé par le pronom personnel (cf. p. 38) ; mais il peut l'être aussi par *chen*, sans qu'il soit possible de déterminer en cela une règle précise : Sav. *l a chondjya kye chen ire pa ūna charpen natūrēwe*, il a pensé que ce n'était pas un serpent naturel (*Cah.* 7, 92) ; *chen ch e trowa ky irā i chonagōuda*, il s'est révélé que c'était le sabbat (*N. Contes* 505) ; *chen ire djya un pōu tāa*, il était déjà un peu tard (ib. 514) ; *kan chen vōndre a pae-e*, quand il s'agira de payer (FB 240). — Arb. *fūmó tañ kē ūde*, *chen mē fi ren*, fumez tant que vous voulez, ça ne me fait rien. Rand. *v ala vère kōmen chen va martsa !* vous allez voir comme ça va marcher ! Grône *chēin irā pē lē wēt ōure*, c'était vers huit heures (*Lautbibl.* 71, 5).

A Savièse, on trouve couramment *chen* accompagnant le verbe « être » au pluriel : *chen chon ren kye de chūpijesyon*, ce ne sont que des suppositions (FB 144) ; *chen chon ren kye de gwāle*, *yó krijō pa na tsōuja*, ce ne sont que des blagues, je n'en crois rien (FB 296).

Mis après le verbe, *chen* sert à renforcer ou à mettre en évidence le sujet : Sav. *chon chwēe de kōnte chen*, ce sont sûrement des contes (FB 161) ; *u mēimo ten kyā l e arowa chen*, au même moment où c'est arrivé (*Cah.* 7, 87). — Rand. *chon pa dē fāse chen !* ce ne sont pas des farces ! Nend. *i jī-an a enterwā ch irā bon chen*, le géant a demandé si c'était bon.

Il renforce en particulier le sujet de l'interrogation directe, où il peut désigner aussi quelque chose qu'on montre : Sav. *ky ā tē chen da pār da djyū ?* qu'est-ce que ceci de la part de Dieu ? question traditionnelle à l'adresse d'une apparition surnaturelle (*Contes* 655) ; *kyānta ākritūra e tē chen ?* quelle espèce d'écriture est-ce ? (FB 228). — Arb. *kyē ū ti dīre chen ?* qu'est-ce que cela veut dire ? Rand. *kwē chon tī chen pō dē kōnte ?* qu'est-ce que ces histoires ? (*Alm.* 1957, 157).

A Savièse, *chen* reprend parfois le sujet qui vient d'être exprimé : *w ardzen kye nun achā a bānka chen chā bēichyūne*, l'argent qu'on laisse à la banque se multiplie (FB 75) ; *i tsusavyāla*, *chen ir ūna fantōma*, la « chauchevieille », c'était un fantôme (*N. Contes* 507) ; *ūna kye cha pa chā vāryā*, *l e jamei vāryā*, *l a tordzō pru wāji*, *l e chen ūna nirānyāra*, une femme qui ne sait pas se débrouiller, qui n'est jamais décidée, qui a toujours le temps,

voilà une *niranyqra* (FB 341) ; *tordzò dansyq, chen kóte tchyè*, toujours danser, ça coûte cher (*Séance* 4).

*chen* peut aussi annoncer une proposition subordonnée, — conjonctive ou infinitive : Sav. *chen kontq-on kye e gran owārde falq kya qchon fe a tornq*, on racontait que les gardes champêtres devaient faire leur tournée (*Cah.* 7, 84) ; *l e pa própro chen de kwerla chu ó plantchya*, ce n'est pas propre de cracher sur le plancher (FB 174). — St-Luc *yò tè dari chèn deman chi yò pwik ala*, je te dirai demain si je puis aller. Hérém. *kĩnta bèla tsuja y è chen dà cha lanma* ! quelle belle chose que de s'aimer ! (Lavallaz 300).

On peut employer *chen* comme renforcement d'une question sans verbe ou comme exclamation : Sav. *kwi chen ? qui ça ? awwə chen ? où ça ?* — Rand. *frantsimen, chen, chtefaliye* ! franchement, ça, Ch. ! *chen, jyaméi* ! ça, jamais ! *ren* ou *tsuja dè chen* ! rien de ça !

Voici enfin des exemples qui échappent à l'analyse : Sav. *chen l a tôte àna konbqna*, il y a là toute une histoire, litt. ça il y a tout une combine (FB 157) ; *de ti chən-j-etchye-vron, ch ən pārlə pa chen*, des toits sans chevrons, a-t-on idée ? litt. ne s'en parle pas ça (FB 262) ; *chen, komen dajj-on, ky įron ən vela e pāto dā muntqnye*, on racontait que les bergers de l'alpage étaient en veillée, litt. ça, comme on disait, qu'étaient ... (*Lég.* I, 170).

### 3. Formes composées

Les formes composées des démonstratifs neutres sont relativement rares. Comme pour *sti* et *ché*, les particules qui accompagnent *cho* et *chen* servent avant tout d'appui phonétique. Les formes composées ne s'emploient donc qu'en position accentuée ; elles ne peuvent pas servir de sujet neutre sans valeur démonstrative, ni de renforcement à un autre élément de la phrase.

Parmi les particules, Sav. *qnyke* est seule à modifier la valeur du simple ; *chen qnyke* s'oppose à *chen wei* « cela » et équivaut à *chó*, *chó chqla* « ceci » : *pren chen qnyke e ācha chen wei*, prends ceci et laisse cela (FB 137). — Ailleurs, *chen qnyke* semble avoir la même valeur que *chen* : Évol. *chèn-n*, *chen lé* et *chèn-n enkə* s'opposent tous trois à *chò*, *chò chì* et *chò chilya* ; cf. Isér. *té sò*, *balə mè sèn-n enkyə*, tiens ceci, donne-moi cela.

Les démonstratifs neutres accompagnés d'autres particules gardent la valeur des simples :

*cho* seul ou opposé à *chen* désigne l'objet qu'on montre ou les événements présents : Sav. *chò la l è un wqpro*, ceci est un livre ; *pren chó la e pūrta ina mijon*, prends ceci et porte-le à la maison (FB 140) ; *e chó chqla achə tù qnyke ?* et ceci, le laisses-tu ici ? (FB 138). — Haud. *balə mè chó chqlyə è vwarđa tè chen lé*, donne-moi ceci et garde cela pour toi. Nax *chò ché y èt a mè*, ceci est à moi. Hérém. *y a di cho chqlyə*, il a dit ce qui suit. Rand. *chò chilyə m apren a m enbavwa* ! ce qui vient de se passer m'apprend à faire des causeries !

*chen* fait référence aux objets dont on a parlé ou aux événements éloignés dans le passé : Sav. *l e pa rāa ky un-n avwi dère chen wei*, il n'est pas rare qu'on entende dire cela (FB 398) ; *e chen wèi i dārə penden setqnta dzò*, et cela (les travaux de l'alpage qu'on vient de décrire) dure pendant septante jours. — Grimis. *après tò chen lé*, après tout cela. Lens *trère pa dè fandan ! fa lachyè chen lé pò lè gran*, ne tire pas de fendant ! il faut le laisser pour les grands personnages (Studer 40). Nend. *i jì-an a mì tro-a kya chen rì ywì po-i pā*, le géant a trouvé de nouveau qu'il ne pouvait pas faire cela. — Cf. cependant : Sav. *qada chen wei vqpro l e byó* ! regarde comme c'est beau ! (FB 137), où *chen wei* désigne l'objet qu'on montre.



#### 4. Locutions

*cho* ou *chen* peuvent servir de second terme d'une comparaison ; la nuance qui les sépare dans ce cas est souvent imperceptible : Sav. *l e a mitchya mei pejan kye chó*, il a deux fois ce poids (FB 329) ; *é jamé yu ñna plù rêcha ké cho*, je n'ai jamais vu une plus grande scie que toi ; *d obôo kyé chéi chi póura kyé chen*, *pwi pa me marya*, puisque je suis aussi pauvre que cela, je ne peux pas me marier ; *n en jaméi yu un bôsa méi dejobe-ichen kyé chen*, nous n'avons jamais vu un gamin plus désobéissant que cela. — Évol. *balyi mé vé u-n esqtsi pipi mi fôrta ké chó*, donne-moi donc un lien un peu plus fort que ça. Arb. *fúcho zwèno komen vó*, *mizeré mi kè chèn*, si j'étais jeune comme vous, je mangerais plus que ça. Hérém. *porei prou aro-a tot atro mëndro kə chen*, il pourrait bien arriver tout autre chose pire que cela (Lavallaz 289) <sup>1</sup>.

*chen*, parfois aussi *cho*, entrent dans des locutions plus ou moins figées.

1<sup>o</sup> *chen féi kye* « donc, c'est pourquoi » : Sav. *e ché véi metje ba a téita du byéi kyé faj-on méi dé brwi*. *chen féi kyé l an ju pwire*, *l an kru k ie i djoyāblo*, et ce veau passait la tête [par la trappe du grenier] du côté où l'on faisait le plus de bruit. Alors ils ont eu peur, ils ont cru que c'était le diable. — Hérém. *chen ére du dewè du vatserolèt*. *chèn fi ké li vatseró y a koma-nda u vatserolèt ...*, c'était le devoir du petit berger. Le berger en chef a donc commandé au petit berger ... (Lautbibl. 66, 5). Nend. Le géant a dit *kyə pwan vwe-adjyè ənsənblo*. *chen féi kyə chon tornā parti*, qu'ils pouvaient voyager ensemble. Ils se sont donc remis en route.

2<sup>o</sup> Les décm. neutres sont reconnaissables dans les locutions qui correspondent à « sens dessus dessous », etc. Savièse et la plupart de nos patois offrent dans ce cas *chen* ; mais on trouve *cho* dans Ann. — Sav. *chə-n amu dejó*, sens dessus dessous : *fóu pa mètre tó chə-n amu dejó pe o pîlo*, il ne faut pas mettre tout sens dessus dessous dans la chambre (FB 132) ; *chanandəri*, contraction de \**chen a(v)an dəri*, à reculons, litt. cela devant derrière : *tan kyə vandre un munta chu un bókye nee*, *chanandəri dərən u bu*, jusqu'à ce qu'il entre quelqu'un dans l'étable, à reculons sur un bouc noir (Cah. 7, 96) ; cf. aussi *chenanchu* (< *chen avan chu* ?) s. m. « lourdaut », dans GPSR 111, 498 a. — Grimis. Le lac Léman a la façon du *vali*, *ma chə-n amu dejo*, la forme du Valais, mais à l'envers (Alm. 1944, 94). Lens *y e tozò chen damun dejòt*, il est toujours malade. Hérém. *chen chu dejo*, *chen chu apon*, sens dessus dessous (Lavallaz 323). — St-Luc *y é trova la mijon tòt chù amù dejòt*, j'ai trouvé la maison tout en désordre (même tournure à Grim. et Pains.).

3<sup>o</sup> *chen* précédé d'une préposition. — a) *po chen* « pour cela, c'est pourquoi » : Sav. *l ə ju der i paren*, *l e pó chen kyə ə myndó l an chüpu*, il est allé le dire à ses parents, c'est pourquoi les gens l'ont su (Cah. 7, 112). Rand. *füran pa plyu bëihyè pòr chen*, ils ne seraient pas plus hêtes pour autant (Byor 578). — b) *aprei chen* « ensuite » : Sav. *kan ü-n atsəta de püdžəne*, *fóu wəje pacha tre ādzó utòr du kuməkló*, *aprei chen e püdžəne parton pa mei vīa*, quand on achète des poussins, il faut les faire passer trois fois autour de la crémaillère, après quoi ils ne quittent plus la maison (FB 155). Nend. *döütrè dzò apréi chen*, quelques jours plus tard (Alm. 1956, 150). Hérém. *aprè də chen*, après cela (Lavallaz 305). — c) *chu [sur] chen* « là-dessus » : Sav. *gra che l aje ton fe chu chen ...*, là-dessus, il avait si bien manœuvré ... (Lég. I, 181). Évol. *é chu chə-n i lò pren é lò mĩnze chə-n ātro*, et là-dessus il le prend et le mange sans autre forme de procès (Mél. Dur. 98). — d) *chən chen* « sans cela, sinon » : Sav. *fó fěr e-ntə ó tsare ə-n dəri*, *chən chen nó puran plù ó te chali*, il faut faire entrer le char à reculons, sinon nous ne pourrions plus

<sup>1</sup> A remarquer que tous les exemples avec *chen*, sauf le dernier, proviennent de mon enquête, alors que ceux qui contiennent *cho* sont puisés dans des matériaux plus anciens.

le faire sortir. Arb. Tais-toi, *chen chen tu atrape una hlatô*, sinon tu attrapes une gifle. — e) *awwei* [avec] *chen* « ainsi ; de plus » : Sav. *vajo ô tva, che da chyun, awwei chen i tôte*, je vais le tuer, l'homme de Sion, ainsi je m'approprie tout (*Cah.* 7, 116). Nend. *awwe chen, ire pa mal da vajădzo*, de plus, il était assez beau garçon. — f) *fura dē chen* « à part cela, en outre » : Chal. *fura dē chē-n, l a dit lō veré*, à part cela, il a dit la vérité. Cf. aussi Lavallaz 310. — g) Hérém. *primye* [parmi] *chen* « ainsi, de cette manière » (Lavallaz 311).

4° *kyme cho, kyme chen* « ainsi » ; *a cho* (GPSR III, 163), *a chen* (ib. I, 103 b) « ainsi, alors » ; ne sont pas attestés à Savièse. — Évol. *yô balyerék pa un krigts dē motsète pô dē-j-alyonch kumă chō*, je ne donnerais pas pour un sou d'allumettes pour des habits pareils (GPSR I, 321 a). Nend. *e kumă chen kyé e nendei iran inü vinyaron*, c'est ainsi que les gens de Nendaz étaient devenus vignerons (*Alm.* 1956, 149). — St-M. *t apre-ndēi lwik a fere la dāma dē zôr a chō, k n a tan a fere*, lui t'apprendrait à faire la dame en un jour pareil, où l'on a tant de travail ; *a chē-n lə vėi pacha ūna ventėin-na dē vyô kavalyėch*, alors elle voit passer une vingtaine de vieux cavaliers (*Contes* I, 180). Évol. *y    venu l   deveja a ch  *, il est venu lui parler ainsi (*M  l. Dur.* 99) ; *y    a ch  -n*, c'est ainsi. — Croisement entre les deux types de locution : Haud. *chen ch   f   kum a ch  -n*, cela se fait ainsi.

## 5. L'ant  c  dent *chen*

De m  me que *ch  *, *chen* est seul    fonctionner comme ant  c  dent du relatif : Sav. *chen kya ravir   a fri ravir   a tsa*, ce qui repousse le froid repousse le chaud (*Prov.* n   170) ; *ire ma-  do, nyun cha  e chen ky   l a  e*, il   tait malade, personne ne savait ce qu'il avait ; *fura de chen kya l    fran prechen*,    part ce qui est tr  s pressant (*Rlou  * 6). — Rand. *chen ki y   t, y   t*, ce qui est, est. H  r  m. *a chen k   chi*, d'apr  s ce que je sais (Lavallaz 305) ; Is  r. *i s  von sen ky   k  t i s  *, ils savent combien co  te le sel (*Lautbibl.* 58, 7).

*chen* entre dans la locution *chen kya pu* « autant qu'il peut » : Sav. *a k  re ba chen kya p  w  -on*, et elles courent en bas aussi vite qu'elles pouvaient (*L  g.* II, 23) ; *l a kyarya chen kya l a p  chu*, il a cri   aussi fort qu'il a pu (*N. Contes* 498). — H  r  m. *ch   s enpartei fura du seli chen ky a puchu*, il est sorti de la cave aussi vite qu'il a pu (Lavallaz 377). Is  r. *l   v   s  -n ky   pw  i*, il allait aussi vite qu'il pouvait. — Cf. *ch   kye pu m  i* «    qui mieux mieux », p. 77.

Suivi de la conjonction *kya* et pr  c  d   d'une pr  position, *chen* sert    former des locutions conjonctives :

1   *po chen kya* « parce que » : Sav. *i p  r   a n   l a morona p   chen kya   o pa ita ba aa viny  *, mon p  re m'a grond   parce que je n'  tais pas all      la vigne. H  r  m. *l anton  n li a refo-nduk k   p   chen k   r   trwa lwen d   l ily  j  *, A. lui a r  pondu que (c'  tait) parce qu'il habitait trop loin de l'  glise (*Cah.* 11, 4).

2   *d   chen kya* « parce que » : Sav. *t   awwi chen kye djyon pa d   chen kye t   ak  te pa*, tu entends ce qu'on ne dit pas parce que tu n'  coutes pas (FB 55). Nend. *ei   n tsali   pa m   d   ji-an, d   chen ky achon  e tr  wa kr  vi*, elle n'a plus voulu du g  ant, parce qu'il sentait trop mauvais. — Peut aussi introduire une subordonn  e   quivalant    un r  gime introduit par *de* : Sav. *Jul   ch   nmaw  ny  e d   chen kye l a   pa d   m  tra*, Jules se tourmentait de ce qu'il (ou parce qu'il) n'avait pas de montre (FB 241). H  r  m. *y an parla d   chen k   lo lendeman ulan buchye l   fay  *, ils ont dit que le lendemain ils tueraient les moutons (Lavallaz 300) ; *a k  ja d   ch   n k i an trwa rob   d   w*, parce qu'on a vol   trop d'eau (GPSR III, 43 a).

3<sup>o</sup> Locutions diverses : Hérém. *lè rulou du ne, awe chen ka fan byen d qtro kountrèryo, rpon cho-en l anou*, les rôdeurs de nuit, outre qu'ils font beaucoup d'autre mal, volent bien souvent l'honneur (Lavallaz 300 ; cf. ib. 325 et GPSR II, 143 a). — Isér. *sèn sèn k i ò sus*, sans qu'il le sache. — Grim. *tsā chèn ky i pachève deva-n lè vats, lè turnāvo-n fère dè briky*, à mesure qu'il passait devant les vaches, elles recommençaient à faire du bruit (cf. *tsā ché kye* « quiconque », p. 77). Isér. *dza* [djà ?]<sup>1</sup> *sèn kyé l avanşève*, à mesure qu'il avançait.

*chen* peut aussi être suivi d'un complément introduit par *de*. Dans ce cas, il a d'habitude valeur de nominal et désigne un objet qui n'a pas été nommé précédemment.

1<sup>o</sup> Sens « les biens, les affaires, la part de » : Sav. *chen kye l a pa fe bon chen du ppare, l a akrotchya chen da mpare*, où les biens de son père n'ont pas suffi, il a pris ceux de sa mère (FB 273) ; *wi an bala che mwè de pra pó refere chen da mijon*, on lui a donné ce morceau de pré pour parfaire sa part d'héritage (FB 409) ; *nó nój an mewen pa de chen dij átro*, nous ne nous mêlons pas des affaires d'autrui (FB 241). — Grône être *larzo dè chen dij átro*, être large des biens d'autrui. St-M. *chük a son dè chèn dóu franswa*, au sommet de la propriété de F. (Contes 415). Hérém. *è lwi ka dei chorvelye chen da tqta la mountanya*, c'est lui qui doit surveiller tous les travaux de l'alpage (Lavallaz 299). Nend. *ey a falü unkò chen di meinā*, il lui a fallu encore la ration des enfants.

2<sup>o</sup> Désigne des objets déterminés : Sav. *chen du kùmun*, appellation constante de la maison communale (cf. FB 136) : *kan chürton da mēcha, l e ban plen de myndo dee-an chen du kùmun*, quand les gens sortent de la messe, la place devant la maison communale est pleine de monde (FB 71) ; *t a unkó e man tòt ənpatei de chen du pan*, tu as les mains encore toutes pleines de pâte à pain (FB 243). — Vernam. *y é byu dè chen dóu bó twè*, j'ai bu du vin, litt. de ça du bois tordu (GPSR II, 457 b). Pains. *i fudri dè chèn di vatse*, il faudrait du lait, au fig. il faudrait de la boisson de bonne qualité, par opposition à *dè chèn di tsyèvre*, du lait de chèvre ou de la boisson médiocre.

3<sup>o</sup> Noms euphémiques des maladies : Nend. *chen də chen djyan*, maladie des enfants contre laquelle on invoque saint Jean ; *chen də chen fi-i*, affection des yeux contre laquelle on invoque saint Félix.

4<sup>o</sup> A Nend., la locution (*ən*) *chen də* est devenue équivalente de « chez » : *chon pwèts jü ən chen d un fāvra*, puis ils sont allés chez un forgeron ; *èito chen dü prezadan*, j'habite chez le président ; *marja də chen də fransé*, Marie de chez François (R. C. Schüle) ; *un ku a pacha chen di bitchə yuna də hlè puta rangya*, il y avait une fois dans le règne des animaux une vilaine épidémie (R. C. Schüle 113). — On dit aussi : *chenr ü* [au] *tsate-an*, chez le juge ; *chenr i* [aux] *myò paren*, chez mes parents ; *wajo chen èr ta*, je vais chez toi. Dans le dernier exemple, on reconnaît dans *èr* la préposition « vers » ; dans les autres, *r* a probablement la même origine, mais semble être devenu simple consonne de liaison.

## 6. Récapitulation

L'opposition entre *cho* et *chen* en tant que pronoms toniques est très vivante : *cho* désigne l'objet qu'on a sous les yeux ou les événements situés dans le présent, *chen* l'objet dont on a parlé ou les événements éloignés dans le passé. Cette règle est plus rigoureuse que celle qui régit l'opposition entre *sti* et *ché*. En effet, ces derniers sont interchangeables dans certains cas ; en particulier, *sti* désigne couramment la personne dont

<sup>1</sup> A la particule *tsa* correspond à Isér. *tsó*, attesté uniquement dans *tsó pu* « peu à peu ».

on a parlé ou qu'on connaît, surtout dans un récit. Rien de tel pour *cho*, dont l'emploi est strictement limité à ce qui est présent dans le temps ou dans l'espace. C'est seulement dans certaines locutions que *cho* et *chen* semblent équivalents ; encore ne le sont-ils pas toujours. Si Sav. *chə-n amu dejó* « sens dessus dessous » a exactement la même acception que St-Lue *chù amù dejòt*, il s'agit là de deux patois différents ; par contre, Évol. *deveja a chò* « parler ainsi » se rapporte aux paroles qui vont être citées, mais *y ès a chə-n* « c'est ainsi » fait allusion à ce qu'on vient de dire. La valeur des simples étant aussi nette, ils sont rarement accompagnés d'adverbes de lieu, qui d'ailleurs ne la modifient guère.

Ce fait a pour première conséquence l'emploi assez restreint de *cho*, quatre ou cinq fois moins fréquent que *chen*. En revanche, *cho* garde mieux que *chen* son accentuation propre et sa force démonstrative. Ce dernier peut en effet s'employer en position atone et avec une force atténuée, non seulement comme antécédent du relatif, mais encore comme sujet neutre ou comme anaphorique : Sav. *chen ire djya un pòu tda*, il était déjà un peu tard ; *chen kontə-on kye ...*, on racontait que ...

Suivi d'un complément introduit par *de*, *chen* prend souvent, tout comme *ché*, valeur de nominal, au point qu'il n'est parfois plus identifié par le sujet parlant : par exemple, dans FB, Sav. *chen du kumun* « la maison communale » est séparé de *chen* pronom démonstratif, et défini comme substantif masculin ; le fait que Nend. *ən chen da* « chez » a été réduit à *chen da* indique une évolution semblable.

## IV. LES RELATIFS

Le patois ne possède en général qu'une seule forme de relatif, qui est un véritable passe-partout : elle sert non seulement de sujet et de régime direct, mais encore elle marque tous les rapports que le français exprime par « dont », « où », ou par « qui » et « lequel » précédés de prépositions.

### Savièse

Cas sujet et cas régime : *kye* ; forme élidée *ky*.

### Autres patois

Cas sujet : *k(y)e*, *kî* ; forme élidée *k(y)*.

Cas régime : *k(y)e* ; forme élidée *k(y)*.

### A. Généralités

Normalement, la forme *kye* s'emploie comme sujet et régime : Sav. *i vqe kyə va amu*, le chemin qui monte (*Contes* 650) ; *l'ûran pûchu fer ô ma kyə chwetq-on*, ils pourraient faire le mal qu'ils souhaitaient (*Cah.* 7, 98). — Rand. *la chənən-na kî vyen*, la semaine prochaine ; *chen kî tu fêi*, ce que tu fais. Nend. *un pûro vyò kyə po-ei pa mi chə trangye-a*, un pauvre vieux qui ne pouvait plus se traîner (*Bull.* 7, 46) ; *tchwi hlôü kyə konyechei*, tous ceux qu'il connaissait (*ib.* 47).

L'élision de *kye* est plus régulière au cas régime qu'au cas sujet : Sav. *l'aje djya ûna ky anmqe*, il avait déjà une bonne amie, litt. une qu'il aimait (*Cah.* 7, 131) ; *l'ûran pûchu fere to ə krîmo ky ûwi-on*, ils pourraient faire tous les crimes qu'ils voudraient (*ib.* 98) ; mais *l'a-i ûna bwqta kyə anmqe pru ə pru ô tzqte*, il y avait une fille qui aimait beaucoup son chat (*ib.* 90) ; *i demanda ché kyé uwîe ini avwêi me*, j'ai demandé qui voulait venir avec moi. — Rand. *dè môte grqche k un mêt enseñblyo*, des fromages gras qu'on met ensemble ; mais *y a yu un kî alqve ba*, il a vu quelqu'un qui descendait. Nend. *yun k a-é jamî jü yü*, quelqu'un qu'il n'avait jamais vu ; mais *ché kyə îrə awi ywi*, celui qui était avec lui.

Dans certains patois, surtout dans Ann. et Ht-Hér., on a noté une forme distincte pour le cas sujet, employée irrégulièrement à côté de la forme commune au cas sujet et au cas régime : St-Luc *l'ayé un ôr kî vinyèpe tò lô pika lò mî*, il y avait un ours qui venait

leur manger tout leur miel ; mais *hlôu kè l qyo-n dè vinye*, ceux qui avaient des vignes ; cf. *ùn bon repa kè fé li peijan*, un bon repas que fait le paysan. Évol. *tò chèn ki brilye è pā d ô*, tout ce qui brille n'est pas d'or ; mais *chen kə vi-n pèr la flūta parte pèr lò tabôr*, ce qui vient par la flûte part par le tambour ; cf. *dè tòch kə lə faja-n*, des torts qu'elles faisaient (Bull. 2, 26).

La forme *ki* a été notée surtout par des enquêteurs ; d'ailleurs Jeanjaquet précise que la différence est à peine perceptible, à Évol., entre *ki* dans *lè tsôje ki partu-n*, les choses qui partent, et *kə* dans *lè tsôje kə li lōu pəre lōu pòrtu-n*, les choses que leurs pères leur portent. Les patoisants ne semblent pas sentir cette différence du tout. Alors que Jeanjaquet note souvent *ki* au cas sujet à Grim. et Évol., les correspondants du GPSR à Pains. et Haud. donnent toujours *kə* pour les deux cas. De même, le texte de la Lautbibl. 67 donne pour Miège *ki* au cas sujet, *kyé* au cas régime ; mais le P. Crettol ne connaît à Rand. que la forme *ki*.

Il semble qu'un cas sujet *ki* se réintroduit dans certains patois par analogie avec le relatif français « qui » et l'interrogatif patois *ki* ; ainsi à Grône et à Nax, où les sources anciennes n'attestent que *kye* : Grône *awijo balèstr kyé krié*, j'entends B. qui crie (Lautbibl. 71, 5) ; mais *chéi yò ki y e reijon*, c'est moi qui ai raison (enq.). Nax *lə tsin kya m a mwa*, le chien qui m'a mordu (corr.) ; mais *tù t en mèl dè tsôj ki tè regardo-m pa*, tu te mêles de choses qui ne te regardent pas (enq.).

Parfois, il faut interpréter *ki* non comme une forme spéciale du cas sujet, mais soit comme une variante prévocale de *kye*, soit comme correspondant au fr. « qu'il » : Lens *l chila du berjyé ki avansyève devan lur*, l'étoile du herger qui avançait devant eux (Studer 30) ; mais *un-na grucha trôpa d anze kè minqvon lè tronmpète d or*, une grande troupe d'anges qui jouaient des trompettes d'or (ib.) ; — *i ganye pa l êwe k i büt*, il ne gagne pas l'eau qu'il boit ; mais *ton nòvo morbyé kyé t ire chi chupèrbo*, ta nouvelle pendule dont tu étais si fier.

L'identité des formes du cas sujet et du cas régime provoque parfois des ambiguïtés : Sav. *hwa de che kya l a yu dzerman*, le conte de celui qu'a vu (ou : qui a vu ?) Germain (Cah. 7, 112). Grimis. *li vali kyé noj a balya troyé*, le Valais que (ou : qui ?) nous a donné Troillet (Alm. 1944, 94)<sup>1</sup>.

La proposition relative est très employée, parfois là où le français préfère des constructions plus légères : Sav. *a koupanyon ky iron awwei rlwi*, ses compagnons (Cah. 7, 92) ; *che vyu ire un k ire ita u sonderbon*, ce vieux-là avait pris part à la campagne du Sonderbund (FB 431). — Nend. *hla mata iron trei dzu.qna ky iron tîmen chupèrbə ...*, ces trois jeunes filles étaient si orgueilleuses ... (Bull. 7, 47). Isér. *i ômo kyé l èi* [qui avait] *sā grandz*, le propriétaire de cette grange. — Cf. aussi l'emploi de *ché kye*, *hlôu kye*, p. 76.

## B. Relatif sujet

Le verbe de la proposition relative ne s'accorde pas toujours en nombre avec l'antécédent du relatif sujet : Sav. *e tsôuja kya l e pa marka chu sti wjoro*, les choses qui ne sont pas écrites dans ce livre (Rlouwé 8) ; *chon de munda kye va pa tchye*, ce sont des gens qui ne

<sup>1</sup> Dans le premier cas, la lecture de toute l'histoire éclaircit le doute : Germain a vu un revenant. Dans le second, il faut connaître l'œuvre du conseiller d'État Troillet, qui a propagé de nouvelles cultures et transformé l'aspect de la plaine du Rhône ; cf. Alm. 1962, 59.

valent pas cher (FB 437) ; *stu dzò kyə ən*, ces prochains jours, litt. ces jours qui vient (FB 309) <sup>1</sup> ; *le inu ùna bè-nda kyé fajì-on un mōnstro poten*, il est venu une bande de gens qui faisaient un énorme chahut. — Hérém. *tòtè lè manetchya kə pu ch enmajəna*, toutes les saletés qu'on peut s'imaginer, litt. qui peut s'imaginer (Lavallaz 343). Nend. *y a-è na famqlə ky a-an dū meinā*, il y avait une famille qui avait deux enfants.

Les formules de mise en relief, du type « c'est ... qui », « il y a ... qui », sont très fréquentes : Sav. *iron trə də rlùu kyə chon parti pó ó tsatewe*, trois hommes sont partis pour le Châtelet, litt. ils étaient trois d'eux qui ... (Cah. 7, 124) ; *óra l a ej atserou kyə l an avwi che konpló*, les bergers ont entendu ce complot (Contes 660). — Grimis. *kan vanyì-on chu dé chyun, aie dé hlou kyé avwiji-on brulyə*, des gens qui remontaient de Sion entendaient mugir, litt. quand ils venaient en haut de Sion, il y avait de ceux qui entendaient ... (Contes 405). Lens *un yāzo irə lə komìna dè lèin é lə komìna d ayèñ ké ché disputāvoun*, une fois, la commune de Lens et celle d'Ayent se disputaient (Lautbibl. 69, 5).

Parfois, le relatif seul suffit pour la mise en relief : Sav. *e aprèi un kyé l a di : ma ky é té chò ?* puis il y en a un qui a dit : mais qu'est-ce que c'est ? *pa ren kye éó kye me chei tronpa*, il n'y a pas que moi qui me suis trompé (FB 361). — Arb. *e prūmyèrì zewìna kè tsqnte kè l a fi ùk*, c'est la première poule qui chante qui a fait l'œuf. St-Luc *tozòr hlu ké vényon lé plu lèñ ké chon lé prumyé*, ce sont toujours ceux qui ont le plus long chemin à faire qui sont les premiers (Cah. 29, 18). — Ici, c'est le relatif qui est omis : Sav. *ùna nei ir i mār u gru dzoje l ə ənu demanda d aseì*, un soir, c'est la mère du gros Joseph qui est venue demander du lait (Cah. 7, 100).

Le patois connaît, comme le français parlé, la proposition relative déterminant un substantif ou un pronom employé comme exclamation : Sav. *tù te rapìwe, djyan ? i fəna u prajìdan kye dansje byen !* tue te rappelles, Jean ? la femme du président qui dansait bien ! (Séance 5) ; *che kapùtsən kye cha detsabla chen kye chon e chavyajan !* ce capucin qui sait dire leur fait aux Saviésans ! (FB 209). — Rand. *é yò ki yò vinyo du rekòr !* et moi qui rentre des regains !

L'expression *ché kye pu mèi* « à qui mieux mieux » (cf. p. 77) peut apparaître sous forme abrégée, sans pronom démonstratif : Rand. *fan tsouja kè detrachyè, damazyè ki put !* <sup>2</sup> ils ne font que déchirer, gâter à qui mieux mieux ! Hérém. *y a-an to chen kə fo po fripa də danchye kə pu*, ils avaient tout ce qu'il faut pour se trémousser à danser à qui mieux mieux (Lavallaz 374).

En dehors de cette expression, le relatif ne s'emploie sans antécédent que dans quelques proverbes : Sav. *kye drùmə dənə*, qui dort dine (FB 309) ; *bùtsə kyə u, vèntro kyə pu*, bouche qui veut, ventre qui peut (Dict. n° 135). — Lens *rətso kyə pūt, brəvo kyə üt*, riche qui peut, honnête qui veut (Bull. 3, 25). Grim. *ki pùnqte, zerbqte*, qui jette par poignées, ramasse par gerbes.

Parfois, les interrogatifs *kā, kīn, lə ka* (cf. p. 93, 95) peuvent fonctionner comme relatifs sans antécédent : Nend. *kā ou kyən vivrè varè*, qui vivra verra ; *fé pā chen ka ü*, ne fait pas ça qui veut. Haud. *travalyè lə ka mi put*, travailler à qui mieux mieux.

<sup>1</sup> Expression parallèle à *w an kyə ən, a chanən-na kyə ən* « l'année, la semaine prochaine », répandue dans la plupart de nos patois. Dans FB 309, *kyə ən* est défini comme « adjectif invariable », ce qui peut se justifier synchroniquement.

<sup>2</sup> La forme *ki* est plutôt celle de l'interrogatif que celle du relatif, encore que la distinction des deux ne soit pas toujours facile à faire. Cet exemple pourrait donc aller de pair avec ceux qui sont cités à la fin du chapitre.

## C. Régime indirect

Pour représenter un nom de personne au régime indirect, certains patois peuvent employer comme pronoms relatifs les interrogatifs *ki*, *kā*, *kīn* précédés de prépositions : St-Luc *l è li marchya-n a kwiñ y é ve-ndük ma vqtsi*, c'est le marchand à qui j'ai vendu ma vache. Grône *ky è tã ché òmo awéi ki tũ parlãve ?* qui est cet homme avec qui tu parlais ? Nend. *i dzen a ka ou a kyèna mũjo*, la personne à qui je pense. Isér. *èz améi a kã y avãye envoya dè kópĩye*, les amis à qui j'avais envoyé des copies <sup>1</sup>.

Mais normalement, on se sert de *kye*, tant pour les personnes que pour les choses : Sav. *fu kyé l an kopa a téita tĩrnon pa en vya*, ceux à qui on a coupé la tête ne ressuscitent pas ; *l e torna vère hwa dziwẽna ky ir ita rãfũja vwe qdzo*, il est retourné voir cette jeune fille par qui il avait été éconduit huit fois (Cah. 7, 93) ; *e kyeichã kye pũrton e mò*, les caisses dans lesquelles on porte les morts, les cercueils (FB 309) ; *i fĩvra kye trenblã-on*, la fièvre dont on tremblait (FB 276). — St-Luc *awã l è hlik morbye kè t è tan fyèr ?* où est cette pendule dont tu es si fier ? Hérém. *ché kã m en véjo kounta l istwarã*, celui dont je m'en vais conter l'histoire (Lavallaz 373). Nend. *un gró òm kyé dejan i gró dzãky è kyé dejan k trã mòstro, mòstro vyã*, un grand gaillard qu'on appelait le Gros Jacques et dont on disait qu'il était très fort (Lautbibl. 62, 9). Isér. *av ùna man ky ù-n a twa un darbon*, avec une main avec laquelle on a tué une taupe (Cah. 15, n° 20).

L'adverbe *qvwẽ* « où » s'emploie comme relatif et peut s'appliquer parfois à une personne : Sav. *i patron qvwẽ tra-qlo*, le patron chez qui je travaille. — Grimis. *u moman ãvwẽ vajie ló prẽne*, au moment où il allait le prendre (Contes 409). St-M. *ùna granzã ãwã eisãve ùna vyãlyã*, une grange où habitait une vieille (Contes 409). Hérém. *ba a pya dè la mu-ntany, ãw i dyyon* [où on dit] *lé dóléj*, au pied de la montagne, à l'endroit qu'on appelle les Delès (Lautbibl. 66, 5). Isér. *i patron enkã yó si valèt*, le patron chez qui je suis domestique <sup>2</sup>.

Cependant, *qvwẽ* est fortement concurrencé par *kye*, qui marque couramment les rapports de lieu et presque toujours les rapports de temps.

Rapports de lieu : Sav. *du byéi kyé fajĩ-on mèi dè brwi*, du côté où l'on faisait le plus de bruit ; *i mùracha kyã vajjã drũmi*, le mur sous lequel il allait dormir (Cah. 7, 120) ; *t èi ate-ndu pe a vãe kyé tũ pachãe d abityda*, je t'ai attendu sur le chemin par où tu passais d'habitude. — Nend. *ãn-n un yõwa kyã ãtrã de-ei pachã*, dans un endroit par où l'autre devait passer. Isér. *dãũ bãtũ kyé l e-ntrepozqvon è tsqou*, de l'étable où ils mettaient les chevaux.

Rapports de temps : Sav. *o dzò kyé no chenm parti*, le jour où nous sommes partis ; *chen ir u ten kye e beitchye parlq-on*, c'était au temps où les bêtes parlaient (FB 69) ; *chen l e che ãdzo kyã vanyĩ-on tordzò ba trã gru tsãn dejó ó ban*, c'est le conte des trois chiens qui venaient toujours se coucher sous le banc, litt. c'est cette fois que venaient toujours ... (Contes 655). — Grimis. *ùna néi kyé puwĩe pa drũmi*, une nuit qu'il ne pouvait pas dormir (Contes 408). Hérém. *y eş enu un-n qnda k ...*, il est venu un moment où ... (Lavallaz 346). Nend. *ché ré a ita trei dzò k a pã yũ aprochyẽ õũtrã dã mũndo*, il y est resté trois jours durant lesquels il n'a vu approcher personne (Bull. 7, 48).

<sup>1</sup> Les deux premiers exemples, obtenus par traduction, risquent fort d'être extorqués ; le dernier, extrait d'une lettre de 1962, sent également la traduction du français.

<sup>2</sup> Isér. *enkã* est une contraction de \**enkyã yã* « là où » : cf. *jó aremaché dè botselon enkã sé krwẽizon è vay*, il faut ramasser des brindilles à la croisée des chemins, litt. là où se croisent les chemins.



## D. Décumul du relatif

Lorsque le relatif sujet a pour antécédent un pronom personnel de la 1<sup>e</sup> p. pl. ou de la 2<sup>e</sup> pers., ce pronom est obligatoirement répété dans la proposition relative : Sav. *éi tù tù kyé tù érdzə deman ?* est-ce toi qui arroses demain ? <sup>1</sup> *te jən-na pa de bire, l e no kyé no pa-en*, ne te gêne pas de boire, c'est nous qui payons ; *t ei en* [rien] *kyə tù ə i kùjan kyə vó qite pa dā sūsyteti*, il n'y a que toi et ton cousin qui ne faites pas partie de la société (Cah. 7, 109). — Nax *y è pa tu kè tu mè dərì kòme dèi ché fə̀rə*, ce n'est pas toi qui me diras comment cela doit se faire. St-Luc *nò kè n èin yùk nò chavéin bin ...*, nous qui avons vu savons bien ... Rand. *pwĩski v éite vò kì vò lò dīre*, puisque c'est vous qui le dites <sup>2</sup>.

A la 1<sup>e</sup> p. sg., *yo* n'est répété que dans les patois qui l'expriment couramment devant le verbe : Rand. *chéi yò kì yò fèijo lè lan*, c'est moi qui fais les planches. St-Luc *chék yò ké y è derezya lò travail*, c'est moi qui ai dirigé le travail. — Ailleurs, *yo* est omis comme d'habitude : Sav. *chéi éó kyé chéi ita porta o dina*, c'est moi qui suis allé porter le dîner ; *e tə o kyé djiyo a-a charvi mècha ?* est-ce moi qui dois aller servir la messe ? Lens *chéi yo ky éi rìjon*, c'est moi qui ai raison.

Lorsque le relatif sujet introduit une proposition à la 3<sup>e</sup> pers., on ne répète le pronom personnel qu'à la forme consonantique : Sav. *ché kyə l enu*, celui qui est venu (Contes 662) ; *l a ùn kyé l a di ...*, il y en a un qui a dit ... ; mais *l a yu un kyə vənyā ba*, il a vu quelqu'un qui descendait (Contes 657). — Rand. *chen kì y èt, y èt*, ce qui est, est ; mais *un chakwèt kì tē fari gran plyeji*, quelque chose qui te fera grand plaisir. St-Luc *hli kì refò-n, l apò-n*, celui qui répond fait rebondir la dispute. Isér. *atan sèt kyə tən kyə sèt kyə l ekòrtsə*, celui qui tient est aussi fantif que celui qui écorche (Cah. 15, n° 74).

Dans Ann. et Ht-Hér., le relatif sujet peut être suivi également de la forme vocalique *li* « elle » : Grim. *la pira kyé li pòrte lò non ...*, la pierre qui porte le nom ... Évol. *y avik una vyélya fāya kə lə governāve lēj ātre*, il y avait une vieille fée qui gouvernait les autres (Bull. 2, 27).

Lorsque *kye* sert de régime indirect, sa fonction peut être précisée par un autre élément de la phrase : Sav. *l a-i un gru munton də pərə u me-en kyə chaie pa ky ən fə̀re*, il avait au « mayen » un gros tas de pierres dont il ne savait pas que faire (Cah. 7, 105) ; *una mijon kyə nyun ujae meì ita dərən*, une maison où plus personne n'osait habiter (ib. 111) ; *i wan kye mēton chu e cherei*, la planche sur laquelle on met les séraes (FB 280). — Grimis. *y a konpri avwēi ché ky ənd aie a fēire*, il a compris à qui il avait affaire (Contes 414). St-Luc *en-n una famèle ké ly a pluzyù chwère ch apèle koven*, une famille où il y a plusieurs sœurs s'appelle couvent. Hérém. *a hlou kə louj an kopa la tēša, lou pon pa torna la vya*, à ceux à qui on a coupé la tête, on ne peut pas rendre la vie (Lavallaz 302). Isér. *sé ky èily an balya mó*, celui à qui on a jeté un mauvais sort.

Le relatif en vient à n'être plus qu'une ligature entre un nom et une proposition construite indépendamment : Sav. *che ky ir i prūmyer an ky ir ina* [en haut] *ā tsasə*, litt. « celui que c'était la première année qu'il était à la chasse » (Cah. 7, 116) ; *l aje vja o pūrta-mūnəya kyə l aje sen fran i pòchye*, litt. « il avait loin (= perdu) le porte-monnaie qu'il avait cent francs aux poches » (ib. 104). — Vernam. *na zənta meijon blants kyé chy un la käche, pā un manson pu l arendjé*, litt. « une jolie maison blanche que si on la casse,

<sup>1</sup> Sur la répétition *éi tù tù*, cf. p. 30.

<sup>2</sup> Le seul exemple non conforme à cet usage a été obtenu par traduction : Lens *y è pa vò kyé ala m aprē-ndre...*, ce n'est pas vous qui allez m'apprendre ... (enq.).

aucun maçon ne peut la réparer ». Hérém. *lé a tro-a un byo mùchì kə chenblayə k irə pa pye entana*, litt. « là il a trouvé un beau tas de foin qu'il semblait qu'il n'était même pas entamé » (Lavallaz 376).

## E. Récapitulation

Le relatif patois présente un état de simplification extrême : une seule forme qui sert pratiquement à tous les usages. Cette situation n'est pas sans analogie avec la tendance du français populaire à substituer « que » aux autres relatifs <sup>1</sup>. Mais ceux-ci subsistent en français, même chez des gens sans culture, et continuent à s'opposer à « que », alors que rien ne s'oppose au *kye* patois ; il en résulte des différences importantes entre les deux systèmes en présence.

Tout d'abord, *kye* s'emploie indifféremment comme sujet et comme régime. Il est vrai que, aux deux premières personnes, il ne peut généralement pas assumer seul la fonction de sujet : cf. Sav. *l e no kyé no pa-en* « c'est nous qui payons », Rand. *chéi yò ki yò jéjò lé lan* « c'est moi qui fais les planches ». Ces phrases ressemblent aux tours du français populaire, tels que : « c'est moi que j'suis coupable » <sup>2</sup> : dans les deux cas, il y a décumul du relatif. Mais à la 3<sup>e</sup> pers., *kye* est généralement seul sujet, même dans les patois qui ont l'habitude d'accompagner le verbe du pronom personnel : Rand. *lyè ki katchève na bra-ntsèta*, elle qui cachait une petite branche (Progr. 17) ; Isér. *ché kye pasávon*, ceux qui passaient.

Ainsi, en français populaire, « que » s'oppose en toutes circonstances à « qui » et ne peut pas s'y substituer purement et simplement : il faut qu'il soit étayé par un pronom personnel ; en d'autres termes, le décumul est obligatoire <sup>3</sup>. Au contraire, le *kye* patois ne s'oppose à rien et peut garder sa valeur de pronom, qu'il soit régime ou sujet. S'il doit être suivi d'un pronom personnel devant le verbe à l'une des deux premières personnes, ce n'est pas tellement parce que sa valeur pronominale est insuffisante, mais bien plutôt parce qu'il est senti comme appartenant essentiellement à l'ordre de la 3<sup>e</sup> pers., ou de la « non-personne » pour reprendre l'expression de M. Benveniste ; il ne peut donc servir de sujet à des formes essentiellement personnelles. *no kyé no* rappelle l'allemand « wir, die wir » plutôt que le français « nous que nous » ou « nous qu'on ».

Au cas régime indirect, la situation est semblable. En français, « que » s'oppose à d'autres relatifs : « où », « dont », « qui » ou « lequel » précédés de prépositions. Il peut parfois s'y substituer sans décumul, surtout dans des expressions de temps ou de lieu : cf. « le chemin qu'on va aux Prises », parallèle à Sav. *i mùrachə kyə vajə drùmi*, litt. le mur qu'il allait dormir. Mais en général, la fonction de « que » français doit être précisée par un autre élément : « cette femme que son mari est boiteux ». Cette construction est possible, mais plutôt rare en patois : ainsi Hérém. *hlou kə louj an kopa la téša*, litt. ceux qu'on leur a coupé la tête. Plus souvent, *kye* se passe de précisions : cf. Sav. *fu kyé l an kopa a téita*, ceux à qui on a coupé la tête ; Hérém. *ché kə m en véjo kounta l istwara*, celui dont je vais raconter l'histoire. Ici encore, *kye* garde sa valeur de pronom ou d'adverbe tout en reliant les propositions.

<sup>1</sup> Cf. Frei 183 ss.

<sup>2</sup> Cet exemple de français populaire et les suivants sont tirés de Pierrehumbert 468.

<sup>3</sup> H. Frei cite cependant quelques exemples de *que* employé comme sujet sans décumul. Ces exemples semblent exceptionnels.

## V. LES INTERROGATIFS

Le patois connaît deux types d'interrogatifs. Le premier comprend les nominaux de caractère indéfini : un pour les personnes, parallèle au français « qui », un autre pour les choses, réunissant les fonctions de « que » et de « quoi ». Au second type appartiennent les pronoms-adjectifs qui impliquent un choix entre plusieurs êtres ou objets désignés ailleurs, et correspondent à la fois à l'adjectif « quel » et au pronom « lequel ».

### A. Les nominaux

|               | personnes          | choses            |
|---------------|--------------------|-------------------|
| Savièse       | <i>kwi</i>         | <i>kye</i>        |
| Autres patois | <i>kwi, ki, kã</i> | <i>k(y)e, kwe</i> |

Localisation des variantes : *kwi* Arb., Ayent, Lens-Mont., Ann., Châl. ; *ki* Grimis., Contrée, Grône, Hér. ; *kã* Nend., Isér. — *k(y)e* Grimis., Arb., Ayent, Grône, Hér., Nend., Isér. ; *kwe* distr. Sierre sauf Grône.

Normalement, *kwi, ki, kã* ne s'élident pas devant voyelle ; on trouve cependant : Sav. *kw ə tə ?* qui est-ce ? (FB 174). Arb. *a kw ə ti ché maton ?* à qui est ce garçon ? Évol. *ky ə ti ?* qui est-ce ?

La forme *kye* est en général élidée : Sav. *ky a tũ tro-a wéi ?* qu'as-tu trouvé là ? *l a demanda ky ũwje*, il lui a demandé ce qu'il voulait (Cah. 7, 111). Arb. *k ùn di té a chen ?* comment appelle-t-on ça ? litt. qu'on dit-il à ça ? Hérém. *k oj ci vo fei ?* qu'avez-vous fait ? (Lavallaz 326). — Voici toutefois quelques exceptions : Sav. *po a-a vère kyé ie deran i bügyère*, pour aller voir ce qu'il y avait dans les cavernes. Arb. *kyé qnme hũ mi ?* que préfères-tu ?

La forme *kwe* ne s'élide pas : Rand. *kwé arè ti yĩn pé chtè pĩre ?* qu'y a-t-il dans ces pierres ? (Progr. 17). St-Luc *yò chāt prok kwé èl a a fère*, je sais bien ce qu'il y a à faire (Cah. 29, 14).

Les nominoux interrogatifs peuvent servir de sujet, de régime direct ou de régime prépositionnel. Ils s'emploient aussi bien à l'état isolé que pour introduire des propositions interrogatives directes ou indirectes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'emploi de *ki, kã* comme relatifs, cf. p. 89-90.

**Interrogatif des personnes :** Sav. *kwi a tã wei ? chei pa kwi*, qui est là ? — Je ne sais qui (FB 174) ; *kwi tsasyé vo ?* qui cherchez-vous ? *por kwi tra-ale tu ?* pour qui travailles-tu ? *l an chùpu kwi ir i kanle*, ils ont su qui était le voleur (Cah. 7, 109) ; *ì-nd éi dri kù-mpri avwéi kwi l aïo a fère*, j'ai tout de suite compris à qui j'avais affaire. — Rand. *ki puri ti endura ?* qui pourrait supporter ? *a ki la fôta ?* à qui la faute ? *ki chen ?* — *ki chen ? li volur di motète !* qui ça ? — Qui ? le voleur des fromages ! *tu cha prou pòr ki y ét !* tu sais bien pour qui c'est ! — Isér. *kã l a tat ?* qui est-ce ? *kã t a to rekontra ?* qui as-tu rencontré ? *pò kã traval tò ?* pour qui travailles-tu ? *pò vyère kã è kyeryavà*, pour voir qui les appelait.

**Interrogatif des choses.** — Interrogation directe : Sav. *kyã l a tã chó ? kyã l a tã pãr ɲnkye ?* qu'est-ce que c'est ? qu'y a-t-il par ici ? (Lég. I, 178) ; *a kyé chève ti ?* à quoi sert-il ? — Rand. *kwè prechève ti ?* qu'est-ce qui pressait ? Nend. *kã tũ ü ?* que veux-tu ? Isér. *a kyé peĩnsã vo ?* à quoi pensez-vous ?

Dans l'interrogation indirecte, *kye*, *kwe* équivalent le plus souvent à *chen kye* « ce que, ce qui » (cf. p. 84) : Sav. *chaje pa kye ire*, il ne savait pas ce que c'était (GPSR II, 49 a) ; *l a ɲnterva kyã fajia*, il lui a demandé ce qu'elle faisait (N. Contes 496). — Rand. *di kwè tu vut*, dis ce que tu veux ; *un cha ren kwè y è chen*, on ne sait pas ce que c'est. Grimis. *y a vjto kuru kerya lè atseru po lo dære kè ché pachqe*, il a vite couru chercher les bergers pour leur dire ce qui se passait (GPSR III, 234 a). Isér. *i savan pa kyé sè dère*, ils ne savaient pas que se dire.

*kye*, *kwe* a parfois la fonction d'une proposition complétive, surtout dans les locutions « je ne sais, on ne sait quoi » : Sav. *l an kortedjya avwei fu tsan chei pa kye eó*, ils ont diséuté avec ces chiens je ne sais de quoi (Contes 655) ; *ù-n àtra marèn-na l a ɲnterva chen kyã l aïa e sta l a dã kye*, une autre femme lui a demandé ce qu'elle avait et elle le lui a dit (N. Contes 503). — Hérém. *oran akulye lo chi pa dïre kye a hlé tsarupè*, ils auraient donné n'importe quoi à ces vauriens (Lavallaz 349). Isér. *kóm on sã pa kyé*, comme on ne sait quoi. — Haud. *avé dè kè*, avoir « de quoi », de l'argent.

Employé à l'état isolé, *kye*, *kwe* sert surtout d'interjection : Sav. *e ti fôu u kyé ?* est-il fou ou quoi ? *l an konta dincha, a pwã a kye ra !* on l'a raconté ainsi, et puis que voulez-vous ! (Lég. I, 182). — Arb. *akjita kyé !* écoute donc ! Rand. *mè kwè, pa mèi li mouda*, mais quoi, ce n'est plus la mode. Évol. *kè tu ? kè vò ?* n'est-ce pas ? *ò kè !* mais oui ! bien sûr !

Il peut servir d'adjectif ou d'adverbe, surtout dans les phrases exclamatives : Sav. *ky i pa pũchu prẽnde tôte !* que n'ai-je pas pu tout prendre ! (Cah. 7, 106) ; *rãda sti vãn kyã l è dzen klãa !* regarde ce vin comme il est clair ! *kye brasa ! kye brasa !* quel bavardage ! litt. que bavarder ! (GPSR II, 743 a) ; *ky a tũ nun ?* comment t'appelles-tu ? litt. qu'as-tu nom ? (Cah. 7, 110). — Rand. *kwè y an ti bejen dè chorti du payi ?* qu'ont-ils besoin de sortir du pays ? (Bior 578) ; *kwè té chève ti dè manteni chen ki y è pa ?* à quoi te sert-il de soutenir ce qui n'est pas vrai ? Isér. *kyé damãdo !* quel dommage ! <sup>1</sup> — Nend. *i ji-an, kan a yũ chen, a di : ma kye kum a-i fé, kyã irã achã vyã kyã yĩvi, k a-i ti pa pũchũ tĩni ?* litt. « le géant, quand il a vu ça, a dit : mais quoi comment il avait fait, (du moment) qu'il était aussi fort que lui, que n'avait-il pas pu tenir ? »

Dans certains patois, *kye* sujet ou régime direct est précédé de la préposition *de*. Le groupe ainsi formé peut être plus ou moins soudé et son accentuation varie d'un patois à l'autre : Grimis. *dẽkye a tã chen ?* qu'est-ce que cela ? *dẽky uli vò ?* que voulez-vous ? Hérém. *dè kè t ü şò ?* que veux-tu ? *tó chã pa dé kyé dera*, tu ne sais pas que dire. Nend.

<sup>1</sup> Sens différent de : *kyĩn damãdo !* quel grand dommage !

*dèkyə tū di ?* qu'est-ce que tu dis ? *i mèdzo ? pò dèkyə ? kumens a tani*, le rhâbilleur ? pour quoi faire ? il (le cochon) commence à agoniser (R. C. Schüle 119). *and aqi pa yun k uchei chüpi dèkyə aqi i chəwa mətə*, il n'y en avait pas un qui ait su ce qu'avait sa fille (Lautbibl. 62, 6) <sup>1</sup>.

## B. Les pronoms-adjectifs

### Savièse

| m. sg.      | m. pl.        | f. sg.        | f. pl.        |
|-------------|---------------|---------------|---------------|
| <i>kyən</i> | <i>kyəntu</i> | <i>kyənta</i> | <i>kyənte</i> |

### Autres patois (sauf Ann., Cbal., Nend., Isér.)

|       | <i>kīn</i>   | <i>kīntou</i>          | <i>kīnta</i>         | <i>kīnte</i>         |
|-------|--------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| Ann.  | <i>kwi-n</i> | <i>kwi-n</i>           | <i>kwi-nta</i>       | <i>kwi-nte</i>       |
| Chal. | <i>kwi-n</i> | <i>kwi-n, kwi-ntou</i> | <i>kwi-nta</i>       | <i>kwi-nte</i>       |
| Nend. | <i>kyen</i>  | <i>kyenöü, kyentöü</i> | <i>kyəna, kyənta</i> | <i>kyène, kyənte</i> |
| Isér. | <i>kyēin</i> | <i>kyenæü</i>          | <i>kyəna</i>         | <i>kyène</i>         |

*kīn* est le pronom-adjectif interrogatif dont se servent tous nos patois. Il n'est concurrencé que très rarement par *ka* ou *lə ka* <sup>2</sup>, qui correspondent étymologiquement à « quel » et « lequel ». C'est ainsi qu'à Savièse, on trouve *ka* uniquement dans l'expression *təwə ka* « tel quel » (cf. p. 101). A Lens et Hérém., Studer et Lavallaz attestent *ka* au sens de « quel », mais sans donner d'exemples. Quant à *lə ka*, il est attesté à Nax et dans Ht-Hér. comme pronom à côté de *kīn* : Nax *kīn* ou *lə kə pren tō ?* lequel prends-tu ? St-M. *kī-nta* ou *la kəla vwu šō ?* laquelle veux-tu ? — A Chal., *kwi-n* pronom peut prendre l'article défini : *li kwi-n di dōu ?* lequel des deux ? mais aussi *kwi-n vu hū ?* lequel veux-tu ? On retrouve *kīn* précédé de l'article dans l'expression figée de Lens *fère u [au] kīn prumyè*, courir pour arriver le premier.

Employé comme adjectif, *kīn* correspond à « quel » : Sav. *kyənta vqə pachen nō ?* par quel chemin passons-nous ? (Cah. 7, 132) ; *óra éó chei pa kyəntch ɣra irə*, je ne sais pas quelle heure c'était (Contes 652) ; *kyə-nta mijərə !* quelle misère ! — Rand. *kīn bejen avitan nō də ...*, quel besoin avions-nous de ... ; *falit ala vère a kīn andrwèt hyi plyq-nə atrapəve en prumyèr lə choléi*, il fallait aller voir à quel endroit cette plaine recevait les premiers rayons du soleil (Progr. 17) ; *kīn malour !* quel malheur ! (Byor 579). — Au pl., il peut parfois signifier « combien » : Sav. *kyəntu konba kan ù-n a də krwei vəjən !* que de tracas quand on a de mauvais voisins ! (FB 157). Lens *kīnty ɣre ?* combien d'heures ? ou : quelle heure ? (Studer 21).

Comme pronom, *kīn* correspond généralement à « lequel » et implique donc un choix : Sav. *kyé-nta e ti méi bóna də sté qtsé ?* laquelle de ces vaches est la meilleure ? *a chən guran fan ó konche e tsóu pó cha-i kyəntu di-on metr a tēita*, à la St-Garin, les choux tiennent conseil pour savoir lesquels doivent former une tête (FB 158). — Pains. *kwiñ vū šo, chtik ché u hlig lé ?* lequel veux-tu, celui-ci ou celui-là ? Nend. *aran epro-ā kyən arēi pūchü fraja na pēra*, ils essaieraient de voir lequel pourrait casser une pierre.

<sup>1</sup> Mme Schüle n'atteste pour Nend. que *dèkyə* ; dans les matériaux plus anciens, on trouve *dèkyə* ou *kyə*.

<sup>2</sup> Ceci exclusivement dans les patois où *ka* ne s'emploie pas au sens de « qui », cf. p. 93.

Toutefois, *kīn* peut être employé comme nominal et entrer en concurrence avec le pronom qui signifie « qui » : Sav. *kyen l e ti ché kyé kortedzē awéi té ?* qui est cet homme qui parlait avec toi ? *l a anterva kyantu iron, l a dā : kwi éte vó ?* il leur a demandé qui ils étaient, il a dit : qui êtes-vous ? (Lég. I, 175). — St-Luc *pār kwiñ tū travāle hū ?* pour qui travailles-tu ? Évol. *kī-ntōu chu-n ti vōnuk ?* qui est venu ? Hérém. *le mōundo, kan y an konyu kīnta irā hla mōrta ...*, quand les gens ont appris qui était cette morte ... (Lavallaz 373).

Le m. sg. *kīn* a parfois la valeur d'un neutre : Sav. *chqde vó kyən l e i plū fən da mijon ?* — *i van*, savez-vous qui (ou ce qui) est le plus intelligent de la maison ? — Le van (FB 154). — Nend. *i ji-an èi a mī antervā kyən preferāe, d a-ā dāren treina fūra ū bān d anteta*, le géant lui a demandé de nouveau ce qu'il préférerait, d'aller dans la caverne pour tirer (l'ours) dehors ou de l'assommer. — De là la locution : Vernam. *kōte kyīn kōte*, coûte que coûte.

### C. Constructions particulières

La périphrase interrogative est rare. Conformément à ce qui a été dit à la p. 38, c'est le pronom sujet de la 3<sup>e</sup> pers. qui y joue le rôle du fr. « ce » : Sav. *k é té ké ū-é ?* qu'est-ce que vous voulez ? — Rand. *kī y è ti kī va yīn u bōu svenyē lē bēihye ?* qui est-ce qui va à l'étable soigner le bétail ? Haud. *k é ta kə tu tsērke ?* qu'est-ce que tu cherches ?

A Isér., la périphrase interrogative est plus fréquente qu'ailleurs : *kā l è tēt kyé vó bretché ?* qui est-ce que vous cherchez ? *ky é tēt kyé l è sō selā ?* qu'est-ce que c'est que ça ? *on sā pā kyé l è kyé moten*, on ne sait pas à quoi il s'occupe, litt. que c'est qu'il ...

Dans Ann., la périphrase est construite sans inversion : St-Luc *kwē l è kyé t a pē stē tsqnbe ?* qu'est-ce que tu as aux jambes ? (GPSR III, 228). Pains. *kwiñ l è kə vó tsasyé ?* qui est-ce que vous cherchez ?

A Lens-Mont., la périphrase interrogative se réduit à un « que » suivi de la phrase sans inversion. C'est la forme que prend le plus souvent, dans les matériaux récents, l'interrogation directe introduite par un mot interrogatif : Lens (1961) *kyen kyé tu ūt, stik u l ātre ?* lequel veux-tu, celui-ci ou l'autre ? *awéi kwī kyé tū prejyēve ?* avec qui parlais-tu ? Cherm. (1946) *kwe k(e) a-is a tan koherjye ?* qu'avez-vous à tant causer ?

Dans l'exclamation introduite par un mot interrogatif, on insère parfois un « que » : Sav. *kyen byó ten kyé fé !* quel beau temps il fait ! *kyanta krōuwə mōda kyə t a tū !* quelle mauvaise habitude tu as ! (Cah. 7, 98) ; *kye de kanalari kye dākrywōn !* que d'injustices on découvre ! (FB 192). — Rand. *kīnta flyqsa kī t éi !* quelle menteuse tu es ! Cherm. *kīm bō tōrelyūn k y a sti drōla !* quel beau chignon a cette femme !

Les interrogatifs, en particulier *kīn*, peuvent entrer dans des locutions du type « qui que ce soit », « quoi que ce soit », etc. : Sav. *kyən kye chi*, qui que ce soit (FB 309). Chal. *vējo awé kwīn kī chit*, je vais avec n'importe qui ! Isér. *kyé kyé sēi kyé tō dejēs*, quoi que tu dises. — Sav. *owi pa vère kwi kyé ché chi*, je ne veux pas voir qui que ce soit. Hérém. *də kīnta mōda kə chā chēk*, de quelque manière que ce soit (Lavallaz 300) <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> A Chal., on a aussi : *u-n obrāzo kī chit* « un ouvrage quelconque ». On a l'impression que *kī*, dans les deux cas, est le relatif sujet, rendant le fr. « que ce ». Mais dans Sav. *kyən kye chi*, parallèle à *awé kye chi* « où que ce soit » (FB 55), *kye* ne peut être que conjonction.

<sup>2</sup> Dans ces exemples, la présence de *ché*, *chā* (< fr. « ce ») trahit l'origine française de la locution ; cf. GPSR III, 164 a et 166.

## D. Récapitulation

Les interrogatifs présentent les phénomènes que nous avons déjà rencontrés à plusieurs reprises : indistinction entre forme tonique et forme atone (*kye* correspondant à « que » et à « quoi »), et entre pronom et adjectif (*kīn* correspondant à « quel » et « lequel »).

Le cadre sémantique est, comme toujours, très bien établi. Dans la série des nominaux, les patois ont opéré un choix net entre les différentes formes pouvant signifier « qui » : *kwi* < *cui*, *ki* < *qui* et *kā* < *qualis*, chaque parler n'en retenant qu'une. Là où on note quelques vestiges de *kā* à côté de *ki* ou de *kwi*, il n'empiète pas sur le champ sémantique de ces derniers, puisqu'il a le sens « quel, lequel ».

Cependant, il y a quelques points de tangence entre le domaine des nominaux et celui des pronoms-adjectifs. C'est ainsi que *kīn* peut signifier « qui » : Nend. *kā* ou *kyen a fé chen* ? qui a fait cela ? De même, l'un ou l'autre interrogatif peut s'employer exceptionnellement comme relatif, cf. p. 89-90. Quant à *kīn* employé au neutre, il n'équivaut pas à *kye* : à Sav., il s'agit d'une confusion intentionnelle entre chose et personne ; à Nend., l'emploi de *kīn* implique un choix entre deux objets qui vont être mentionnés ; à comparer *a ænterwā kyan præfærā*, il lui a demandé ce qu'il préférerait, et *a ænterwa dēky açi*, il lui a demandé ce qu'il avait (*Bull.* 7, 46).

Enfin, il faut signaler l'équivalence de *kye* « quoi » et de *chen kye* « ce qui, ce que » en tête de propositions subordonnées. Si celles qui sont introduites par *kye* « quoi » ont en général un caractère plus nettement interrogatif, il y a des cas-limites où la valeur des deux éléments conjonctifs est identique : cf. Sav. *l a ænterwa chen kya fajā* (*N. Contes* 511), et *l a ænterwa kya fajā* (ib. 496), il lui a demandé ce qu'il (ou elle) faisait.

La périphrase interrogative semble s'être introduite récemment. Ceci est démontrable en tout cas pour la périphrase réduite à un simple « que » à Lens-Mont. : inconnue dans les matériaux anciens, elle n'est attestée qu'à partir de 1946. A comparer : Lens *kwe t a şu fēt* ? qu'as-tu fait ? (corr. 1910), et *kwé kyé t a fēt* ? id. (enq. 1961). — Il en est de même des expressions du type « qui que ce soit », empruntées parfois telles quelles au français.

## VI. LES INDÉFINIS

Je réunis sous cette dénomination traditionnelle les pronoms et déterminatifs qui n'entrent dans aucun des groupes précédents. Mais j'en distingue trois sortes :

1° *autre, même, tel, tout, chaque, chacun*, qui n'ont d'indéfinis que le nom ;

2° *quelque, quelque chose, chakyè* « id. », *quelqu'un, un, deux-trois*, qui sont des indéfinis à proprement parler et que je groupe sous le nom d'indéterminants<sup>1</sup> ;

3° les pronoms négatifs : *nyun* « personne », *rien* et son équivalent *chose*.

Lorsqu'il n'y a pas de divergences morphologiques, je me borne à indiquer, pour chaque indéfini, les formes de Savièse.

### A. « Autre »

m. sg. *âtrə* ; pl. *âtro*

f. sg. *âtra* ; pl. *âtre*

Ce schéma est en général bien observé : Sav. *ù-n âtrə kôu*, une autre fois (FB 51) ; *ùn konsele mèi mawən kyé éj âtro*, un conseiller plus intelligent que les autres ; *sta atsə l e mèi bôna kyé w âtra*, cette vache est meilleure que l'autre ; *ej âtre mù-ntanya*, les autres montagnes.

On note cependant quelques irrégularités. Au m. sg., on rencontre sporadiquement la forme *âtro* : Sav. *t èi pri pó ù-n âtro*, je t'ai pris pour quelqu'un d'autre (témoin occasionnel né en 1926). Rand. *l qtro zòr*, l'autre jour (id. Grône). Nax *en l qtro mù-ndo*, dans l'autre monde (id. Hérémi.). — Au contraire, la forme *âtre* peut fonctionner comme m. pl. : Nend. *a enterwa i mechādzo chə iron tchwi inkyə. éj âtrə an di kyə na*, il a demandé aux bergers s'ils étaient tous là. Ceux-ci ont dit que non. Cf. aussi R. C. Schüle 1 et 141<sup>2</sup>.

A Grimis., *âtro* est la forme normale du m. sg.<sup>3</sup> ; au m. pl. on emploie d'habitude *âtro*, mais parfois *âtre* : *sti tsu-a y è mèi byó kyé l âtro*, ce cheval est plus beau que l'autre ;

<sup>1</sup> Nos patois ne possèdent pas d'équivalent pour « quiconque » ; ils rendent cette notion par *tsā ché kye* (p. 77), *kyən kye chi* (p. 96). Dans FB 136, l'expression *chi kye* est donnée comme pronom indéfini et traduite par « qui que ce soit que, quiconque » : *chi kyə zchon un tsare*, quiconque a un char. Littéralement, elle correspond à « soit que ».

<sup>2</sup> Sav. *ej âtro patorèche* « les autres bergères » (Cah. 7, 124) semble être un lapsus. Sur Nend. *atrôü (di) dzò* « l'autre jour », cf. GPSR II, 124 a.

<sup>3</sup> Exception : *dé l qtri la* ou *byé*, de l'autre côté.



*t éi pri p u-n âtro*, je t'ai pris pour quelqu'un d'autre ; *lêj un ... lêj âtro*, les uns ... les autres ; *d âtre chon mô*, d'autres sont morts (*Alm.* 1940, 106).

**Adjectif.** L'usage patois est comparable à celui du français. Il y a des divergences mineures, à savoir :

1<sup>o</sup> Le syntagme « autre chose » se met normalement au pluriel, qu'il soit précédé ou non d'un « de »<sup>1</sup> : Sav. *l ûrô u-u to d âtre tsôje*, j'aurais voulu tout autre chose. St-Luc *y ûraqo voluk têt âtre tsôje*, id. — Exceptionnellement, on a « autre » au pl. et « chose » au sg. : Sav. *demandon pa d âtre tsôja*, ils ne demandent pas autre chose (FB 446). — La préposition « de » est si bien liée au syntagme que celui-ci peut se construire avec un second « de » : Sav. *i pa bejwen dé d âtre tsôje*, je n'ai pas besoin d'autre chose.

2<sup>o</sup> *âtrə* entre dans des locutions de temps ou de lieu qui diffèrent du français par la forme ou par le sens : a) Sav. *ej âtro kôu* (FB 164), *âtrə âdzo*, autrefois ; Mase *qtro* [pl.] *yazo*, id. ; Évol. *d âtro vyāzo*, id. ; Haud. *na kû-nta d qtro vyāzo*, un conte d'autrefois ; Hérém. *lé jwe-ntôra dé wei lô zô y a pā lé mêmôj idêi ké hlā d âtro ku*, la jeunesse d'aujourd'hui n'a pas les mêmes idées que celle d'autrefois ; Nend. *u-n âtrə âdzo*, une autre fois ou l'année prochaine. — b) Sav. *û-n âtr an*, l'année prochaine : *tchèvrere pyə û-n âtr an*, la chèvre ne mettra bas que l'année prochaine (FB 438) ; *û-n âtr an apréi*, dans deux ans (GPSR I, 374 a). — c) Sav. *w âtr apréi deman*, le jour qui suit après-demain (GPSR I, 546 h ; id. Miège) ; Grimis. *l âtro deman*, id. : *deman'... apréi deman ... l âtro deman* (*Alm.* 1947, 107). — d) *âtra pār*, qui signifie comme en français « ailleurs », peut se construire avec complément introduit par « de » et prendre le sens « de l'autre côté de » : Grim. *qtra pār dé tsinā*, de l'autre côté de Zinal.

**Pronom.** Dans certaines expressions fixes, après la préposition « de », « autre » se met au pluriel, alors que le français exige le singulier : Sav. *t éi pri pû kakun d âtro*, je t'ai pris pour quelqu'un d'autre (id. Arb., St-Luc). Grim. *dé par è d âtre*, de part et d'autre.

« Autre » adjectif est remplacé parfois par la tournure « l'autre des », avec substantif au pluriel : Sav. (*w*) *qtra di néi*, l'autre nuit (id. Hérém.). Rand. *l qtri di zôr*, l'autre jour (id. Nax, Hérém.). Grim. *dé l qtra di pār*, de l'autre côté (id. Pains.). Nax *dé l âtrə di la*, id. (id. Lens, Grône, Hérém.). Hérém. *l âtrə di tchyé*, l'autre tiers (Lavallaz 289). Nend. *chi aru-a pè qtra di gurə*, je suis arrivé dans la vallée voisine (R. C. Schüle 43).

Les locutions du type « l'un ... l'autre », etc., se construisent en patois de façon plus libre qu'en français : Sav. *fère têtə chen e un e w âtre*, faire tout ça et le reste (FB 51) ; *û-n a tordzô pru tra-ô, ûna tsôja û-n âtra*, on a toujours assez de travail, tantôt ceci tantôt cela (ib.) ; *chə kûnyəchj-on pā meï ej un ij* [aux] *âtro*, ils ne se reconnaissaient plus les uns les autres (Cah. 7, 83). — Hérém. *ûna mountə èna u chyel, l qtra dechen ba en tēra, e l qtra ij wé dā lonzîn*, une (goutte de sang) monte au ciel, une autre descend sur la terre, et la troisième tombe dans les yeux de Longin (Lavallaz 381) ; *d un la də l âtrə*, d'un côté et d'autre (ib. 365). Nend. *ch ənm pārton, yun d unm bi è âtrə de âtrə*, ils s'en vont, chacun de son côté. — Sur *âtrə* opposé à *sti* « celui-ci », cf. p. 69.

Le patois emploie couramment « l'autre, les autres » pour désigner une personne ou un groupe de personnes dont on a parlé, sans qu'il y ait nécessairement opposition avec un second terme : Sav. *e w âtrə vən ti awéi nô ?* et lui, vient-il avec nous ? *i muntə pa e kûrde a w âtrə pó che-e*, il n'arrivait pas à la cheville de l'autre pour faucher (FB 168) ; *l a perchya ô konwə, krəjə k ire i tsasyu ; ôra w âtrə ire katchya*, il a transpercé le mannequin en croyant que c'était le chasseur ; or celui-ci était caché (Contes 662). — Grim. *ijy*

<sup>1</sup> Cf. GPSR IV, 17 a.

enstans dij âtro, lóu dit ..., aux instances de ses sujets, le baron répond ... Haud. *lə jəblo lay a dat : tsa-nzèiñ bəson*. — « ntrèiñ ó fòr, lay a refo-ndu l âtra, le diable lui a dit : échangeons nos bâtons. — Entrons au four banal, lui a répondu notre héros. Nend. *kan è jä fura, a vito di a âtra k uchéi prei ò marté pò antetä. âtra èi a rəpondü* ..., quand il est sorti, il a dit à son compagnon de prendre vite le marteau pour assommer (l'ours). Son compagnon lui a répondu ...

Comme le français populaire, le patois emploie très souvent « autre » avec valeur de nominal :

1° *ù-n âtra* « une autre personne », etc. : Sav. *t éi pri pó ù-n âtre*, je t'ai pris pour quelqu'un d'autre (autres exemples ci-dessus p. 98-99) ; *l aje yu a marən-na e pwe dōu trej âtro kyə l aje künnyu*, il avait vu sa marraine et quelques autres personnes qu'il avait connues (Cah. 7, 90). — Hérém. *lej qtro da meijon*, les autres habitants de la maison (Lavallaz 289).

2° *lèj âtro* « autrui »<sup>1</sup> : Sav. *porta a vərgənyə pó ej âtro*, avoir honte pour autrui (FB 387) ; *kyé deran té ej âtro dè nò ?* que dira de nous le public ? — Grim. *əşre konten di sufrans dij âtro*, être content des souffrances d'autrui. Haud. *lə biñ dəj âtro*, le bien d'autrui.

3° *l âtra* désigne un personnage indéterminé ou qu'on ne veut pas nommer : Haud. *l âtra ka-n y a ju lò chābro pò parti ó kan, ch èş endebəta ka ire tò rəma*, une certaine recrue, qui venait de recevoir le sabre pour aller faire son service militaire, s'aperçut qu'il était tout ébréché ; phrase au début d'un récit. — Nend. *hlöüj anchyan dejan kyé âtre che tro-əe todzo ü meiten di bal*, les vieux disaient que « l'autre » (le diable) se trouvait toujours au milieu des bals (GPSR III, 188).

4° *ù-n âtra* « une autre fois » : Grimis. *doutré dzò apréi y a aprowa ù-n âtra*, quelques jours plus tard, il a essayé une seconde fois (Contes 439).

5° *âtro*, sans article, sert de pronom neutre : Sav. *fe pa d âtro kye cha manyona*, elle ne fait rien d'autre que se pomponner (FB 325). — Évol. *i lò pren è lò mənze chə-n âtro*, il le prend et le mange sans autre forme de procès (Mél. Dur. 98)<sup>2</sup>. Hérém. *porei prou aro-a tot qtro mēdro kə chen*, il pourrait bien arriver tout autre chose pire que cela (Lavallaz 289).

## B. « Même »

m. sg. et pl. *məimo*

f. sg. *məima* ; pl. *məime*

L'adjectif « même » s'emploie à peu près comme en français : Sav. *l a pərchyu kyə l ə ənu i məimo hrwi dij âtre nei*, il a entendu le même bruit que les autres nuits (Cah. 7, 99) ; *u məimo ten kyə l e arowa chen*, au même moment que cela arriva (ib. 87) ; *kan l enu a pəkye də chə məimo an*, quand on fut à Pâques de la même année. — Voici un emploi différent : *ó məimo pōu kye n en, partadzeran tvi egawə*, le peu que nous avons, ils le partageront tous à parts égales (FB 385).

*məimo*, *məima* sont employés seuls comme pronoms correspondant à « moi-même », etc. : Sav. *tù cha tòtə tan byen, fe ó məimo !* tu sais tout si bien, fais-le toi-même ! (FB

<sup>1</sup> Il n'y a pas de forme spéciale qui corresponde au fr. « autrui ».

<sup>2</sup> Cf. français de Suisse romande « sans autre », Pierrehumbert 28.

108); *nò pandziwàren chen mēimo*, nous transporterons ça nous-mêmes (FB 364); *de kóu e bëitchye chà delèton mēime*, parfois les vaches se détachent elles-mêmes (FB 198); *l a dā mēima sāsīle*, Cécile l'a dit elle-même (Cah. 7, 105); *l aī-on tūi mēimo de pāle du bla*, tout le monde avait chez soi de la paille de blé. — Arb. *tu nòje di, ma tū krei pa mīmo*, tu nous le dis, mais tu ne le crois pas toi-même. Lens *nò pwen pa nò; nò chen dejya tan pyro mīmo*, nous ne pouvons pas (vous héberger); nous sommes déjà si pauvres nous-mêmes (Studer 28). St-Luc *preyè, erjyé, fa férà mēmo*, prier, irriguer, il faut le faire soi-même.

*mēimo* n'accompagne qu'exceptionnellement un pronom personnel : Sav. *i fāva l a dā : ky a tū nun ? — l a dā : mēimo eó*, la fée demanda : comment t'appelles-tu ? — Il répondit : moi-même (Cah. 7, 110); *nūn che vī jamēi meprijya kyé pè hu kyé vā-on mwen kyé ché mēimo*, on n'est jamais méprisé que par ceux qui valent moins que soi (enq.).

« Du même » peut s'employer comme pronom neutre : Sav. *fūri ita du mēimo*, ce serait la même chose (Cah. 7, 97).

A Nend. et Isér., « même » peut désigner le mari ou la femme : Nend. *fo ti dāmānda a mīmo ?* faut-il demander à ton mari ? (R.C. Schüle). — A Nend., il est parfois accompagné du pronom personnel : *a tū yū mēma yēi [elle] dou rājen ?* as-tu vu la femme du régent ? (id.).

## C. « Tel »

m. *tēwə* ; f. *tēwa*

Peu attesté, « tel » ne s'emploie qu'au singulier : Sav. *tēwa vya, tēwa fən*, telle vie, telle mort (FB 440); *tēwə ka*, tel quel (ib.). — Vissoie (Ann.) *ch è totuñ dechida dē bijyè tēla ke l è*, il s'est tout de même décidé à l'embrasser telle qu'elle était, transformée en crapaud et en serpent (Lautbibl. 72, 7).

La forme du masc. peut prendre la valeur d'un neutre : Sav. *tēwə tū fārei, tēwə tū truwerēi*, comme tu feras, ainsi il te sera fait, litt. tel tu feras, tel tu trouveras (Dict. n° 223); *l an trowa tēwe ka [tel quel] komen che l aī dā*, ils ont trouvé tout comme il leur avait dit (Cah. 7, 117). — Lens *y èh arowa tēl kè lò djó*, c'est arrivé comme je le dis (Studer 32). Rand. *y è ti pa tēl ?* n'est-ce pas ainsi ?

Comme en français, « tel » peut s'employer comme indéterminant. Le patois ne suit pas la règle de la langue littéraire, qui exige « un » devant « tel » pronom, mais non devant « tel » adjectif : Sav. *pacha amu chu o chamatchyero e ra-ada dārən ə-n ùna tēwa tōnba*, passez au cimetière et regardez dans telle tombe (Cah. 7, 86). Nend. *a di k ūchan jū aweitchyè ən-n un tēe yūwa*, il leur a dit d'aller regarder à tel endroit. — Grim. *yó chi pār awé tēla*, je suis cavalier d'une telle.

## D. « Tout »

Savièse

|    |                 |                |
|----|-----------------|----------------|
|    | sg.             | pl.            |
| m. | <i>to</i>       | <i>tūi, to</i> |
| f. | <i>tóta</i>     | <i>tôte</i>    |
| n. | <i>to, tótə</i> | —              |

# Autrea patois

|    | sg.                                  | pl.                                                                                                |
|----|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| m. | <i>to</i>                            | <i>twi</i> ( <i>twet</i> , <i>twit</i> , <i>twik</i> ,<br><i>twis</i> , <i>twiks</i> ) ; <i>to</i> |
| f. | <i>tôta</i>                          | <i>tôte</i>                                                                                        |
| n. | <i>to</i> , <i>tôt</i> , <i>tôtà</i> | —                                                                                                  |

Localisation des variantes. M. pl. *twi* partout sauf Isér. ; *twet* Isér. (rarement *twé*) ; *twit* Ann., Chal. ; *twik* Grône, Nax, Évol., Hérém. ; *twis* Lens, Mont., Ht-Hér. ; *twiks* Évol., Haud. ; *to* Grimis., Lens-Mont., Contrée, Ann., Chal., Grône, Bas-Hér. — Neutre *to* partout ; *tôt* (aussi devant consonne ou eu finale) Arb., Leas, Contrée, Ann., Chal., Grône, Nax, Ht-Hér., Isér. ; *tôtà* Grimis.

**Les pronoms « tous, toutes » :** Au m. pl., le pronom est toujours du type *twi*, la forme *to* servant exclusivement d'adjectif : Sav. *l an twi da kya krenji-on ren*, ils ont tous dit qu'ils ne craignaient rien (*Cah.* 7, 145) ; *w atensyon, katchyé vó twi !* attention, cachez-vous tous !

Dans les patois où le type *twi* se présente avec ou sans finale consonantique, les deux variantes peuvent servir de pronom : St-Luc *meinzévo-n twi fura den lò mème platé*, ils mangeaient tous dans le même plat ; *v éhre vó twit prècht ?* êtes-vous tous prêts ? Évol. *vó mè volis twi dè mā*, vous me voulez tous du mal (*Mél. Dur.* 98) ; *nó vanyen twis a kò*, nous venons tous ensemble.

Le pronom *twi*, *tôte* peut précéder le nom qu'il représente : Sav. *chon twi vā fu kye furnijon w ardzen*, ceux qui fournissent l'argent sont tous partis (FB 284) ; *falja twi totchye e fromādzō*, il fallait toucher tous les fromages (*Cah.* 7, 105) ; *l a twi kũnyu kyantu iron*, il a reconnu tous ceux qui y étaient (*Contes* 664). — Nend. *ko-a achyéa tōta tsir é bās dā pwiri*, de peur, Nicolas laissait tomber toutes les balles <sup>1</sup>.

*twi* peut servir de sujet à une proposition infinitive : Sav. *l a propoja de mũchyə twi o di dərən ə-n ùna bũja*, il a proposé que chacun mette le doigt dans une bouse (*Cah.* 7, 130) ; *fóu twi tani gũdo !* tenons tous ferme ! (FB 295).

Dans d'autres circonstances encore, *twi* se rattache très librement au reste de la phrase : *e barbu òra nũn plante twi d ameriken*, on ne plante maintenant que des plants américains, litt. les plants maintenant on plante tous d'américain ; *i tsen-na twi chə-n amu dejó*, les gens qui formaient la chaîne sont tous tombés sens dessus dessous (*Cah.* 7, 131) ; *hu kya rekontrəə, kya demandə-on o pri du bũro, dəji a twi ...*, il disait à tous ceux qu'il rencontrait et qui demandaient le prix du beurre ... (ib. 134).

*twi* s'emploie très souvent comme nominal avec le sens « tout le monde », « chacun » : Sav. *l an twi rlũu krwi*, chacun a sa croix (*Prov.* n° 129) ; *ó dzò da tosen i van twi ȳtre u chĩmitchyéro*, le jour de la Toussaint, tout le monde va au cimetière ; *twi ch ən mokə-on də rlwi*, tout le monde se moquait de lui (*Cah.* 7, 137). — Rand. *twi lè chalu-āvon chu lò tsimĩn*, tout le monde les saluait sur le chemin. Nax *ĩro cholèt, twi iran vĩa*, j'étais seul, tout le monde était parti. Hérém. *una tsũja kə lēi fo pacha a twi, lè pũro e lè rĩtso*, un état par où chacun doit passer, les pauvres et les riches (Lavallaz 302).

Le f. pl. *tôte* peut également servir de nominal et désigner soit un ensemble de femmes, soit une notion vague : Nend. *amũ chi kumarə-on tōta*, chez nous (litt. ici en haut) toutes les femmes suivaient la coutume du « commérage » (GPSR IV, 191 b). Hérém. *m arũvon pochementə tota*, il m'arrive donc tous les malheurs (Lavallaz 320).

<sup>1</sup> Remarquons la position de *twi*, *tôte* entre le verbe conjugué et le participe ou l'infinitif.

Il faut signaler enfin l'expression *un karo twi* « presque tous », litt. « un morceau tous » (Rand., id. Chal.) : cf. *GPSR III*, 110 b.

**Le pronom neutre « tout ».** Employé au neutre, « tout » peut être accompagné de l'article défini ; il prend alors un sens particulier : Sav. *l a u wi fer ù-n ezersisyo, kya vanyie pa a mēcha, ky ire pa i tō chen*, il (le curé) a voulu lui donner une leçon, (en disant) que ce n'était pas bien de ne pas venir à la messe, litt. qu'il ne venait pas à la messe, que ce n'était pas le tout (*Lég.* 11, 43) ; *l e pru ma-onēito de fere chen, ma rādon pa ó tōtā*, c'est bien malhonnête de faire cela, mais ils n'y regardent pas de si près, litt. ils ne regardent pas le tout (FB 449).

Lorsque « tout » neutre suit le verbe auquel il sert de sujet, on est tenté parfois de l'interpréter comme adverbe (cf. p. 105) et la proposition comme « impersonnelle » : Sav. *apre l ita tōtā platā*, après, tout est tombé à l'eau (ou : c'est tombé complètement à l'eau ? *Contes* 658) ; *chā tsakun fe chun devwēe, adon i va tō byen*, si chacun fait son devoir, alors tout va bien (ou : ça va très bien ? FB 211) ; *l e tōt aberawwa pe a tsanbra*, tout est en désordre (ou : c'est tout en désordre ?) dans la chambre (FB 3). — Mont. *t ē ti tō bīn alā ?* est-ce que tout est bien allé ? (ou : est-ce que c'est tout à fait bien allé ? *Trois laits* 304). St-M. *y ē tōt prêt*, tout est prêt (ou : c'est tout prêt ?). Isér. *k un sa pa sē-n ky un mādza, l ē tō bon*, quand on ne sait pas ce qu'on mange, tout est bon (ou : c'est très bon ? *Cah.* 15, n° 12).

**« Tout » adjectif.** Au m. pl., la forme *twi* est concurrencée par *to*. D'autre part, dans les patois où *twi* présente deux variantes, seule la variante terminée par voyelle s'emploie comme adjectif<sup>1</sup>. On peut distinguer trois situations :

1° Sav., Lens-Mont., Bas-Hér. : l'adjectif est *twi* ou *to* : Sav. *twi ej an nó parten u me-en*, chaque année nous allons au « mayen » ; *tō fu vyu despāron óra*, tous ces vieux disparaissent maintenant (FB 207). Lens *twi lē pitik bwebēs*, tous les petits bébés (*Studer* 34) ; *tō le zōr fē lō cholē*, tous les jours il fait du soleil.

2° Grimis., Contrée, Ann., Chal., Grône : l'adjectif est exclusivement *to*, la forme *twi* étant réservée au pronom : Grimis. *ché chon kuru aprēi pé tō lé ban*, ils se sont couru après dans tous les bancs (*Contes* 409). St-Luc *tō lē chūlon vinyon bire ē-n nūhre seli*, tous les ivrognes viennent boire dans notre cave.

3° Arh., Ht-Hér., Hérém., Nend., Isér. : *twi* est la forme unique pour l'adjectif et le pronom : Arb. *twi ē brōntso l an ūr kwèrklo*, chaque marmite a son couvercle. Évol. *lī jyēblo fē twi chój efō*, le diable fait tous ses efforts. Isér. *eily a dé botā pō twat ē pya*, il y a des souliers pour tous les pieds (*Cah.* 15, n° 22).

Le substantif déterminé par « tout » n'est pas toujours accompagné de l'article : Sav. *twi pyon*, tous les ivrognes (*Cah.* 7, 129) ; *dē twi byēi*, de tous les côtés. — Grim. *tôtej ārme*, jour des morts, litt. toutes âmes. Vernam. *tôte chōrte dē-j-ērbe kyē tôte bētche y an akotoma*, toutes sortes d'herbes dont toutes les bêtes ont l'habitude. Isér. *nó sen ā tō dzōr*, nous avons marché toute la journée ; *i plū twē dzō*, il pleut tous les jours<sup>2</sup>.

L'accord de l'adjectif présente quelques irrégularités<sup>3</sup>. C'est ainsi qu'on rencontre au fém. la forme *to*, commune au masc. et au neutre : Sav. *chā pu vëndre óra tō ha*

<sup>1</sup> Cette dernière règle ne concerne pas Isér., où l'on a presque toujours *twet*.

<sup>2</sup> Dans les deux derniers exemples, on peut supposer une agglutination plutôt qu'une omission de l'article : \**tō ó dzōr* > *tō dzōr*, \**twē é dzó* > *twē dzó*. Cf. un phénomène semblable avec les pronoms personnels « le, la, les » à la p. 27.

<sup>3</sup> Il est vraisemblable que, dans tous les cas, c'est la forme neutre qui est substituée au masc. ou au fém. ; cf. p. 106.

*butsona*, s'il peut vendre maintenant tout ce troupeau de pores (FB 98). Grimis. *y é ita tapa pé tò lé pôrte*, il est allé frapper à toutes les portes (Contes 432). Rand. *pòr tò la rêchta*, pour tout le reste (Alm. 1958, 147). — La forme *tòta*, réservée au neutre, s'emploie parfois au m. sg. : Sav. *pò a-i tòta w arden*, pour avoir tout l'argent (Cah. 7, 117) ; il a *kèrya tòta ó ma* [mal] *kyé nùn pu imajina*, il a crié toutes les injures qu'on peut imaginer. — Enfin, un exemple isolé de Grimis. offre au f. sg. *tòte*, forme du neutre ou du f. pl. : *y a djyu konbatre dé sta móuda tòte la néi*, il a dû combattre de cette façon toute la nuit (Contes 405).

La forme neutre de « tout » peut déterminer non seulement des pronoms neutres, mais aussi des adjectifs substantivés et pris au neutre : Sav. *l a pa u dère tòte chen kya l aje pèrchyu*, il n'a pas voulu dire tout ce qu'il avait vu (Cah. 7, 118) ; *tò mane fe grache*, tout ce qui est sale engraisse (FB 316) ; *l an ren yu kyé tò tòpo*, ils n'ont vu que du noir. — Hérém. *porei prou aro-a tot qtro mëndro kə chen*, il pourrait bien arriver tout autre chose pire que cela (Lavallaz 289).

« Tout » déterminant un adjectif ou une expression équivalente. Devant un adjectif féminin, « tout » s'accorde lorsque sa voyelle finale n'est pas élidée : Sav. *ie tòta mawe fotwāe*, elle était toute malade ; *vən tòta bōna*, elle (l'eau-de-vie) devient tout à fait bonne (FB 78). — Grimis. *tòta churijenta*, toute souriante (Alm. 1948, 89). Hérém. *tòta enkoleryeita*, toute fâchée (Lavallaz 290). Isér. *è serizə tchezon tòte vèrde*, les cerises tombent toutes vertes. — Exceptions : Sav. *i tēra l e tò plən-na de patte bēitchye*, la terre est toute pleine de petites bêtes (FB 9) ; *sta ròta l e tòta plən-na de gātso*, cette route est toute pleine de boue.

Devant un adjectif m. pl., on peut employer *twi*, même dans les patois où l'adjectif « tous » est rendu toujours par *to* : Grimis. *nó parten anéi, chen twi konten*, nous partons ce soir, nous sommes tout contents <sup>1</sup>. — Mais *to, tòta* est le plus courant : Sav. *no chen to konten* ; *l ajo e brei tòta ənbarachya*, j'avais les bras tout embarrassés (FB 231). Hérém. *ye chon ju to rəboyo*, ils ont été tout étonnés <sup>2</sup>.

Dans les exemples suivants, la forme neutre de « tout » a entraîné celle de l'adjectif : adon i dzūū [fém.] *ire tò partakule ə stu l an to matu kùmun*, alors la forêt appartenait entièrement aux particuliers (litt. était tout particulier), et eux en ont fait un bien communal (litt. ont tout mis commun) (Contes 655) ; *ren kye de tsouje tò perdu*, rien que des choses gâtées (FB 53).

« Tout » renforce très souvent une expression prépositionnelle qui sert d'attribut : Sav. *l a fe paretr e pawən di vənnye tòt ən chūrda*, elle a fait en sorte que les échelas des vignes paraissaient être des soldats (Cah. 7, 142). *i talen du bərnə vən tòta a dentewetə*, la lame de la faux s'ébrèche complètement (FB 212). — Rand. *chon dezya tòt è-n ùm biyo*, ils sont déjà pleins de trous, litt. tout en un trou (GPSR III, 277 h). Nend. *chi plentchya ə to pə karon*, ce plancher est carrelé (ib. 122 a).

Dans ce cas aussi, l'accord de « tout » au féminin présente des irrégularités : Grim. *il a la pé tòta pé krošète*, il a la peau tout écailleuse. Isér. *i muntanya è-y-ə dzæu son tòta pé rəkrū*, la montagne et la forêt sont pleines de creux, litt. sont toutes par creux. — Mais St-Luc *y é trova la mijon tòt chū amu dejòt*, j'ai trouvé la maison toute sens dessus dessous.

<sup>1</sup> On pourrait donc interpréter ce *twi* non comme un renforcement de l'adjectif, mais comme un pronom apposé au sujet : « nous sommes tous contents ».

<sup>2</sup> Dans le premier de ces trois exemples, la forme de « tout » est commune au m. pl. et au neutre ; dans les deux autres, elle est neutre, puisque le m. pl. se dit *to* ou *twi* à Sav. et toujours *twi* à Hérém.

« Tout » déterminant un adverbe ou un verbe. Le patois se sert très largement de « tout » pour renforcer un adverbe ou une expression adverbiale : Sav. *che manson anplie tò mei de gâtso kye de pære*, ce maçon emploie plus de mortier que de pierres (FB 294) ; *tò da na bəwa nei*, une certaine nuit, litt. tout d'une belle nuit ; *djya tò dee-an dzò*, dès avant l'aube (N. Contes 508). — Rand. *van veni tòt òra*, ils vont venir tout à l'heure. Évol. *u-n vèik tò ché ké lé dè cheren*, on voit par-ci par-là du ciel clair (GPSR III, 3 b). Hérém. *to adi apré*, au fur et à mesure (Lavallaz 312 ; cf. GPSR I, 118 b). Nend. *y"i è derachənə tòt ənsənblo*, lui les déracinait tous ensemble, litt. tout ensemble.

La fonction de « tout » est ambiguë dans les phrases du type : « le tonneau tombe tout en douves », ou « il m'a tout volé mon argent ». Lavallaz, p. 290, le considère comme pronom apposé au substantif ; MM. Ahlborn (p. 96) et Bjerrøme (p. 83) y voient plutôt un adverbe déterminant le verbe et correspondant à « tout à fait » ou « complètement ».

Cette dernière interprétation est préférable lorsqu'il n'y a pas d'accord entre « tout » et le substantif en question<sup>1</sup>. On distinguera deux variantes de ce cas :

a) forme *to(t)* avec le m. pl. ou le fém. : Sav. *i mùwe e i tsare l an tò derotchya ba*, le mulet et la charrette ont dégringolé (Cah. 7, 127) ; *l an tò vendu ha prənkaləri*, ils ont vendu tous ces petits objets (FB 393) ; *molon tà e fenèitre*, les fenêtres se couvrent d'humidité (Dict. n° 90). — Cherm. *t a tot embrəda tò dra*, tu as complètement sali tes habits. Rand. *nòj an tà roba lè môte*, on nous a volé tous nos fromages.

b) forme *tòta* avec le masc. ou le f. sg. : Sav. *sti pan tchyé tòta ən frije* ou *ché frije tòta*, ce pain s'émiette complètement ; *i djyābla ... l a tòta chuta ən fwa ən flənma*, le diable s'est transformé en feu et en flammes, litt. a tout sauté... (Contes 660) ; *i mijon l ita fèta e i mūrəla du kūrti pəskya tòta*, la maison a été faite et la muraille du jardin presque entièrement (ib.) ; *l a tòta fəlu demenadjyɔ a tsəpəwa*, il a fallu sortir tout ce qu'il y avait dans la chapelle (FB 199). — Grimis. *sti pon y è brəka, fudri lò tè refèire dee-an kye tsəjeche tòta ba*, ce pont est gâté, il faudrait le réparer avant qu'il s'écroule complètement.

Mais ce genre de construction est moins clair lorsque rien ne s'oppose formellement à l'accord de « tout » avec le substantif ou le pronom qu'il accompagne. Ici encore, trois associations différentes peuvent se présenter :

c) forme *ta(t)* avec le m. sg. : Sav. *l aɔə ta vja w ardzen*, tout son argent avait disparu, litt. il avait tout loin l'argent (Cah. 7, 133) ; *cha tù qtse, nó fəu tò refer ó pakye*, si tu lâches, il nous faut refaire tout le paquet (FB 53). — St-Luc *t a hù tò prèst lò manək ?* ton bagage est-il prêt ? Isér. *y è fòrt tòt me-ndjya ó pan*, j'ai mangé presque tout le pain.

d) forme *tòta* avec le f. pl. \* : Sav. *e brəntse dij əbro kwəichon tòta*, les branches des arbres se brisent toutes (FB 173) ; *t a tòta bardüfla e dzóute avwei de powənta*, tu as complètement barbouillé tes joues avec de la polenta (FB 63) ; *i djyon kyé pəro l a tòta ve-ndu e vənye*, on dit que Pierre a vendu toutes ses vignes.

e) formes *to(t)* et *tòta* avec un pronom neutre : Sav. *l a tòt achya tsəra chen kya portāe*, il a laissé tomber tout ce qu'il portait (N. Contes 496) ; *l a tòta prūfitchya chen*, il s'est régala de tout cela (Contes 661). — Grimis. *y a tāt avwi chen kye sta y a tsanta*, il a entendu tout ce qu'elle a dit (Contes 435). Isér. *y è tò deperdəü sè-n kyé y avaya aprèi*, j'ai oublié tout ce que j'avais appris.

<sup>1</sup> Cet argument n'est pourtant pas absolument décisif, si l'on considère les irrégularités d'accord signalées aux pp. 103-104.

<sup>2</sup> En principe, le neutre à Sav. est *tòta* et le f. pl. *tôte*. Mais les deux formes sont trop proches pour que le critère formel suffise à les distinguer. Les échanges sont d'ailleurs fréquents, tant dans mes propres notes que dans les sources écrites.

Dans les exemples groupés sous c)-e), l'interprétation de « tout » comme adverbe reste possible. Mais rien n'empêche de les rapprocher du type *falɛ t̥i tɔtɕyɛ ɛ frɔm̥ɔdzo* (p. 102) et d'y considérer « tout » comme pronom en apposition. Enfin, remarquons que, dans la plupart de ces exemples, un déplacement de « tout » suffirait pour le considérer comme adjectif : la différence n'est pas grande entre *l a tɔt̥ ɛvɛndu ɛ vɔnyɛ* et *n ɛn falu dejerba tɔt̥ ɛ vɔnyɛ*, nous avons dû désherber toutes les vignes (FB 197) ; entre *l a tɔt̥ pr̥ɛfɪtɕyɛ chen* et *i d̥i f̥ɛrɛ tɔt̥ chen*, il doit faire tout cela.

On le voit, la construction de « tout » en patois est si libre qu'il est impossible d'y appliquer des critères grammaticaux rigoureux. En particulier, la forme neutre est un véritable passe-partout dont on se sert pour renforcer n'importe quel énoncé. De là les irrégularités d'accord et les ambiguïtés, qui ne gênent d'ailleurs en rien l'expression de la pensée.

## E. « Chacun », « chaque »<sup>1</sup>

### Savièse

|    |                      |                         |
|----|----------------------|-------------------------|
| m. | <i>tsəkun</i>        |                         |
| f. | <i>tsəkɔ̃na</i> , -ə | m. et f. <i>tsɔ̃kyɛ</i> |

### Autres patois

|    |                                       |                                        |
|----|---------------------------------------|----------------------------------------|
| m. | <i>tsikun</i> , <i>tsakun</i>         |                                        |
| f. | <i>tsikɔ̃na</i> , -e, <i>tsakɔ̃na</i> | m. et f. <i>tsɪ̃kɛ</i> , <i>tsɔ̃kɛ</i> |

Localisation des variantes : *tsikun*, -*ɔ̃na* Grimis., Arb., distr. Sierre, Hér. (*tsó-* Vernam.) ; fém. *tsikɔ̃ne* Pains., Nax, Évol. ; *tsakun* (seult masc.) Arb., Grône ; *tsakun*, -*ɔ̃na* Nend., Isér. — *tsɔ̃kɛ* Arb. ; *tsɪ̃kɛ* partout ailleurs.

Bien que concurrencé par « tous », « chacun » est assez courant dans le Valais central. Il est toujours pronom et peut servir aussi bien de nominal que de représentant. Dans le premier cas, il se comporte parfois comme un pluriel : Sav. *l an tsəkun rliùù krwi*, chacun a sa croix ; *i f̥ou balé a tsəkun rliùù p̥ā*, il faut donner à chacun sa part. — Vernam. *tsókun y an lou manyère*, chacun a ses manières. — « Chacun pour soi » peut former une expression adverbiale indissociable : St-Luc *li mòta ché f̥ét tsikùñ pò ché ij éihro*, les petits fromages sont faits par chacun séparément à la maison.

Comme représentant, « chacun » sert de distributif et se construit en apposition à un pluriel : Sav. *chaj-on ɛnbərgoutchyz tsəkun doutre mó*, ils savaient baraguer chacun quelques mots (Cah. 7, 135) ; *i p̥arton tsəkun de rliùù byèi*, ils partent chacun de son côté. — St-M. *nò f̥o kon-nya ba d̥è st̥ou ch̥és tsekun n̥y̥sra ts̥ärzə*, il nous faut jeter en bas de ces rochers chacun notre charge (Contes 172). Nend. *chon jü tsakun ɛn-n un k̥āro*, ils sont allés chacun dans un coin. — A remarquer la construction de « chacun » avec « à » : Isér. *l an by̥œü a tsakun un v̥éiro*, ils ont bu chacun un verre. De là la construction « à chacun » pour « chacun un » : Nend. *an prei a tsakun fuji aw o chyò frarə*, ils ont pris, son frère et lui, chacun un fusil<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. GPSR III, 253 et 346, d'où je reprends plusieurs exemples sans répéter chaque fois la référence.

<sup>2</sup> Il peut s'agir en fait d'une coalescence des deux sons *un* plutôt que d'une omission de l'article.



« Chacun » est ainsi à la limite entre le singulier et le pluriel. De là vient sans doute la forme fém. *tsəkūnə, tsikūnə*, qui est associée le plus souvent au possessif du pl. *rlūū, lōu* : Sav. *e patarech firon tōt achetei, avwei tsəkūnə rlūūj enfan*, les hergères étaient toutes assises, chacune avec ses enfants (Cah. 7, 102) ; mais *e katewete di gōne a dzaron l aī-on tsəkūna ūna pūchyə*, les pans des habits à basques avaient chacun une poche (FB 121). — Évol. *lēj a-n tsikūnə lōu lēivro*, chacune d'elles a ses livres ; mais St-M. *lēj alāvun tsikūna twi lē zō en tchyajyōrə*, chacune d'elles allait tous les jours au chalet (Contes 413). — Mais on trouve aussi la forme en -e avec une nette valeur de singulier : Nax *tsékōnə y a chon-n idé*, chacune a son idée.

« Chacun » peut servir d'apposition à un substantif conjointement avec d'autres pronoms de sens analogue : Sav. *fu tra l an tīwi pe e kwən tsəkun ū-n ən kōsə*, chacune de ces poutres a une entaille aux extrémités (ou peut-être : toutes ces poutres ont une entaille à chaque extrémité ? FB 235) ; *l an tsəkun pər un* [par un] *un bərnj*, chacun a sa faux (FB 376) ; cf. *pər un*, p. 111.

« Chaque », qui ailleurs en Suisse romande n'est guère attesté que dans des proverbes, est assez vivant en Valais central : Sav. *tsəkye kūrna di a-i dəwə chermen*, chaque « corne » du cep doit avoir deux sarments (FB 169) ; *n avwəjie tsəkye moman de grūche kweichyei*, on entendait à tout instant le bruit de branches cassées (ib. 173). — Rand. *tsjke uton ē furten*, chaque automne et chaque printemps (Alm. 1957, 148). Isér. *ē-n sā tsavqna kyé l a ūna pórtə a tsékye byé*, dans ce chalet qui a une porte de chaque côté.

« Chaque » peut accompagner un pluriel : Sav. *tsəka dōu dzō*, tous les deux jours ; *aprei tsikyə trent an i fō tsandjyé*, tous les trente ans, il faut renouveler les plants de vigne. — Nend. *tsjkye faməl an lu chōta*, chaque famille a son propre abri pour les vaches. Évol. *tsjke dōu vyāzo*, une fois sur deux.

## F. Les indéterminants

### 1. « Quelque »

m. et f., sg. et pl. *kākye*

*kākye*, invariable en genre et en nombre, s'emploie exclusivement comme adjectif. Au pluriel, il désigne un nombre indéfini, concurremment avec *doutre* : Sav. *l a kəkyej an*, il y a quelques années ; *ir un kō chobra kākyə prunnə*, il était encore resté quelques prunes (N. Contes 509) ; *l a kākye bon munda ənprəmyə e krwei*, il y a quelques braves gens parmi les méchants (FB 246).

Au singulier, *kākye* a le même sens que « quelque » en français littéraire : Sav. *t ūri pa pūchu t ən pacha de pa kontə a kəkyə kumāre*, tu n'aurais pas pu t'empêcher de le raconter à quelque commère (Cah. 7, 95) ; *i vandre ren anei, i truwere pru kākye krotse*, il ne viendra pas ce soir, il trouvera bien quelque échappatoire (FB 182). — Mont. *kreinjūt d awigrə kākī brwīk chūchpək*, il craignait d'entendre quelque bruit suspect (Trois laits 298). Rand. *u-n a tīwi kəke byōr, pē lēj wēs, pē la tēita*, nous avons tous quelque grain de poussière, dans les yeux ou dans la tête, c.-à-d. nous avons tous des défauts (Byor 584). Hérém. *kakə tsachot də chuyə*, quelque maigre repas (Lavallaz 364).

*kākye* entre, comme en français, dans des locutions de temps et de lieu : Sav. *kākye ten*, quelque temps ; *kākye kōu* ou *kākye ādzo*, quelquefois ; *(ən) kākye pāa*, quelque part.

## 2. « Quelque chose »

L'expression « quelque chose » a, comme en français, la valeur d'un pronom indéfini<sup>1</sup> : Sav. *hu tsaplon pùran chàrvi pó kàkye tsóuja*, ces morceaux de cuir pourront servir à quelque chose (Cah. 7, 106) ; *che, i fôu tordzô ky açhe kàkye tsóuja a antrogana*, celui-là, il faut toujours qu'il ait quelque chose à intriguer (FB 251) ; *l a nyun kyé l an bala kàkye tsóuja a che póuro mawiru*, personne n'a rien donné à ce pauvre diable. — Rand. *y éi kàke tsóuja a tè dire*, j'ai quelque chose à te dire. Nend. *é du meinā an rəpondü k uchan baya kākə tsūja pó we-ādzə*, les deux enfants ont répondu qu'il fallait leur donner (litt. qu'ils aient donné) quelque chose pour le voyage.

Elle sert d'euphémisme pour désigner des malheurs ou des objets surnaturels : Sav. *l a chentu ùna tsóuja chu w əstijma, l a fəchya ina a man, e l a chentu ùna man fride* ; *l a chondjya : óra la il a kàkye tsóuja*, il sentit quelque chose sur la poitrine, il y porta la main et il sentit une main froide ; il pensa : il y a ici quelque chose d'extraordinaire (Cah. 7, 123) ; *apərchi-èe tôte e nei kàkye tsóuja*, elle apercevait toutes les nuits quelque chose d'insolite (FB 33) ; *l an chondjya kyə l aia kàkye tsóuja de tsandzemen*, ils ont pensé qu'il y avait quelque chose de changé, qu'il était arrivé un malheur (Contes 653) ; un *cha pa kwi pu kàkye tsóuja de krwei*, on ne sait pas qui peut « quelque chose de mauvais », jeter un mauvais sort.

On emploie « quelque chose » pour marquer une sorte de superlatif : Sav. *vwi l e derendjya kye l e kàkye tsóuja*, aujourd'hui il est d'une humeur massacrate, litt. il est dérangé que c'est quelque chose (FB 206) ; *l e kàkye tsóuja vwerə i tsüwa a me môle de tsa*, c'est extraordinaire comme mon cheval transpire (Lég. II, 34). — De là, adverbiallement : Vernam. *y èt un bo-n enfan, ma eturdèi kakə tsója*, c'est un bon enfant, mais terriblement étourdi.

« Quelque chose que » peut avoir le sens de « quoi que » : Nax *kàkyə tsója kyé nó fajechan, fejen lò byen*, quoi que nous fassions, faisons-le bien.

## 3. *chakyè*

A Rand., Nend. et Isér., « quelque chose » est concurrencé par un *chakyè*<sup>2</sup>. A Isér., ce mot n'est connu qu'au sens indéfini et semble plus en usage que *kàkye tsuza* : *yo t é yo fə ùn sakyè ? t'ai-je fait quelque chose ? i gran mąma l a prəü yəü də tıre kyé m ir arevwa ùn sakyè*, ma grand-mère a vu tout de suite qu'il m'était arrivé quelque chose. — A Rand. et Nend., *chakyè*, employé comme indéfini à l'égal de « quelque chose », évolue cependant vers un sens plus déterminé : Nend. *i yü un chakyè*, j'ai vu quelque chose, peut s'appliquer à n'importe quel objet ; mais *bayé un chakyè*, donner une récompense, un cadeau à un enfant : *chə t é bon būbo, tə bəlo un chakyè*, si tu es sage, je te donne une récompense. Rand. *yó vweí tē konta un chakwèt kī tē fari gran plyéji*, je veux te raconter quelque chose qui te lera grand plaisir ; mais (les vaches) *vınyon chē fēire karesyē è vò demanda tôte chōrte də chakwèt*, viennent se faire caresser et vous demander toutes sortes de petites gourmandises<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf. GPSR IV, 17.

<sup>2</sup> Étymologiquement, *chakyè* correspond à « (ou ne) sait quoi », mais il n'est plus analysé et se construit avec article indéfini comme un substantif ; cf. GPSR III, 267, sous *chakè*.

<sup>3</sup> Cette évolution est accomplie dans d'autres patois du Valais central, où *chakyè* a perdu son sens indéfini ; cf. GPSR, art. *chakè*, sens 3°. A Grimis., le sens « quelque chose » donné par le GPSR n'est appuyé par aucun exemple.

#### 4. « Quelqu'un »

m. sg. et pl. *kakun*

f. sg. *kakūna*, -e ; pl. *kakūne*

Localisation des variantes au f. sg. : *kakūna* Sav., Hérém., Isér. ; *kakūne* Sav., Lens, Pains., Chal.

*kakun* est relativement rare dans nos patois : il est concurrencé par *un* au sens de « quelqu'un » et par *doutre* au sens de « quelques-uns ».

Au masc., la même forme s'emploie pour rendre le nominal « quelqu'un » et le représentant « quelques-uns » : Sav. *i yu kakun kyé kūrīō vīa*, j'ai vu quelqu'un qui partait en courant ; *l a tō kakun ?* y a-t-il quelqu'un ? dit-on en entrant dans une maison (FB 111) ; *e mī-ndo de la tra-qlon byen defūra* ; *l a kakun kyé chon parti ən vīwa*, les gens d'ici travaillent beaucoup dehors ; il y en a quelques-uns qui sont allés vivre en ville. — St-Luc *n ēīn dyuk atē-ndre tənke kakūn l ē venuk*, nous avons dû attendre jusqu'à ce qu'il vienne quelqu'un ; *kōme l a-n prōk byūk*, il ē-nd a *tozōr kakūn kyé chē tsi-nkanyo-n*, quand ils ont bien bu, il y en a toujours quelques-uns qui se disputent. — A Chal., le pl. est attesté au sens de « quelqu'un » : *kakūn chō-n ti lēi ?* est-ce que quelqu'un est là ?

Au f. sg., FB (p. 111) indique pour Sav. *kakūna*, mais le seul exemple qui se trouve dans mes matériaux offre *kakūne* : *īre dondzaru kyō vajje chut ba kakūne*, il y avait danger que l'une ou l'autre (des vaches) tombe dans les précipices. — Pour d'autres patois, certains correspondants du GPSR indiquent une forme de f. sg., mais aucun ne donne d'exemples ; on se demande si cette forme est réellement en usage.

Le f. pl. correspond au fr. « quelques-unes » : Sav. *chabrāe unko kakūne pe ō fon*, il en restait encore quelques-unes par terre (N. Contes 509). — Grim. *kakūne lē portāvo-n dē loryē en la bōkla dī chonqle*, quelques-unes (des vaches) portaient des lauriers dans la boucle de leurs clochettes.

#### 5. « Un » ; numéraux fonctionnant comme nominaux

|                 | m. sg.         | m. pl.    | f. sg.           | f. pl.     |
|-----------------|----------------|-----------|------------------|------------|
| Savièse :       | <i>un</i>      | <i>un</i> | <i>ūna</i>       | <i>ūne</i> |
| Autres patois : | <i>un, yun</i> | <i>un</i> | <i>ūna, yūna</i> | <i>ūne</i> |

Le pronom *un* a généralement la même forme que l'article indéfini, à cette différence près qu'il est accentué<sup>1</sup>. Font exception les patois de Nend. et Isér., où à l'article *un*, *una* s'oppose le pronom *yun, yūna*. Au pluriel, le pronom accompagné de l'article défini est *un, une* également dans ces deux patois : Nend. *nī yun nī ātrā*, ni l'un ni l'autre, mais *ēj un ch ēj ātro*, les uns sur les autres ; cf. *un bon ten*, un bon temps. Isér. *i mōse dedē-n yūna nēire*, il y entre une (vache) noire ; *ēz ūnā dēi borygēze*, certaines femmes du village, litt. les unes des bourgeoises (Lautbibl. 58, 7) ; cf. *ūna vatsā*, une vache<sup>2</sup>.

*un, una* s'emploient comme nominaux pour désigner une personne indéterminée ; leur champ sémantique est plus grand que celui de « quelqu'un » en français : Sav. *anən vère ! l a un kyé u te parla ən patwé*, viens donc ! il y a quelqu'un qui veut te parler en

<sup>1</sup> Cette forme est souvent identique aussi à celle du pronom sujet indéterminé *un* « on ». Mais il n'y a jamais de confusion entre les deux pronoms : le premier est toujours tonique, le second toujours atone, et leurs emplois sont nettement distincts.

<sup>2</sup> On rencontre sporadiquement, pour le pronom, une forme *vun* à côté de *un* (Lens, Rand., Pains., Vernam.).

patois ; *ire pa un du meïmo rlwa che*, l'homme en question n'était pas originaire du même endroit (*Cah.* 7, 105) ; *l aïe dïya ùna ky anmqe*, il avait déjà une bonne amie, litt. une qu'il aimait (*ib.* 131) ; *l aïe un ādzo un e ùna kyé chon kyechyona*, il y avait une fois un homme et une femme qui se sont disputés. — Grimis. *y a yu ini ba un*, il a vu descendre quelqu'un. Rand. *en hyōuj éitro rechtāve un kī ire ju lonten fura pēr léi*, dans ce logement habitait un homme qui avait été longtemps hors du pays (*Alm.* 1957, 157). Nend. *a etā ch o pwen dā furni martchya awəz yūna*, il a été sur le point de demander une jeune fille en mariage, litt. de conclure marché avec une. Isér. *ùn yado yūn l éi ùna vīle grandz*, une fois un homme avait une vieille grange.

« Les uns » peut avoir le sens de « certains » : Sav. *ej un awwei e mechōndze chon chantafe* [satisfaits], certains se contentent de mensonges (FB 125) ; *i vanyje kyé balj-on krwēi wasēi* ; *e pwēi ej ùne i fajj-on kyé brama tō ā dzō*, il arrivait qu'elles (les vaches à qui on avait jeté un mauvais sort) donnaient du mauvais lait ; et certaines ne faisaient que meugler toute la journée. — St-Luc *mānta-j-ūn chē jēin-non pā*, chez certains, on ne se gêne pas. Isér. *ēz ùnā dēi borgyēze*, certaines femmes du village, cf. ci-dessus.

Dans l'exemple que voici, « un » est associé au pluriel par suite d'une rupture de construction : Sav. *un ādzo un de tsamajon l aī-on ù-n enfan kyā l an pa pīchu bate-e*, une fois des gens de Chamason avaient un enfant qu'ils n'ont pas pu baptiser avant qu'il meure (*Cah.* 7, 141).

« Une » désigne parfois, d'une manière vague, un objet ou une notion abstraite : Sav. *i rejyan l a dī kyé fajj-on pa ùna de bōne a w ekōuwa*, le régent a dit qu'ils ne faisaient rien de bon à l'école. — Grimis. *katrinēta ch ē dābtqē kyé lī t an dzu-a ùna*, C. s'est aperçue qu'on lui avait joué une farce (*Alm.* 1948, 89). Lens *sté mulēt m a chibā ùna*, ce mulet m'a donné un coup de pied (*GPSR* III, 557 h). Rand. *nō puran tsanta ùna*, nous pourrions chanter une chanson ; *un va tō d ùna vēr un mayen*, on va sans hésiter vers un « inayen ».

En général, « un » suffit seul à représenter un nom déjà mentionné, alors qu'en français il doit être accompagné de « en » ou d'un complément introduit par « de » : Sav. *i manson l ē okūpa de tsachyé un domastāko. kan l ē torna, l a dī : i trowa un*, le maçon s'est occupé de trouver un domestique. Quand il est revenu, il a dit : j'en ai trouvé un ; *chen l e pacha kan e fāve iron ina i bogqā-ne ... ōra pwā l ē ōnu kyā vajtā akusyā ùna*, cela s'est passé quand les fées habitaient en haut dans les cavernes. Il est arrivé que l'une d'entre elles allait accoucher (*Contes* 647). — Arb. *kake tūre chē chon deferdywē ; vwēi matiñ n ēin yū ùna damu o vewāzo*, quelques génisses se sont perdues ; ce matin nous en avons vu une au-dessus du village. Rand. *yō krijō kī pōr un ire lī tōni*, je crois que l'un d'entre eux était Antoine.

Dans une énumération, « un » ou « les uns » peut se répéter : Sav. *w ankūra l aīe dawwə chərvənte : ùna ire pru dzənta, ē ùna irə pru brūta*, le curé avait deux servantes : l'une était jolie et l'autre laide (*Lég.* II, 41) ; *ēj un vii-on komen remowa dā dī denchə, ēj un l an ju mola de tsa, ēj un vii-on chūrīre*, on voyait certains comme remuer les doigts ainsi, d'autres transpiraient, d'autres encore, on les voyait sourire (*Cah.* 7, 140) ; *chon twi chūrti, ej un pe e fenēitre, ej un pē a pūrta*, ils sont tous sortis, les uns par les fenêtres, les autres par la porte.

Locutions et composés de *un*. — a) *tša un « un à un »*<sup>1</sup> (Sav., Lens, Miège, Pains., Nend.) : Sav. *van dərən ən w elijə ōra tša un*, maintenant ils entrent à l'église un à un. Pains. *verifyē tša vun*, vérifier un chacun. — b) *un pēr un « un à un, chacun »* : Lens *konyechan lē faye yn-na pēr yn-na*, ils connaissaient chacune des brebis (Studer 28). —

<sup>1</sup> Cf. *tša chē kye*, p. 77.

c) *pər un* « chacun » : Sav. *n ən ʃalu pae-e dōu ʃran pər un*, nous avons dû payer deux francs chacun (FB 376) ; cf. autre exemple p. 107. — d) *denkun* « quelques-uns, quelques » : Hérém. *denkun dijan*, quelques-uns disaient (Lavallaz 291) ; *pe denkunə meijon*, dans quelques maisons (ib.).

D'autres numéraux peuvent servir de nominaux : Sav. *hwa di dōu de tsamojon*, l'histoire des deux hommes de Chamoson (Cah. 7, 141) ; *l aje trə kyə ʃə dəskutə-on*, il y avait trois individus qui discutaient (Lég. 1, 176). — Grimis. *tət a kōu chon inu dōu*, tout à coup deux personnages apparaissent (Contes 444). Vernam., devinette : *y a kətro kyə vqjon, y a kətro kyə bəlyon, y a dəvwe kyə zərbən è un tapakuk*, il y en a quatre qui marchent, quatre qui donnent, deux qui frappent des coups et un « tape-cul » (réponse : la vache). Nend. *i pūro dzəkye en-n a yū méi kyé yūna e dəvwe*, le pauvre Jacques en a vu de toutes les couleurs, litt. plus qu'une et deux (Alm. 1956, 149).

## 6. « Deux-trois »

m. *doutre* ; f. *doutre*, parfois *dəvwe* (u) *tre*

L'expression « deux-trois » désigne une petite quantité indéterminée et fait ainsi concurrence à « quelques », « quelques-uns » : Sav. *chon doutre ʃavysəjan ənsənblo, ʃə ən-nərdon*, dès qu'il y a quelques Saviésans ensemble, ils s'enhardissent (FB 241) ; *doutre de rliù chon parti*, quelques-uns d'entre eux sont partis ; *un eje vi-qe wei doutre ənpəndowa*, on voyait là quelques pendus, litt. on les voyait là deux-trois pendus (FB 245). — Rand. *dansona dōutrēi tōr*, danser quelques tours. St-Luc *un priye dōutrē mōs*, on dit quelques mots de prière. St-M. *y qnmun mī ʃə mètrə dōutrə ənsənblo*, ils aiment mieux se mettre à plusieurs (Lautbibl. 67, 5). Hérém. *kan vīn byən də vīn, en-n a doutre kə ʃə enpyqron*, quand il y a beaucoup de vin, quelques-uns s'enivrent (Lavallaz 288).

Alors que « deux » employé seul a une forme spéciale pour le féminin (Sav. *dəvwe*), *doutre* a généralement la même forme au fém. qu'au masc., ce qui montre son caractère figé : Sav. *l a doutre ʃhūrte de majentson*, il y a plusieurs espèces de mésanges (FB 314) ; *l a dōutrē dzənələ kyé klōʃon*, il y a quelques poules qui gloussent. — Grimis. *aie unko dōutrē prunme yən a la ʃata*, il y avait encore quelques prunes dans le sac. Hérém. *vəj i kounta doutre kountə* (sg. *kounta* fém.) je vous ai raconté quelques contes (Lavallaz 302).

La forme analysée se trouve surtout dans les matériaux de l'enquête : Sav. *l a dovə u tré dzənələ kyé klōʃon*, il y a deux ou trois poules qui gloussent. — Lens *dəvwe u tré vətse də plyū*, deux ou trois vaches de plus. St-Luc *y é enkōr dawə tréj iryé*, j'ai encore deux ou trois airécs (de blé à battre).

## G. Les pronoms négatifs

### 1. *nyun*

m. *nyun* ; f. sg. *nyūna*, pl. *nyūne*

*nyun* n'est employé comme adjectif que dans quelques expressions figées : Sav. *nyūna pāa* (textes passim), *ən nyūna pāa* (Cah. 7, 87), *e (= ?) nyūna pāa* (FB 344 et passim), nulle part. Nend. *ən nyūna pa* (id. Rand., Vernam.), Hérém. *a nyūna pa* (Lavallaz 290),

id. — Grimis. *ni q̄we v̄n t̄u a nyūnej ɥre d̄enche* ? d'où viens-tu à des heures pareilles ? Rand. *nò volen pa ariva a randònyì a nyūnej òure* ! nous n'arriverons jamais à R. ! — Hérém. *nyun kountr̄eryo*, aucun mal (Lavallaz 287).

Comme pronom, *nyun* n'est attesté au lém. que dans cet exemple : Hérém. *tan k en-n a ju nyuna*, jusqu'à ce qu'il n'y en eût plus (Lavallaz 290).

En dehors de ces quelques cas, *nyun* s'emploie toujours comme pronom masc. et correspond au fr. « personne » : Sav. *ɥre ma-ādo e nyun chaie chen kyé l aie*, il était malade et personne ne savait ce qu'il avait ; *kan un kónyā nyun, kóte ren*, quand on ne connaît personne, ça ne coûte rien, on n'a pas de dépenses (Prov. n° 133). — Rand. *y avi nyun*, il n'y avait personne. Nax *nyun dujāve léi dema-nda chein kè peñchāva*, personne n'osait lui demander ce qu'il pensait.

Lorsque *nyun* est sujet, le verbe se met souvent au pluriel : Sav. *l a nyun kyé l an bala k̄k̄ye tsóuja*, personne n'a rien donné ; *l aie p̄skyā nyun kye l ai-on de kanapei*, il n'y avait presque personne qui avait un canapé (FB 114). — Rand. *nyun ki puran nò lò d̄ire*, il n'y a personne qui puisse nous le dire (Progr. 13). St-Luc *nyuñ dojāvo-n li dema-nda* ..., personne n'osait lui demander ... Isér. *nyon èily an v̄èü balyé on sakyé*, personne n'a voulu lui donner quelque chose (GPSR III, 267 b).

Sujet ou apposition au sujet, *nyun* se place parfois après le verbe, surtout lorsque celui-ci est précédé d'un autre sujet pronominal ou qu'il n'est pas à la 3<sup>e</sup> pers. Il y a alors deux solutions possibles :

1<sup>o</sup> Avec une forme verbale composée, *nyun* peut suivre immédiatement le verbe conjugué : Sav. *wi a pri bon d a-a v̄r̄a ch̄a kakun l aie m̄andjya e prun-m̄a* : l'ai-on nyun *totchya*, il eut l'idée d'aller voir si quelqu'un avait mangé les prunes : personne n'y avait touché (N. Contes 509). — Grimis. *ni ch̄e dzò chon d̄yam̄ei nyun ita ba i talyé p̄o danchyé*, depuis ce jour, personne n'est jamais allé danser aux T. (Contes 415). Rand. *nò pwen nyun méi n̄òj e-nt̄e-ndre avw̄ei lwi*, personne d'entre nous ne peut plus s'entendre avec lui ; *avw̄ei t̄e k un pu nyun ch̄ akonveni* ! c'est avec toi que personne ne peut s'entendre ! Pains. *l è nyuñ venuñ*, il n'est venu personne. Isér. *un yq̄do a tsamozon i savan nyun f̄ere kv̄jre è pomet̄ere*, une fois à Chamoson personne ne savait faire cuire les pommes de terre.

2<sup>o</sup> Précédé de *pā*, *nyun* se place après le verbe simple et après le participe ou l'infinitif du verbe composé : Sav. *v̄j̄e derendjȳ pā nyun*, que personne d'entre vous ne se dérange (Lég. I, 178). — Grimis. *m̄ei ur̄ou kyé d̄an lo ten charen pru òra pa nyun*, personne aujourd'hui n'est plus heureux qu'autrefois (Alm. 1940, 106). Évol. *y è pa venu nyun wek*, personne n'est venu aujourd'hui. Hérém. *un lwa k̄a pach̄-on pa nyun*, un lieu où personne ne passait (Lavallaz 328).

Complément direct d'une forme verbale composée, *nyun* se place soit immédiatement après le verbe conjugué, soit après le participe ou l'infinitif, précédés alors d'une particule de négation : Sav. *ach̄i-on nyun pacha*, on ne laissait passer personne (Lég. II, 46) ; *l an nyun ənvita*, ils n'ont invité personne (FB 255). Rand. *y èi nyun yu*, je n'ai vu personne (id. Arb., Lens, St-Luc). — Sav. *n à-en pa derendjȳ nyun*, nous ne voulons déranger personne ; *l aje ren yu nyun*, elle n'avait vu personne (Lég. I, 180). Grône *y è pa yu(k) nyun*, je n'ai vu personne (id. Grimis., Nax). — Cf. Nend. *achȳə a pu pri ɛtsapā nyun*, (la mort) ne laissait échapper à peu près personne (Bull. 7, 47), où *a pu pri* joue le même rôle qu'une particule de négation.

Complément indirect, *nyun* est précédé le plus souvent de *pa* ou d'un autre mot négatif : Sav. *f̄ou pa ch̄a fya a nyun*, il ne faut se fier à personne (FB 290) ; *fajje jamei du t̄oo a nyun*, il ne faisait jamais de tort à personne (Lég. II, 44). — Rand. *t a ren bejen de nyun*, tu n'as besoin de personne. St-M. *yì m a dit k̄a f̄alei pa dir a nyun k a t̄e*, il m'a dit qu'il ne fallait le dire qu'à toi (Lautbibl. 67, 7). — Mais la construction sans *pa* n'est

pas impossible : Mont. *hlé tāsō chorīgjit a nyūn*, cette tâche ne souriait à personne (*Trois laits* 299). St-M. *léiy avéik defe-nduk dē dər a nyun*, il lui avait défendu d'en parler à personne (*Contes* 185).

D'autres mots peuvent se substituer à *nyun* : Sav. *i pa yu arma de djiyū* [âme de Dieu] ou *i pa yu un chūwə* [un seul], je n'ai vu personne (FB 43, 142) ; *l aje pa ù-n arma ən w aliye*, il n'y avait personne à l'église (FB 43).

## 2. ren

Le pronom *ren* « rien » peut se construire seul ou être accompagné de *pa*, *plū*, etc. A Sav., la seconde construction est attestée uniquement lorsque *ren* est complément d'une forme verbale composée ; il est rejeté alors derrière le participe ou l'infinitif : *l an plū pərchyu ren*, ils n'ont plus rien aperçu (*Cah.* 7, 97) ; *che chon pa fya de dēre ren*, ils n'ont rien osé dire (ib. 110) ; mais *l e ren arowa*, il n'est rien arrivé (ib. 127) ; *no tro-en ren*, nous ne trouvons rien ; *n ən ren pūchu wi dēre*, nous n'avons rien pu lui dire (*Cah.* 7, 101).

Dans certains autres patois, *ren* se construit avec ou sans *pa* aussi lorsqu'il est complément d'un verbe simple : Arb. *vé-o kə tu konpren pa ren*, je vois que tu ne comprends rien ; mais *éi balerēi ren*, vous ne lui donnerez rien. Nend. *atrə chə marfyāe pā dā ren*, l'autre ne se méfiait de rien ; mais *yūi areskəe ren*, lui ne risquait rien.

Le patois emploie couramment l'expression « rien que » pour marquer une restriction : Sav. *īre ren ky i mètr atserou ā kabāna*, il n'y avait que le berger en chef à la cabane (*Lég.* 1, 180) ; *l e pa rən kye takō, l e unko metchyen*, il n'est pas seulement bête, il est aussi méchant. — Grimis. *ren k unko u-n qdzo*, une seule fois encore (*Alm.* 1940, 106). Hérém. *un bera kə vinye ren kə dā lo demanda*, un bélier qu'il suffisait d'appeler pour qu'il vienne (Lavallaz 320).

« Rien que » sert parfois de renforcement sans valeur restrictive : Sav. *l e ren kye damādzo ky i pa ūna ūneta kōrba*, c'est bien dommage que je n'aie pas une lunette d'approche courbe (*N. Contes* 511) ; *fou tə ren kyé un tipə l a ju via a tēita*, et voilà (litt. faut-il rien) qu'un type a eu la tête arrachée. — Évol. *mé viñ rēn k a man dē twā lō myō tsəron*, il me vient l'idée (litt. il me vient rien qu'à main) de tuer mon mouton châtré (GPSR III, 441 a). Isér. *ē darbon van rēin kyé bā*, les taupes s'enfoncent dans la terre.

« Rien » peut être renforcé par redoublement ; *ren ... ren* se construisant alors comme *pa ... ren*, le premier *ren* est proche d'une simple particule négative : Sav. *i pōuro l a ren dā ren* [rien dit rien], *pa un mó a nyun*, le pauvre n'a absolument rien dit, pas un mot à personne (*Cah.* 7, 96) ; *l a ren mei pərchyu ren*, elle n'a plus rien aperçu (*Lég.* I, 178). — Nend. *yūi a-i ren mujā a ren*, il n'avait pas du tout pensé à cela.

Ci-après, *ren* se trouve également à la limite entre le pronom et la particule négative : Sav. *chen charvje ren*, cela ne servait à rien (*Cah.* 7, 97) ; *l ai-on ren d qtre tsouj a mändjyé*, ils n'avaient rien d'autre à manger. — Rand. *y a ren ju a dechkuri*, il n'y eut rien (ou pas) à discuter (*Progr.* 13). Hérém. *dā rəzo ən-n a finamen ren*, de vin rouge, il n'y en a presque pas (Lavallaz 315).

De là, on en vient à employer *ren* exactement comme *pa*, à cette nuance près que *ren* nie en général plus fortement : Sav. *lā l a ren apərchyu ōmo nyūna pāa*, elle ne trouva son mari nulle part (*Contes* 660) ; *i vandre ren anei*, il ne viendra pas ce soir (FB 182). — Grimis. *y é ren tan a bon marčhya*, ce n'est pas très bon marché (*Alm.* 1940, 106). Rand. *komen va tī ? — va ren*, comment ça va ? — Ça ne va pas. — Employé isolément, *ren* peut avoir le sens de « non » : Pains. *t é tu lə kupqblo*. — *rē-n !* c'est toi le coupable. — Non !

L'expression *ren mei* « plus rien » fonctionne aussi comme adverbe de négation au sens de « plus ». Elle est souvent soudée en un mot, *ren* ayant perdu sa nasalisation. Sav. *l an ren mei ju ənvəda də kùre*, ils n'ont plus eu envie de courir (*Contes* 663). — Rand. *chen ire remei də damòrye*, ce n'était plus des jeux (*Progr.* 15). Grim. *u-n trūv unkòr də charpè-n də la pār de lirèk, è prèskə remè qtra pār də tsinā*, on trouve encore des serpents du côté de Lirec, et presque plus de l'autre côté de Zinal.

Voici le seul exemple où *ren* a une valeur positive : Hérém. *y an ren prou reijon*, ils ont bien raison (Lavallaz 320).

### 3. *tsóuja*<sup>1</sup>

L'emploi de « chose » dans des propositions négatives offre une gamme de possibilités qui montre le passage progressif de ce substantif au rôle de pronom, puis à celui de simple particule. Parallèlement, on observe le développement d'une valeur négative de plus en plus nette. En somme, on a là un processus exactement parallèle à celui qu'a subi « rien » du latin aux patois modernes. Pour mettre ce processus mieux en évidence, les exemples qui suivent ont été classés d'après la construction plutôt que d'après le sens.

1° « pas une chose » : la présence de l'article et d'une particule négative indique que « chose » n'a pas entièrement perdu sa valeur de substantif.

a) sens « rien » : Sav. *l an pa yu ùna tsóuja*, ils n'ont rien vu (*Cah.* 7, 141) ; *fajì-on pa na tsóuja de bon*, ils ne faisaient rien de bon ; *l a pa pùchu fere na tsóuja kye krüpyowa*, il n'a rien pu faire d'autre que rester assis ou couché (FB 181). — Grimis. *u-n a djyaméi yu ùna tsóuja dənche*, on n'a jamais rien vu de pareil.

b) sens « pas (du tout) » : Sav. *i pa ju ùna tsóuja de sùsyon*, je n'ai pas eu le moindre soupçon (FB 431) ; *che l e pa ənterechya ùna tsóuja*, il n'est pas intéressé du tout (FB 250) ; *trəle pa na tsóuja*, il ne travaille point (FB 99). — Hérém. *un pu pa avanchye una tsóuja*, on ne peut pas avancer du tout (Lavallaz 336).

2° « rien chose » : valeur semblable à celle de « rien ... rien ». Sav. *komen chà l aqche ren əvwi tsóuja*, comme s'il n'avait rien entendu (*Cah.* 7, 94) ; *kri tu ky i ren tsóuja a fère kyé de kò-nta de kò-nte ?* crois-tu que je n'ai rien d'autre à faire que raconter des bis-toires ? — Hérém. *krendrə ren tsóuja*, ne rien craindre (Lavallaz 291). Nend. *ywì a-i ren mujā tsóuja*, lui n'avait pas du tout réfléchi à cela.

3° « pas ... chose » : valeur de pronom ou de particule négative. Mont. *y é pā bejin də tsūja*, je n'ai besoin de rien (*Trois laits* 303). Chal. *fère də mijère pò pa tsóuja*, faire des histoires pour rien. — Haud. *ch é pa tsa-njya tsója*, il n'a pas changé du tout.

4° « chose » employé seul, parallèlement à « rien ».

a) valeur de pronom : Mont. *y a tsūja mi yūp*, il n'a plus rien vu (*Trois laits* 304). Rand. *tsóuja də chen !* rien de ça ! St-Luc *yò tè promèto də tsója dīre a nyūn*, je te promets de ne rien dire à personne. Haud. *tsója li put*, il n'est sujet à aucune maladie, litt. rien ne lui peut. — Dans un nom composé : Mase *ché chā tsója*, eet ignorant, litt. ce sait-rien.

b) « chose que » : valeur restrictive. Rand. *ucho tsóuja a fère kè a drumi pè lè barzète !*

<sup>1</sup> Cf. GPSR IV, 17 b. Nous nous limitons ici à l'emploi de « chose » comme mot négatif.



je n'aurais rien d'autre à faire qu'à dormir aux B. ! St-Luc *l a tsója fèk kè penetché*, il n'a fait que somnoler. Nend. *a-è tsūja kye chen kyè ganyèa*, il n'avait que ce qu'il gagnait.

c) valeur de particule négative : St-Luc *lik chīre tsója fáchya*, lui n'était pas fâché du tout. Nax *n en byó travalyé, ma y avqanse tsój*, nous avons beau travailler, ça n'avance pas du tout. Isér. *y é tsyza zæü pwīre*, je n'ai pas eu peur du tout.

Remarquons que le processus illustré ci-dessus est moins avancé à Savièse qu'ailleurs. En effet, « chose » n'est attesté à Savièse que dans les tournures groupées sous 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>, où il est accompagné de l'article ou appuyé par « rien ». En revanche, dans les autres patois, les exemples des types 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> sont les plus nombreux. D'autre part, l'emploi de « chose » n'est pas entièrement parallèle à celui de « rien » ; on peut dire que « chose » suit « rien » à une certaine distance. Dans une partie des cas, il reste substantif ; et, à l'autre bout de l'évolution, il s'emploie encore rarement seul comme particule de négation : les trois exemples cités sous 4<sup>o</sup>c) sont les seuls de ce type qu'offrent mes matériaux, et deux d'entre eux (St-Luc et Nax) ne datent que de 1957.

## H. Récapitulation

Bien que les mots réunis dans le chapitre des indéfinis soient de nature variée, quelques traits communs les caractérisent par opposition au français.

Le premier de ces traits est ce qu'on pourrait appeler une plus grande force sémantique des pronoms patois, qui permet de les employer plus souvent comme nominaux. C'est ainsi que le patois rend les nominaux *autrui*, *tout le monde* par « les autres », « tous » ; de même il remplace couramment par « un » le nominal « quelqu'un ».

Les indéfinis employés comme nominaux ne se rapportent pas seulement aux personnes. Le féminin peut désigner, d'une manière vague, un objet ou une notion abstraite : par exemple, Grimis. *y a aprowa ù-n àtra*, il a fait une autre tentative ; Hérém. *m aruvon tota*, il m'arrive tous les malheurs ; Lens *m a chibā ùna*, il m'a donné un coup de pied <sup>1</sup>.

A cet ordre de faits, on peut associer l'emploi de « même » comme apposition avec valeur pronominale, alors qu'en français il ne fait que renforcer un pronom personnel : Sav. *fe ó mēimo*, fais-le toi-même.

Le deuxième trait commun à plusieurs indéfinis est la possibilité d'en faire des pronoms neutres. En plus de « tout », « quelque chose » et « rien », cette possibilité touche « autre », « même » et « tel » : Sav. *fe pa d ātro*, il ne fait pas autre chose ; *furi ita du mēimo*, ce serait la même chose ; Rand. *y é tì pa tél ?* n'est-ce pas ainsi ?

Troisièmement, les indéfinis neutres « tout », « quelque chose », « rien » et « chose » peuvent servir de pronoms ou d'adverbes, sans qu'on puisse toujours tracer une limite entre les deux emplois : Sav. *l a tòtè prùfitchya chen*, il s'est régalé de tout cela ; Vernam. *eturdèi kakè tsója*, terriblement étourdi ; Rand. *y a ren ju a dechkuri*, il n'y a rien (ou pas) eu à discourir.

Enfin, les indéfinis peuvent, plus largement qu'en français, se placer en position atone, c'est-à-dire entre deux éléments d'une forme verbiale composée : c'est le cas de *twi*, *tôte* parallèlement au neutre *to*, de *nyun* et *tsója* parallèlement à *ren* : Sav. *l a twi trowa*, il a trouvé tout le monde (*Lég.* I, 172) ; *achì-on nyun pacha*, on ne laissait passer personne ; Mont. *y a tsūja mi yūp*, il n'a plus rien vu.

<sup>1</sup> Même cas pour les possessifs, cf. p. 65.

## CONCLUSION

Deux faits essentiels caractérisent le système pronominal patois et l'opposent à celui du français moderne. Tout d'abord, le patois ne connaît presque pas la distinction entre pronoms toniques et pronoms atones : *yo* « je, moi » ; *mè* « me, moi » ; *ché* « celui, celui-là » ; *chen* « ce, cela » ; *kye* « que, quoi ». Seuls les pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> pers. échappent à cette règle. Ensuite, le patois emploie les mêmes formes comme pronoms et comme déterminatifs : ainsi *li myo* « mon, le mien » ; *sta* « cette, celle-ci » ; *kîn* « quel, lequel » ; *nyun* « aucun, personne ».

Ces deux faits sont de nature archaïque et rapprochent nos parlers de l'ancien français. Mais ceux-ci ne se sont pas contentés de conserver le système héréditaire, qui d'ailleurs n'était pas toujours identique à celui de l'Île-de-France ; ils en ont souvent recomposé les éléments et ont établi un ensemble de rapports nouveau. Nous allons voir cela sur quelques exemples.

Aux deux premières personnes du singulier et à la 3<sup>e</sup> pers., l'ancien français possédait trois séries de pronoms personnels : une pour le cas sujet et deux pour le cas régime, dont la première employée en position atone et la seconde sous l'accent. L'opposition fondamentale était donc de nature flexionnelle ; subsidiairement, et seulement pour une partie des formes, intervenait une opposition de phonétique syntaxique, ainsi que le montre notre schéma <sup>1</sup> :

| Cas sujet        | Cas régime                                                                                           |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>je tu</i>     | $\left\{ \begin{array}{l} \textit{me te} \\ \textit{moi toi} \end{array} \right.$                    |
| <i>il ele(s)</i> | $\left\{ \begin{array}{l} \textit{le/la/li les/lor} \\ \textit{lui/li eus/eles} \end{array} \right.$ |

En français moderne, c'est l'opposition phonétique qui est devenue prépondérante : nous distinguons principalement entre formes toniques et formes atones, et seulement pour ces dernières entre cas sujet et cas régime :

<sup>1</sup> Toutes les formes anciennes sont empruntées à la *Petite syntaxe* de Foulet. — Il faut remarquer que le système de l'ancien français a été troublé très tôt, puisque, dès le XII<sup>e</sup> s., on peut employer *moi, toi*, etc., comme sujets dans certains cas particuliers ; cf. Foulet, *L'extension de la forme oblique* 259.

| Formes atones         | Formes toniques    |
|-----------------------|--------------------|
| <u>je tu</u><br>me te | moi toi            |
| il(s) elle(s)         |                    |
| le/la/lui les/leur    | lui/elle eux/elles |

Ces jeux d'oppositions ne sont pas parfaitement réguliers : en ancien français, *eles* sert de cas régime tonique et de cas sujet, *li* de cas régime tonique et atone ; en français moderne, *elle*, *elles* et *lui* peuvent être toniques ou atones. De plus, dans les deux systèmes, les formes des deux premières personnes du pluriel, *nous* et *vous*, sont invariables.

Les patois franco-provençaux portaient d'une situation différente, en ce sens qu'aux deux premières personnes du singulier, ils ne connaissaient que l'opposition flexionnelle :

| Cas sujet | Cas régime |
|-----------|------------|
| yo tu     | mè tè      |

Cette opposition a été non seulement conservée, mais encore étendue partiellement à *no* et *vo*, qui peuvent s'élider au cas sujet, mais prennent une consonne de liaison au cas régime.

A la 3<sup>e</sup> pers. au contraire, le patois a adopté, comme le français moderne, l'opposition de phonétique syntaxique :

| Formes atones       | Formes toniques    |
|---------------------|--------------------|
| i (l ti)            | lwi lyè lóu (rliù) |
| lo/la/li lè/lóu (u) |                    |

L'opposition est assez régulière : seul le régime atone *lóu* peut être, mais n'est pas toujours, identique à la forme tonique du pluriel. En revanche, le patois n'a maintenu que très partiellement les distinctions de genre et de nombre. Au cas sujet atone, elles ont été abandonnées presque partout et remplacées par une opposition qui ressortit encore à la phonétique syntaxique : *i*, *l*, *ti* sont communs au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel, mais s'emploient dans un entourage phonétique différent. Les formes atones du cas régime et les formes toniques ont conservé la distinction de nombre, mais perdu au pluriel celle de genre. Enfin, le patois a gardé intacte la valeur indéterminée de « on », qui n'empiète pas, comme en français parlé, sur le domaine de « nous ».

L'opposition entre les deux types de démonstratifs *sti* et *ché* est essentiellement de nature sémantique comme en ancien français ; mais elle est plus complète, puisqu'elle s'étend aux neutres *cho* et *chen*. De plus, il n'y a aucune trace de l'évolution qui, dès le moyen âge, a brouillé en français l'opposition sémantique entre *cist* et *cil*, et qui a abouti à la distinction moderne entre pronoms et adjectifs, entre formes toniques et formes atones. Tout en éliminant la déclinaison, le patois a maintenu les anciens rapports ; les formes superflues ont disparu, et celles qui restaient ont simplement cumulé les fonctions de sujet et de régime, sans que leurs positions respectives aient été modifiées. Ce ne sont pas toujours les mêmes formes qui ont subsisté, mais cela n'a affecté

en rien l'homogénéité du système. Par exemple, les démonstratifs *chui/chtì, hyi/hyì* à Rand. ont exactement la même valeur que Arb. *chi/sta, ché/ha*.

Lorsque les deux cas de l'ancienne déclinaison ont été conservés, cela ne cause pas plus de perturbations. En effet, ils s'opposent toujours ensemble à des termes uniques du même patois, et leur champ d'emploi correspond à celui d'un terme unique dans les patois voisins. Ainsi le f. sg. *sti/sta* ou *hli/hla* dans Ht-Hér. s'oppose au pluriel unique *stè* ou *hlè*, et correspond à la forme unique *sta* ou *hla* de Bas-Hér. ; le f. sg. *si/sa* à Isér. s'oppose au fém. unique *sta* de l'autre série, et correspond à la forme unique *hla* de Nend. Au masculin, ces restes de déclinaison (Ht-Hér. *cha/ché*, Isér. *sot/sé*) sont d'ailleurs en voie de disparition.

Même lorsque les termes conservés de l'ancienne déclinaison ont reçu des fonctions nouvelles, ils n'ont pas débordé le cadre qui leur était dévolu. Ainsi l'adj. *stì* et le pron. *sta* de Lens-Mont. s'opposent ensemble au pronom-adjectif masculin *sti* ; leurs fonctions réunies correspondent à celles du pronom-adjectif *chtì* de Rand. Au masc., on observe, ici encore, l'élimination progressive de la forme superfétatoire du masculin *ché* au profit de *hli*.

Si l'on s'en tient à l'opposition sémantique et à la distinction de genre et de nombre, le cadre déterminant la valeur et les fonctions des démonstratifs reste invariable, quels que soient la forme et le nombre des termes contenus dans chaque case ; à ceci près qu'à Isér. *che* sert de pluriel tant au masculin qu'au féminin de la 2<sup>e</sup> série :

| 1 <sup>e</sup> série |                 |             | 2 <sup>e</sup> série |                  |  |
|----------------------|-----------------|-------------|----------------------|------------------|--|
|                      | sg.             | pl.         | sg.                  | pl.              |  |
| m.                   | <i>sti, chi</i> | <i>stóu</i> | <i>ché, hli</i>      | <i>hlóu, che</i> |  |
| f.                   | <i>stì, sta</i> | <i>stè</i>  | <i>hli, hla</i>      | <i>hlè, che</i>  |  |
| n.                   | <i>cho</i>      |             | <i>si, sa</i>        |                  |  |
|                      |                 |             | <i>chen</i>          |                  |  |

Le pronom relatif conserve quelques traces de cas sujet ; mais partout la forme *kye* peut assumer à la fois les fonctions de sujet, de régime direct et indirect, sans que le décumul soit nécessaire.

Pour les interrogatifs, si l'on néglige quelques formes peu employées, l'ensemble de nos patois présente un schéma parfaitement cohérent, les valeurs étant distribuées partout de la même façon, bien que les formes ne soient pas toujours les mêmes :

| nominaux                       | adjectif et représentant |
|--------------------------------|--------------------------|
| personnes : <i>kwi, ki, kã</i> | <i>kĩn</i>               |
| choses : <i>kye, kwe</i>       |                          |

\*   \*   \*

Sans qu'on puisse parler d'unité, l'originalité du système patois apparaît encore dans les tendances qui régissent l'expression du pronom sujet. Une fois de plus, pour mettre cette originalité en évidence, on recourra à une comparaison avec l'ancien français.

Alors que l'ancienne langue ne fait pas de différence entre les personnes du verbe, le patois n'omet régulièrement que *yo* et *i*. L'expression constante de *tu* pourrait à la rigueur s'expliquer par le désir de distinguer entre les formes verbales de la 2<sup>e</sup> et celles de la 3<sup>e</sup> pers., qui sont souvent identiques : 2<sup>e</sup> pers. *tù tsante, tù van*, 3<sup>e</sup> pers. *tsante, van*.

Mais, comme le remarque T. Franzén (p. 121-122), le contexte suffit en général à distinguer entre la 3<sup>e</sup> pers. et la deuxième. D'autre part, les formes verbales des deux premières personnes du pluriel sont très caractéristiques, et cependant elles sont accompagnées, le plus souvent, du pronom sujet. La théorie qui lie l'expression du pronom sujet à la disparition des désinences verbales<sup>1</sup> est donc aussi insuffisante pour nos patois que pour l'ancien français.

En ancien français, le sujet est exprimé le plus souvent en tête de proposition ; lorsque celle-ci commence par un complément, on a tendance à placer le sujet — nominal ou pronominal — après le verbe, ou à ne pas l'exprimer. L'omission et l'inversion sont donc solidaires. Cela a conduit T. Franzén à lier l'expression du sujet à la propagation de l'ordre direct : du moment qu'on voulait nommer l'agent avant l'action, il fallait non seulement placer le sujet nominal devant le verbe, mais encore doter celui-ci d'un sujet pronominal dans les cas où, en latin, le sujet n'était pas exprimé (p. 138-139).

Le patois, comme l'ancien français, tend à omettre le sujet lorsque le verbe est précédé d'un autre élément : Sav. *pó chen pùri pru te seda*, pour ce prix je pourrais bien te le céder (p. 23). Mais l'inversion ne se produit pas dans les mêmes conditions. Le sujet pronominal est placé après le verbe soit dans l'interrogation directe, soit pour être mis en relief (type *vanyo yó* « c'est moi qui viens ») ; dans les deux cas, l'omission est impossible. Quant au sujet nominal, son inversion comporte en général aussi une mise en relief : *arúwe i bran*, l'eau arrive (ou : elle arrive, l'eau ; FB 99) ; *l'è uèrta i pùrta*, la porte est ouverte (ou : elle est ouverte, la porte ; ib. 360) ; ces exemples s'apparentent donc à *vanyo yó* et non à *pó chen pùri pru te seda*.

L'ignorance où nous sommes de l'histoire des patois ne nous permet pas d'affirmer que la propagation de l'ordre direct n'a eu aucune influence sur l'expression du sujet. Mais nous voyons que l'ordre direct s'est imposé pour le sujet pronominal, sauf dans deux cas où l'inversion a un sens particulier ; or cela n'a pas entraîné l'obligation d'exprimer le sujet. L'effet resterait donc en deçà de la cause. De plus, le lien que cette explication suppose entre l'omission et l'inversion n'existe pas aujourd'hui.

Une comparaison plus serrée des conditions syntaxiques qui influencent l'expression du sujet fait apparaître d'autres divergences. En ancien français, pour que le sujet soit postposé ou omis, l'élément placé devant le verbe doit avoir une certaine consistance phonétique et sémantique : ce ne peut être ni une conjonction, ni un *ne* de négation, ni un pronom régime atone. Partant de cette constatation, W. von Wartburg associe l'expression du sujet au rythme de la phrase (*Einführung* 64). Le verbe tend à occuper la seconde place dans la proposition ; dès qu'il est précédé d'un autre élément tonique, il y a inversion ou omission du sujet.

Il nous est impossible de dire si ces règles rythmiques sont ou non à l'origine de l'expression du sujet en patois ; mais il est certain qu'aujourd'hui elles n'y jouent aucun rôle. D'une part, certaines formes du pronom sujet ne consistent qu'en une consonne, d'autres — les formes faibles de la 3<sup>e</sup> pers. — sont toujours atones. Leur présence ne change donc rien au rythme de la phrase : cf. Sav. *arúwe d'abò*, il arrive tout de suite ; *l'ùri jamei chondjya*, il n'aurait jamais pensé (*N. Contes* 498) ; *i vanyon la*, ils viennent ici. Que le sujet soit exprimé ou non, le verbe est le premier élément tonique. D'autre part, un élément atone — pronom régime faible ou conjonction de subordination — provoque l'omission du sujet encore plus régulièrement qu'un élément tonique : cf. Rand. *lò pren dusimen*, elle le prend doucement ; *kan charè plyn-na dè fen*, quand elle (la grange) sera pleine de foin ; mais *d'un kóu yì zíte ba lò yāzo*, tout à coup il laisse

<sup>1</sup> Cf. Foulet, *L'extension de la forme oblique*.

tomber sa charge (p. 35). Ces exemples sont exactement contraires à l'usage le plus général de l'ancien français.

Du point de vue synchronique, on peut risquer pour nos patois l'explication suivante. La place normale du pronom sujet est en tête de phrase et immédiatement devant le verbe ; dès qu'elle est occupée par un autre élément, le pronom sujet tend à disparaître, d'autant plus facilement qu'il ne peut pas être postposé. D'autre part, le patois évite l'accumulation d'éléments atones, et le pronom sujet faible en est un : d'où tendance d'autant plus forte à l'omettre lorsque le verbe est précédé d'une conjonction ou d'un pronom régime atone.

Cela ne concerne, il faut le rappeler, que la 1<sup>e</sup> p. sg. et la 3<sup>e</sup> pers., et ne s'applique entièrement qu'aux formes vocaliques *yo* et *i*. Les formes consonantiques, soudées au verbe, s'effacent uniquement en présence d'un pronom régime qui vient les en séparer, à moins qu'elles n'empêchent l'expression de celui-ci ou n'en provoquent le déplacement.

\*   \*   \*

Même limitées à *yo* et *i*, les tendances qu'on vient de décrire ne se manifestent pas partout de la même façon : la fréquence du pronom sujet varie passablement d'un patois à l'autre. C'est ainsi que les patois de Savièse, Grimsuat, Arbaz, Ayent, Hérémence et Nendaz — qui occupent une aire compacte à l'ouest de notre domaine — omettent régulièrement *yo* et *i* ; celui de la Montagne de Lens en fait autant de *yo*. A l'opposé, le patois d'Isérables exprime toujours *yo* et presque toujours *i*. Les autres présentent différentes solutions intermédiaires.

Or il n'y a aucune raison interne pour que « je chante » se dise *tsanto* à Nendaz et *yò tsanto* à Isérables. La désinence est parfaitement claire ici et là, et les habitudes syntaxiques à peu près les mêmes. L'histoire seule pourrait fournir une réponse ; mais les repères historiques manquent, et l'on ne peut se livrer qu'à des suppositions.

Dans un travail récent, M. Heinrich Kuen a essayé de montrer que les quelques langues romanes où le verbe est régulièrement accompagné du pronom sujet devaient cette habitude à l'influence germanique<sup>1</sup>. Mais, ainsi qu'il le dit lui-même, il a négligé la zone intermédiaire où le pronom sujet n'est exprimé que dans certains cas. Or le Valais central appartient précisément à cette zone ; la situation y est trop complexe pour qu'on puisse en donner une explication unique.

Il semble que l'habitude d'exprimer le pronom sujet se soit propagée dans nos patois en deux temps. Elle a d'abord atteint la deuxième personne du singulier et, dans une moindre mesure, les deux premières du pluriel. Puis elle se sera étendue, plus ou moins selon les patois, aux autres personnes du verbe. Si nous rapportons la plus ancienne de ces étapes à l'influence germanique, nous ne trouverons rien, que je sache, dans les langues germaniques, qui présente un caractère semblable.

A voir comment l'habitude d'exprimer le pronom sujet — du moins à la 3<sup>e</sup> pers. — progresse aujourd'hui avec l'érosion du patois par le français, on est tenté d'attribuer l'étape la plus récente à l'influence française. Mais cette érosion ne date que des cinquante dernières années, alors que les divergences entre patois sont certainement plus anciennes, puisqu'elles étaient déjà bien marquées en 1900. De plus, on ne voit pas pourquoi elle aurait atteint le patois très archaïque d'Isérables et laissé à peu près intact celui de Nendaz, pourquoi elle aurait pénétré au Val d'Anniviers plus qu'à

<sup>1</sup> Hypothèse déjà formulée par W. von Wartburg, *Ausgliederung* 110.

Savièse ou à Hérémence. Force nous est donc de constater les faits sans prétendre en déceler l'origine.

Les rapports entre les deux types de possessifs provoquent d'autres divergences entre nos patois. Partout, le pronom est exclusivement *li myo* ; mais on a adopté pour l'adjectif quatre solutions différentes : exclusivité soit pour *mun*, soit pour *li myo* ; usage parallèle des deux types ; ou élimination quasi totale des deux, la possession étant marquée par le pronom personnel précédé de « à », ou n'étant suggérée que par le contexte.

S'agit-il, ici encore, d'une influence du français lorsque le patois choisit *mun* de préférence à *li myo* ? A voir comment ce choix s'est opéré à date récente et de façon progressive à Savièse, on serait tenté de le croire. Mais dans le Val d'Anniviers, il s'est fait avant 1900, puisque nos matériaux ne portent aucune trace d'hésitation : une influence massive du français au XIX<sup>e</sup> siècle est plus que douteuse. Il n'est pas certain non plus, lorsque *mun* est rare, qu'il soit emprunté : ce n'est du moins pas le cas au Val d'Hérens, qui connaît le m. pl. *môu*, forme authentiquement patoise. On a donc affaire à des évolutions indépendantes, que le français a pu stimuler mais non provoquer.

\* \* \*

Il faut mentionner maintenant une série de traits qui caractérisent moins la structure que l'usage de nos patois et qui tiennent avant tout à leur caractère familier et populaire.

Le patois est économe dans l'emploi des pronoms et des déterminatifs lorsqu'il ne s'agit que de marquer un rapport logique. Il sous-entend très souvent le pronom personnel régime ; il se contente de l'article défini là où le français emploie l'adjectif possessif, du pronom personnel — ou de l'absence de sujet — à la place du français « ce » ou « cela ».

Au contraire, pour marquer des nuances affectives, le patois se sert de certaines formes avec surabondance, au point qu'elles subissent une dépréciation sémantique. Ainsi le datif éthique « te » a été réduit au rôle d'un simple renforcement phonétique. Le pronom démonstratif désignant une personne qu'on connaît ou le personnage principal d'un récit ne se distingue souvent guère d'un pronom personnel. L'adjectif démonstratif *hlôu*, *hlê* peut avoir la valeur d'un article défini. Le neutre *chen* rend le français « le » ou sert d'anaphorique.

La mise en relief comporte des nuances subtiles et difficiles à saisir pour celui dont le patois n'est pas la langue maternelle. Pour attirer l'attention sur le sujet de la 1<sup>re</sup> p. sg., le patoisant peut accentuer *yo* placé devant le verbe ; mais il peut aussi le séparer du verbe, le postposer ou le redoubler ; enfin, il peut employer des formules du type *chei yo kye* « c'est moi qui... » De même, il est parfois difficile de sentir la différence entre *l e ønu* et *rlwi l e ønu* « il est venu », entre *nôj a yu* et *l a yu nô* « il nous a vus », entre *nôutra mijon* et *i mijon a nô* « notre maison », entre *sti*, *sti la* et *sti chpla* « celui-ci ». Dans tous ces cas, la forme la plus forte semble avoir subi une certaine usure et n'avoir plus toujours une réelle valeur d'insistance.

Le patois ne se donne souvent pas la peine de nommer une personne ou même un objet ; il se sert d'un pronom avec valeur de nominal. Presque tous les pronoms qui, en français, ne sont que représentants sont susceptibles de cet emploi : les pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> pers. et les possessifs (Nend. *ywi* ou *i myô* « mon mari », *yèi* ou *i mwèi*

« ma femme », les démonstratifs (Sav. *che de tsqrle* « le fils de Charles », Grône *chen dij qtro* « le bien des autres », Nax *è-nd a dè hló kye* ... « il y a des gens qui ... »), la plupart des indéfinis (cf. p. 115).

\* \* \*

Un autre ordre de faits tient au peu de rigueur dans la construction patoise et dans la distinction entre différentes fonctions grammaticales. Ainsi le patois ne recule pas devant de longues suites de propositions où différents sujets sont représentés par le même pronom ou simplement omis. La limite entre l'inversion du sujet et la construction impersonnelle est difficile à tracer. On ne voit pas toujours si « en » est adverbe ou particule verbale. Un relatif unique exprime tous les rapports grammaticaux et tend, en cas de décumul, à devenir une simple ligature entre deux propositions indépendantes. La distinction est brouillée entre pronom, adjectif et adverbe pour « tout », entre pronom et particule négative pour « rien » et « chose ».

\* \* \*

Les phénomènes observés au Valais central s'étendent-ils à tout le domaine franco-provençal ? Faute d'une étude complète sur la syntaxe franco-provençale, cette question ne peut recevoir qu'une réponse approximative. Je me bornerai ici à quelques comparaisons avec deux patois dont la syntaxe a été étudiée récemment<sup>1</sup> : ceux de Bagnes et de Ruffieu-en-Valromey.

Ces trois syntaxes patoises participent au même système fondamental qui s'oppose nettement au français. Elles ont toutes trois en commun la confusion entre formes toniques et formes atones, entre pronoms et adjectifs, la distinction sémantique entre deux séries de démonstratifs, l'existence d'un relatif unique, l'économie dans l'emploi des pronoms et des déterminatifs, enfin certaines habitudes particulières : l'emploi de « ils » à côté de « on » comme sujet indéterminé, celui de l'adverbe « tout » pour déterminer des expressions verbales, ou la soudure de « en » avec un grand nombre de verbes.

La commune de Bagnes est limitrophe de notre territoire, mais son patois appartient phonétiquement au type bas-valaisan ; en syntaxe, il diffère peu de ceux du Valais central. Si certains faits signalés ici ne se retrouvent pas dans le livre de M. Bjerrome, cela tient surtout au caractère succinct des pages qu'il a consacrées aux pronoms.

Certaines indications de M. Bjerrome demandent une interprétation supplémentaire. Ainsi l'absence du pronom sujet de la 3<sup>e</sup> pers. devant un verbe à initiale vocalique s'explique, comme à Nend., par l'amuïssement du *l*-initial. D'autre part, M. Bjerrome signale qu'« il est assez rare d'omettre *yo* comme sujet d'une forme de l'auxiliaire « avoir », même devant un pronom régime » (p. 70) ; mais dans tous les exemples qu'il cite, il s'agit en réalité de la forme réduite *y* : *y āy é leīn*<sup>2</sup> « je l'ai liée », *y ôy é pā trô* « je ne l'ai pas trouvé ». En revanche, on dit bien *kūme woz é di* « comme je vous ai dit » (p. 69), en omettant le sujet lorsqu'il ne peut pas être éliminé. On voit donc que l'expression du sujet à Bagnes obéit à des tendances semblables à celles du Valais central : omission surtout devant pronom régime à la 1<sup>e</sup> p. sg., plus générale à la

<sup>1</sup> Dans les ouvrages de G. Bjerrome et de G. Ahlborn.

<sup>2</sup> Je transcris les exemples de Bagnes et de Ruffieu dans mon système, ce qui ne va pas sans quelques simplifications.



3<sup>e</sup> pers. ; expression des formes consonantiques là où la phonétique du patois ne s'y oppose pas.

D'après M. Bjerrome, le datif éthique resterait vivant. Mais dans tous ses exemples, il s'agit d'un *t(e)* qui suit un pronom régime de la 3<sup>e</sup> pers. Il est donc probable qu'à Bagnes comme dans quelques patois du Valais central, le datif éthique tend à devenir un simple renforcement phonétique sans valeur expressive.

Mais il y a des cas où le patois de Bagnes est en désaccord réel et explicite avec ceux du Valais central. Ainsi il emploie les pronoms personnels *me*, *te*, *se* comme sujets après un *ke* de comparaison ; l'indication sommaire de M. Bjerrome (p. 73) est confirmée par les matériaux du *GPSR* et vaut d'ailleurs pour tout le Bas-Valais (cf. *Tabl.* 372). Il ne connaît pas le redoublement du pronom personnel dans l'interrogation directe et se sert souvent de la périphrase interrogative à la française. Comme la plupart des patois bas-valaisans (cf. *Tabl.* 74), il possède l'adverbe pronominal « y » et distingue formellement entre « il a » et « il y a ». Si l'opposition sémantique entre les deux séries de démonstratifs est conservée, il semble que *sein* (qui correspond à *sti*) perd sa vitalité au profit de *sé*, « de loin le plus courant » (p. 77). A l'exception des neutres, les démonstratifs de Bagnes ne peuvent être accentués que s'ils sont accompagnés de particules ; ceci revient à dire que les formes simples de *sein* ne servent que d'adjectifs, puisqu'on ne les emploie pas comme antécédents<sup>1</sup>. Ces faits tendent à l'élimination de la série *sti*, accomplie dans d'autres régions de la Suisse romande (*GPSR* III, 229 a, 246 a).

On remarquera que ces traits divergents vont tous dans le sens de la syntaxe française. On ne se risquera pas à dire qu'ils sont dus nécessairement à l'influence du français ; mais on constatera du moins que, à partir du même système fondamental, ils confèrent au patois de Bagnes un caractère moins archaïque et moins original que celui des patois du Valais central.

La situation n'est pas du tout la même à Ruffieu-en-Valromey, localité séparée du Valais par toute l'étendue de la Savoie et dont le patois est caractérisé par une série de faits originaux. C'est, pour les pronoms personnels, l'existence d'un neutre, la disparition du datif et la création des curieuses formes composées du cas régime. C'est l'emploi de « se » avec la 1<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> p. pl. (Ahlborn 64), de l'article défini avec valeur de démonstratif (ib. 67), du pronom personnel dans les constructions du type « la sèche-resse le brûle tout » (ib. 72)<sup>2</sup>. C'est aussi la périphrase interrogative *tó ke* (ib. 70 et 129). Ce sont enfin des tours comme *loz on k é y a* « certains », *ryen-n âtr* « rien d'autre » ou *kmen pwen* « comme personne » (ib. 28).

Mais le patois de Ruffien concorde souvent avec le français là où ceux du Valais central s'en séparent. Il a remplacé, en position tonique, le cas sujet du pronom personnel de toutes les personnes par le cas régime. Comme le français parlé, il dit « on » pour « nous ». Il emploie « mien » comme pronom ou attribut, mais réserve la fonction d'épithète à « mon ». Il distingue, comme le français, entre l'adjectif *kéin* « quel » et le pronom *la kâl* « lequel ». Enfin, il a confondu les valeurs sémantiques des démonstratifs, ce qui tient peut-être à l'influence de la langue officielle.

\* \* \*

<sup>1</sup> L'emploi des démonstratifs simples comme pronoms est cependant attesté dans les matériaux du *GPSR* pour le Bas-Valais et notamment pour Bagnes : cf. *GPSR* III, 173 b et 241 a. La situation que décrit M. Bjerrome doit donc résulter d'une évolution toute récente.

<sup>2</sup> Cf. toutefois ci-dessus p. 50 et 51, des exemples isolés de l'emploi de l'accusatif pour le datif et de « se » avec la 1<sup>e</sup> p. pl.

L'impression d'ensemble qui se dégage de cette étude syntaxique rejoint les conclusions de Jeanjaquet sur la phonétique et la morphologie. Les parlers du Valais central représentent un type archaïque et bien conservé de franco-provençal. Leur structure s'oppose fortement à celle du français moderne et diffère sur plusieurs points de celle de l'ancien français. Ils ont été moins minés par le français et gardent une syntaxe plus originale que d'autres patois franco-provençaux.

Enfin, conclusion qui diffère de celles de Jeanjaquet, la syntaxe des patois valaisans, du moins en ce qui concerne les pronoms, est plus uniforme que leur phonétique. Si le Bas-Valais diffère du Valais central, c'est par des traits qu'il a en commun avec le français. A l'intérieur du Valais central, les seules divergences notables résident dans l'emploi plus ou moins fréquent des pronoms personnels et dans les solutions diverses apportées aux rapports entre les deux types de possessifs. Pour le reste, nous y avons constaté une homogénéité remarquable, qui persiste non seulement à travers les divergences phonétiques, mais même à travers la diversité des types morphologiques.

## BIBLIOGRAPHIE

### A. Ouvrages consultés

Sauf indication contraire, je fais référence à ces ouvrages en citant simplement le nom de leurs auteurs.

- Ahlborn, Gunnar, *Le patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain)*. Göteborg 1946.  
 ALF = J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France*. Paris 1902-1910.  
 Benveniste, E., *Structure des relations de personne dans le verbe*. *Bull. Soc. Ling.* 43, 1946, 1-12.  
 Bjerrome, Gunnar, *Le patois de Bagnes (Valais)*. Stockholm 1957.  
 Bibl. = L. Gauchat et J. Jeanjaquet, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Neuchâtel 1912-1920 (cité par n°).  
 Brunot, Ferdinand, *La pensée et la langue*. 3<sup>e</sup> éd. Paris 1936.  
 Duraffour, Antonin, *Description morphologique avec notes syntaxiques du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931*. Grenoble 1932.  
 FB = Chr. Favre et Z. Balet, *Lexique du parler de Savièse*. Berne 1960.  
 Fankhauser, Franz, *Das Patois von Val d'Iliez (Unterwallis)*. Halle/Saale 1911.  
 Foulet, Lucien, *Petite syntaxe de l'ancien français*. 3<sup>e</sup> éd. Paris 1930.  
 Id. *L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français*. *Romania* 61, 1935, 257-315, 401-463 ; 62, 1936, 27-91.  
 Franzén, Torsten, *Étude sur la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*. Upsal 1939.  
 Frei, Henri, *La grammaire des fautes*. Paris-Genève-Leipzig 1929.  
 Freudenreich, Maria, *Lautlehre der Mundart von Savièse (Wallis)*. Thèse Bâle, Zurich 1937.  
 Gamillscheg, Ernst, *Historische französische Syntax*. Tübingen 1957.  
 Gauchat, Louis, *Régression linguistique*. *Festschrift zum 14. Neuphilologentage*, Zurich 1910, 335-360.  
 Gerster, Walter, *Die Mundart von Montana (Wallis) und ihre Stellung innerhalb der frankoprovenzalischen Mundarten des Mittelwallis*. Aarau 1927.  
 Gougenheim, Georges, *Système grammatical de la langue française*. Paris 1939.  
 GPSR = *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Neuchâtel 1924 ss.  
 Guiraud, Pierre, *La syntaxe du français*. Paris 1962 (coll. « Que sais-je ? »).  
 Hasselrot, Bengt, *Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle*. Upsal 1937.  
 Jeanjaquet, Jules, *Les patois valaisans, caractères généraux et particularités*. *Revue de linguistique romane* 7, 1931, 23-51.  
 Keller, Hans-Erich, *Études linguistiques sur les parlers valdôtains*. Berne 1958.

- Kuen, Heinrich, *Die Gewohnheit der mehrfachen Bezeichnung des Subjekts in der Romania und die Gründe ihres Aufkommens. Syntactica und Stilistica*, Festschrift für Ernst Gamillscheg, Tübingue 1957, 293-326.
- Lavallaz, L. de, *Essai sur le patois d'Héremence*. Paris 1935.
- Le Bidois, G. et R., *Syntaxe du français moderne*. T. I, Paris 1935.
- Nyrop, Kr., *Grammaire historique de la langue française*. T. V et VI, Copenhague 1925-1930.
- Pierrehumbert, W., *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*. Neuchâtel 1926.
- Remacle, Louis, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*. T. I et III, Paris 1952 et 1960.
- Sanfeld, Kr., *Syntaxe du français contemporain*. T. I et II, Paris 1928-1936.
- Schüle, Rose Claire, *Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais) : la nature inanimée, la flore et la faune*. Berne 1963 (extr. de *Vox romanica* 20, 1961, 161-284 ; 21, 1962, 141-241). — Les références sans indication de page se rapportent aux matériaux inédits communiqués par l'auteur au GPSR<sup>1</sup>.
- Spiess, Federico, *Die Verwendung des Subjekt-Personalpronomens in den lombardischen Mundarten*. Berne 1956.
- Studer, Paul, *The franco-provençal dialects of Upper Valais (Switzerland) with texts*. Londres 1924.
- Tabl. = L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*. Neuchâtel 1925 (cités par colonne).
- Tappolet, E., *Les données fondamentales des conditions linguistiques du Valais (Suisse)*. *Revue de linguistique romane* 7, 1931, 9-22.
- Wartburg, Walther von, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*. Berne 1950.
- Id. *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*. 2<sup>e</sup> éd. Tübingue 1962.

## B. Textes patois imprimés

- Alm.* Textes patois imprimés dans l'*Almanach du Valais*.
- Bull.* Textes de Lens, Évolène et Nendaz publiés dans le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*.
- Byor* Chr. Favre, *Oun byor in l'ouès* (compte rendu et extraits d'une comédie de T. Crettol en patois de Randogne). *Z. f. rom. Phil.* 53, 1933, 576-588.
- Cah.* *Cahiers valaisans de folklore*, Genève puis Sierre : n° 7, 1929 (B. Luyet, *Contes de Savièse*) ; n° 11, 1929 (E. Muret, *Le conte du paroissien négligent*, patois d'Héremence) ; n° 15, 1930 (É. Gillioz, *Dictons d'Isérables*) ; n° 29, 1934 (J. Zufferey, texte de St-Luc).
- Contes* Chr. Favre, *Contes de Savièse*. *Z. f. rom. Phil.* 46, 1926, 645-665.
- Id. Chr. Favre et Z. Balet, *Contes de Grimisuat*. *Rom. Forsch.* 41/42, 1928, 401-446.
- Id. Chr. Favre et V. Beytrison, *Contes de St-Martin*. *Z. f. fr. Spr.* 59, 1935, 165-188 et 60, 1937, 407-429.
- Cont. romand* = Textes de St-Luc et d'Isérables parus dans le *Conteur romand* du 15. 1. 1958.

<sup>1</sup> Je remercie M<sup>me</sup> Schüle d'avoir bien voulu m'autoriser à me servir de ses matériaux inédits.

- Dict.* B. Luyet, *Dictons de Savièse*. Genève 1926.
- Lautbibl.* J. Jeanjaquet et E. Tappolet, *Vingt-cinq textes patois du Valais* (Lautbibliothek). Berlin 1929-1938. Nos 58 (Isérables), 62 (Nendaz), 65 (Ayent), 66 (Hérémenche), 67 (St-Martin et Miège), 68 (Évolène), 69 (Lens), 71 (Grône), 72 (Vissoie).
- Lég.* B. Luyet, *Légendes de Savièse*. *Archives suisses des trad. populaires* 24, 1923, 167-182, et 25, 1925, 20-46.
- Mél. Dur.* F. Jaquenod, *Patois d'Évolène*. Notes et textes. *Mélanges A. Duraffour*, Paris-Zurich 1939, 93-104.
- N. Contes* Chr. Favre, *Nouveaux contes de Savièse*. *Z. f. rom. Phil.* 49, 1929, 494-515.
- Nouv.* M. Michelet, textes de Nendaz dans le *Nouvelliste valaisan* des 22. 11 et 3/4. 12. 1955.
- Progr.* Tharsice Crettol, textes de Randogne dans [Programme de la] 2<sup>e</sup> journée des patoisants valdotains et valaisans, Sierre 1955.
- Prov.* Chr. Favre, *Proverbes et dictons de Savièse*. *Z. f. rom. Phil.* 46, 1926, 1-26.
- Rlouè* B. Luyet, *Rlouè d'a Komona valèjana dè Zènèva* (Statuts de la « Commune valaisanne de Genève »), transcrits et adaptés en patois de Savièse. St-Maurice 1929.
- Séance* Id., *Séance de conseil communal*. Saynète patoise. St-Maurice 1929.
- Stimmen der Heimat* = J. Fauchère, texte d'Évolène dans *Stimmen der Heimat*, Schweizer Mundarten auf Schallplatten, Zurich 1939, p. 64-65.
- Trois laits* = W. Gerster, *Les trois laits*. Légende aus den Walliser Alpen (Montana). *Z. f. rom. Phil.* 54, 1934, 297-304.

### C. Sources manuscrites

J'ai puisé largement dans les fichiers du *GPSR*, qui contiennent principalement les réponses des correspondants aux questionnaires et les lexiques établis par les rédacteurs; on trouvera l'énumération de ces sources dans la *Bibl.* et dans les introductions aux tomes I, II et III du *GPSR*. J'ai utilisé en outre une série de manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque du *GPSR* et dont j'indique les principaux ci-après. En règle générale, je n'ai pas muni de références les exemples tirés de sources manuscrites. Dans le cas contraire, je donne ici les références à leur place alphabétique.

- Berthod, J., *Patois de Vernamiège* : textes, morphologie. Vers 1906. *Bibl.* 716 et 1213.
- Beytrison, V., *Ki a tē réijon ?* (Qui a raison ?) Comédie en patois de St-Martin. 1936.  
corr. = correspondant du *GPSR*.
- Crettol, T., *Comédies en patois de Randogne*. Cf. *GPSR* II, p. 6.
- Id. *Tsè dè mèhlyo* (Un peu de mélange). Recueil de comédies et récits en patois de Randogne. 1937.
- enq. = matériaux de l'enquête personnelle (cf. p. 11).
- Jeanjaquet, J., *Patois d'Isérables*. Prononciation, morphologie. 1928.
- Id. *Patois de Haute-Nendaz*. Morphologie. 1906.
- Id. *Contes populaires en patois de Nendaz*. 1906. *Bibl.* 712.
- Id. *Patois d'Évolène*. Morphologie. 1901.
- Id. *Proverbes d'Évolène*. 1910. *Bibl.* 727.

- Jeanjaquet, J., *Conjugaisons de Miège et de Chalais*. Questionnaire n° 227 du *GPSR* (cf. *Bibl.* 1142); donné les pronoms pers. avec les formes verbales. 1916.
- Id. *Contes de Grimentz*. 1916. Cf. 64<sup>e</sup> *Rapport annuel* du *GPSR*, 1962, p. 5-8.
- Michelet, P., *Les deux violoneurs*; *Les reines de la montagne de Combyr*. Deux récits en patois de Nendaz. 1936.
- Rel.* = J. Jeanjaquet, *Relevés phonétiques du Valais*. 1899. Partie des relevés décrits dans la *Bibl.* sous n° 1099. Le questionnaire de base qu'a utilisé Jeanjaquet, d'ailleurs avec de nombreuses variantes, a été publié par K. Lobeek, *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône*, Genève-Zurich 1945, p. 153-154.
- Tabl. Ke.* = O. Keller, *Relevés phonétiques* faits d'après le questionnaire des *Tabl.* à Lens, Les Haudères, Hérémence et Isérables. 1942.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| AVANT-PROPOS . . . . .                                                  | 5  |
| INTRODUCTION . . . . .                                                  | 7  |
| A. Notes géographiques . . . . .                                        | 7  |
| B. Sources ; méthode de travail . . . . .                               | 11 |
| C. Système de transcription . . . . .                                   | 13 |
| D. Notes phonétiques . . . . .                                          | 15 |
| E. Phonétique et morphologie . . . . .                                  | 18 |
| Consonne parasite . . . . .                                             | 19 |
| Évolution des groupes de consonnes . . . . .                            | 19 |
| Vocalisation de <i>l</i> et <i>v</i> . . . . .                          | 19 |
| I. LES PRONOMS PERSONNELS . . . . .                                     | 21 |
| A. Cas sujet, 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> personnes . . . . .      | 21 |
| 1. Généralités . . . . .                                                | 22 |
| 2. Emploi de <i>yo</i> . . . . .                                        | 22 |
| Savièse . . . . .                                                       | 23 |
| Autres patois . . . . .                                                 | 24 |
| 3. Emploi de <i>tu</i> , <i>no</i> et <i>vo</i> . . . . .               | 26 |
| Savièse . . . . .                                                       | 26 |
| Autres patois . . . . .                                                 | 26 |
| 4. Emploi des formes réduites . . . . .                                 | 27 |
| Savièse . . . . .                                                       | 27 |
| Autres patois . . . . .                                                 | 27 |
| 5. Pronom sujet dans l'interrogation directe . . . . .                  | 28 |
| Savièse . . . . .                                                       | 28 |
| Autres patois . . . . .                                                 | 29 |
| 6. Pronom sujet employé isolément ou dans une phrase nominale . . . . . | 29 |
| 7. Récapitulation . . . . .                                             | 30 |
| B. Cas sujet, 3 <sup>e</sup> personne . . . . .                         | 31 |
| 1. Généralités . . . . .                                                | 31 |
| 2. Emploi des formes proclitiques . . . . .                             | 33 |
| Savièse . . . . .                                                       | 33 |
| Autres patois . . . . .                                                 | 34 |

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| 3. Sujet de l'interrogation directe . . . . .                        | 36 |
| Savièse . . . . .                                                    | 36 |
| Autres patois . . . . .                                              | 37 |
| 4. Emploi des formes fortes . . . . .                                | 38 |
| 5. Sujet neutre . . . . .                                            | 38 |
| Passage d'une forme impersonnelle à une forme personnelle . . . .    | 38 |
| Construction impersonnelle et inversion du sujet nominal . . . .     | 39 |
| « C'est, ce sont » . . . . .                                         | 40 |
| « Il y a » . . . . .                                                 | 40 |
| 6. Sujet indéterminé . . . . .                                       | 41 |
| Emploi de « on » . . . . .                                           | 42 |
| Emploi de la 3 <sup>e</sup> p. pl. . . . .                           | 42 |
| Points de rencontre entre « on » et la 3 <sup>e</sup> p. pl. . . . . | 43 |
| Autres moyens d'exprimer le sujet indéterminé . . . . .              | 43 |
| 7. Récapitulation . . . . .                                          | 44 |
| C. Cas régime . . . . .                                              | 45 |
| 1. Généralités . . . . .                                             | 45 |
| 2. Place du pronom faible . . . . .                                  | 47 |
| Avec l'infinitif . . . . .                                           | 47 |
| Avec l'impératif . . . . .                                           | 48 |
| Deux pronoms au cas régime . . . . .                                 | 48 |
| Pronom régime et pronom sujet . . . . .                              | 48 |
| 3. Emploi du pronom faible . . . . .                                 | 49 |
| Pronoms non réfléchis . . . . .                                      | 49 |
| Pronoms réfléchis . . . . .                                          | 50 |
| Adverbe pronominal . . . . .                                         | 51 |
| 4. Pronom régime fort . . . . .                                      | 53 |
| 5. Pronom régime dans des locutions figées . . . . .                 | 54 |
| 6. Omission du pronom régime . . . . .                               | 55 |
| Savièse . . . . .                                                    | 55 |
| Autres patois . . . . .                                              | 57 |
| 7. Récapitulation . . . . .                                          | 58 |
| II. LES POSSESSIFS . . . . .                                         | 60 |
| A. Adjectifs possessifs . . . . .                                    | 61 |
| Savièse . . . . .                                                    | 61 |
| Autres patois . . . . .                                              | 62 |
| B. Pronoms possessifs . . . . .                                      | 64 |
| C. Récapitulation . . . . .                                          | 65 |
| III. LES DÉMONSTRATIFS . . . . .                                     | 66 |
| A. Généralités . . . . .                                             | 67 |
| B. Démonstratifs masculins et féminins . . . . .                     | 68 |
| 1. Pronoms toniques . . . . .                                        | 69 |
| Présentation . . . . .                                               | 69 |
| Représentation . . . . .                                             | 69 |
| Expression d'une nuance affective . . . . .                          | 70 |



|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| 2. Adjectifs . . . . .                             | 71  |
| Expressions de lieu et de temps . . . . .          | 71  |
| Présentation . . . . .                             | 72  |
| Représentation . . . . .                           | 72  |
| Expression d'une nuance affective . . . . .        | 72  |
| Adjectif démonstratif de valeur atténuée . . . . . | 73  |
| 3. Emploi des particules . . . . .                 | 74  |
| Pronoms . . . . .                                  | 75  |
| Adjectifs . . . . .                                | 75  |
| 4. L'antécédent <i>ch</i> . . . . .                | 76  |
| Devant le pronom relatif . . . . .                 | 76  |
| Devant une préposition . . . . .                   | 77  |
| 5. Récapitulation . . . . .                        | 78  |
| C. Démonstratifs neutres . . . . .                 | 79  |
| 1. Emploi de <i>cho</i> . . . . .                  | 80  |
| 2. Emploi de <i>chen</i> . . . . .                 | 80  |
| Pronom tonique . . . . .                           | 80  |
| Démonstratif de valeur atténuée . . . . .          | 81  |
| 3. Formes composées . . . . .                      | 82  |
| 4. Locutions . . . . .                             | 83  |
| 5. L'antécédent <i>chen</i> . . . . .              | 84  |
| 6. Récapitulation . . . . .                        | 85  |
| IV. LES RELATIFS . . . . .                         | 87  |
| A. Généralités . . . . .                           | 87  |
| B. Relatif sujet . . . . .                         | 88  |
| C. Régime indirect . . . . .                       | 90  |
| D. Déclinaison du relatif . . . . .                | 91  |
| E. Récapitulation . . . . .                        | 92  |
| V. LES INTERROGATIFS . . . . .                     | 93  |
| A. Les nominaux . . . . .                          | 93  |
| Interrogatif des personnes . . . . .               | 94  |
| Interrogatif des choses . . . . .                  | 94  |
| B. Les pronoms-adjectifs . . . . .                 | 95  |
| C. Constructions particulières . . . . .           | 96  |
| D. Récapitulation . . . . .                        | 97  |
| VI. LES INDÉFINIS . . . . .                        | 98  |
| A. « Autre » . . . . .                             | 98  |
| Adjectif . . . . .                                 | 99  |
| Pronom . . . . .                                   | 99  |
| B. « Même » . . . . .                              | 100 |
| C. « Tel » . . . . .                               | 101 |
| D. « Tout » . . . . .                              | 101 |
| Les pronoms « tous, toutes » . . . . .             | 102 |
| Le pronom neutre « tout » . . . . .                | 103 |

|                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| « Tout » adjectif . . . . .                                              | 103 |
| « Tout » déterminant un adjectif ou une expression équivalente . . . . . | 104 |
| « Tout » déterminant un adverbe ou un verbe . . . . .                    | 105 |
| E. « Chacun », « chaque » . . . . .                                      | 106 |
| F. Les indéterminants . . . . .                                          | 107 |
| 1. « Quelque » . . . . .                                                 | 107 |
| 2. « Quelque chose » . . . . .                                           | 108 |
| 3. <i>chakyè</i> . . . . .                                               | 108 |
| 4. « Quelqu'un » . . . . .                                               | 109 |
| 5. « Un » ; numéraux fonctionnant comme nominaux . . . . .               | 109 |
| 6. « Deux-trois » . . . . .                                              | 111 |
| G. Les pronoms négatifs . . . . .                                        | 111 |
| 1. <i>nyun</i> . . . . .                                                 | 111 |
| 2. <i>ren</i> . . . . .                                                  | 113 |
| 3. <i>tsouja</i> . . . . .                                               | 114 |
| H. Récapitulation . . . . .                                              | 115 |
| CONCLUSION . . . . .                                                     | 116 |
| BIBLIOGRAPHIE . . . . .                                                  | 125 |
| A. Ouvrages consultés . . . . .                                          | 125 |
| B. Textes patois imprimés . . . . .                                      | 126 |
| C. Sources manuscrites . . . . .                                         | 127 |